

Rapport sur le secteur des Etablissements et Entreprises Publics

Octobre 2010

« ...Le quatrième pilier réside dans la volonté de doter l'économie nationale de moyens permettant sa mise à niveau et son décollage, pour la réalisation de projets structurants et la mise en œuvre de plans ambitieux, lesquels ont d'ailleurs commencé à donner leurs fruits sur les plans stratégique, sectoriel et social.

Ainsi, au niveau stratégique, ces projets d'équipement et ces plans ont permis de moderniser notre économie, d'en améliorer la productivité et la compétitivité, de renforcer les investissements publics et de créer des pôles de développement régional intégré.

Grâce à ces plans et projets, notre pays dispose désormais d'un cadre stable et clair pour son développement économique, et d'une capacité de résilience face aux effets et impacts de la crise financière mondiale. En effet, ceux-ci ont largement favorisé le positionnement du Maroc comme destination attractive pour les investissements productifs et en tant qu'axe majeur des échanges aux plans régional et international.

Avec la même volonté et la même ambition, Nous entendons poursuivre résolument la réalisation des grands projets d'infrastructure dans toutes les régions du Royaume, l'objectif étant de conforter les progrès déjà enregistrés en matière d'extension des réseaux et stations de transport et des voies de communication.

Nous comptons également aller de l'avant dans la création de zones off-shore et de pôles industriels intégrés, outre la réalisation de grands complexes portuaires, notamment celui de Tanger-Med. C'est un ouvrage que Nous avons érigé, en peu de temps, en hub stratégique, industriel, commercial et en pôle d'investissement, jouissant de la confiance de nos partenaires.

Sur le plan sectoriel, Nous engageons le gouvernement, le parlement et les différents acteurs à redoubler d'effort pour une mise en œuvre optimale des multiples stratégies de développement qui ont été adoptées. »

*Extrait du discours adressé à la Nation par
Sa Majesté le Roi Mohammed VI à
l'occasion de la Fête du Trône le 30 juillet
2010*

TABLE DES MATIÈRES

Liste des Annexes	9
Introduction	10

Première Partie

Performances du Portefeuille Public

13

1 - Indicateurs financiers, économiques et d'activités	18
---	-----------

1.1 - Exploitation et résultats	18
1.1.1 - Chiffre d'affaires	18
1.1.2 - Valeur ajoutée	19
1.1.3 - Charges d'exploitation	19
1.1.4 - Charges financières	20
1.1.5 - Résultats d'exploitation	20
1.1.6 - Résultats courants	21
1.1.7 - Résultats nets	21
1.1.8 - Rendement du portefeuille public	22

1.2 - Structure financière	22
1.2.1 - Actifs	22
1.2.2 - Fonds propres	23
1.2.3 - Endettement	23
1.2.4 - Trésorerie et placements	24

1.3 - Indicateurs d'activité des EP	24
--	-----------

1.4 - Dimension régionale de l'intervention des EP	25
---	-----------

2 - Ressources humaines des EP	26
---------------------------------------	-----------

2.1 - Effectifs	26
------------------------	-----------

2.2 - Charges de personnel	27
-----------------------------------	-----------

2.3 - Plans sociaux	27
----------------------------	-----------

3 - Relations financières entre l'Etat et les EP	27
---	-----------

3.1 - Transferts budgétaires de l'Etat aux EP	27
--	-----------

3.2 - Produits provenant des EP	29
--	-----------

3.3 - Contribution fiscale des EP	31
3.3.1 - Impôt sur les Sociétés	31
3.3.2 - Impôt sur le Revenu	31

Deuxième Partie

Stratégies sectorielles et plans d'actions des Entreprises Publiques	32
1 - Renforcement de l'investissement des EP	32
1.1 - Réalisations des investissements des EP en 2009	32
1.2 - Prévisions des investissements des EP en 2010 et 2011	35
2 - Programmes spécifiques	37
2.1 - Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social	37
2.2 - Agence Spéciale Tanger Méditerranée	38
2.3 - Agence du Partenariat pour le Progrès (MCA-Maroc)	39
3 - Programmes de développement en faveur du monde rural	40
3.1 - Programme d'Electrification Rurale Globale	40
3.2 - Généralisation de l'Accès à l'Eau Potable	41
3.3 - Programme National des Routes Rurales	42
3.4 - Télécommunications et services postaux	43
4 - Transports, infrastructures et communications	43
4.1 - Transport ferroviaire	44
4.2 - Transport autoroutier	45
4.3 - Secteur portuaire	46
4.3.1 - ANP	46
4.3.2 - SODEP (Marsa Maroc)	47
4.3.3 - Nador West Med	47
4.4 - Secteur aéroportuaire et aérien	48
4.4.1 - Secteur aéroportuaire	48
4.4.2 - Transport aérien	49
4.5 - Poste	50
4.6 - Télécommunications	51
4.7 - Audiovisuel (SNRT et SOREAD 2M)	51
5 - Production et distribution d'eau et d'électricité	52
5.1 - Energie	52
5.2 - Eau potable et assainissement liquide	54
5.3 - Distribution	55
5.3.1 - Régies de distribution	55
5.3.2 - Délégués	56
5.4 - Hydrocarbures	56
6 - Phosphates	57
7 - Agriculture et pêche	59
7.1 - Agence pour le Développement Agricole	59
7.2 - Offices de Mise en Valeur Agricole	60
RAPPORT SUR LE SECTEUR DES ETABLISSEMENTS ET ENTREPRISES PUBLICS	

7.3 - SODEA et SOGETA	61
7.4 - Office National des Pêches	62
7.5 - SONACOS	63
8 - Secteurs socio-éducatifs	64
8.1 - Education, formation et emploi	64
8.1.1 - Académies Régionales de l'Education et de la Formation	64
8.1.2 - Universités	65
8.1.3 - Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail	65
8.1.4 - Agence Nationale de la Promotion de l'Emploi et des Compétences	66
8.2 - Organismes à vocation sociale	67
8.2.1 - Entraide Nationale	67
8.2.2 - Agence de Développement Social	68
8.3 - Caisses de prévoyance sociale	68
8.3.1 - Caisse Marocaine des Retraites	68
8.3.2 - Caisse Nationale de Sécurité Sociale	69
9 - Habitat et de urbanisme	70
9.1 - Holding Al Omrane	70
9.2 - Agence de Logements et d'Equipements Militaires	71
9.3 - Idmaj Sakane	72
9.4 - Agences Urbaines	72
10 - Promotion économique	73
10.1 - Société Marocaine d'Ingénierie Touristique	73
10.2 - Office National Marocain du Tourisme	74
10.3 - Agence Marocaine de Développement des Investissements	75
10.4 - Commercialisation et exportation	76
10.4.1 - Groupe OCE	76
10.4.2 - Centre Marocain de Promotion des Exportations	77
11 - Aménagement et développement régional	78
11.1 - Aménagement	78
11.1.1 - Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bou Regreg	78
11.1.2 - Société Marchica Med	79
11.1.3 - Société Casa Aménagements	79
11.1.4 - Société Nationale de Réalisation et de Gestion des Stades	80
11.1.5 - Tramway de Casablanca	80
11.1.6 - Agence de Dédensification et de Réhabilitation de la Médina de Fès	80
11.2 - Développement territorial	81

11.2.1 - Agence du Nord	81
11.2.2 - Agence du Sud	82
11.2.3 - Agence de l'Oriental	82

12 - Finance 82

12.1 - Caisse de Dépôt et de Gestion	82
12.2 - Crédit Agricole du Maroc	83
12.3 - Fonds d'Equipement Communal	84
12.4 - Caisse Centrale de Garantie	84

Troisième Partie

86

Gouvernance des Entreprises Publiques

1 - Contrôle financier de l'Etat sur les EP 86

2 - Contractualisation des rapports entre l'Etat et les EP 86

3 - Audits Externes des EP 88

4 - Intervention des Juridictions Financières dans les EP 89

4.1 - Observations revêtant le caractère d'infraction	89
4.2 - Observations sous forme de recommandations	91

Quatrième Partie

93

Cession des participations de l'Etat et Partenariats Public-Privé

1 - Cession des participations de l'Etat 93

2 - Partenariats Public-Privé 94

2.1 - Contrats de gestion déléguée conclus en 2009	94
2.1.1 - Commercialisation de l'alcool éthylique	94
2.1.2 - Transport collectif urbain par autobus de Rabat-Salé et régions	94
2.2 - Projets en cours	94
2.2.1 - Alimentation en eau potable du grand Agadir par dessalement de l'eau de mer	94
2.2.2 - Service de l'eau d'irrigation dans les périmètres du Loukkos, du Tadla, des Doukkala et de la Moulouya	95
2.2.3 - Dessalement de l'eau de mer pour l'irrigation dans la zone de Chtouka	95

Liste des Annexes	Page
1. Inventaire et Mouvements du portefeuille 2008-2009	97
1.A - Liste des Etablissements Publics au 31/12/2009	98
1.B - Liste des Sociétés d'Etat au 31/12/2009	100
1.C - Liste des Filiales Publiques au 31/12/2009	102
1.D - Liste des Sociétés Mixtes au 31/12/2009	104
2.A - Entreprises à participation publique cotées en Bourse au 31/08/2010	108
2.B - Liste des Entreprises Publiques en cours de liquidation au 31/12/2009	109
2.C - Créations d'EP et prises de participations autorisées par décret 2009-2010	110
3. Indicateurs économiques et financiers des EP : réalisations 2007-2009	112
3bis. Evolution des indicateurs des Groupes Homogènes : réalisations 2005 - 2009	113
4. Bilan social des EP au titre de 2009	114
5. Transferts de l'Etat aux EP : réalisations 2008 - 2009	115
6. Transferts de l'Etat aux EP : prévisions actualisées de la loi de finances 2010	117
7. Produits provenant des EP : réalisations 2008-2009 et prévisions 2010-2011	119
8. Investissements des EP : classement par ministère de tutelle (2009-2011)	120
8bis. Données sur les EP réalisant plus de 80 % des agrégats du secteur - 2009	122
8bis.A - Investissements	122
8bis.B - Fonds propres - Dettes de financement	123
8bis.C - Capacité d'autofinancement - Valeur ajoutée	124
8bis.D - Chiffre d'affaires - Charges d'exploitation hors dotations	125
8bis.E - Charges de personnel - Impôt sur les sociétés	126
8bis.F - Trésorerie - Placements	127
9. Fiches signalétiques des principales EP (réalisations 2007-2009) : ADM – BAM CAM – CDG – CMR – CNSS – HAO – OCP – OFPPT – ONCF – ONDA – ONE – ONEP – RAM	128
10. Contribution fiscale des EP au titre de l'exercice 2009 (Impôt sur les Sociétés)	142
11. Indicateurs techniques des principales EP : réalisations 2007 - 2009	143
12. EP soumises au contrôle financier de l'Etat classées par type de contrôle	148
12.A - Contrôle préalable	148
12.B - Contrôle d'accompagnement	149
12.C - Contrôle conventionnel	150
12.D - Contrôle spécifique	151

INTRODUCTION

Au cours de la période 2008-2010, les Entreprises Publiques (EP) ont enregistré, d'année en année, un accroissement remarquable du volume d'investissement, consolidant ainsi le rôle de ces organismes en tant qu'acteurs importants dans la dynamique volontariste enclenchée par le Gouvernement et ce, dans un contexte marqué par une crise économique mondiale, l'objectif étant de maintenir l'investissement public à un niveau élevé et en faire un levier important de la croissance économique du pays.

Ainsi, au cours de ladite période, le volume global d'investissement réalisé au taux moyen annuel de 83% s'élève à près de 220 milliards de dirhams enregistrant un accroissement de 79% par rapport à la période 2005-2007. Lesdits investissements s'inscrivent dans le cadre de visions stratégiques sectorielles clairement identifiées ayant pour but commun de moderniser l'économie nationale et de renforcer sa compétitivité et l'attractivité du pays d'une part, et de développer la solidarité sociale et territoriale d'autre part. Les programmes d'action des EP, véritables vecteurs des stratégies sectorielles, sont de nature à permettre au Maroc de rester une des économies les plus dynamiques de la Région et à en faire un leader dans de nombreux domaines en particulier les phosphates, les énergies renouvelables et les infrastructures.

Durant l'année 2009 et le premier semestre 2010, l'activité des EP a globalement été caractérisée par la réalisation de performances économiques, financières et d'activité satisfaisantes et ce, malgré les effets défavorables de la conjoncture mondiale. Ces performances ont été notamment impactées par les réalisations du Groupe OCP, en forte hausse durant l'année 2010 après la baisse enregistrée en 2009 et les résultats exceptionnels de l'année 2008.

La conduite des programmes d'action des EP est appuyée par la poursuite des réformes et des restructurations sectorielles et opérationnelles visant à booster leurs performances et leur compétitivité tout en aspirant à une plus grande implication de ces entreprises dans la concrétisation d'une déconcentration renforcée et d'une régionalisation élargie.

De même, des synergies sont recherchées à travers la conduite d'opérations de partenariats entre EP à l'instar de celles impliquant l'OCP et la BCP, l'ONMT et la SMIT ou les organismes publics concernés par la stratégie logistique nationale et la promotion.

Parallèlement, les actions volontaristes et résolues visant une gestion rationnelle et moderne sont poursuivies par les EP en vue d'améliorer leurs modes de gestion, de contrôle et de gouvernance en s'inspirant des meilleures pratiques internationales en matière de transparence financière, de reddition des comptes et de développement durable.

Cette dynamique de l'intervention des EP sera poursuivie en 2011, traduisant ainsi l'engagement ferme des pouvoirs publics de maintenir le trend haussier de l'investissement public et d'accélérer davantage le rythme de réalisation des stratégies sectorielles tout en veillant à assurer une plus grande cohérence et une meilleure intégration dans la mise en œuvre desdites stratégies et ce, avec un meilleur ciblage des populations démunies et des zones rurales et montagneuses.

Ainsi, les EP poursuivront au cours de l'année 2011 leur effort d'investissement et de consolidation de leur situation aux niveaux national et régional sur la base des priorités suivantes :

- Le maintien du rythme de croissance économique à un niveau élevé par la poursuite de l'effort d'investissements public ;
- L'accélération de la mise en œuvre des réformes stratégiques en vue d'améliorer l'attractivité et la compétitivité de l'économie nationale et de diversifier les sources de croissance sur l'ensemble du territoire national ;
- La consolidation du pacte social à travers la poursuite des réformes sociales visant l'amélioration des ressources humaines, la préservation du pouvoir d'achat des citoyens et le renforcement des mécanismes de ciblage et de solidarité ainsi que les programmes de lutte contre le pauvreté et la précarité ;
- La continuation des efforts de maintien des équilibres fondamentaux à même de garantir un niveau élevé et durable de la croissance économique ;
- La rationalisation des charges d'exploitation du secteur public pour orienter davantage de ressources vers l'investissement et les programmes d'action pour la réalisation des différentes stratégies sectorielles.

Dans ce cadre, et outre la réalisation des grands chantiers structurants, les EP sont appelées à œuvrer davantage pour renforcer la rigueur de leur gestion et la solidité de leur situation financière, améliorer leur mode de gouvernance et leur transparence, moderniser leur cadre institutionnel et organisationnel et développer de nouvelles synergies par la conclusion de contrats de partenariats visant à stimuler davantage leur performance et leur contribution au développement du pays.

De même, l'action des grandes EP est appelée à intégrer de plus en plus les meilleures pratiques nationales et internationales en matière de développement durable et de responsabilité sociale, en relation avec les engagements du Maroc dans le cadre des Objectifs du Millénaire de Développement.

Le présent rapport comprend **quatre parties** :

- la première partie traite des **performances du secteur** des EP à travers la présentation de l'inventaire du portefeuille public, l'examen des indicateurs financiers, économiques et d'activité de ces organismes ainsi que leurs ressources humaines et les flux de leurs échanges financiers avec l'Etat ;
- la deuxième partie est consacrée à la présentation des réalisations globales du secteur des EP en matière **d'investissements** et à la revue de certains **programmes et actions spécifiques** dont ceux en faveur du monde rural. Elle intègre également un examen détaillé des divers **plans d'action des principales EP dans le cadre de l'implémentation des visions stratégiques sectorielles retenues par le Gouvernement** ;
- la troisième partie aborde les **actions visant la promotion d'une meilleure gouvernance des EP et la modernisation de leur management** en mettant en exergue les réalisations et les actions programmées concernant la modernisation du contrôle financier de l'Etat, le renforcement de la contractualisation des rapports Etat-EP, les audits externes et l'intervention des juridictions financières dans les EP ;
- la quatrième partie est dédiée aux aspects afférents à la **cession des participations de l'Etat et aux Partenariats Public-Privé** et ce, conformément à la politique de libéralisation de l'économie marocaine et de son ouverture pour renforcer sa compétitivité tout en veillant à développer et à diversifier les sources de sa croissance.

PREMIERE PARTIE

PERFORMANCES DU PORTEFEUILLE PUBLIC

A. Inventaire du Portefeuille Public

A fin 2009, l'inventaire des Etablissements Publics et des participations financières directes et indirectes de l'Etat et des Collectivités Locales totalise **721 entités** contre 716 en 2008.

Le Portefeuille Public a enregistré, au cours de l'exercice 2009, une évolution marquée notamment par la création de nombreux établissements à dimension régionale ou locale consacrant davantage l'implication des EP dans le renforcement de la déconcentration et de la régionalisation. L'évolution dudit portefeuille en 2009 est marquée par :

- **46 créations d'entreprises et prises de participations** dont 21 entités créées par des textes législatifs spécifiques en l'occurrence, l'Agence pour le Développement Agricole, l'Agence Marocaine de Développement des Investissements, 2 Agences de Bassins Hydrauliques de Sakia El Hamra-Oued Eddahab et de Ghir Zizi Rheris, l'ONSSA et 16 Chambres Régionales d'Agriculture. Quant aux Entreprises Publiques créées par décrets conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi n° 39-89, relative au transfert d'Entreprises Publiques au secteur privé, elles sont au nombre de 25. Il s'agit de 2 filiales du Holding Al Omrane ainsi que de nouvelles filiales de TMSA, SODEP, Barid Al Maghrib et Marchica Med et des prises de participations dans de nouvelles filiales par la CDG, la BCP et l'OCP SA.

Le montant global des investissements prévus par les 25 Entreprises Publiques susmentionnées s'établit à 52 MMDH dont près de 12 MMDH pour Al-Sharq for Development, 8 MMDH pour la Société d'Investissements Energétiques, 7 MMDH pour Renault Tanger Méditerranée, 6 MMDH pour la Société d'Aménagement de CALA IRIS, 4,8 MMDH pour la Société d'Aménagement du Parc Industriel de SELOUANE, 4 MMDH pour la Société du Tramway de Rabat-Salé et 500 MDH pour le Parc Halieutique d'Agadir «HALIOPOLIS».

- **41 sorties** d'Entreprises Publiques dont 37 Chambres provinciales d'Agriculture.

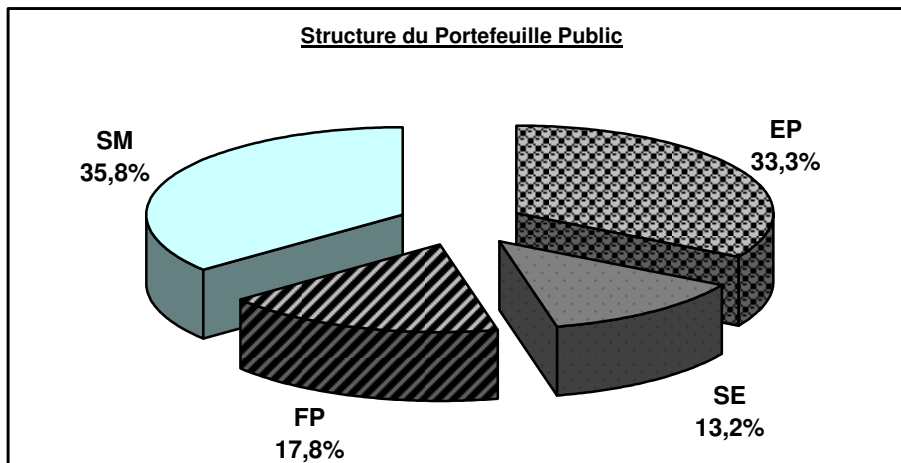
Ainsi et conformément à la classification introduite par la loi n° 69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les EP et autres organismes, le Portefeuille Public comprend à fin 2009 :

- **240 Etablissements Publics (EP) ;**
- **481 Sociétés** réparties en :
 - § **95 Sociétés d'Etat (SE) ;**
 - § **128 Filiales Publiques (FP) ;**
 - § **258 Sociétés Mixtes (SM).**

Classification des EP selon la loi n° 69-00

- **Sociétés d'Etat** : les sociétés dont le capital est détenu en totalité par des organismes publics ;
- **Filiales publiques** : les sociétés dont le capital est détenu à plus de la moitié par des organismes publics ;
- **Sociétés mixtes** : les sociétés dont le capital est détenu, au plus, à hauteur de 50% par des organismes publics.

Le capital détenu s'entend de la participation directe ou indirecte, exclusive ou conjointe, détenue par l'Etat, les Collectivités Locales et les Etablissements Publics.



A la fin du mois d'août 2010, **20 nouvelles autorisations** de création de filiales et de prises de participation ont été accordées dont 6 pour la CDG, 2 pour la SNTL et 2 pour la BCP. Ces autorisations portent sur des projets structurants, dont les plus importants en termes d'investissements sont :

- Tanger Med 2 : face à la croissance du transport maritime de conteneurs et en vue d'augmenter la capacité portuaire de la façade méditerranéenne, le projet Tanger Med II au coût global d'investissement estimé à 13,4 MMDH, a pour objectif de satisfaire les besoins des opérateurs et compagnies maritimes, d'accélérer la réalisation d'une plateforme logistique, industrielle de rang mondial, totalement intégrée autour des terminaux à conteneurs et d'optimiser l'utilisation et les coûts des infrastructures déjà en place ;
- Marrakech shore : ce projet dont le coût global d'investissement estimé à 2,3 MMDH s'inscrit dans le cadre de la politique gouvernementale visant à doter le Maroc de zones dédiées aux activités de l'Offshoring. Il a pour objectif d'ériger la région de Marrakech en une zone dédiée aux activités de l'Offshoring en vue d'offrir aux investisseurs potentiels un espace permanent d'accueil d'activités intelligentes à haute valeur ajoutée ;
- New Marina Casablanca : ce projet fait partie du Plan de Développement Régional Touristique (PDRT) de la ville de Casablanca. Il vise la réalisation de deux hôtels d'une capacité de 1.100 lits, un port de plaisance et un palais des congrès, pour un investissement global estimé à 1,8 MMDH ;
- les filiales de la SNTL, « SNTL IMMO » et « SNTL LOGISTICS », permettant à la SNTL avec un investissement de 1,5 MMDH, de conduire un projet d'implantation de centres logistiques à valeur ajoutée s'articulant autour de la création à terme de cinq plateformes logistiques : Casablanca, Tanger, Agadir, Fès et Marrakech ;

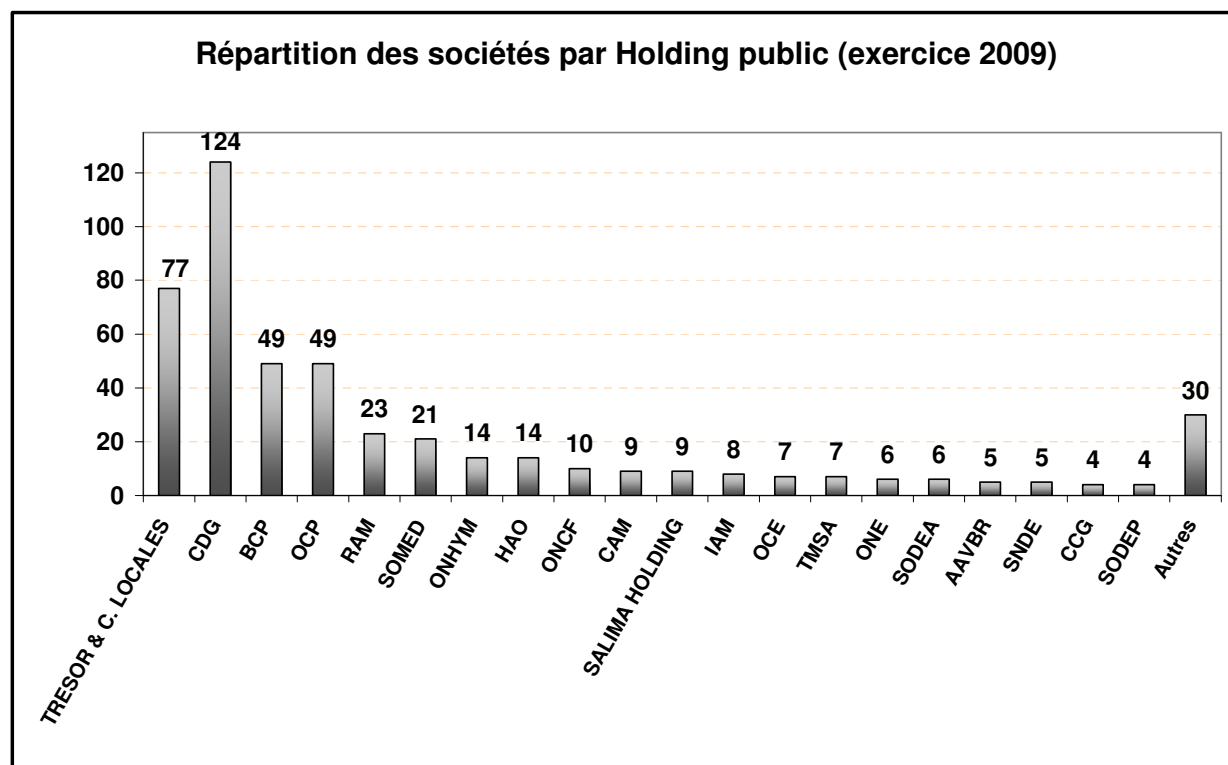
- la société AGROPOLIS visant à créer un pôle de compétitivité à vocation agroalimentaire dans la région de Meknès et ce, dans le cadre des stratégies nationales « Plan Maroc Vert » et « Emergence ».

B. Groupes Publics

Le portefeuille public est caractérisé par une concentration d'une partie des entreprises et filiales publiques autour d'un nombre limité de groupes publics et par une forte présence sur l'ensemble du Royaume

Ainsi, et sachant que les **240 Etablissements Publics** sont tous directement rattachés au Trésor et aux Collectivités locales, les **481 sociétés** faisant partie du portefeuille public sont rattachées au Trésor et aux Collectivités locales à hauteur de 16%, à une vingtaine de groupes publics à hauteur de 78%, le reste (6%) étant détenu par diverses EP.

Trois grands Holdings Publics en l'occurrence la CDG, l'OCP SA et la BCP détiennent 46% du nombre desdites sociétés. La répartition des sociétés formant le portefeuille public, par Holding public en 2009, se présente comme suit :



C. EP agissant aux niveaux local et régional

En plus des EP relevant de l'Etat et agissant sur l'ensemble du territoire (RAM, ADM, ONDA, Groupe OCP, ONCF, ONE, ONEP, HAO, BAM, ANCFCC, ONHYM...), d'autres EP relevant des Collectivités Locales ou de l'Etat agissent dans un territoire géographique déterminé.

C.1 - EP relevant des Collectivités Locales

Le portefeuille public comporte **32 entités** qui sont l'émanation des Collectivités Locales dont 16 Etablissements Publics et 16 sociétés à participation directe.

Les Etablissements publics relevant des Collectivités Locales sont les Régies autonomes opérant dans les domaines de la distribution d'eau et d'électricité (12), du transport urbain (3) et les activités frigorifiques (1).

Le nombre de ces Etablissements n'a pas connu de changement en 2009 après la diminution enregistrée ces dernières années en relation avec le développement des opérations de gestion déléguée.

C.2 - EP relevant de l'Etat et agissant dans un territoire géographique déterminé

Cette catégorie regroupe 104 entités ainsi réparties :

- 87 Etablissements Publics agissant dans un territoire allant du centre urbain à plusieurs Régions : 9 Agences de Bassins Hydrauliques, 3 Agences de Développement Régional, 16 AREF, 15 Universités, 26 Agences Urbaines, 4 Centres Hospitaliers et 9 ORMVA ;
- 17 sociétés jouant un rôle important à l'échelon local dont : TMSA (Tanger) et Marchica Med (Nador).

EP à périmètre d'action régional ou local : évolution 1999-2009

*Sur la période 1999-2009, plus de **80 EP à périmètre régional ou local** ont été créées dont 16 AREF, 11 Agences Urbaines, 9 Agences de Bassins, 2 Centres Hospitaliers, 2 Agences d'Aménagement (TMSA et Agence du Bou Regreg), 2 Agences de Développement Régional (Sud et Oriental) et des Sociétés de Développement Local.*

Ces créations ont contribué au renforcement du rôle des EP en matière de déconcentration et de décentralisation de l'action publique.

Présentation synthétique des principaux agrégats du secteur des EP pour l'année 2009

Globalement, la contribution des EP aux agrégats économiques et financiers du pays, à travers les principaux indicateurs, confirme l'importance de ce secteur et son impact :

q	investissement réalisé	: 67,7 MMDH ;
q	chiffre d'affaires	: 142,2 MMDH ;
q	valeur ajoutée	: 51,9 MMDH ;
q	résultats d'exploitation	: 17,3 MMDH ;
q	résultats courants	: 17,8 MMDH ;
q	résultats nets	: 12,7 MMDH ;
q	ressources humaines	: 122.942 salariés ;
q	fonds propres	: 230,2 MMDH ;
q	total des bilans	: 795,5 MMDH ;
q	capacité d'autofinancement	: 29,7 MMDH ;
q	dettes de financement	: 135,4 MMDH.

1 - INDICATEURS FINANCIERS, ECONOMIQUES ET D'ACTIVITES¹

Au cours de la période 2008-2010 et grâce à la dynamique d'investissement des EP et le renforcement de leur positionnement stratégique, des performances indéniables ont été enregistrées en termes d'augmentation de leur chiffre d'affaires, d'amélioration de leur valeur ajoutée et de développement de leurs activités.

Dans ce cadre, force est de constater en particulier qu'après des réalisations record en 2008, le **Groupe OCP** a enregistré, en 2009, des baisses significatives de ses indicateurs économiques, financiers et d'activité avant de reprendre un trend résolument haussier durant l'année 2010 augurant, ainsi, de la réalisation de performances très satisfaisantes pour l'année en cours.

A cet égard, les principaux indicateurs du **Groupe OCP** ont évolué comme suit durant la période janvier 2008-juillet 2010:

- les exportations des phosphates bruts ont enregistré en 2009 une baisse en tonnage de 50,7% alors que celles des produits dérivés ont progressé de 35,2% au titre de la même année. A fin juillet 2010, les exportations des phosphates bruts ont quasiment doublé par rapport à celles enregistrées à fin juillet 2009 en passant de 2,9 à 5,7 millions de tonnes tandis que les exportations de produits dérivés sont passées de 2,1 à 3,3 millions de tonnes soit une augmentation de 57 % sur la même période ;
- le chiffre d'affaires a reculé de 58% en 2009 en passant de 60 MMDH en 2008 à 25 MMDH (29 MMDH en 2007). A fin juillet 2010, le chiffre d'affaires à l'export du Groupe a atteint 19,1 MMDH en augmentation de 69% par rapport à la même période de l'année 2009 alors que le chiffre d'affaires local a atteint 8,1 MDH en augmentation de 67% par rapport à la même période de l'année 2009.

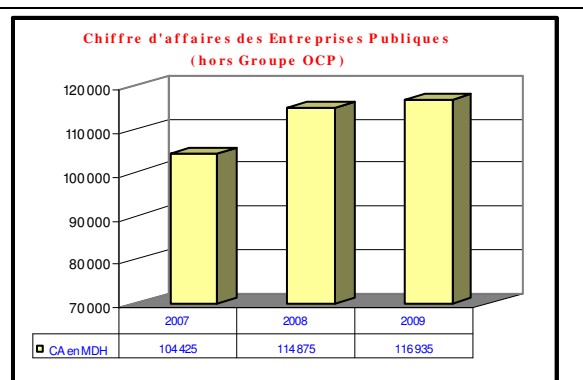
Compte tenu de ces évolutions, et pour les besoins d'une analyse sur des bases comparables, les données relatives au Groupe OCP ne sont pas incluses dans l'analyse des indicateurs du secteur des EP en 2008 et 2009 particulièrement ceux liés à l'exploitation et aux résultats (*chiffres d'affaires, charges d'exploitation, charges financières, valeur ajoutée et résultats*). Toutefois, l'analyse intègre les données du Groupe OCP au niveau de la structure financière (*actifs, fonds propres et capacité de financement*), des ressources humaines, de la trésorerie, des placements, des relations financières entre l'Etat et les EP et des investissements.

1.1 EXPLOITATION ET RESULTATS

1.1.1 - CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires réalisé en 2009 s'élève à **116,9 MMDH** enregistrant une hausse de 1,8% par rapport à 2008 et de 12% par rapport à 2007.

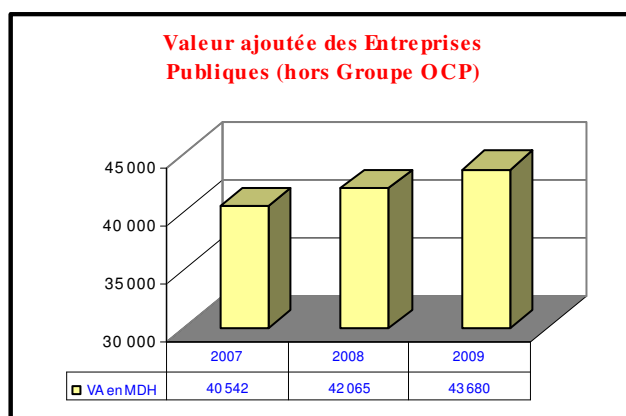
Cette progression est particulièrement liée à l'augmentation des produits de l'ONE (+4,7), la CMR (+6,2%), la CNSS (+16,6%), le CAM (+3,8%) et l'ONEP (+4,9%) atténuée par la baisse du chiffre d'affaires de la RAM (-2,9%) et du Groupe CDG (-40,4%).



¹ Cf. Annexes

1.1.2 - VALEUR AJOUTEE²

A fin 2009, la valeur ajoutée (VA) s'est établie à **43,7 MMDH** en progression de 3,8% par rapport à 2008.



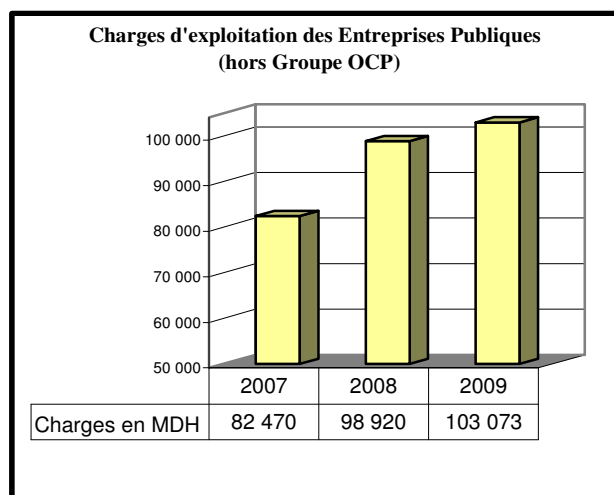
Cette hausse de la valeur ajoutée des EP est le fait de la CNSS (+12,3% avec 5,9 MMDH), de l'ONE (+194% avec 5,1 MMDH), du CAM (+10,7% avec 2,7 MMDH) et de l'ONEP (+2,1% avec 2,4 MMDH). Ces organismes produisent, avec le Groupe CDG (5,7 MMDH), la RAM (3,6 MMDH) et l'ANCFCC (2,6 MMDH), plus de 60% de la valeur ajoutée totale. Ils ont la particularité d'avoir tous dépassé, individuellement, **le cap de deux milliards de DH** en 2009.

Par rapport au PIB, la valeur ajoutée des EP a représenté **6%** en 2009.

1.1.3 - CHARGES D'EXPLOITATION

Ces charges ont atteint **103,1 MMDH** en 2009, enregistrant une hausse de 4,2% par rapport à 2008. Cette augmentation est particulièrement liée à l'accroissement des charges de la CMR (+5,7% avec 15,7 MMDH), de la CNSS (+17,6% avec 12,3 MMDH), du Groupe HAO (+8,7% avec 7,4 MMDH) et du Groupe CDG (+26,9% avec 2,5 MDH).

Ces hausses ont été partiellement atténuées par la baisse des charges d'autres organismes dont l'ONE (-12,9% avec 16,3 MMDH) et la RAM (-3,2% avec 10,9 MMDH).



Les charges d'exploitation du Groupe OCP sont passées de 32,5 MMDH en 2008 à 22 MMDH en 2009 enregistrant un recul de 32,4% (21,9 MMDH en 2007).

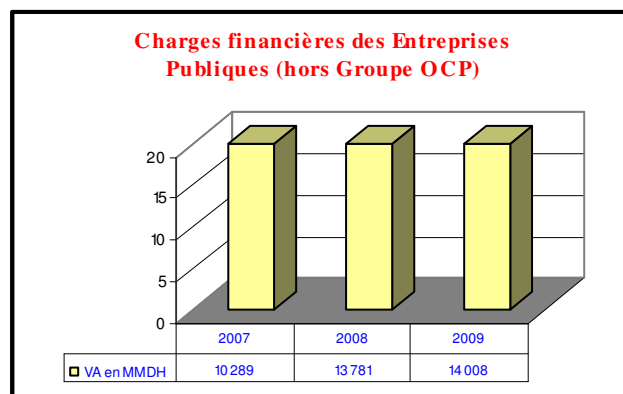
Dans ce cadre, il y a lieu de rappeler les orientations gouvernementales au titre du projet de loi de finances 2011 incitant les EP à la maîtrise de leurs charges d'exploitation à travers la rationalisation des dépenses de fonctionnement et la maîtrise de leur train de vie.

² Cf. Annexe

1.1.4 - CHARGES FINANCIERES

Elles se sont élevées à **14 MMDH** en 2009, enregistrant une légère hausse de 1,6% par rapport à 2008, sous l'effet de l'augmentation des charges financières de l'ONE (+18,2%) et du Fonds Hassan II (+22,2%)³.

Cette hausse a été, néanmoins, atténuée par la baisse des charges du Groupe CDG (-19,5%) et de la RAM (-25%).



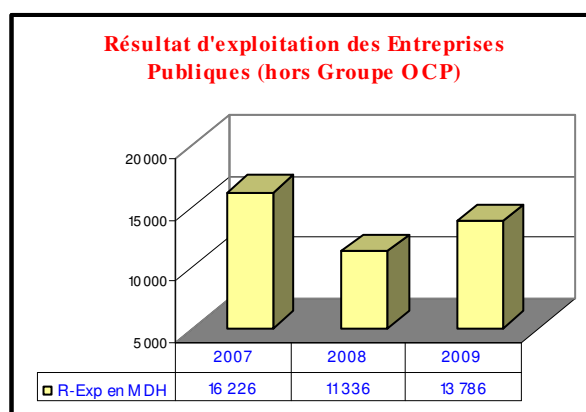
1.1.5 - RESULTATS D'EXPLOITATION

Les résultats d'exploitation ont atteint **13,8 MMDH**, en progression de 21,6% par rapport à 2008. Cette évolution s'explique essentiellement par l'amélioration des résultats de CAM (+11%) et de la CMR (+11,5%).

Les résultats d'exploitation bénéficiaires (15,3 MMDH contre 17,4 MMDH en 2008) sont le fait principalement des EP ci-après qui ont la particularité d'avoir toutes dépassé, individuellement, le seuil de 1 milliard de dirhams de bénéfice : CNSS (3.977 MDH), CAM (2.118 MDH) et CMR (1.368 MDH). Il y a lieu de relever tout particulièrement la performance de l'ONE qui affiche un résultat d'exploitation bénéficiaire de 120 MDH en 2009 et ce, après un résultat d'exploitation déficitaire de 4.210 MDH en 2008.

Les résultats d'exploitation déficitaires (-1,5 MMDH contre -6,1 MMDH en 2008) sont principalement le fait des EP suivantes : ORMVAD (-211 MDH), ONHYM (-135 MDH), SOREAD (-157 MDH), Barid Al Maghrib (-112 MDH) et ORMVAG (-101 MDH).

Pour sa part, le résultat d'exploitation du Groupe OCP est passé de 27,8 MMDH en 2008 à 3,6 MMDH en 2009 enregistrant un recul de 87,2% (5,7 MMDH en 2007).



³ Le Fonds Hassan II comptabilise, en tant que charges financières, les subventions et avances non remboursables

1.1.6 - RESULTATS COURANTS

Les résultats courants du secteur des EP enregistrés en 2009 s'élèvent à **14,3 MMDH** en hausse de 16% par rapport à 2008 sous l'effet notamment du recul des résultats déficitaires de certaines EP.

Le total des **résultats courants bénéficiaires** s'élève à **18,2 MMDH** en 2009 contre 20,1 MMDH en 2008. La diminution des résultats courants bénéficiaires résulte de celle des EP suivantes : ANCFCC (-23,2% avec 846 MDH), SODEP (-30,3% avec 711 MDH), Groupe HAO (-10,7% avec 709 MDH) et ONDA (-31,7% avec 533 MDH). Cette baisse a été atténuée par l'augmentation des résultats courants bénéficiaires de la CMR (+17,5% avec 4.171 MDH) et de Barid Al Maghrib (+89,2% avec 829 MDH).

Le total des **résultats courants déficitaires** s'élève à **3,9 MMDH en 2009** contre 7,7 MMDH en 2008 dénotant une amélioration certaine en relation notamment avec les résultats courants déficitaires de l'ONE (-825 MDH contre -4.940 MDH en 2008), ADM (-306 MDH contre -397 MDH en 2008), l'ORMVAD (-173 MDH contre -278 MDH en 2008) et Atlas Blue (-131 MDH contre 179 MDH en 2008). Ces améliorations ont été atténuées par l'évolution défavorable des résultats courants déficitaires de la RAM (-394 MDH contre -96 MDH en 2008), l'ONCF (-344 MDH contre un bénéfice de 129 MDH en 2008) et l'ONICL (-274 MDH contre -92 MDH en 2008).

Le résultat courant du Groupe OCP est passé de 28,7 MMDH en 2008 à 3,5 MMDH en 2009 enregistrant un recul de 87,8%.

1.1.7 - RESULTATS NETS⁴

Les résultats nets ont atteint **11,4 MMDH**, en hausse de 16% par rapport à 2008.

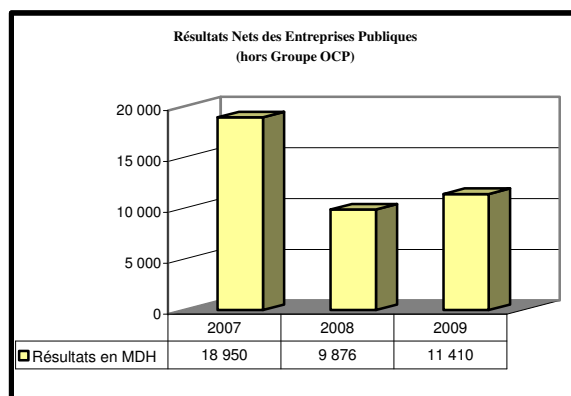
Le total des résultats nets bénéficiaires s'élève à **15,6 MMDH** en 2009 contre 16,9 MMDH en 2008 tandis que le total des résultats nets déficitaires a atteint **4,2 MMDH** en 2009 contre 7,0 MMDH l'année précédente confirmant l'amélioration relevée précédemment.

Les principales évolutions constatées sont :

- **la hausse des bénéfices** des EP suivantes : CNSS (+10,6% avec 4.896 MDH), CMR (+17,5% avec 4.171 MDH) et OFPPT (+355% avec 400 MDH). Les hausses enregistrées ont été toutefois atténuées par un recul des bénéfices du Groupe CDG (-55,7% avec 733 MDH), de l'ANCFCC (-13,2% avec 676 MDH), du Groupe HAO (-7,9% avec 583 MDH) et de l'ONDA (-42,5% avec 494 MDH) ;
- **les résultats déficitaires** notamment de l'ONE (perte de 1.164 MDH contre une perte de 5.112 MDH en 2008), de la RAM (perte de 851 MDH contre un bénéfice de 100 MDH en 2008), de l'ONCF (perte de 357 MDH contre un bénéfice de 78 MDH en 2008), d'ADM (perte de 311 MDH contre une perte de 465 MDH en 2008) et de l'ONICL (perte de 267 MDH contre une perte de 435 MDH en 2008).

Le résultat net du Groupe OCP est passé de 23,4 MMDH en 2008 à 1,3 MMDH en 2009 enregistrant un recul de 94,5% (2,8 MMDH en 2007).

⁴ Résultats nets = Résultats nets bénéficiaires – Résultats nets déficitaires



Cette situation enregistrée malgré la hausse continue du chiffre d'affaires des EP et la maîtrise de leurs charges d'exploitation découle de la politique volontariste de renforcer la dynamique d'investissement du secteur public.

Si l'on tient compte des résultats nets de la société **IAM** et de **Bank Al Maghrib**, le résultat net global du secteur, y compris le Groupe OCP, atteint **24,5 MMDH** en **2009** contre 46,7 MMDH en 2008.

1.1.8 - RENDEMENT DU PORTEFEUILLE PUBLIC

Le rendement du portefeuille est approché à travers le ratio de Rendement Financier (*résultat net/fonds propres*) et le ratio de Rendement Commercial (*résultat net/chiffre d'affaires*).

L'évolution du ratio de Rendement Financier et du ratio de Rendement Commercial, hors impact des résultats du Groupe OCP, reflète le repli du résultat net conjugué au renforcement des fonds propres, d'une part et à l'évolution positive du chiffre d'affaires du secteur d'autre part.

Ainsi, le **ratio de Rendement Financier** a atteint 7,7% en 2009 contre 8,8% en 2008 (9,7% en 2007) et le **ratio de Rendement Commercial** a enregistré quant à lui le niveau de 14,1% en 2009 contre 15,4% en 2008 (18,1% en 2007).

Les principales EP qui ont impacté les évolutions enregistrées par ces ratios sont la CNSS, le Groupe CDG, le Groupe HAO, l'ANCFCC et l'ONDA avec toutefois une amélioration du rendement financier du Groupe HAO et de l'OFPPPT.

1.2 - STRUCTURE FINANCIERE

1.2.1 - ACTIFS⁵

A fin 2009, le total des bilans des EP y compris celui de l'OCP s'élève à **795,5 MMDH** enregistrant une hausse de 6,8% par rapport à l'année précédente et ce, en relation avec la consolidation de la structure financière de ces organismes. L'augmentation a concerné la quasi-totalité des EP et plus de 61% des actifs sont le fait des sept entités suivantes ayant toutes dépassé, individuellement, les 50 MMDH d'actifs : Groupe CDG, ONE, CMR, CAM, CNSS, Groupe OCP et ONCF.

⁵ Cf. Annexe

1.2.2 - FONDS PROPRES⁶

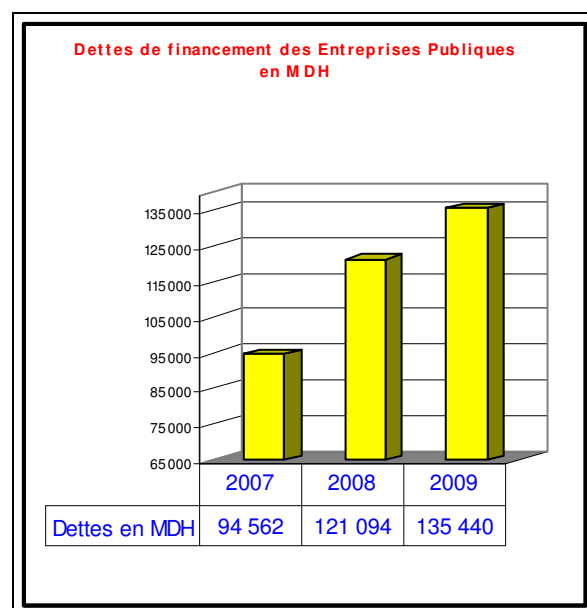
Les capitaux propres des EP ont dépassé **230,2 MMDH** en 2009, en amélioration de 6,9% par rapport à 2008. Cette variation s'explique par les augmentations de capital ou des fonds de dotations ainsi que par l'accroissement des réserves, des reports à nouveau et des bénéfices. Elle concerne particulièrement, la CNSS (+14,6% avec 39.685 MDH), le Groupe OCP (+23,6% avec 16.767 MDH), l'ONCF (+2,9% avec 16.617 MDH), l'ONEP (+7,4% avec 14.299 MDH), l'ONE (+1,6% avec 13.993 MDH) et ADM (+13% avec 7.284 MDH). Cette augmentation a été néanmoins atténuée par la quasi-stabilité des fonds propres du Fonds Hassan II (-0,7%) et la baisse de ceux du Groupe CDG (-7,3% avec 17.644 MDH).

1.2.3 - ENDETTEMENT⁷

1.2.3.1 - DETTES DE FINANCEMENT

Les dettes des EP s'élèvent à **135,4 MMDH**, soit 18,5% du PIB contre 17,6% en 2008 et 15,4% en 2007. Elles enregistrent un accroissement de 11,9% par rapport à 2008 qui résulte de :

- **flux importants à la hausse** touchant notamment : l'ONE (+20,9% avec 31,4 MMDH), ADM (+33,5% avec 19,3 MMDH), l'ONCF (+4,5% avec 14,7 MMDH), l'ONEP (+15,6% avec 10,9 MMDH) et la RAM (+4,7% avec 5,9 MMDH) ;
- **mouvements à la baisse** concernant en particulier : le CAM (-3,4% avec 13,6 MMDH) et le FEC (-10,7% avec 4,5 MMDH).



Près de 85% des dettes sont le fait de 7 entités qui sont l'ONE, ADM, l'ONCF, le CAM, l'ONEP, la RAM et TMSA, impliquées toutes dans la réalisation de grands projets structurants.

En 2009, les dettes des EP ont représenté l'équivalent de **17% du total des actifs** (15,7% en 2008) et **58,8% des fonds propres** (54,2% en 2008).

1.2.3.2 - ENDETTEMENT EXTERIEUR

Il s'élève à **73,4 MMDH** à fin 2009, contre **61,5 MMDH** en 2008, soit une hausse de 19,3%. Il représente l'équivalent de :

- 54,2% du total des dettes de financement des EP y compris le Groupe OCP, contre 50,8% en 2008 et 57,5% en 2007 ;
- 48% de l'encours de la dette extérieure publique contre 46,9% en 2008 et 44,7% en 2007 ;
- 10% du PIB contre 8,9% en 2008 et 8,8% en 2007.

⁶ Cf. Annexe

⁷ Cf. Annexe

Cette hausse de l'endettement extérieur est en relation avec l'accélération de l'investissement des grandes EP opérant principalement dans les secteurs de l'énergie, des infrastructures et de l'eau. En effet, la dette extérieure des EP concerne principalement l'ONE (24,9 MMDH), ADM (14 MMDH), l'ONEP (6,9 MMDH), l'ONCF (5,7 MMDH), la RAM (5,7 MMDH) et la CFR (3,6 MMDH).

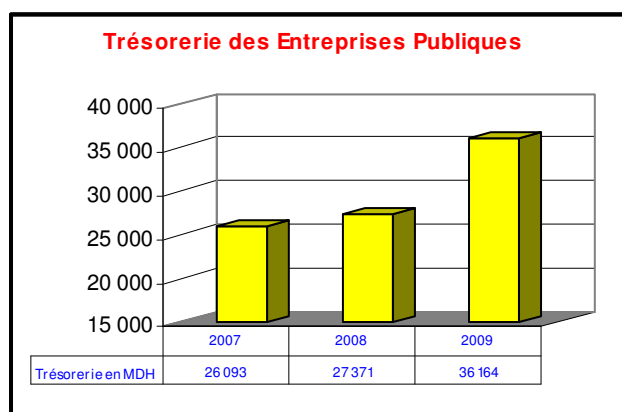
1.2.4 - TRESORERIE ET PLACEMENTS

1.2.4.1 - TRESORERIE

A fin 2009, la **trésorerie active** des EP a atteint **36,2 MMDH** contre 27,4 MMDH en 2008.

Les dépôts sont répartis principalement entre la TGR (76,1% contre 63,7% en 2008) et les banques (23,9% contre 36,3% en 2008).

La **trésorerie passive** demeure, depuis 2005 principalement, le fait de l'ONE (-4,3 MMDH).



Rapportée à l'ensemble des dépôts à vue recensés par Bank Al-Maghrib, la trésorerie active des EP représente 9,2% contre 8% en 2008. Les principales EP dont la trésorerie est excédentaire sont la CMR (6,9 MMDH), la Caisse de Compensation (3,6 MMDH), l'OFPPT (2,1 MMDH), l'ANCFCC (1,9 MMDH), l'ONEP (1,7 MMDH), l'ONICL (1,5 MMDH), le HAO (1,1 MMDH) et l'ALEM (1 MMDH).

1.2.4.2 - PLACEMENTS

A fin 2009, le montant des placements des EP s'est établi à **153,4 MMDH** contre 138,6 MMDH en 2008. Une part de 97% de ce montant correspond aux placements des EP suivantes :

- CMR : 59,8 MMDH dont 47,3 MMDH en Bons du Trésor et 2,8 MMDH en OPCVM/SICAV ;
- CNSS : 36,5 MMDH dont 21,2 MMDH auprès de la CDG et 14,7 MMDH en OPCVM/SICAV ;
- Fonds Hassan II : 22,9 MMDH intégralement en Bons de Trésor ;
- Groupe OCP : 17,4 MMDH ;
- Barid Al Maghrib : 12,1 MMDH.

1.3 - INDICATEURS D'ACTIVITE DES EP⁸

Les indicateurs d'activité des EP, baromètres de l'économie nationale, montrent que la majorité de ces entreprises a enregistré, malgré un contexte caractérisé par les impacts de la crise économique mondiale, une croissance soutenue de leurs activités notamment celles opérant dans les secteurs de l'énergie, à l'eau, au transport et aux télécommunications.

A ce titre, les évolutions suivantes ont été enregistrées à **fin 2009** :

⁸ Détail en Annexe

- les ventes d'énergie électrique se sont accrues de 3,4% et le nombre d'abonnés de l'ONE a progressé de 6,2% ;
- les ventes d'eau de l'ONEP ont augmenté de 3,2% ;
- le mouvement des avions et le mouvement des passagers au niveau des aéroports se sont accrus respectivement de 1,9% et 3,8% ;
- le nombre de voyageurs transportés par l'ONCF a connu une hausse de 7,4% ;
- le trafic autoroutier s'est accru de 10,9% pour atteindre 11,1 millions véhicules-kilomètres;
- les indicateurs du secteur des télécommunications font ressortir des augmentations considérables et soutenues atteignant 56,8% pour le nombre d'abonnés Internet sachant que pour la même période, le nombre des abonnés GSM et le nombre des centres d'appels ont progressé respectivement de 10,9% et 30,3% ;
- les unités d'habitat achevées par le HAO ont progressé de 28,4% dépassant les 172.000 unités alors que les titres fonciers créés par cet organisme ont baissé de 17,9% ;
- les inscriptions des droits réels (494.262 unités) et les certificats de propriété (692.783 certificats), recensés par l'ANCFCC, ont diminué respectivement de 3,2% et 2,7% en 2009.

1.4 - DIMENSION REGIONALE DE L'INTERVENTION DES EP

Avec le lancement du *chantier de la Régionalisation élargie*, l'action des EP, acteurs privilégiés de mise en œuvre des politiques publiques, est appelée à être renforcée sur le plan régional à travers notamment, l'amélioration de la gouvernance, le renforcement des partenariats et de la contractualisation ainsi que la modernisation du contrôle.

Il est à rappeler qu'outre les EP à champ d'intervention national, d'autres **EP relevant des Collectivités Locales ou de l'Etat agissent dans un territoire géographique déterminé**, à savoir :

- **104 entités relevant de l'Etat et agissant dans un territoire géographique déterminé :**
 - 87 Etablissements Publics : 9 Agences de Bassins Hydrauliques, 3 Agences de Développement Régional, 16 AREF, 15 Universités, 26 Agences Urbaines, 4 Centres Hospitaliers et 9 ORMVA ;
 - 17 sociétés dont : TMSA (Tanger) et Marchica Med (Nador).
- **32 entités qui sont l'émanation des Collectivités Locales :**
 - 16 Etablissements Publics : Régies autonomes opérant dans les domaines de la distribution d'eau et d'électricité (12), du transport urbain (3) et les activités frigorifiques (1)
 - 16 sociétés à participation directe.

Les principaux indicateurs de cette catégorie d'EP ont évolué comme suit :

En MDH	2008					2009				
	CA	Charges Exploitation	Charges personnel	Effectif (unité)	Invest.	CA	Charges Exploitation	Charges personnel	Effectif (unité)	Invest.
104 EEP agissant dans un territoire géographique déterminé (1)	4 552	13 247	2 294	19 929	19 957	5 676	10 809	1 839	14 277	24 432
(1) % (4)	2,60%	10,08%	9,14%	15,99%	30,03%	3,99%	8,64%	7,38%	11,61%	36,11%
32 EEP à participation totale ou partielle des CL (2)	5 675	5 586	903	7 053	1 951	6 241	4 793	964	7 771	2 206
(2) % (4)	3,24%	4,25%	3,59%	5,66%	2,94%	4,39%	3,83%	3,87%	6,32%	3,26%
Total (3)	10 227	18 833	3 197	26 982	21 908	11 916	15 602	2 803	22 048	26 638
Total Secteur EEP (4)	175 014	131 453	25 109	124 610	66 450	142 211	125 081	24 931	122 942	67 656
(3) % (4)	5,84%	14,33%	12,73%	21,65%	32,97%	8,38%	12,47%	11,24%	17,93%	39,37%

A l'examen de ces données, il s'avère que le poids des EP agissant sur les plans local et régional ne cesse de s'accroître comparé à l'ensemble du secteur des EP et ce, en termes de chiffre d'affaires et d'investissements.

En matière d'investissement, les EP agissant sur les plans local et régional ont réalisé 39,4% de l'investissement du secteur des EP en 2009 avec 26,6 MMDH contre 33% en 2008. La contribution des EP relevant de l'Etat et agissant dans un territoire géographique déterminé est considérable à cet égard avec 24,4 MMDH d'investissements en 2009 contre 19,9 MMDH en 2008.

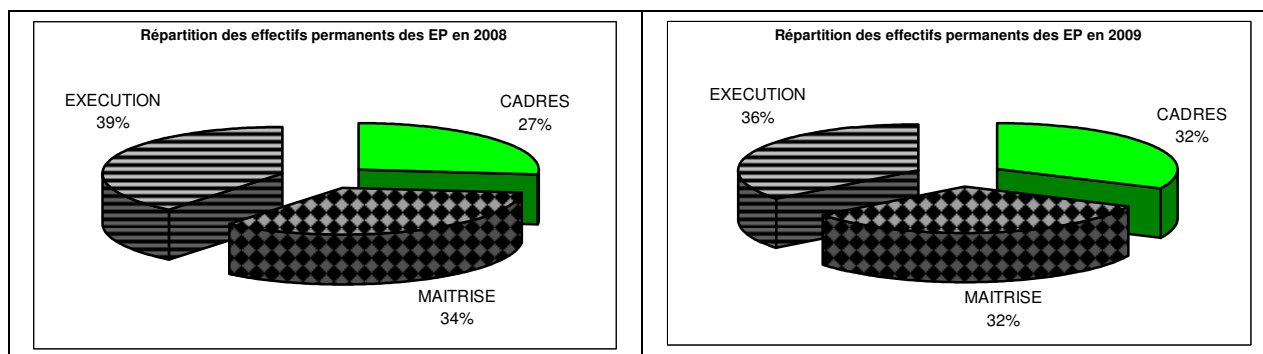
2 - RESSOURCES HUMAINES⁹

2.1 - EFFECTIFS

A fin 2009, l'effectif total du personnel des EP¹⁰ a atteint **122.942 agents**, enregistrant une baisse de 1,3% par rapport à 2008, due à la poursuite de la rationalisation de la gestion des ressources humaines de ces organismes à travers, entre autres, des départs volontaires indemnisés d'une part, et le recours optimisé à des recrutements ciblés limités à 2.183 d'autre part.

L'effectif total des EP en 2009 se décompose en **120.503 agents permanents** et **2.439 agents occasionnels**.

Parmi les 120.503 agents permanents, on recense 38.453 cadres, 39.127 agents de maîtrise et 42.923 agents d'exécution. **Le taux d'encadrement** du personnel permanent s'est amélioré pour atteindre **32%** en 2009 contre 27% en 2008. Cette évolution traduit la volonté de doter les EP de ressources humaines qualifiées pour la conduite de leurs programmes d'action.



⁹ Cf. Annexe

¹⁰ Compte non tenu du personnel de certains EP qui émerge sur le Budget Général de l'Etat

2.2 - CHARGES DE PERSONNEL

Ces charges¹¹ se sont élevées à **19 MMDH** en hausse de 5,1% par rapport à 2008. Plus du tiers de ces charges est le fait de quatre grandes EP qui sont la RAM, l'ONE, le Groupe CDG et l'OFPPT qui ont la particularité de dépasser, individuellement, le seuil **d'un milliard de dirhams**. Rapportées au chiffre d'affaires, les charges de personnel des EP ont représenté 16,3% en 2009 contre 15,8% en 2008 (16,5% en 2007).

2.3 - PLANS SOCIAUX

Dans le cadre de la rationalisation de la gestion de leurs ressources humaines, certaines EP recourent à des opérations ciblées et concertées, avec les partenaires sociaux, de départs volontaires anticipés à la retraite. Ainsi, **734 départs indemnisés** ont été recensés en 2009 concernant une dizaine d'EP dont CNSS (216 agents), ONEP (187 agents), BAM (131 agents), ANCFCC (62 agents) et SODEA (49 agents)

Les plans sociaux en cours ou prévus au titre de 2010 concernent un effectif global de 2.801 agents pour un coût estimé à 700 MDH et intéressent notamment Barid Al Maghrib (500 agents), ONCF (400 agents), SOCOBER (376 agents), SNRT (350 agents), ONHYM (280 agents), SOREC (233 agents), SODEP (200 agents) et SOREAD-2M (75 agents).

3 - RELATIONS FINANCIERES ENTRE L'ETAT ET LES EP

3.1 - TRANSFERTS BUDGETAIRES DE L'ETAT AUX EP

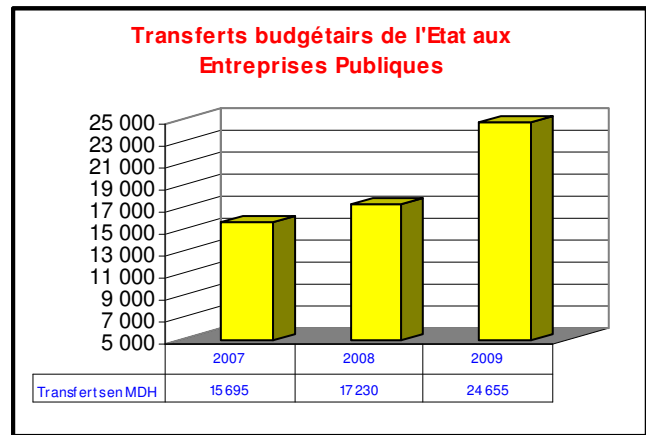
Les transferts aux EP au cours de l'exercice 2009, particulièrement orientés vers des secteurs prioritaires (infrastructures, enseignement, santé, agriculture et services publics de base), ont atteint 24.655 MDH enregistrant une hausse de 43% par rapport aux réalisations de l'année 2008. En 2009, lesdits transferts se répartissent par catégorie d'entreprises publiques comme suit :

- 18,9 MMDH, soit 77% desdits transferts, bénéficient aux Etablissements non marchands qui assurent des missions à vocation éducative, culturelle et sociale. Ces transferts sont destinés à financer les dépenses de fonctionnement et d'équipement de ces EP ;
- 5,8 MMDH au profit des Entreprises Publiques marchandes, soit 23% du total. Ces transferts ont bénéficié notamment à l'ONCF, aux Autoroutes du Maroc, à la SNRT, au Crédit Agricole, au CIH et au Holding Al Omrane. Ces transferts sont destinés soit à accompagner les programmes d'investissement desdites entreprises, soit à appuyer leur restructuration financière, soit à contribuer au financement des programmes structurants décidés par le Gouvernement tels que la ligne TGV, l'accélération du programme autoroutier, l'habitat social et la résorption des bidonvilles ainsi que le développement des énergies renouvelables.

L'appui de l'Etat aux EP ne se limite pas aux subventions budgétaires directes, mais englobe également d'autres concours financiers. Il s'agit, notamment, du produit des taxes parafiscales perçues par certains Etablissements Publics, de la prise en charge du personnel d'autres Etablissements par le BGE et de la contribution à l'effort de recherche et de formation.

¹¹ Compte non tenu des charges afférentes au personnel des EP qui émargent sur le BGE.

Les principaux bénéficiaires des dotations budgétaires en 2009 (près de 83% du total) sont les AREF, les Universités, les Centres Hospitaliers, les ORMVA, l'ONCF, ADM, l'ONMT, la CCG, la SNRT, les Agences de Développement Régional, les Institutions Financières Publiques, l'AAVBR, les Agences Urbaines, l'OFPPT, l'ONOUSC, les Centres de travaux, l'ONHYM, l'INRA, l'IAV Hassan II et le CMPE.



Les principales augmentations enregistrées en 2009 ont concerné les organismes ci-après :

- AREF : 6.391 MDH contre 2.580 MDH en 2008 ;
- Universités : 1.900 MDH contre 1.031 MDH en 2008 ;
- Centres Hospitaliers : 1.507 MDH contre 1.187 MDH en 2008 ;
- ORMVA : 1.382 MDH contre 1.009 MDH en 2008 ;
- ONCF : 1.372 MDH contre 1.156 MDH en 2008 ;
- ADM : 1.150 MDH contre 608 MDH en 2008 ;
- CCG : 850 MDH contre 250 MDH en 2008 ;
- ONMT : 850 MDH contre 500 MDH en 2008 ;
- SNRT : 799 MDH contre 405 MDH en 2008.

Ainsi, l'analyse de la structure des transferts montre qu'ils sont destinés, en particulier, au profit des EP intervenant dans les secteurs sociaux, les infrastructures et la promotion économique et industrielle. De même, la situation comparative de ces subventions, entre 2008 et 2009, fait ressortir la prédominance des transferts liés aux équipements comme cela ressort du tableau ci-après¹² :

Nature des subventions	Réalizations L F 2008		Réalizations L F 2009	
	M D H	Part en %	M D H	Part en %
Fonctionnement	6 150,33	35,7	10 646,46	43,2
Equipement	8 452,98	49,1	12 265,42	49,7
Augmentation de capital et restructuration	2 626,50	15,2	1 743,32	7,1
Total	17 229,81	100,0	24 655,20	100,0

Outre les transferts directs précités, les EP bénéficient de ressources d'origine budgétaire constituées de **taxes parafiscales**¹³ totalisant plus de **2.554 MDH** en 2009 contre 2.336 MDH en 2008 :

¹² Détail en Annexe.

¹³ Ces taxes sont comprises dans les produits d'exploitation des EP concernées.

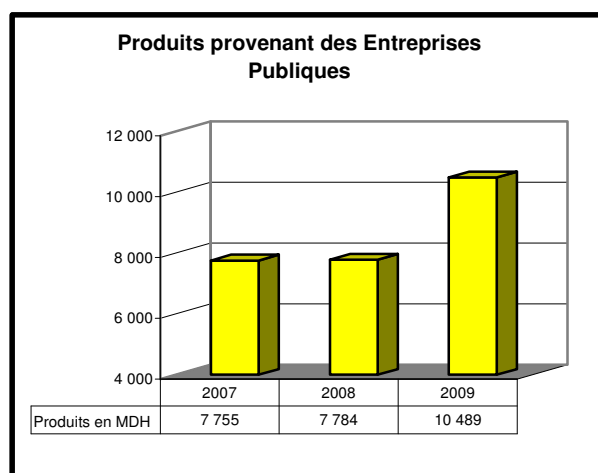
EP	Taxe parafiscale	Montant perçu en MDH		
		2007	2008	2009
OFPPT	Taxe sur la formation professionnelle	1 105	1 158	1 439
SNRT	TPPAN	411	328	252
ONICL	Taxe de commercialisation des Céréales	97	115	112
ANPME	Taxe parafiscale à l'importation	32	36	40
EACCE	Taxe parafiscale à l'importation	86	96	97
INRH	Taxes de Recherche Halieutique et d'Affrètement	23	23	24
ONP	Taxe sur poisson	171	204	209
CMPE	Taxe parafiscale à l'importation	59	64	64
MDA	Taxe parafiscale à l'importation	24	43	53
ONMT	Taxe de Promotion Touristique (TPT)	98	113	100
Chambres Artisanat	Décime additionnel à l'impôt des patentes	47	47	53
CNPAC	Diverses Taxes	62	90	100
CDVM	Taxe parafiscale	28	20	11
Total général		2 242	2 336	2 554

Au titre de la loi de finances 2010, les réalisations au titre des transferts budgétaires de l'Etat aux EP ont atteint **12.365 MDH** à fin juin 2010 et ce, par rapport à des prévisions actualisées de **21.937 MDH¹⁴**, soit un taux de réalisation de **56%**. Les prévisions actualisées font ressortir que les principales dotations en 2010 concernent les AREF (5.315 MDH), les Universités (1.850 MDH), les ORMVA (1.634 MDH), les Centres Hospitaliers (1.502 MDH), l'ONCF (1.360 MDH), ADM (1.150 MDH) et TMSA (1023 MDH).

3.2 - PRODUITS PROVENANT DES EP

Les réalisations au titre des produits provenant des EP ont atteint, **au 31 décembre 2009**, un montant de **10.489 MDH** en hausse de 35% par rapport à 2008 et atteignent un taux de réalisation de 105% par rapport aux prévisions de la loi de finances (10.015 MDH)¹⁵.

Ces produits représentent 1,4% du PIB en 2009 contre 1,1% en 2008 et 6% des recettes ordinaires du Budget Général de l'Etat contre 3,8% en 2008.



En 2009, les **principales contributions** représentent **93% du total** et proviennent de :

¹⁴ Détail en Annexe.

¹⁵ Détail en Annexe.

- Bank Al Maghrib : 2.813 MDH (contre 2.803 MDH en 2008) dont 2.314 MDH au titre des dividendes et 499 MDH au titre de la commission de change ;
- Maroc Telecom : 2.673 MDH (contre 2.284 MDH en 2008) dont 2.573 MDH au titre des dividendes et 100 MDH au titre de la redevance domaniale ;
- OCP SA : 2.457 MDH au titre des dividendes contre 2.000 MDH prévu initialement ;
- Conservation Foncière : 1.200 MDH au titre des produits de monopole ;
- CDG : 600 MDH au titre des parts de bénéfices contre 900 MDH en 2008.

La loi de finances pour 2010 a prévu, au titre de ces produits, un montant de **9.340 MDH**¹⁶. A fin août 2010, les versements ont atteint 6.889 MDH, soit un taux de réalisation de 74%.

Au titre de l'année 2011, les produits provenant des EP sont estimés à **10.227 MDH**, en progression de 9,5% par rapport à 2010 et ce, dans un contexte marqué par la consolidation de la situation financière des EP appelées à réaliser d'importants programmes d'investissement.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de ces produits :

Nature des transferts*	Réalizations LF 2009		Prévisions LF 2010		Propositions LF 2011	
	MDH	Part en %	MDH	Part en %	MDH	Part en %
Produits provenant d'organismes financiers	3 601,00	34%	3 505,00	38%	2 960,00	29%
Dividendes et autres produits	6 668,10	64%	5 580,00	60%	7 007,00	69%
Redevances domaniales	220,00	2%	255,00	3%	260,00	3%
TOTAL	10 489,10	100%	9 340,00	100%	10 227,00	100%
Variation annuelle en %	-	-	-11,0%		9,5%	

* : hors recettes de la privatisation

Parallèlement à ces versements, il importe de souligner la contribution des EP aux recettes fiscales notamment au titre de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu.

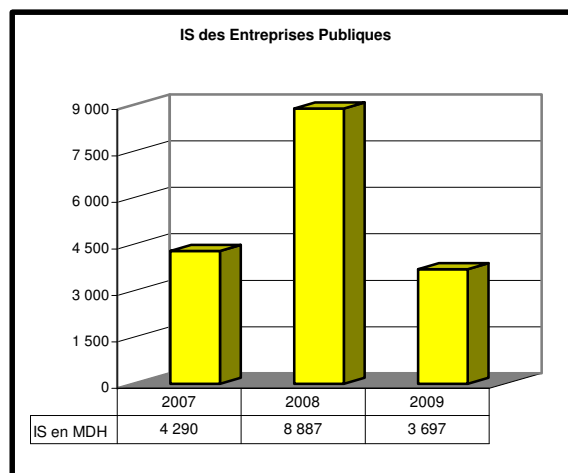
¹⁶ *Détail en Annexe.*

3.3 - CONTRIBUTION FISCALE DES EP

3.1.1 - IMPOT SUR LES SOCIETES (IS)

En **2009**, les montants dus par les EP au titre de l'**IS** ont atteint **3.697 MDH** contre 8.887 MDH en 2008. Cette baisse s'explique principalement par la baisse de la contribution du Groupe OCP (1.235 MDH en 2009 après un versement exceptionnel de 5.109 MDH en 2008).

Les montants dus par les EP au titre de l'IS en 2009, représentent **8,5% du montant total de l'IS réalisé au cours de cette année¹⁷**. Plus de 50% de ces montants sont le fait du Groupe OCP (1.235 MDH), de l'ANCFCC (268 MDH), du Groupe HAO (235 MDH) et de l'ONDA (235 MDH).



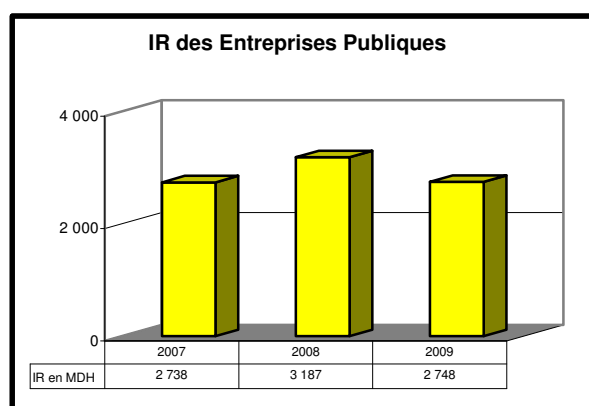
Si l'on tient compte de l'IS constaté dans les comptes annuels de la société **IAM (3.548 MDH)** et de **Bank Al Maghrib (1.777 MDH)**, l'IS global dû par le secteur atteint **9.022 MDH en 2009**.

3.3.2 - IMPOT SUR LE REVENU (IR)

A fin 2009, les montants constatés par les EP au titre de l'IR ont atteint **2.748 MDH** contre 3.187 MDH en 2008.

Cinq organismes sont à l'origine de 50% de ces montants : OCP, RAM, ONE, ANCFCC et ONEP

Si l'on intègre l'IR constaté dans les comptes annuels de la société IAM et de Bank Al Maghrib, l'IR global du secteur atteint **3.295 MDH en 2009**.



Ainsi, les montants constatés globaux au titre de l'IS et l'IR s'élèvent à **12.317 MDH en 2009**.

Le bilan global des relations financières entre l'Etat et les EP peut être récapitulé comme suit :

En MMDH

Désignation	Transferts aux EP	Produits provenant des EP	Montants IS et IR des EP
EP non marchandes	18,9	-	12,3
EP marchandes	5,8	10,5	
Total	24,7	10,5	12,3

¹⁷ cf. annexe

DEUXIEME PARTIE

STRATEGIES SECTORIELLES ET PLANS D' ACTIONS DES ENTREPRISES PUBLIQUES

S'inscrivant dans le cadre des Hautes Orientations Royales et du Programme Gouvernemental 2008-2012, les actions des EP visent principalement la contribution à la modernisation de l'économie nationale et l'amélioration de sa compétitivité, le développement des infrastructures et des services publics et la participation à l'aménagement du territoire.

Lesdites Entreprises contribuent ainsi au développement économique et social à travers, en particulier, la réalisation de programmes d'investissements structurants dans les divers domaines de l'économie et s'inscrivant dans le cadre de visions sectorielles ambitieuses.

Cette intervention des EP est accompagnée de restructurations institutionnelles et stratégiques dictées par la volonté des Pouvoirs Publics de mettre en œuvre des réformes concernant des secteurs stratégiques tels que les transports, la poste, les télécommunications, l'audiovisuel, l'habitat, le social, l'agriculture, l'énergie et l'eau et des actions de restructuration menées dans le cadre de contrats de programme pour la consolidation de la situation des EP concernées en vue de leur permettre de jouer un rôle de premier plan dans le développement économique et social.

1 - RENFORCEMENT DE L'INVESTISSEMENT DES EP

L'effort d'investissement concerne la majorité des secteurs d'intervention des EP, en l'occurrence, l'énergie, l'habitat, les autoroutes, les chemins de fer, les aéroports, les routes, les ports, l'eau et l'assainissement liquide, les phosphates, l'éducation et la formation professionnelle.

L'année **2010**, avec une prévision de près de **110,7 MMDH**, a connu la poursuite de l'effort déployé pour accélérer les investissements des EP en vue de contribuer au maintien du taux de croissance à un niveau élevé malgré le contexte de crise mondiale.

Pour l'année **2011**, les prévisions d'investissement des EP sont de **107,6 MMDH** et reflètent la volonté des pouvoirs publics de maintenir l'effort et le rythme des investissements publics à des niveaux élevés.

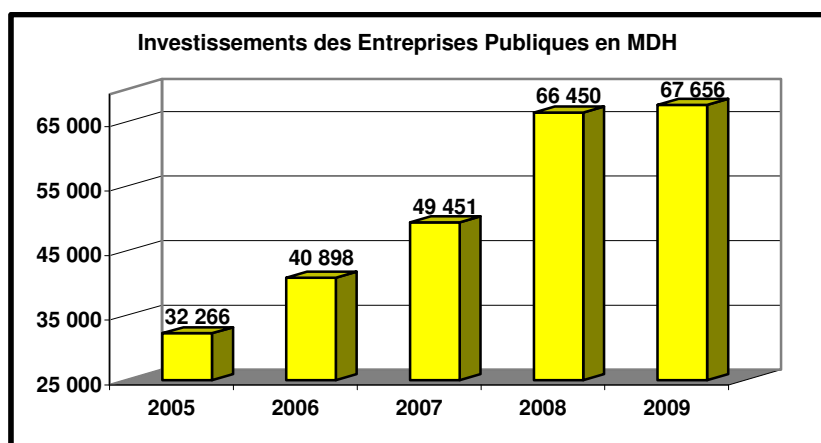
1.1 - REALISATIONS DES INVESTISSEMENTS DES EP EN 2009¹⁸

En **2009**, les investissements des EP¹⁹ ont atteint **67,7 MMDH**²⁰ contre 66,5 MMDH en 2008, soit une progression de 1,8% et ce, après un bond de 34% entre 2007 et 2008, confirmant ainsi le passage de l'investissement des EP à un nouveau palier qui constitue un saut qualitatif en comparaison avec la période précédente comme cela ressort du graphique ci-après :

¹⁸ Détail en annexe.

¹⁹ Déduction faite des investissements du Fonds Hassan II pour éviter le double emploi lors du calcul de l'investissement public

²⁰ En termes de paiements.



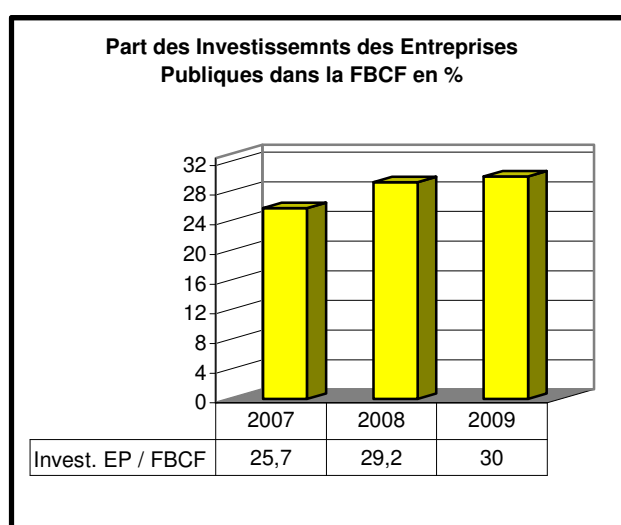
Le taux de réalisation des investissements s'établit à **80%** en **2009** contre 91% en 2008 et 79% en 2007(*cf. détail en annexe*).

L'analyse des réalisations en matière d'investissement par EP intervenant dans des secteurs stratégiques fait ressortir que certaines EP ont enregistré des taux de réalisation dépassant le taux moyen de 80% dont :

- le Groupe HAO : réalisation de 8.349 MDH en 2009 sur des prévisions initiales de 8.591 MDH, soit un taux de réalisation de 97% ;
- la société ADM : 6.204 MDH sur des prévisions de 6.715 MDH, soit un taux de 93% ;
- le Groupe CDG : 4.439 MDH sur des prévisions de 3.300 MDH, soit un taux de 135% ;
- l'ONEP : 3.754 MDH sur des prévisions de 4.241 MDH, soit un taux de 89% ;
- l'AAVBR : 3.142 MDH sur des prévisions de 2.000 MDH, soit un taux de 157% ;
- l'ONDA : 2.496 MDH sur des prévisions de 1.881 MDH, soit un taux de 133%.

D'une manière générale, l'investissement des EP représente l'équivalent de :

- 30 % **de la FBCF** contre 29,2% en 2008 (25,7% en 2007) ;
- 146% des investissements du **Budget Général de l'Etat** contre 176% en 2008 (175% en 2007).



La répartition régionale des investissements des EP fait ressortir l'existence d'un rééquilibrage progressif en faveur de certaines régions dont celles de Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra, de l'Oriental des Doukkala-Abda :

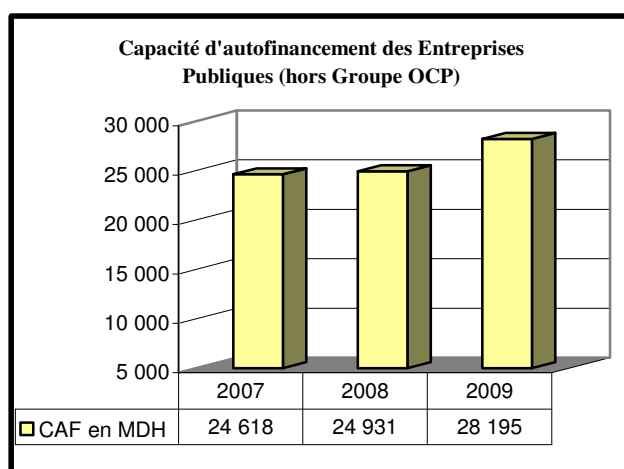
Répartition régionale des investissements des EP 2007-2009 (en MDH)

REGION	2007		2008		2009	
	Valeurs	%	Valeurs	%	Valeurs	%
Rabat - Salé - Zemmour Zaër	12 929	26,10%	13 944	21,0%	13 132	19,4%
Tanger - Tétouan	6 989	14,10%	9 527	14,3%	5 712	8,4%
Grand Casablanca	7 199	14,60%	9 422	14,2%	9 132	13,5%
Marrakech - Tensift - Al Haouz	5 939	12,00%	6 291	9,5%	7 148	10,6%
Oriental	2 158	4,40%	4 765	7,2%	7 248	10,7%
Chaouia - Ouardigha	2 810	5,70%	4 594	6,9%	4 488	6,6%
Souss Massa - Draâ	3 684	7,50%	4 394	6,6%	4 573	6,8%
Doukkala - Abda	1 228	2,50%	3 633	5,5%	3 056	4,5%
Meknès - Tafilalet	1 749	3,50%	1 970	3,0%	2 182	3,2%
Guelmim - Es Semara	299	0,60%	1 629	2,5%	832	1,2%
Fès - Boulemane	1 151	2,30%	1 440	2,2%	2 197	3,2%
Laâyoune - Boujdour - Sakia El Hamra	609	1,20%	1 417	2,1%	2 432	3,6%
Gharb Cherrada - Beni Hssen	1 093	2,20%	1 133	1,7%	1 587	2,3%
Taza - Al Hoceima - Taounate	808	1,60%	1 070	1,6%	2 602	3,8%
Tadla - Azilal	762	1,50%	779	1,2%	992	1,5%
Oued Eddahab - Lagouira	44	0,10%	442	0,7%	342	0,5%
Total	49 451	100,00%	66 450	100,0%	67 656	100,0%

En matière de financement des dépenses d'investissement, les EP recourent à l'autofinancement, aux concours de l'Etat et à l'emprunt et ce, en plus des autres ressources sous forme de mobilisation de la trésorerie et de contributions des partenaires dont le Fonds Hassan II et les Collectivités Locales.

- **la capacité d'autofinancement (CAF)** des EP, hors Groupe OCP, a atteint **28,2 MMDH** en 2009 marquant une hausse de 13% par rapport à 2008. Cette hausse résulte de l'accroissement de la CAF de la CNSS (6.700; +3,2%), de la CMR (4.431 MDH ; +9,7%), de l'ONE (1.902 MDH contre une CAF négative de 695 MDH en 2008) et ce, en dépit de la baisse de la CAF de l'ONEP (1.445 MDH ; -4,4%), du Groupe CDG (1.230 MDH ; -58,3%) et de la SODEP (912 MDH ; -14%). La CNSS, la CMR, l'ONE et l'ONEP totalisent à eux seuls près de 50% du montant total de la CAF hors Groupe OCP.

En 2009, la CAF globale du secteur, hors Groupe OCP, a représenté l'équivalent de **44,1% de l'investissement** des EP contre 39,7% en 2008 et 52,6% en 2007.

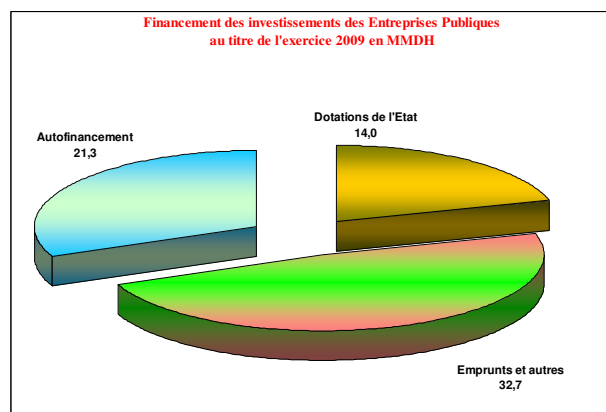


Le financement des investissements par la CAF se présente, pour les principales EP, comme suit :

2009 en MDH	Investissements	CAF	CAF/Invest. en %
ADM	6 204	299	5%
CDG	4 439	1 230	28%
HAO	8 349	653	8%
ONCF	2 627	530	20%
ONDA	2 496	839	34%
ONE	6 551	1 902	29%
ONEP	3 754	1 445	39%
RAM	1 415	419	30%

Concernant le Groupe OCP, la CAF (4.591 MDH en 2009 contre 26.299 MDH en 2008), dépasse le volume des investissements réalisés en 2009 (3.824 MDH).

- **la contribution de l'Etat** au financement des investissements des EP s'est concrétisée à travers des dotations en capital et des subventions d'équipement du Budget Général de l'Etat pour un montant total de **14.009 MDH** en 2009 contre 11.079 MDH en 2008.
- **la contribution du Fonds Hassan II** au financement de grands projets de certaines EP demeure importante, particulièrement dans les domaines de l'habitat social, du tourisme, de l'industrie et des infrastructures portuaires, routières et autoroutières²¹. Elle représente en 2009 un montant de 2.109 MDH.
- Les EP recourent également à **l'endettement** pour mobiliser les financements supplémentaires nécessaires aussi bien sur le marché intérieur qu'auprès des organismes internationaux. L'endettement total des EP a atteint 135.440 MDH à fin 2009 dont 123.876 MDH hors Groupe OCP.

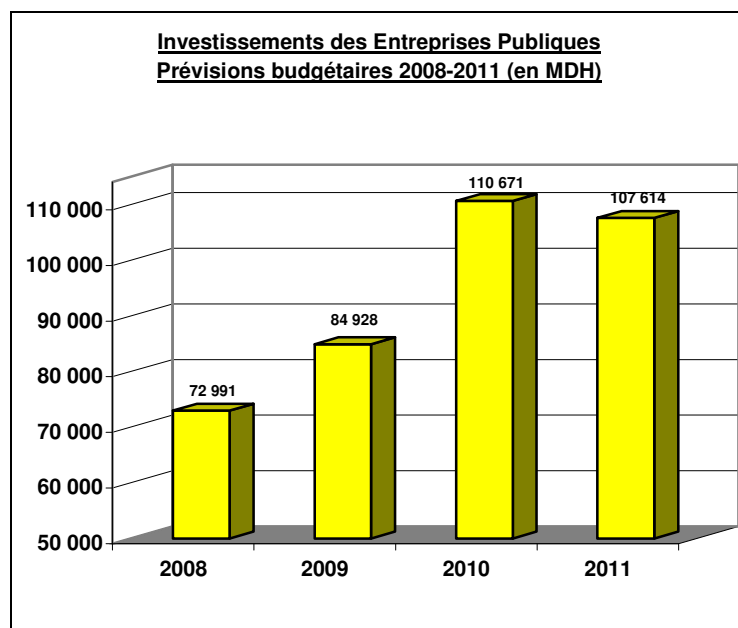


1.2 - PREVISIONS DES INVESTISSEMENTS DES EP EN 2010 ET 2011²²

Les investissements des EP au titre des exercices 2010 et 2011 s'inscrivent dans le cadre du Programme du Gouvernement pour la période 2008-2012 et visent à contribuer à la mise en œuvre des stratégies sectorielles, à renforcer les infrastructures du pays, à créer des moteurs de développement régionaux et à maintenir le rythme de croissance économique à un niveau élevé.

²¹ Cf. Partie suivante pour de plus amples détails sur les interventions du Fonds Hassan II.

²² Détail à l'Annexe 8.



Sur la base des évolutions antérieures et d'un taux de réalisation estimé à 80%, le montant probable des investissements à réaliser par les EP, au titre de l'année 2010, s'élèverait à 89 MMDH en forte augmentation de 31% par rapport aux réalisations de 2009.

Les principaux EP ou groupes d'EP, en termes de volume d'investissement prévu pour 2010, **représentant près de 70% du total** sont : le Groupe OCP (18 MMDH), le Groupe CDG (12,9 MMDH), le HAO (8,5 MMDH), ADM (7,9 MMDH), l'ONE (9,8 MMDH), l'ONCF (4,9 MMDH), l'ONEP (4,6 MMDH), les Régies de Distribution (4,1 MMDH), l'ONDA (2,8 MMDH), l'AAVBR (2,2 MMDH) et la RAM (1,6 MMDH).

Les investissements des EP prévus au titre de l'exercice **2011** seront maintenus à un niveau élevé soit **107 MMDH** dont une part de 65% est le fait des dix EP ou groupes d'EP suivantes :

en MDH	2010	2011
OCP	18 000	15 217
CDG	12 969	13 000
HAO	8 542	10 328
ONE	9 780	7 436
ONCF	4 926	7 103
ONEP	4 635	4 500
ADM	7 898	3 290
Régies Distribution	4 120	3 441
AAVBR	2 242	2 000
ONDA	2 778	1 964
RAM	1 562	1 873
Autres EP	33 219	37 461
Total	110 671	107 614

Les mesures entreprises dès fin 2008 pour l'accélération des investissements des EP seront poursuivies tout en veillant à l'harmonisation des programmes d'action et à la priorisation des investissements concernés.

Accélération des Investissements des EP

Afin de veiller à une bonne exécution des programmes d'investissement des EP, un Comité de Suivi des investissements a été créé fin 2008 sous le pilotage du Ministère de l'Economie et des Finances avec la participation des dirigeants des principales EP. Ce comité a tenu des réunions trimestrielles consacrées au suivi des programmes d'investissement de ces organismes et à la mise en œuvre des mesures nécessaires pour atteindre les objectifs fixés. Ces mesures ont concerné :

- *l'approbation des Budgets des EP dans les délais requis à travers la dynamisation des organes délibérants des EP, le non recours aux procédures exceptionnelles pour valider le budget des EP et l'accélération des procédures de visa des budgets de ces organismes ;*
- *la réduction des délais moyens du contrôle financier et d'ordonnancement : 7 jours pour le Contrôleur d'Etat, 5 jours pour le Trésorier Payeur et 60 jours pour le paiement des fournisseurs par les ordonnateurs ;*
- *l'accompagnement des EP pour la mobilisation des financements internes et externes.*

2 - PROGRAMMES SPECIFIQUES**2.1 - FONDS HASSAN II POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL**

Le Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social, alimenté par 50% des recettes de privatisation, demeure un important levier de l'investissement productif et un instrument privilégié de développement économique et social.

Dans ce cadre, l'activité du Fonds a été marquée, durant **l'année 2009**, par la signature de sept nouvelles conventions pour un engagement global s'élevant à 5.062 MDH, portant ainsi ses engagements cumulés, au 31 décembre 2009, à **25.712 MDH**. Ces engagements sont composés de contributions financières non remboursables (41,4%), d'avances remboursables (28,8%) et de prises de participations financières (29,8%).

Les principaux projets objet des nouvelles conventions signées en 2009 concernent :

- la création d'un Fonds spécial pour le développement du secteur de l'énergie avec une contribution financière de 1.452 MDH sous forme de prise de participation dans la Société d'Investissements Energétiques ;
- la réalisation d'un vaste programme de développement de l'énergie solaire pour une contribution financière de 125 MDH. Ce programme, d'un coût estimé de 70 MMDH, vise la mise en place, dès 2020, d'une capacité de 2.000 MW ;
- la réalisation d'une unité de production de véhicules automobiles dans la zone industrielle de Melloussa. La contribution du Fonds prend la forme d'un prêt accordé à la société Renault Tanger Med d'un montant équivalent en dirhams à 200 millions d'euro ;
- le financement de programmes et projets relevant du « Plan Maroc Vert » pour une contribution financière de 800 MDH ;
- la réalisation d'un projet de protection de la zone industrielle de Mghougha contre les inondations avec une contribution de 158 MDH au profit du Fonds spécial de lutte contre les effets des catastrophes naturelles créé en 2009 pour le financement des opérations de secours et d'assistance aux populations sinistrées ;
- la réalisation d'un programme visant le développement des infrastructures de l'athlétisme national et la promotion du football avec des contributions de 240 MDH et 25 MDH respectivement.

Les **décaissements** effectués par le Fonds en 2009 s'élèvent à **2.109 MDH** dont les principaux bénéficiaires sont le projet d'aménagement du périmètre irrigué d'El Guerdane (475 MDH), la société Renault Tanger Med (285 MDH), le projet d'aménagement et de mise en valeur de la Vallée du Bou Regreg (200 MDH), la réalisation d'un programme de développement des infrastructures de l'athlétisme national (195 MDH) et le projet d'aménagement de la lagune de Marchica à Nador (188 MDH). Les **décaissements cumulés** du Fonds se sont élevés, au 31/12/2009, à **17.853 MDH**, soit 69,4% des engagements cumulés à cette date.

A titre de rappel à fin 2009, les **ressources cumulées par le Fonds** s'élèvent à 41.044 MDH dont 35.823 MDH correspondant à sa quote-part dans les recettes de privatisation.

Le **1^{er} semestre de l'année 2010** a été caractérisé par la signature de **trois nouvelles conventions** avec des engagements s'élevant à **1.225 MDH** portant sur le projet de Train à Grande Vitesse entre Tanger et Casablanca (1.000 MDH), la capitalisation de la Société d'Aménagement pour la Reconversion de la Zone Portuaire de Tanger ville - SAPT (225 MDH) et le programme intégré de l'énergie éolienne d'une capacité de 1.000 MW à l'horizon 2020. Avec ces nouveaux projets, les engagements cumulés du Fonds totalisent, à fin juin 2010, la somme de **26.924 MDH** se répartissant par domaine d'intervention comme suit :

- grandes infrastructures : 13.953 MDH ;
- promotion de l'investissement industriel et énergétique : 7.767 MDH ;
- promotion sociale, culturelle et sportive : 5.204 MDH.

Le tableau ci-après récapitule l'évolution des engagements et des décaissements du Fonds au cours de la période 2008-2010 :

En MDH	2008	2009	2010 (1 ^{er} semestre)
Engagements	2 680	5 062	1 225
Engagements cumulés*	20 928	25 712	26 924
Décaissements	2 025	2 109	574
Décaissements cumulés*	15 888	17 853	18 427

**Les engagements et les décaissements cumulés tiennent compte des annulations effectuées, le cas échéant, suite à la résiliation de certaines conventions et/ou à la restitution d'une partie des montants décaissés.*

2.2 - AGENCE SPECIALE TANGER - MEDITERRANEE

Le nouveau complexe portuaire Tanger Med, dont le développement s'étalera jusqu'à l'horizon 2015-2016, correspond à un investissement global de l'ordre de 35 MMDH comprenant les ports Tanger Med I, Tanger Med II, le nouveau port passagers et roulier ainsi que les infrastructures, les superstructures et les équipements de l'ensemble des terminaux. Cet investissement se réalise dans le cadre d'un schéma de partenariat rapproché entre secteurs publics et privés. L'investissement des opérateurs privés des terminaux et activités portuaires devra avoisiner près de la moitié de l'investissement global.

Malgré la crise économique mondiale, le complexe portuaire Tanger-Med a pu confirmer son potentiel. Ainsi, le Port Tanger Med a traité, au titre du 1^{er} semestre 2010, un trafic global de 9 millions de tonnes, en augmentation de 76% par rapport à la même période de l'année 2009. Cette hausse s'explique par l'évolution positive du commerce international sur le premier semestre 2010, avec notamment une croissance de 20% du trafic maritime Asie-Europe et la poursuite de la dynamique de croissance des deux terminaux à conteneurs du port.

Par ailleurs, le chiffre d'affaires du port de Tanger Med (TMSA) s'est établi à 247,8 MDH au 1^{er} semestre 2010, marquant ainsi une évolution de 56% par rapport à la même période de l'exercice 2009.

L'année **2009** et le **1^{er} semestre 2010** ont été également marqués par les événements ci-après :

- le lancement du programme de développement de la Grande Plateforme Industrielle Tanger Med sur la période 2010-2012 comprenant quatre nouvelles zones d'activités dans la région du Détroit et prévoyant l'extension de Tanger Free zone. Ces projets totalisent une superficie de 925 ha et nécessiteront un investissement global de 1,2 MMDH ;
- la mise en service, à partir 29 juin 2010, du port Tanger Med Passagers. Ce port est doté de 8 postes à quai, d'un bassin nautique d'une superficie de 35 hectares de terre-pleins et s'appuyant des espaces supports (zones de régulation et d'inspection frontalière) totalisant une superficie de 30 hectares. Il a nécessité un investissement de 2,2 MMDH ;
- le démarrage, en mai 2010, des travaux de réalisation du port Tanger Med 2, devant porter la capacité de traitement des conteneurs du complexe portuaire Tanger Med de 3 à 8 millions d'unités. Le financement de la 1^{ère} phase de ce projet, totalisant un coût de 7,5 MMDH est assuré d'une part par un apport de fonds propres de 4 MMDH réparti à parts égales entre l'Etat et TMSA, et d'autre part par un endettement totalisant 3,5 MMDH auquel participe le FADES à hauteur de 1,5 MMDH. Le complément de financement sera réparti entre un emprunt obligataire garanti par l'Etat à concurrence d'un montant de 1,5 MMDH et des financements extérieurs.

2.3 - AGENCE DU PARTENARIAT POUR LE PROGRES (MCA - MAROC)

Le programme financé par le Millenium Challenge Corporation, moyennant un don de 697,5 millions \$US, a pour objet de lutter contre la pauvreté par l'augmentation de la productivité et l'amélioration de l'emploi dans les secteurs à fort potentiel.

Au 30 juin 2010 et après les phases d'études environnementales, sociales et techniques, ledit programme a été engagé à hauteur de 300 millions \$US, soit 42% de l'investissement prévu. Les décaissements effectués dans ce cadre s'élèvent à plus de 72 millions \$US, soit 24% du montant engagé. L'état d'avancement dudit programme à fin juin 2010 se présente, par domaine, ainsi :

- le domaine de l'**arboriculture fruitière** : les travaux en zones pluviales, engagés dans ce cadre, concernent 26.700 ha couvrant 51 périmètres, soit 22% des objectifs du projet. Les superficies plantées ont atteint près de 10.000 ha, ce qui représente 37% de la superficie engagée. Les travaux en zones irriguées ont été démarrés sur une superficie de 18.000 ha pour des taux de réalisation variant entre 5% et 10% selon le périmètre. Par ailleurs, un montant de 17,6 millions de \$US a été engagé pour l'accompagnement, la formation et l'assistance technique des différents acteurs des filières d'olivier, d'amandier et de figuier concernés par lesdits projets. De même, une convention, d'un montant de 8 millions de \$US, pour la mise en œuvre des activités de recherche liées aux projets, a été signée avec un consortium de 4 institutions nationales de la recherche agronomique ;
- le domaine de la **pêche artisanale** : les études d'évaluation de l'ensemble des sites, prévues dans ce cadre, sont achevées. De même, l'appel d'offres relatif à la construction du marché de gros de Beni Mellal et des 3 points de débarquement aménagés (PDA) de Tan-Tan, Sidi Ifni et Salé est lancé en vue d'une attribution en 2010. Pour les activités d'accompagnement, le projet enregistre un taux d'avancement de 13% alors que l'activité de réorganisation des marchands ambulants enregistre un taux d'avancement de 34% ;

- le domaine de l'**artisanat** : la principale action réalisée dans ce cadre a porté sur la restructuration de l'Activité « Médina de Fès » suite au retrait du site de la Makina du projet et la réalisation des travaux préparatoires pour le lancement du concours international d'architecture pour l'aménagement de 4 fondouks et de la Place Lalla Ydouna. Par ailleurs et en vue de moderniser le secteur de la poterie dans plusieurs sites de production polluante intéressant les villes de Fès et de Marrakech à travers l'utilisation de fours à gaz, il est envisagé un programme de formation, ciblé pour les artisans bénéficiaires et associé à des financements appropriés pour l'acquisition desdits fours avec leur équipement de sécurité ;
- dans le domaine de l'**alphabétisation fonctionnelle et la formation professionnelle**, force est de constater que les classes d'alphabétisation fonctionnelle ont démarré le 22 mars 2010 au profit de 10.600 bénéficiaires dans les secteurs de l'artisanat, de l'agriculture et de la pêche artisanale répartis sur 27 provinces ;
- dans le domaine des **services financiers**, le montant des versements effectués, à fin juin 2010, au profit du Fonds Jaïda s'élève à 19 millions \$US. Ce Fonds est destiné notamment à faciliter le financement des institutions de micro finance en vue d'améliorer l'accès aux crédits pour les micro-entrepreneurs au Maroc et à favoriser le développement institutionnel de ces Institutions. De même, le Fonds Rating financier et social a été lancé, avec une dotation de 500.000 \$US en faveur des associations de micro-crédit ;
- dans le domaine du **soutien à l'entreprise**, il a été procédé, en matière d'appui institutionnel, à l'organisation de 124 sessions pour la formation en techniques d'appui pré et post création d'entreprises et de micros projets, soit un taux de réalisation de 64% par rapport aux prévisions. De même, en matière d'appui direct, 586 opérations de diagnostic des entreprises et micros projets ont été réalisées à fin juin 2010.

A fin décembre 2010, l'engagement prévisionnel dudit programme atteindra 400 millions de \$US. Quant aux décaissements à la même date, ils s'élèveront à 100 millions \$US.

3 - PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT DU MONDE RURAL

Conformément aux orientations du Gouvernement, le monde rural continue de bénéficier d'une attention particulière à travers l'accélération des différents programmes de mise en valeur de ses infrastructures de base et d'amélioration de ses indicateurs de développement humain et des conditions de vie de sa population.

Les principales réalisations enregistrées dans ce cadre ont trait à l'amélioration de l'accès à l'électricité, à l'eau potable et aux services de télécommunications et de poste ainsi qu'au désenclavement des contrées éloignées.

3.1 - PROGRAMME D'ELECTRIFICATION RURALE GLOBALE (PERG)²³

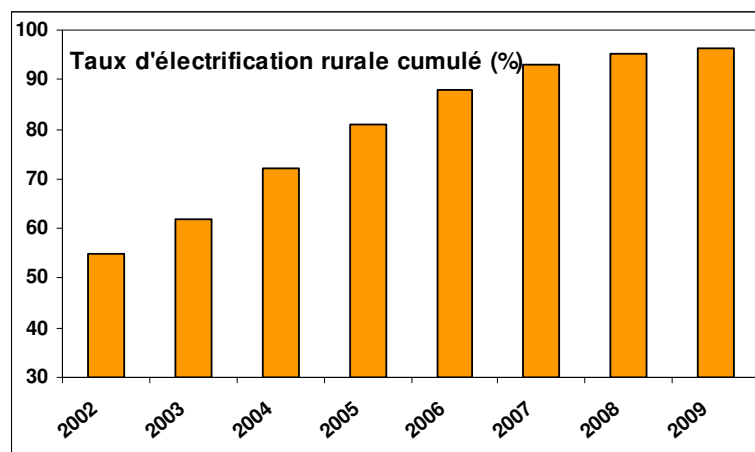
Durant l'année 2009, le **PERG** a permis l'électrification de 1.251 villages par réseau interconnecté et 10 villages par kits photovoltaïques, permettant à 51.446 foyers de bénéficier de l'électricité dont 50 foyers par kits photovoltaïques. Ainsi, le taux d'électrification rurale a atteint 96,5% en 2009 contre 22% en 1996. Le tableau, ci-après, retrace l'évolution 2008-2010 :

²³ Financement PERG : ONE (55%), Collectivités locales concernées (20%) et bénéficiaires (25%)

ANNEE	NOMBRE DE VILLAGES / AN	NOMBRE DE FOYERS / AN	INVESTISSEMENT EN MDH / AN	TAUX D'ELECTRIFICATION RURALE EN %
2008	2 780	99 596	1 943	95,4
2009	1 251	51 446	950	96,5
2010 (P)	1 300	49 000	969	98

(P) : Prévvision

Sur la période 2002-2009, le taux d'électrification rurale a connu une croissance continue :



Pour la période 2011-2013, l'ONE prévoit un investissement global de **3.824 MDH** visant l'achèvement des travaux en cours dans le cadre du PERG.

Dans le cadre de la **Valorisation de l'Electrification Rurale**, 242 projets ont été soutenus à fin 2009 dans différents secteurs d'activités (eau potable, transformation de produits agricoles, élevage, tourisme rural, ...). De même, il a été procédé au raccordement de plus de 9.080 nouvelles activités économiques utilisant la force motrice dans le milieu rural durant la période 2008-2009. Ces activités sont dominées par le pompage pour l'irrigation avec 52,4%, le pompage pour l'eau potable avec 15,9%, les activités de soudure et menuiserie (6%), les huileries et moulins (7,1%) et la petite industrie (4%).

Pour la conception et l'élaboration de la stratégie de valorisation de l'électrification rurale, l'ONE a sélectionné, à l'issue d'un appel d'offres international, un groupement spécialisé pour la réalisation d'une étude à cet effet. Cette étude dont le financement est assuré par la Banque Mondiale, consiste à élaborer, sur la base d'un diagnostic approfondi des ressources et des potentialités des zones rurales, un plan pour le développement des activités économiques autour du réseau électrique rural.

3.2 - GENERALISATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE

Dans le cadre du Programme de Généralisation de l'Accès à l'Eau Potable²⁴ (**PAGER**), lancé en 1995, l'ONEP²⁵ a desservi, en **2009**, une population additionnelle de 246.600 habitants pour un coût total de 1.360 MDH.

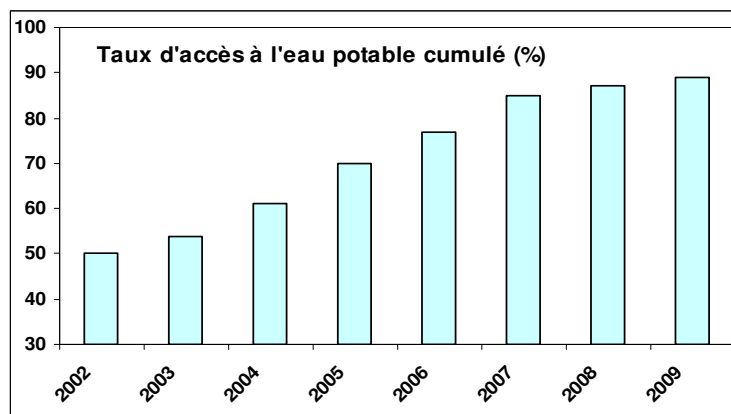
Ainsi, à la fin de l'année 2009, le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural a atteint 89%.

²⁴ Financement PAGER : BGE (80%), Collectivités locales concernées (15%) et bénéficiaires (5%)

²⁵ L'ONEP a été désigné depuis janvier 2004 comme seul opérateur pour la réalisation du PAGER

Année	Nombre de douars / an	Population desservie/ an	Montant en MDH / an	Taux d'accès cumulé en %
2008	1.660	271.600	1.460	87
2009	1.500	246.000	1.360	89
Cumul 2000-2009	10.742	7.126.200	7.542	89

Sur la période 2002-2009, la progression du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural a été continue :

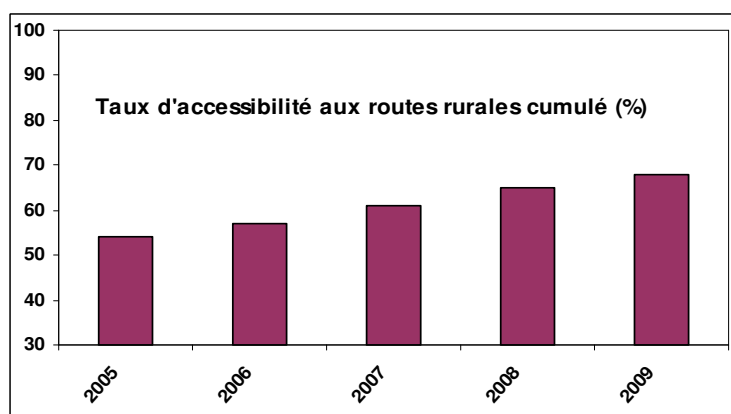


Dans le cadre du Contrat-Programme 2008-2010, l'ONEP prévoit des investissements au titre du PAGER pour un montant de 2.600 MDH dont 1.274 MDH au titre de 2010, permettant ainsi de porter le taux d'accès à 91%. En 2011, l'ONEP envisage d'investir 1.200 MDH au titre dudit PAGER. Par ailleurs, des projets d'envergure sont programmés en 2010 dans des provinces qui accusent un retard en matière d'accès à l'eau potable en particulier dans les provinces de Safi, Nador, El Jadida, et Chefchaouen.

3.3 - PROGRAMME NATIONAL DES ROUTES RURALES (PNRR 2)

Conformément aux orientations du Gouvernement pour accélérer le programme de désenclavement du monde rural, le rythme de réalisation annuel des routes rurales a été porté de 1.500 Km à **2.000 Km** en vue d'atteindre un taux d'accessibilité de 80% **en 2012** au lieu de 2015 prévue initialement²⁶.

Dans ce cadre, il a été procédé, à fin **2009**, au lancement de la construction ou l'aménagement d'un linéaire de **7.503 km** pour un coût de 7.922 MDH. Le linéaire restant à lancer entre 2010 et 2012 s'élève à **8.057 km** pour un coût estimé à 6.506 MDH.



²⁶ Le nouveau montage financier fixé pour le PNRR2, objet du protocole d'accord signé le 17 juillet 2009, est assuré à hauteur de 31% par le Fonds Spécial Routier et le Budget Général de l'Etat, 54% par des emprunts contractés par la CFR et 15% par les Collectivités Locales.

3.4 - TELECOMMUNICATIONS ET SERVICES POSTAUX

3.4.1 - Télécommunications : la loi n° 55-01 relative à la Poste et aux Télécommunications fixe à 2% du chiffre d'affaires la contribution annuelle des exploitants de réseaux publics de télécommunications au financement des missions du **service universel**, ce qui est de nature à favoriser l'équipement des zones rurales.

A cet effet, le programme « **PACTE** », approuvé par le Comité de Gestion du Service Universel des Télécommunications en 2007, vise la généralisation de l'accès aux télécommunications à l'ensemble des zones rurales du Maroc sur la période 2008-2011. Ce programme, dont le coût est estimé à 1.443 MDH, porte sur 9.263 localités rurales (appelées « zones blanches »), pour une population de 2 millions d'habitants. L'année 2009 a connu, à elle seule, la réalisation de projets relatifs à 1.336 localités.

S'agissant du programme portant sur la Généralisation des Nouvelles Technologies de l'Information dans l'Enseignement (**GENIE**), le budget consacré à la 2^{ème} phase concernant l'année 2009 porte sur 939 établissements (908.195 élèves) pour un montant de 747 MDH. La 3^{ème} phase de ce programme (2010-2011) a pour objectif l'équipement de 1.289 nouveaux établissements et la mise à niveau de 1.082 établissements.

3.4.2 - Services postaux : le réseau de Barid Al- Maghrib (BAM) compte 1.161 agences en milieu rural sur un total de 1.765 agences. Au titre de chaque exercice, BAM prévoit une enveloppe budgétaire importante pour effectuer des travaux de réaménagement des agences relevant de son réseau rural. BAM réserve également une enveloppe budgétaire pour l'entretien et le réaménagement des locaux ne faisant pas partie de son patrimoine et abritant des agences postales rurales (841 agences) permettant ainsi d'assurer le service dans ces zones. En 2009, le programme de réaménagement a concerné 5 agences rurales pour un coût de 5,4 MDH.

4 - TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES ET COMMUNICATIONS

Le transport, par son rôle important de soutien logistique des échanges, continue à jouer un rôle de premier plan dans le développement du pays. La contribution des EP concernées y est déterminante. En 2010, le plan d'action en matière de transports a été renforcé en 2010 par l'adoption de la **Stratégie Logistique Nationale** visant à apporter des solutions adéquates aux problèmes de gestion des flux de marchandises et permettre de répondre aux besoins logistiques des différentes stratégies sectorielles.

La stratégie logistique du Maroc

Les principaux impacts attendus de la stratégie logistique du Maroc sont :

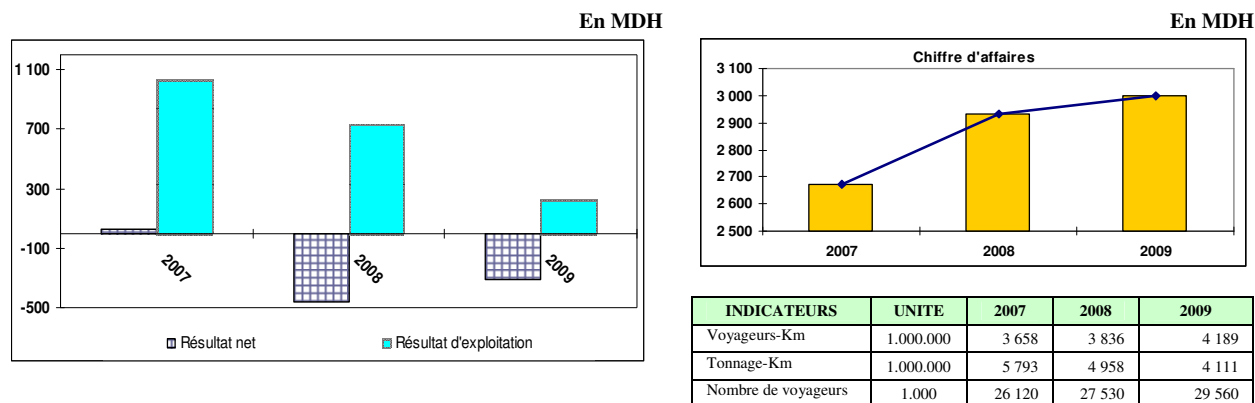
- la réduction des coûts logistiques de 20% du PIB actuellement à 15% à l'horizon 2015 ;
- l'accélération de la croissance du PIB par l'augmentation de la valeur ajoutée induite par la baisse des coûts logistiques ;
- la contribution du secteur logistique au développement durable du pays.

La mise en œuvre de la stratégie logistique s'articule autour de cinq axes principaux :

- le développement d'un réseau national intégré de zones logistiques Multi-Flux (ZLMF) ;
- l'optimisation et la massification des flux de marchandises ;
- l'incitation à l'émergence d'acteurs logistiques intégrés et performants ;
- le développement des compétences à travers un plan national de formation ;
- la mise en place d'un cadre de gouvernance du secteur et de mesures de régulation adaptées.

4.1 - TRANSPORT FERROVIAIRE

L'ONCF exécute son programme d'action dans le cadre de contrats de programme conclus avec l'Etat. A cet égard, les réalisations du Contrat de Programme ETAT-ONCF pour la période 2005-2009 ont été globalement satisfaisantes tant au niveau du programme d'investissement que des indicateurs techniques et financiers.



L'année 2010 est marquée, quant à elle, par le début de la mise en œuvre du nouveau **Contrat-Programme Etat-ONCF pour la période 2010-2015**, signé en février 2010. En vertu de ce nouveau contrat, l'ONCF exécutera un programme d'investissement de **32,8 MMDH** dont 12,8 MMDH pour le programme général et 20 MMDH pour la Ligne à Grande Vitesse (LGV).

ONCF : Ligne LGV

Dans le cadre de l'amélioration des infrastructures du pays, il est prévu de réaliser la ligne à grande vitesse sur une première section Kénitra-Tanger sur 200 km pour une vitesse d'exploitation de 320 km/h ce qui permettra de relier Casablanca à Tanger en 2h10 et Rabat à Tanger en 1h20, moyennant un matériel roulant de 14 rames avec une mise en service prévue pour fin 2015.

Selon les estimations préliminaires, la ligne reliant Kénitra à Tanger nécessitera une enveloppe d'investissement de 20 milliards de dirhams, ventilée comme suit : Etudes et infrastructures (10 milliards de dirhams), Equipements ferroviaires (5,6 milliards de dirhams) et Matériel roulant (4,4 milliards de dirhams).

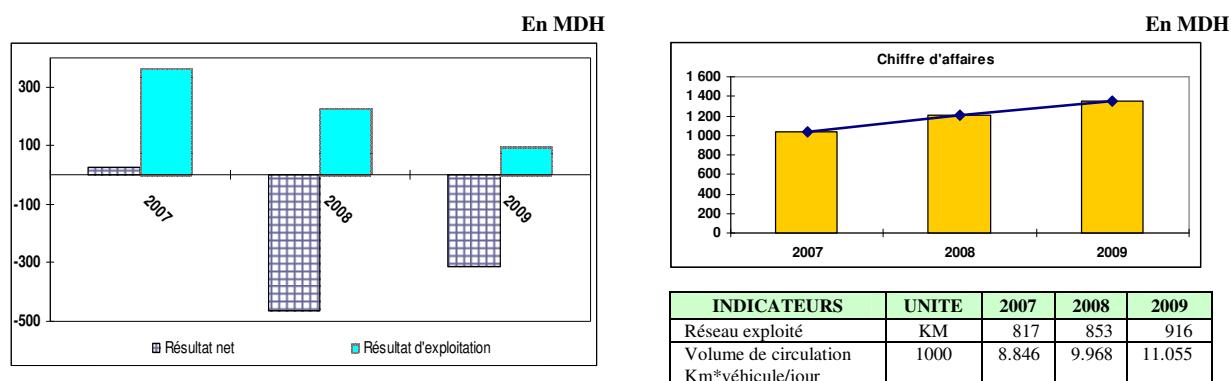
Les investissements réalisés en **2009** par l'ONCF ont atteint **2.627 MDH**. En **2010** et **2011**, les investissements prévus portent sur des enveloppes respectives de **4.926 MDH** et **7.103 MDH** traduisant ainsi la volonté de doter le pays d'infrastructures ferroviaires développées. Outre la LGV, les principaux projets composant le programme général et dont le démarrage est prévu en 2010 sont :

- l'augmentation de la capacité de la ligne Casablanca-Kénitra : 200 MDH en 2010 et 590 MDH en 2011 sur un coût global de 4.500 MDH en vue d'un achèvement en 2015 ;
- la réhabilitation du matériel roulant : 290 MDH en 2010 et 280 MDH en 2011 sur un coût global de 1.123 MDH ;
- la mise à niveau des gares : 113 MDH en 2010 et 112 MDH en 2011 sur un coût global de 730 MDH ;
- la mise à niveau de la ligne Fès-Oujda : 100 MDH en 2010 et 274 MDH en 2011 sur un coût global de 900 MDH et pour un achèvement en 2014 ;
- la mise à niveau de la ligne Settat-Marrakech : 50 MDH en 2010 et 164 MDH en 2011 sur un coût global de 600 MDH et pour un achèvement en 2014 ;

- la mise à niveau de la ligne Sidi Kacem-Tanger : 50 MDH en 2010 et 181 MDH en 2011 sur un coût global de 500 MDH et pour un achèvement en 2015.

4.2 - TRANSPORT AUTOROUTIER

L'exécution du **Contrat Programme ETAT-ADM couvrant la période 2008-2015** se poursuit conformément aux prévisions arrêtées. L'évaluation annuelle de l'exécution dudit contrat permet de constater une exécution satisfaisante au titre de l'exercice 2009 et ce, en termes de trafic, de réalisation des investissements et d'amélioration de la gouvernance de la société.



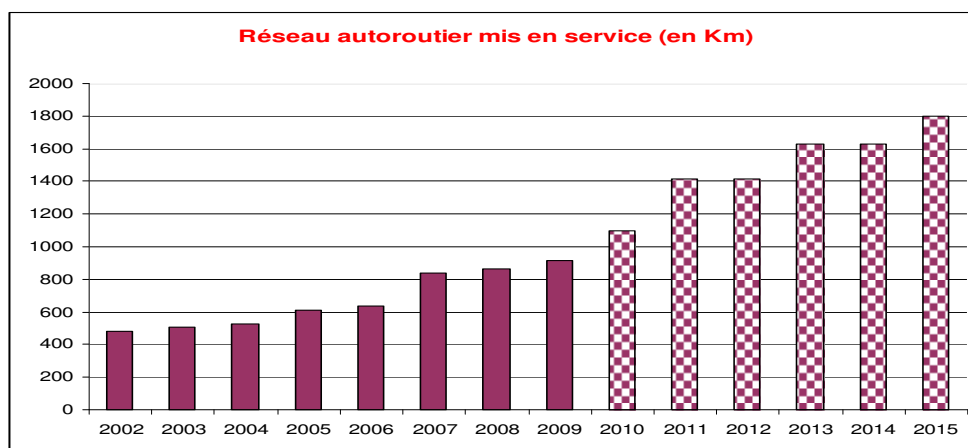
Toutefois, l'endettement de la société qui ne cesse de croître, constitue un point de vigilance nécessitant la mise en œuvre de mesures appropriées. A cet effet, l'étude lancée en juin 2009 visant la réforme institutionnelle du secteur autoroutier est dans ses phases finales. Elle prévoit, en particulier, la création d'une entité appelée à porter le financement du secteur dans le but d'assurer son développement et son ouverture éventuelle à des partenaires privés.

Le programme d'investissement en cours de réalisation dans le cadre dudit Contrat programme, totalise un montant de **31.665 MDH** et ce, dans le cadre d'un programme global de 38.100 MDH visant à atteindre un linéaire total de plus de **1.800 kilomètres à l'horizon 2015**.

A fin juillet 2010, le réseau exploité par la société **ADM** a atteint un linéaire de **1.096 Km**. Ce réseau comprend les axes Casablanca-Rabat (62 km), Rabat-Oued Rmel (275 km), Rabat-Fès (167 km), le contournement de Casablanca (34 km), Casablanca-El Jadida (86 km), Casablanca-Settat (57 km), Settat-Marrakech (162 km), Tétouan-Fnideq (28 km) et Marrakech-Agadir (231 km).

En matière d'investissement, ADM a réalisé **6.204 MDH en 2009**. Les prévisions au titre des exercices **2010** et **2011** sont respectivement de **7.898 MDH** et **3.290 MDH**. Les projets en cours concernent le tronçon Fès-Oujda (320 Km) et le triplement de Casablanca-Rabat (57,3 Km) tandis que les projets programmés portent sur le contournement de Rabat (41 Km) et les tronçons Tit Mellil-Berrechid-Beni Mellal (203 Km) et El Jadida-Safi (140 Km). Les travaux relatifs à ce nouveau programme débuteront entre 2010 et 2012 pour une mise sous péage entre 2013 et 2015 selon le tronçon.

Les réalisations 2002-2009 et les prévisions 2010-2015 en matière d'autoroutes sont retracées dans le graphique ci-après :



4.3 - SECTEUR PORTUAIRE

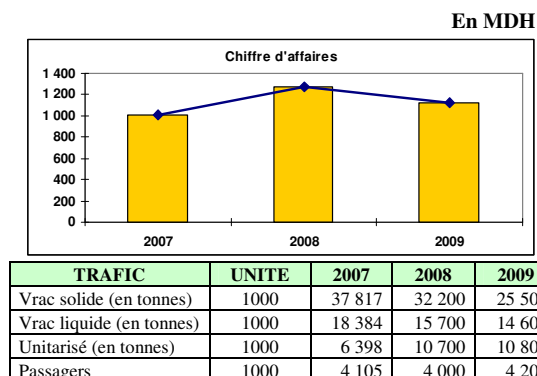
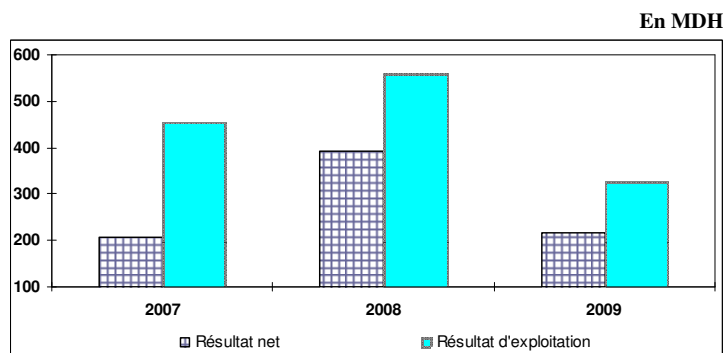
L'année 2009 a été marquée par la poursuite de la concrétisation de la vision stratégique des pouvoirs publics dans ce secteur suite à la mise en œuvre de la réforme portuaire à partir de 2007.

Dans ce cadre, l'ANP conduit des projets d'investissement structurants portant, notamment, sur l'augmentation de la capacité et le développement des ports, en particulier celui de Casablanca. De même, la SODEP s'est engagée, en vertu de la convention de concession signée en juin 2009 avec TMSA pour une durée de 30 ans, à mettre en place les moyens nécessaires au développement du terminal multi-utilisateurs au port de Tanger Med. Par ailleurs, l'année 2009 a connu la création de la société chargée des travaux de réalisation du complexe portuaire « Nador West Med ».

4.3.1 - ANP

L'agence a réalisé en 2009 un investissement de **521 MDH**. Pour la période 2010-2014, le programme d'investissement de l'agence porte sur un montant total de **3.973 MDH** dont **1.654 MDH** en 2010 et **949 MDH** en 2011. Les principaux projets inscrits sur la période 2010-2014 concernent :

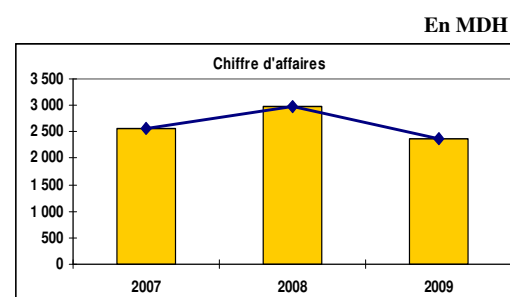
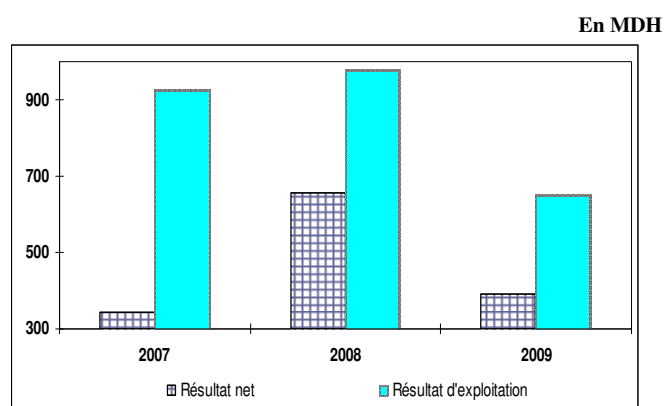
- la construction d'un épi d'arrêt de sable au port de Sidi Ifni (400 MDH en 2010) ;
- l'extension de la desserte Nord et des viaducs du port de Casablanca (300 MDH en 2010) ;
- l'acquisition d'un terrain pour la mise en place d'un port sec dans le cadre du plan national de développement de la Logistique (150 MDH en 2010).



4.3.2 - SODEP (Marsa Maroc)

Marsa Maroc conduit un programme d'investissement ambitieux d'un coût global de **1.802 MDH** au cours de la période 2010-2012 sachant que la société a réalisé un investissement de l'ordre de **542 MDH** en **2009** et prévoit des investissements de l'ordre de **790 MDH** en **2010** et **414 MDH** en **2011**. Les principaux projets d'investissement de SODEP sont :

- l'acquisition de grues sur rail, de grues mobiles, de remorqueurs, d'élévateurs et tracteurs, de chargeuses et sauterelles, de bennes et de trémies (368 MDH) ;
- l'acquisition de chariots cavaliers aux ports de Casablanca et Agadir (120 MDH) ;
- l'acquisition de portiques à conteneurs au port de Casablanca (120 MDH) ;
- la mise en place de matériel d'exploitation des produits pétroliers aux ports de Mohammedia, Jorf Lasfar, Agadir et Laayoune (85 MDH) ;
- le revêtement des terre-pleins (48 MDH) ;
- l'aménagement de la passerelle A3 du port de Casablanca (40 MDH).



TRAFIC	UNITE	2007	2008	2009
Vrac solide (en tonnes)	1000	13.421	12.214	13.094
Vrac liquide (en tonnes)	1000	13.302	12.970	9.858
Conteneurs (en EVP)	1000	917	814	775

En juin 2009, la Société a signé une convention de concession avec TMSA pour mettre en place l'ensemble des superstructures du terminal multi-utilisateurs au port de Tanger Med et ce, pour un investissement de 2,2 MMDH. La mise en service dudit terminal est prévue pour 2014. Une filiale dédiée à ce projet a été créée par SODEP.

Par ailleurs, la séparation totale entre les activités de SODEP et celles de SOMAPORT, 2^{ème} concessionnaire au port de Casablanca, a conduit à une concurrence effective pour le traitement des trafics permettant d'améliorer la qualité des services et de réduire les coûts.

4.3.3 - NADOR WEST MED

Suite aux Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi données en juillet 2009 pour la réalisation du complexe intégré portuaire, industriel, énergétique et commercial « **Nador West Med** », situé sur la baie de Betoya, à l'ouest de la ville de Nador, une société gestionnaire du projet, capitalisant sur l'expérience de Tanger-Med, a été créée dans le cadre d'un partenariat entre l'ANP et TMSA qui détiennent respectivement 51% et 49% de son capital et les dispositions ont été prises pour la création de la zone franche de Nador West Med adossée à ladite infrastructure portuaire.

Consistance du projet « Nador West Med »

*Le projet porte sur la réalisation, dans un délai de **5 ans**, d'un port en eau profonde comportant des terminaux dédiés aux produits énergétiques, au vrac et aux marchandises diverses. Le coût du projet est estimé à **7,6 MMDH**, répartis comme suit :*

- **Lot 1** : comportant les études, les digues et jetée, le dragage et le déroctage, pour un montant de **5,6 MMDH** à réaliser par l'ANP pour le compte de l'Etat ;
- **Lot 2** : comprenant les infrastructures d'accostage pour un montant de **2 MMDH** à réaliser par la société NWM avec la participation des futurs concessionnaires du port.

Le financement du port sera assuré par les sources suivantes :

- **Etat** : 1,6 milliard de dirhams sous forme d'apport en fonds de dotation à l'ANP ;
- **Fonds Hassan II** : 1 milliard de dirhams sous forme d'avance qui sera convertie en participation au capital social de la société Nador West Med ;
- **Emprunts** : 3 milliards de dirhams ;
- **Concessionnaires** : 2 milliards de DH dans le cadre de convention avec NWM.

4.4 - SECTEUR AEROPORTUAIRE ET AERIEN

Pour ce secteur, l'année 2009 a été caractérisée par la poursuite de l'exécution du plan d'investissement de l'ONDA (2008-2012) et par la création d'une filiale de la RAM, dénommée RAM Express et ce, en vertu du Contrat Programme conclu entre l'Etat et la RAM pour la période 2009-2013 signé en mars 2010.

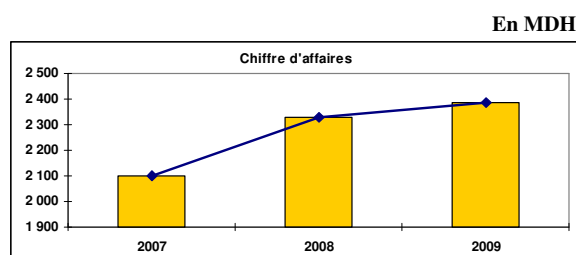
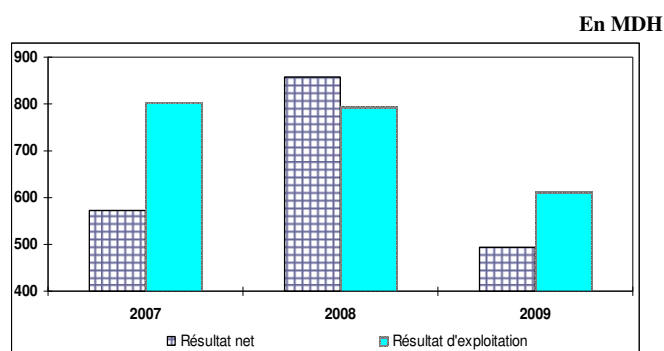
Par ailleurs, un nouveau Contrat Programme Etat-RAM, consacré au développement de la Compagnie, à la modernisation de sa flotte et au renforcement de ses performances et de sa position concurrentielle, est en cours de finalisation.

4.4.1 - SECTEUR AEROPORTUAIRE

Le plan d'investissement de l'ONDA pour la période 2008-2012, d'une enveloppe de 10,5 MMDH, a pour objectif stratégique le développement et la modernisation des aéroports du Royaume en vue de dépasser le cap des 22 millions de passagers par an à l'échéance dudit plan, contre 14 millions de passagers actuellement. Les principaux projets sont :

Désignation	Coût total du projet en MDH	Part 2010 en MDH
Réaménagement du Terminal 1 de l'aéroport Mohammed V	987	264
Réalisation du nouveau terminal 3 à l'aéroport de Marrakech	755	150
Réalisation d'un nouveau terminal à l'aéroport d'Oujda	642	100
Extension des installations terminales de l'aéroport de Fès	502	200
Extension du terminal 1 et la construction d'une nouvelle zone terminale à l'aéroport de Rabat Salé	563	70
Réalisation des travaux de grosses réparations des aéroports	1.140	250
Mise en place du système intégré de gestion aéroportuaire et du programme de sûreté et sécurité	180	810

L'Office a réalisé en **2009** un investissement de **2.496 MDH** et prévoit d'investir **2.778 MDH** et **1.964 MDH** respectivement en **2010** et **2011**.

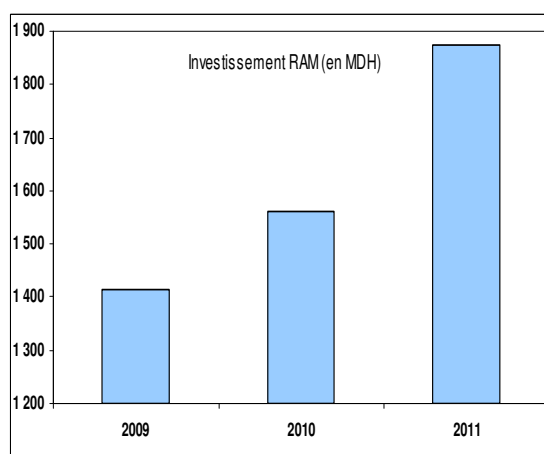


INDICATEURS	UNITE	2007	2008	2009
-------------	-------	------	------	------

4.4.2 - TRANSPORT AERIEN

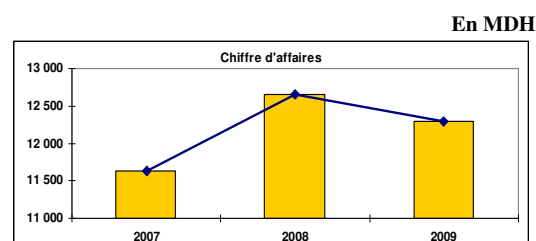
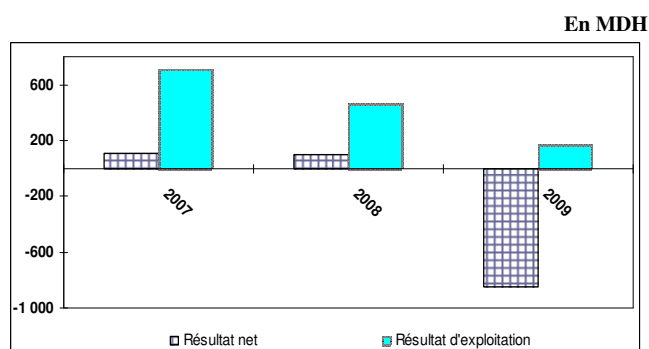
Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de renouvellement d'avions et de maîtrise des coûts, la RAM poursuit son plan d'investissement entamé dès 2002 et visant essentiellement l'harmonisation et la modernisation de la flotte.

Ainsi, le **Groupe RAM** a réalisé en **2009** un investissement de **1.415 MDH** et prévoit d'investir **1.562 MDH** et **1.873 MDH**, y compris les investissements au sol, respectivement en **2010** et **2011**.



L'année 2009 a été marquée par la création d'une filiale, **RAM Express** en vue de développer la desserte aérienne domestique. Dans ce cadre, RAM procèdera à la réalisation d'un programme d'investissement de 1,2 MMDH en vue de disposer d'une flotte d'avions régionaux et ce, moyennant un accompagnement de l'Etat qui a souscrit, en 2009, à l'augmentation du capital de la compagnie pour 300 MDH, à libérer à parts égales sur 3 exercices. A cet effet, les acquisitions portent sur la commande de 6 avions, (4 ATR 72-600 et 2 ATR 42-600) dont la livraison s'étalera entre 2011 et 2012. Dans l'attente de cette livraison, RAM Express procède à la location de 4 ATR 72-200 auprès du groupe ATR pendant 2 ans (2009-2011).

Durant la période 2007-2009, les principaux indicateurs de la RAM ont évolué comme suit :



INDICATEURS	UNITE	2007	2008	2009
Nombre passagers	million	6,1	6,5	5,9
Part marché	%	52	48	45
Cof. remplissage	%	65	68	68

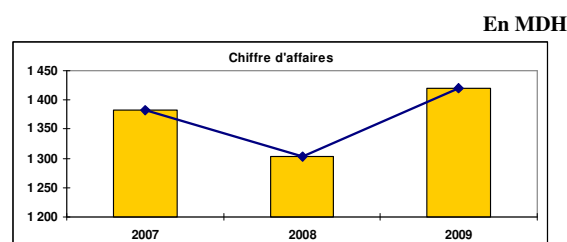
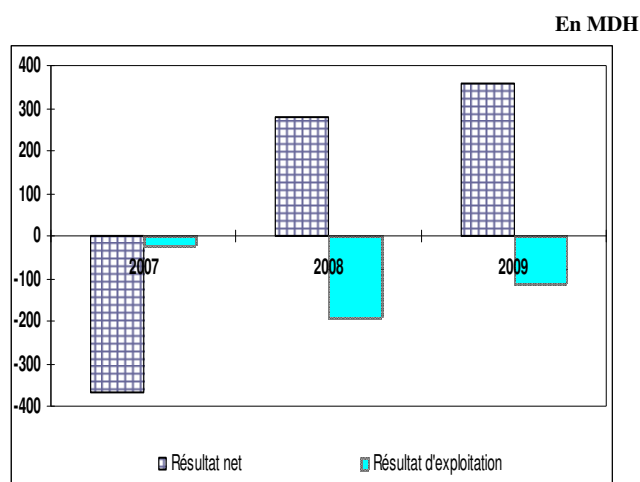
4.5 - POSTE

La loi n° 07-08 portant transformation de **Barid Al Maghrib (BAM)** en société anonyme a été publiée au Bulletin Officiel en février 2010. Cette transformation permettra d'améliorer la gouvernance de Barid Al Maghrib et de moderniser ses services et restructurer ses activités pour faire face aux mutations de son environnement de plus en plus concurrentiel.

La filiale dénommée « Al Barid Bank » constitue le premier jalon de la Banque Postale qui permettra à Barid Al Maghrib de gérer la trésorerie des CCP et des mandats. Le lancement effectif de la Banque postale a eu lieu en juin 2010 dans l'objectif d'améliorer le taux de bancarisation nationale de 13% pour atteindre 47%.

La création de deux filiales en 2009, l'une dénommée « Barid Media » opérant dans le domaine du marketing direct et l'autre dénommée « Barid e-Services », spécialisée dans le domaine de l'édition, permet à BAM de développer de nouveaux services concurrentiels et d'apporter l'expertise nécessaire au repositionnement sur le marché.

L'évolution des indicateurs de BAM durant la période 2007-2009 dénote d'une amélioration continue en relation notamment avec la bonne exécution du **Contrat Programme Etat-BAM pour la période 2006-2008** ayant permis une bonne préparation de cet établissement à sa mutation institutionnelle et aux enjeux liés à son nouveau contexte.



INDICATEURS	UNITE	2007	2008	2009
Nombre de comptes CCP ouverts	1000	174	225	365
Nombre de comptes CCP existants	1000	1 183	1 460	1 826
Avoir global CCP des déposants	MDH	9 934	13 056	13 966
Etablissements postaux	U	1 726	1 765	1 754

Un nouveau **Contrat Programme Etat-BAM pour la période 2010-2012** est en cours de finalisation en vue d'accompagner BAM dans le cadre du développement des activités postales, dans la mise en place de la banque postale, le développement de la poste numérique et de la logistique, la régulation sectorielle et la mise en œuvre de la transformation en société anonyme.

Le programme d'investissement prévisionnel de BAM au cours de la période 2010-2012 s'élève à 2.595 MDH et concerne, pour l'essentiel, l'extension et le réaménagement du réseau de Poste Maroc, la modernisation de l'infrastructure matérielle des agences, la mise en place du Centre National du Courrier à Casablanca, la construction et le réaménagement des centres de traitement et de distribution, l'extension des guichets automatiques bancaires et l'acquisition de nouvelles technologies.

BAM a réalisé en **2009** des investissements de **479 MDH**. Pour les années **2010 et 2011**, les investissements prévisionnels traduisent une ambition plus grande puisqu'ils sont de **794 MDH et 806 MDH** respectivement.

4.6 - TELECOMMUNICATIONS

Les principales réalisations de 2009 concernant le secteur des télécommunications et des nouvelles technologies ont concerné :

- l'adoption de la loi n° 08-09 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel ;
- la publication du décret portant application de certains articles de la loi n° 53-05 relative à l'échange électronique des données juridiques ;
- l'attribution de la 3ème licence mobile de 2ème génération
- la modification du plan national de numérotation par le passage à dix chiffres ;
- la révision du plan national des fréquences ;
- le réaménagement de nouvelles bandes de fréquences ;
- la poursuite de la réalisation des programmes « PACTE » et « GENIE ».

Par ailleurs, la **Note des Orientations Générales pour le secteur des télécommunications pour la période 2009-2013**, visant la poursuite de la mise en œuvre des leviers de régulation et la mise en place d'un nouveau schéma pour le paysage national des télécommunications, a été signée le 25 février 2010. L'objectif est d'atteindre à l'horizon 2013 un parc fixe et mobile de 34 millions d'abonnés, un parc de 2 millions d'abonnés à Internet et un chiffre d'affaires global de l'ordre de 40 MMDH.

Dans ce cadre, les principaux indicateurs de Maroc Telecom, opérateur à participation publique, ont évolué comme suit :

Rubrique (En milliers)	2007	2008	2009	Variation 2009/2008
Nombre de clients Mobile	13 327	14 456	15 272	+5,6%
Nombre de clients Fixe	1 336	1 299	1 234	-5,0
Nombre de clients Internet	476	510	645	+26,5%

4.7 - AUDIOVISUEL (SNRT et SOREAD 2M)

Le Contrat Programme **Etat-SNRT au titre de la période 2009-2011**, signé le 02 octobre 2009, vise :

- la consolidation des acquis concernant le métier de la SNRT ;
- la rationalisation de la gestion des ressources humaines ;
- la réalisation d'un important programme d'investissement de 749 MDH.

Dans ce cadre, l'Etat s'est engagé à verser à la société une contribution de 3.037 MDH soit une contribution additionnelle de 1.312 MDH par rapport à celle prévue dans le Contrat précédent (2006-2008).

Concernant **SOREAD 2M**, un **contrat programme la liant à l'Etat pour la période 2010-2012** a été signé le 11 juin 2010, ayant pour principaux objectifs :

- l'amélioration de la gouvernance de cette société ;
- la rationalisation de sa gestion et de ses ressources humaines ;
- la réalisation d'un programme d'investissement de 170 MDH.

Au titre de ce contrat, l'Etat s'est engagé à verser à SOREAD-2M, un montant de 250 MDH.

5 - PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU ET D'ELECTRICITE

Production d'électricité

L'énergie nette appelée en 2009 a atteint 25.016 GWH en augmentation de 4,2% par rapport à 2008. En vue de satisfaire cette demande, l'ONE a mobilisé les sources d'énergie ci-après : achats auprès de JLEC (39,1%) et de Tahaddart (11,4%), production ONE (29,9%), interconnexion avec l'Espagne et l'Algérie (18,5%), production du Complexe Eolien du Détroit (0,6%) et tiers nationaux (0,5%).

L'année 2009 a été marquée par l'adoption en Conseil des Ministres²⁷ du projet de loi n° 40.09 portant regroupement de l'Office National de l'Electricité (ONE) et de l'Office National de l'Eau Potable (ONEP) en un seul Etablissement Public dénommé « **Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable** » (ONEE). Ce projet de loi, en cours d'examen par le Parlement, dispose que ledit regroupement constitue une étape importante et un préalable au processus de réorganisation des activités de production, de transport, de distribution et de commercialisation de l'eau potable et de l'électricité pour assurer l'approvisionnement du pays dans les meilleures conditions de qualité et de prix.

Parallèlement au projet de regroupement de l'ONE et de l'ONEP, une consultation a été lancée courant 2010 pour définir le schéma national de régulation du secteur électrique.

Plan National d'Actions Prioritaires (PNAP)

*L'année 2009 a été marquée par la poursuite de la réalisation des actions prévues dans le cadre du PNAP pour le secteur électrique qui a pour objectif principal l'adéquation entre l'offre et la demande d'énergie électrique. A cet égard, il a été procédé, en 2009, à la création d'un Compte d'Affectation Spéciale intitulé « **Fonds pour le Développement Energétique** », doté d'une enveloppe de 1 milliard de dollars. Le montant cumulé des dépenses réalisées, à fin août 2010, sur ce Fonds a atteint 1,8 MMDH.*

5.1 - ENERGIE

En termes d'investissements, le programme à réaliser par l'ONE durant la période 2009-2015, s'élève à **44 MMDH** non compris les investissements des concessionnaires privés pour un montant de 25 MMDH.

Ce programme vise le renforcement des capacités de production de l'Office, du réseau de transport et des interconnexions avec les pays voisins, l'achèvement du programme de généralisation de l'accès à l'électricité (PERG) ainsi que le développement des énergies renouvelables. Il porte notamment sur :

□ la poursuite de la réalisation des projets en cours ou engagés suivants :

En MDH

Projets	Coût total	Part 2009	Prévisions 2010	Prévisions 2011
Centrale thermo solaire d'Ain Béni Mathar	4.995	2.429	938	-
Turbine à gaz de 3X100 MW à Mohammedia	2.100	309	97	-
Parc éolien de Tanger (140 MW)	2.601	422	400	-
Revamping de la Centrale Thermique de Mohammedia	1.340	46	127	-
Centrale Diesel à Tan-Tan de 116 MW	1.100	187	15	-
Complexe hydraulique Tanafnit - El Borj	1.023	161	60	-
Turbine à gaz CTK de 3X100 MW à Kénitra	2.320	1,5	1.161	695
Centrale Diesel à Agadir (72 MW)	720	2	374	196

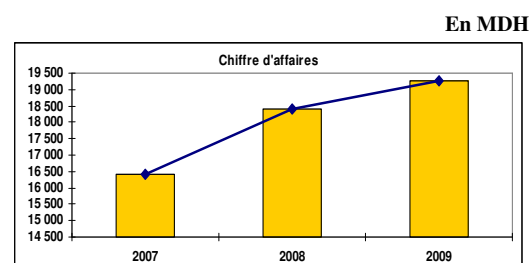
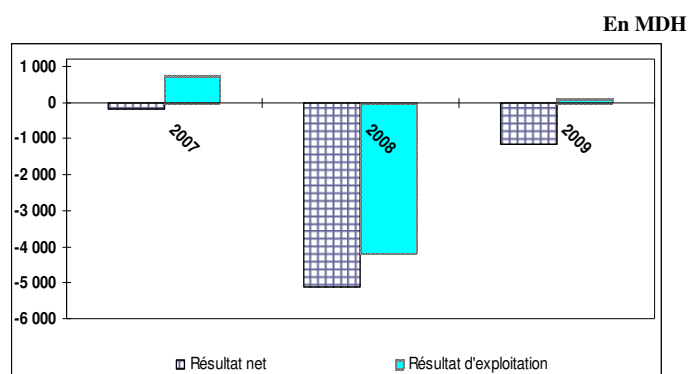
²⁷ Conseil des Ministres du 26 novembre 2009

q le lancement des nouveaux projets ci-après :

Projets	Coût total	En MDH		
		Prévisions 2010	Prévisions 2011	Prévisions 2012
STEP Abdelmoumen (300 MW)	2.900	-	300	852
Projet hydroélectrique de M'dez et El Menzel (200 MW)	2.100	-	210	840
Centrale de Safi – Transport (2x660 MW)	1.834	114	450	650
Parc éolien de Tarfaya – Transport (300 MW)	1.600	261	694	482
Infrastructures du port pour la Centrale de Safi	1.800	-	-	490
Extension des infrastructures du port pour Jorf 5 et 6	1.115	20	420	531

Les investissements de l'ONE se sont élevés à **6.551 MDH en 2009** y compris la composante PERG²⁸. Le programme prévisionnel de l'ONE, au titre des années **2010 et 2011** s'élève à **9.780 MDH** et **7.436 MDH** respectivement, y compris la composante PERG.

Il y a lieu de relever la sensible amélioration des indicateurs de l'ONE en 2009 et ce, après la détérioration enregistrée en 2008 durant laquelle l'Office avait enregistré une perte nette de 5.112 MDH en raison de la flambée des charges de combustibles et de la hausse du prix d'achat de l'électricité auprès de l'Espagne.



ENERGIE	UNITE	2007	2008	2009
Energie appelée nette	GWH	22 608	24 004	25 016
Achats	GWH	16 560	13 042	17 629
Ventes	GWH	20 635	21 638	22 384

Parallèlement à la présentation du projet intégré de production électrique solaire devant Sa Majesté le Roi à Ouarzazate en date du 2 novembre 2009, une convention a été signée, entre les partenaires fondateurs pour définir leurs engagements relatifs à la création de **l'Agence Marocaine pour l'Energie Solaire (MASEN)**, dotée d'un capital social initial de 500 MDH à souscrire à parts égales par l'Etat, l'ONE, le Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social et la Société d'Investissements Energétiques.

Ladite société vient de lancer le processus de présélection pour la réalisation de la 1^{ère} phase du complexe solaire de Ouarzazate consistant en la conception, le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance d'une (ou de) centrale(s) d'énergie thermo-solaire d'une puissance minimale de 125 MW qui devront entrer en exploitation dès 2014.

²⁸ Cf. développements consacrés au PERG - supra

Plan Maroc solaire

Le plan Maroc solaire consiste en la mobilisation et la valorisation des ressources nationales en énergie renouvelable et le développement de centrales de production d'électricité d'origine solaire d'une capacité installée totale de 2000 MW. Les sites retenus pour abriter ce projet sont les suivants :

<i>Site</i>	<i>Superficie en ha</i>	<i>Puissance</i>	<i>Production annuelle</i>
<i>Ouarzazate</i>	<i>2.500</i>	<i>500 MW</i>	<i>1.150 GWh</i>
<i>Ain Beni Mathar</i>	<i>2.000</i>	<i>400 MW</i>	<i>835 GWh</i>
<i>Foum Al Oued</i>	<i>2.500</i>	<i>500 MW</i>	<i>1.150 GWh</i>
<i>Boujdour</i>	<i>500</i>	<i>100 MW</i>	<i>230 GWh</i>
<i>Sabkhat Tah</i>	<i>2.500</i>	<i>500 MW</i>	<i>1.040 GWh</i>

La réalisation de ce projet permettra d'assurer, avec l'éolien et l'hydraulique, 42%, de la puissance électrique installée en 2020. Le coût de ce projet est estimé à 70 MMDH, l'exploitation des premières unités est prévue au plus tard en 2015 et la totalité du projet sera opérationnelle en 2019.

Avec la création de la **Société d'Investissements Energétiques (SIE)**²⁹, un nouveau pas est franchi dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de valorisation et de développement des énergies renouvelables. Dotée d'un capital initial d'un milliard DH, libéré au quart à sa création, cette société a pour missions principales, l'investissement dans les projets de production d'énergies renouvelables ainsi que la promotion de l'efficacité énergétiques. Les structures de la SIE ont été mises en place et présentées à son 1^{er} Conseil d'Administration tenu en juillet 2010. La SIE a initié plusieurs projets et a lancé la réalisation du projet de valorisation du gaz d'une décharge publique (Vallée de Bou Regreg).

Par ailleurs, il y a lieu de souligner la promulgation, le 11 février 2010, de la loi n° 16-09 relative à l'**Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique** (ADEREE) en remplacement du CDER, et dont la mission est de contribuer à la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière d'énergies renouvelables (ER) et d'efficacité énergétique (EE).

Programme intégré d'énergie éolienne

Le programme de production intégrée de l'énergie électrique éolienne concerne la production d'une capacité de 1000 MW pour atteindre une capacité globale éolienne de 2000 MW à l'horizon 2020.

Le programme est constitué de 5 parcs éoliens d'une puissance unitaire de 100 à 300 MW ; le premier parc sera mis en exploitation en 2014 et la totalité des parcs en 2020. Le coût du projet est estimé à 16 MMDH.

5.2 - EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT LIQUIDE

Programme National d'Assainissement liquide (PNAL)

Le coût du PNAL, évalué à 43 milliards DH à l'horizon de 2020, sera financé à hauteur de 30% par l'Etat et à concurrence de 70% par les usagers bénéficiaires. Les objectifs de ce programme sont une réduction de la pollution par les eaux usées de 60% et un taux de raccordement de 80% en milieu urbain.

Plusieurs villes et centres ont été ou sont en cours d'équipement en réseaux et en dispositifs d'épuration : Agadir, Marrakech, Meknès, El Jadida, Kénitra, Khouribga, Berrechid, Nador, Al Hoceima, Béni-Mellal ...

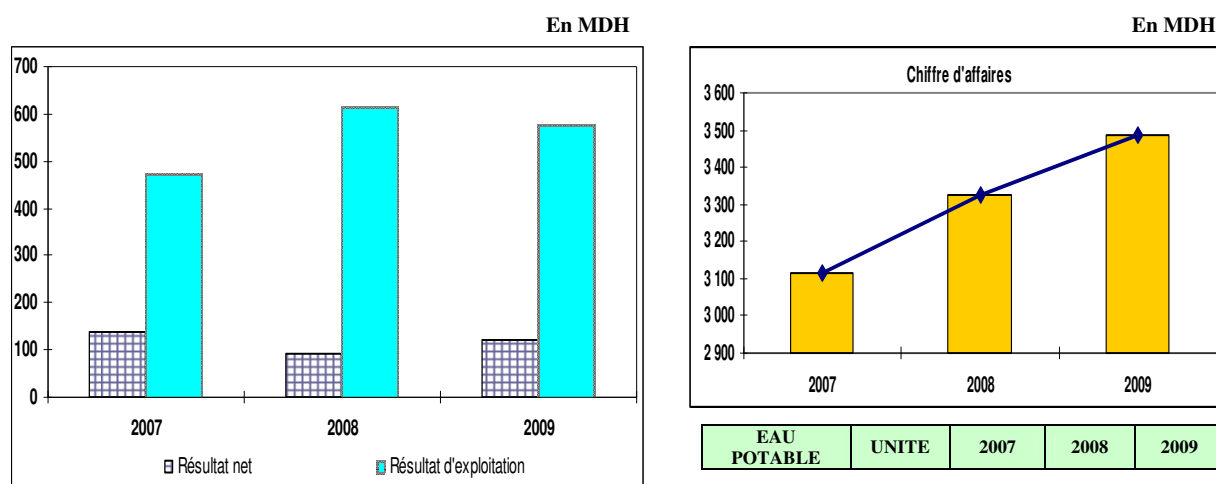
L'investissement réalisé par l'ONEP s'est élevé à **3.754 MDH** en **2009**. Les investissements prévus pour **2010** et **2011** s'élèvent respectivement à **4.635 MDH** et **4.500 MDH**.

²⁹ Autorisation par décret n° 2-09-410 du 30 juin 2009 publié au Bulletin Officiel n° 5758 du 6 août 2009

Le programme d'investissement de l'ONEP prévu dans le cadre du **Contrat Programme conclu avec l'Etat pour la période 2008-2010** s'élève à plus de **12,8 MMDH** et vise à :

- pérenniser, sécuriser et consolider les infrastructures d'eau potable en milieu urbain (5,8 MMDH) ;
- généraliser l'accès à l'eau potable dans le milieu rural (4,1 MMDH) ;
- soutenir l'intervention active de l'Office dans le secteur de l'assainissement liquide (3 MMDH).

Un nouveau **projet de Contrat Programme Etat-ONEP couvrant la période 2011-2015** est en cours de préparation, prévoyant un ambitieux programme d'investissement de plus de **26 MMDH** ainsi répartis : milieu urbain (13,6 MMDH), milieu rural (6,1 MMDH) et assainissement (6,8 MMDH).



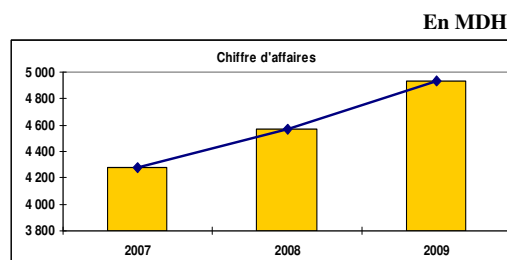
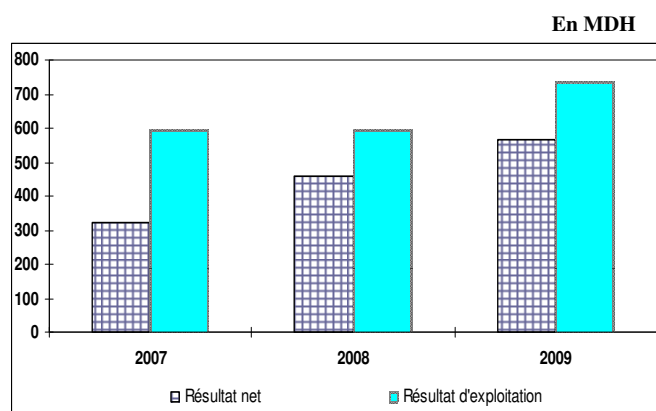
5.3 - DISTRIBUTION

5.3.1 - Régies de distribution

Les investissements réalisés par les Régies de distribution, au nombre de 12, portent sur le développement de l'infrastructure de base (stations d'épuration et de réutilisation des eaux usées épurées, capacité de stockage d'eau potable, postes de livraison d'électricité...), le renforcement, l'entretien et la réhabilitation des réseaux et l'acquisition des moyens d'exploitation. Ils ont atteint **1.897 MDH** en **2009**. Les prévisions pour **2010** et **2011** sont respectivement de **4.120 MDH** et **3.441 MDH**. Les principaux projets en cours de réalisation concernent :

- la station d'épuration des eaux usées de la ville de Fès (800 MDH) conçue pour le traitement tertiaire (abattement de la pollution de plus de 95%). La mise en service de cette unité, prévue pour fin 2012, permettrait une réduction de 40% de la pollution affectant les eaux du Sebou ;
- la station d'épuration et de réutilisation des eaux usées de la ville de Marrakech (800 MDH) devant permettre la mobilisation d'un volume de 30 millions de m³ par an destiné à l'arrosage de la Palmeraie et de 15 projets golfiques ;
- deux projets d'émissaires en mer pour les villes d'Agadir (350 MDH) et d'El Jadida (350 MDH).

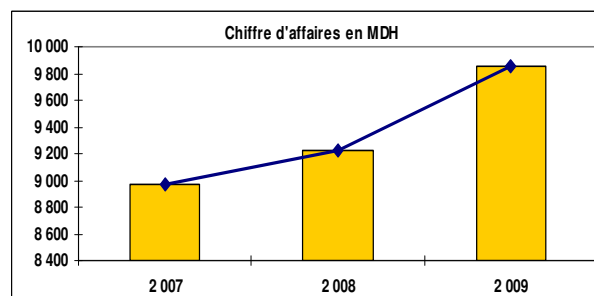
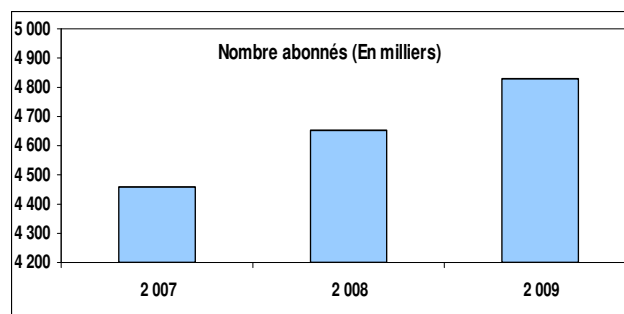
Les principaux indicateurs des Régies ont évolué comme suit :



INDICATEURS	UNITE	2007	2008	2009
Abonnés Electricité	1000	809	863	901
Abonnés Eau	1000	1 193	1 241	1 316
Volume eau amené	Mm3	319	330	340
* Produit	Mm3	77	71	81
* Acheté	Mm3	242	224	159
Volume eau distribué	Mm3	215	223	231
Volume énergie acheté	Gwh	2 779	2 961	3 109
Volume énergie distribué	Gwh	2 616	2 788	2 901

5.3.2 - Délégataires

Les sociétés **Lydec à Casablanca, Veolia à Rabat-Salé et Amendis à Tanger et Tétouan** traitent environ le tiers de l'activité du secteur. Elles ont investi **1.636 MDH** en 2009 et exécutent un programme d'investissement de **17.594 MDH** sur la période **2010-2014** destiné à la réalisation des projets inscrits dans les contrats conclus avec les autorités délégantes. Les prévisions pour **2010** et **2011** sont respectivement de **2.808 MDH** et **4.378 MDH**.



5.4 - HYDROCARBURES

Conformément aux orientations de son Conseil d'Administration réuni le 29 avril 2010, l'ONHYM prépare ou conduit les principales actions suivantes :

- le recentrage sur les activités d'exploration minière et pétrolière ;
- la filialisation des activités de forage et de production du gaz dans la perspective de les développer dans le cadre de Partenariat Public-Privé (PPP) ;
- la promotion des prospects aux niveaux national et international ;
- la transformation en société anonyme avec la perspective d'une ouverture de son capital.

En outre, l'étude organisationnelle lancée par l'Office, couvrant l'ensemble de ses activités techniques, organisationnelles et de planification, est à sa 4^{ème} étape consistant en la mise en place d'un schéma directeur du système d'information avant fin 2011.

L'ONHYM poursuit la politique volontariste d'exploration pétrolière dans le cadre de partenariats avec les opérateurs internationaux. A fin 2009, 30 sociétés sont partenaires de l'ONHYM dans le cadre d'accords pétroliers et contrats de reconnaissance couvrant une superficie totale de 224.392 km², répartie entre 24 accords pétroliers qui gèrent un domaine minier couvrant 118 permis de recherche (66 en onshore et 52 en offshore), 5 concessions d'exploitation et 4 contrats de reconnaissance. Les investissements réalisés par les partenaires de l'ONHYM au cours de cet exercice ont dépassé 2.000 MDH.

En termes d'investissements propres, les réalisations de l'ONHYM ont atteint **226 MDH en 2009**. Les investissements prévus au titre de **2010** et **2011**, s'élèvent à **357 MDH** et **579 MDH** respectivement et concernent, pour 2010, les actions suivantes :

- les travaux de recherche pétrolière (185 MDH) ;
- les travaux de recherche minière (61 MDH) ;
- les équipements (111 MDH).

6 - PHOSPHATES

La transformation de l'OCP en Société Anonyme, devenue effective dès avril 2008, et la mise en place du partenariat stratégique OCP-BCP du 12 janvier 2009, ont permis au Groupe OCP de consolider son assise financière, de hisser sa gouvernance aux meilleurs standards internationaux et de renforcer sa transparence financière.

Par ailleurs, le Groupe OCP poursuit l'opération d'externalisation de sa Caisse Interne de Retraite, objet du protocole d'accord signé le 22 septembre 2008 entre l'Etat, la CDG et l'OCP et portant sur un montant de 28 milliards DH au profit de 32.169 pensionnés et 11.847 cotisants. Dans ce cadre, l'externalisation de la part relative à la CNRA et la caisse interne maladie est en cours de finalisation par les parties concernées.

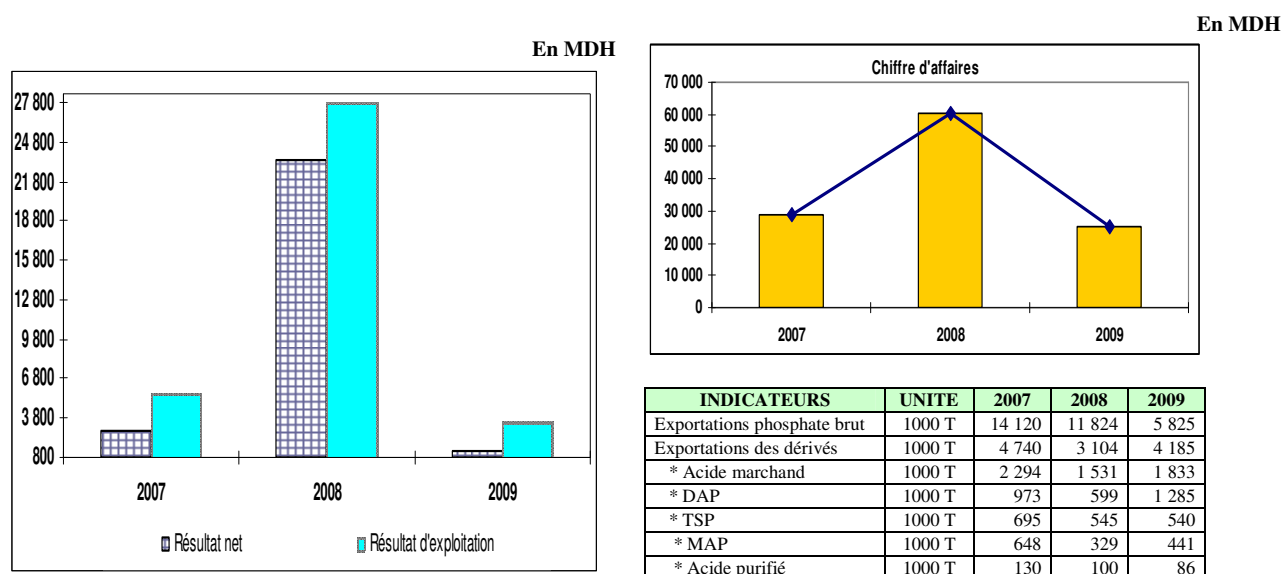
Par ailleurs et pour faire face à la concurrence et au caractère cyclique du marché mondial des phosphates, l'OCP poursuit sa stratégie visant la consolidation de son rôle de leader mondial, notamment, grâce :

- à une position dominante en termes de capacité de production tous produits confondus par la mise en place d'une politique basée sur l'augmentation des capacités de production par des investissements propres et des Investissements Directs Etrangers (IDE) et ce, afin de capter la croissance future du marché et consolider le leadership de l'OCP ;
- à un effort continu pour la maîtrise des coûts de production et l'optimisation des performances techniques de l'outil industriel avec l'instauration d'une culture d'amélioration continue des performances à tous les niveaux du Groupe. En outre, le projet de « Slurry pipeline Khouribga-Jorf » d'un investissement global de 4 MMDH permettra le transport d'environ 38 millions de tonnes par an de phosphates à un coût de revient de 25\$/T ;
- au Projet Jorf Phosphate Hub (JPH) : plateforme mondiale de la chimie des phosphates destinée à accueillir des IDE. Dans ce cadre, le Groupe investira d'ici 2015 près de 15,5 MMDH en infrastructures et créera, à terme, quelques 600 emplois permanents. Ce projet devrait attirer des investissements étrangers d'une valeur de 25 MMDH à l'horizon 2015.

Concernant l'activité de l'OCP au titre de l'exercice 2009, elle a été principalement marquée par les événements suivants :

- les investissements opérationnels ayant porté essentiellement sur la réalisation des projets de développement minier et d'infrastructure et la continuation des efforts de mise à niveau de l'outil de production ;
- l'opération de restructuration des services centraux lancée au début de l'année. Cette opération vise à recentrer les services sur des missions nouvelles. Dans ce cadre, un plan de départ volontaire et de mutation vers les sites de production a été proposé ;
- la concrétisation de la participation croisée OCP/BCP qui se traduit par une prise de participation de l'OCP S.A dans la BCP à hauteur de 6,62% et de BCP dans l'OCP S.A à hauteur de 5,88%. Cette opération marque la volonté des deux groupes de créer une synergie forte de leurs activités et un partenariat stratégique sur le long terme.

Concernant le plan d'action en termes d'investissement, le programme à réaliser par le **Groupe OCP**, durant la période 2008-2012 s'élève à **37 MMDH** hors IDE. Pour **2009**, les réalisations ont atteint **3.800 MDH**, soit une augmentation de 5,5% par rapport à 2008.



Les investissements prévus au titre de **2010** et **2011** s'élèvent respectivement à **18.000 MDH** et **15.217 MDH**. Les principaux projets programmés se présentent comme suit :

- augmentation de la capacité d'extraction de 23 millions de tonnes (MT) : Mine Oulad Farès : 6 MT ; Mine Helassa : 5,5 MT ; Mine Ext ZCN : 4 MT et Mine Benguerir : 3 MT ;
- construction de 4 laveries pour une capacité de près de 40 MT : Merah Lahrech : 13 MT ; Oulad Farès : 12 MT ; Helassa : 12 MT et Benguerir : 2,8 MT.
- construction du pipeline qui permettra le transport de la production du phosphate de Khouribga vers le site de Jorf Lasfar (200 km) ;
- mise à niveau du port de Jorf Lasfar pour accueillir, à l'horizon 2012-2015, les trafics importations et exportations liés au développement de Jorf Phosphate Hub - JPH (valorisation supplémentaire de 16 MT de phosphates par an) ;
- dessalement de l'eau de mer à Jorf Lasfar ;
- adduction d'eau à partir de l'Oum Errbiaa pour Benguerir et Youssoufia.

Par ailleurs, l'OCP conduit de nombreux projets dans le cadre de partenariats avec des opérateurs internationaux de renom dont Bunge, Petro Vietnam et Libya Africa Investment Portfolio.

Cette stratégie est appelée à se renforcer dans le cadre du projet Jorf Phosphate Hub qui consiste à faire de Jorf la plate-forme mondiale de la chimie des phosphates en partenariat avec des investisseurs internationaux de premier plan.

Exportations du Groupe OCP fin juillet 2010

	Volume (1.000 tonnes)				Chiffres d'affaires (MDH)		
	Réalisé Cumul 2010	Réalisé Cumul 2009	Variation (en %)		Réalisé Cumul 2010	Réalisé Cumul 2009	Variation (en %)
Phosphate Brut	5 666	2 952	92%	Total Exportations	19 062	11 258	69%
Produits dérivés	3 296	2 104	57%	Phosphate Brut	4 729	3 625	30%
				Produits dérivés	14 333	7 633	88%

7 - AGRICULTURE ET PECHE

Plan Maroc Vert

Le plan Maroc Vert (2008-2020), lancé en avril 2008, vise la mise en valeur de l'ensemble du potentiel agricole du Royaume et s'articule autour de deux piliers : le développement accéléré d'une agriculture moderne et compétitive et l'accompagnement solidaire de la petite agriculture vivrière.

Les impacts attendus de ce plan sont :

- la génération d'un PIB de 100 MMDH par an d'ici 2020 ;
- la réalisation de près de 150 MMDH d'investissement d'ici 2020 ;
- la création, en termes d'emploi, 455 millions JT.

Ce Plan, bâti sur le concept d'agrégation, est décliné en 16 plans agricoles régionaux concernant 1.500 projets touchant 1.400.000 agriculteurs. L'Agence de Développement Agricole (ADA), créée en 2009, est l'établissement en charge de la gestion de ce plan.

7.1 - AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE (ADA)

L'année 2009 a connu la création de l'ADA³⁰, établissement public chargé de proposer aux autorités gouvernementales les plans d'action relatifs au soutien des deux piliers du Plan Maroc Vert à savoir : les filières agricoles à forte valeur ajoutée dans une perspective d'amélioration de la productivité et l'agriculture solidaire à travers la promotion et la mise en œuvre de projets économiquement viables en vue d'améliorer le revenu des agriculteurs. Durant cet exercice, il a été procédé :

- à la mise en place des outils de gestion de l'ADA, notamment, le règlement régissant la passation des marchés, le statut du personnel, l'organigramme et l'arrêté portant organisation financière et comptable ;
- au recrutement des ressources humaines nécessaires ;
- au lancement des études nécessaires pour la mise en œuvre du Plan Maroc Vert.

Dans le cadre de l'accélération de la mise en œuvre effective du Plan Maroc Vert, des études sont programmées par l'ADA pour l'appui à la mise en œuvre du Plan Maroc Vert, les projets de reconversion (cultures cannabis) et les stratégies de développement des cultures (agro carburants) et des produits de terroir.

³⁰ Loi 42-08 du 18 février 2009

Concernant l'état d'avancement des actions prévues dans le cadre du Plan Maroc Vert, 169 projets portant sur une enveloppe de 20,8 MMDH ont été réalisés. Ils se répartissent à raison de :

- 63 projets pour le Pilier I totalisant un investissement de 16,6 MMDH ;
- 106 Projets pour le Pilier II portant sur une superficie de 319.708 ha et totalisant un investissement de 4,2 MMDH.

La répartition régionale des projets inscrits dans les deux piliers du Plan Maroc Vert se présente comme suit :

	Pilier I		Pilier II	
Régions	Nombre de Projets	Investissement (MDH)	Nombre de Projets	Investissement (MDH)
Marrakech-Tensift-Al Haouz	11	2 297	7	392
Souss-Massa-Drâa	9	3 105	9	597
Tadla-Azilal	9	2687	8	159
Meknès-Tafilalet	6	519	11	444
Gharb-Chrarda-Béni Hssen	8	3334	2	15
Doukkala-Abda	6	2970	6	215
Oriental	4	831	9	445
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	1	244	6	209
Oued-Eddahab-Lagouira	1	120	2	55
Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	1	59	2	282
Chaouia-Ouardigha	1	17	3	123
Grand Casablanca	1	78	-	-
Fès-Boulemane	1	136	4	63
Taza-El Hoceima-Taounate	2	76	13	438
Tanger-Tétouan	2	200	19	186
Guelmim Es-Smara	-	-	5	586
Total général	63	16 677	106	4 209

7.2 - OFFICES DE MISE EN VALEUR AGRICOLE

L'activité de ces Offices s'inscrit dans la continuité des exercices précédents et se caractérise par sa dépendance du Budget Général de l'Etat pour couvrir les charges d'exploitation.

Dans le cadre de l'exploitation des ouvrages publics d'irrigation, les ORMVA ont irrigué, durant l'année 2009, une superficie de 520.000 hectares. A cet effet, le volume d'eau lâchée est 2.853 Mm3 et le volume d'eau facturée aux agriculteurs est de 1.970 Mm3.

Les investissements des ORMVA ont atteint **1.610 MDH en 2009**. Les prévisions d'investissement de ces Offices au titre **2010** et **2011** sont respectivement de l'ordre de **2.205 MDH** et **2.503 MDH**. Les principaux projets portent notamment sur :

- les travaux d'aménagement de la Grande Hydraulique (372 MDH) notamment dans les périmètres du Gharb (129 MDH), du Souss Massa (61 MDH), du Tadla (57 MDH), du Haouz (52 MDH et des Doukkala (34 MDH) ;
- les services de l'eau (428 MDH) ;
- les actions d'appui (191 M DH).

Situation des arriérés au titre des redevances d'eau d'irrigation

Pour assainir la situation des arriérés au titre des redevances d'eau d'irrigation et de la participation directe des ORMVA de l'ordre de 700 MDH au 31 décembre 2005, l'Etat avait décidé en dates des 11 octobre 2006 et 23 mai 2008 d'exonérer des majorations de retard et des frais de recouvrement au titre de la redevance d'eau d'irrigation et de la participation directe, les agriculteurs qui s'acquittent de la totalité de leurs dettes en principal.

En 2010, le Ministère de l'Economie et des Finances a procédé à l'évaluation de l'application desdites décisions d'exonération. Ainsi, le taux de recouvrement des arriérés, après application des deux décisions d'exonération, est respectivement de 32% et 25%, soit un montant total de 330 MDH. Par ailleurs, 40% des agriculteurs endettés ont soldé leurs dettes après application des dites décisions.

Sur la base des résultats indiqués, le Ministère de l'Economie et des Finances, sur demande du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, a établi une nouvelle décision d'exonération en date du 02 avril 2010. Celle-ci prévoit d'exonérer les agriculteurs qui s'acquittent de la totalité du principal de leurs dettes dans un délai de 12 mois par un règlement unique et dans un délai de 36 mois pour les agriculteurs qui s'acquittent de leurs dettes avec une possibilité de rééchelonnement. La décision concerne toutes les créances qui ont été mises en recouvrement au plus tard le 30 juin 2009.

7.3 - SODEA ET SOGETA

Les Contrats de Restructuration **Etat-SODEA** et **Etat-SOGETA** dont la durée a été prorogée par l'avenant au protocole social signé le 29 juin 2009, jusqu'à la réalisation totale de la 2^{ème} tranche de l'opération de partenariat autour des terres agricoles, ont franchi des étapes importantes tant au niveau de la **restructuration** qu'au niveau du **Partenariat Public-Privé**³¹.

A fin 2009, les actions de restructuration ont permis le départ indemnisé de 3.932 agents pour un coût de **711 MDH** et le remboursement de dettes s'élevant à **1.616 MDH** ayant concerné :

- les Caisses sociales (hors CNSS)	: 205 MDH
- la CNSS	: 362 MDH
- les banques commerciales et le CAM	: 582 MDH
- les ORMVA	: 145 MDH
- les dettes fiscales	: 115 MDH
- les dettes fournisseurs et diverses	: 207 MDH

Le financement des volets social et financier, réalisé conformément aux plans de restructuration des deux sociétés, a permis la mobilisation d'une enveloppe de 2.364 Millions DH provenant notamment d'une augmentation de capital de 600 MDH (au démarrage de l'application du plan) et du produit de la cession des terrains urbains et périurbains et des redevances locatives (1.310 MDH).

La restructuration sera parachevée par la dissolution des deux sociétés après achèvement du plan social et assainissement des dettes des filiales de SODEA (130 MDH).

³¹ cf. Partenariat infra

Partenariat Public Privé (PPP) autour des terres agricoles

L'opération de PPP autour des terres agricoles gérées par SODEA et SOGETA a été conduite jusqu'à présent en trois tranches.

Dans la 1^{ère} phase, l'Etat a mis à la disposition des investisseurs privés un patrimoine de 42.000 ha. La 2^{ème} tranche a porté sur une superficie attribuée de 37.171 ha.

*La 3^{ème} tranche de l'opération a été lancée en mars 2010 et porte sur **21.240 ha** concernant 290 projets répartis en 3 catégories : 57 grands projets (13.342 ha), 139 moyens projets (6.677 ha) et 94 petits projets (1.221 ha). Les travaux d'évaluation des 1.900 offres reçues ont été entamés en août 2010 pour une durée de trois mois à l'issue de laquelle les résultats seront publiés.*

7.4 - OFFICE NATIONAL DES PECHEES (ONP)

Le secteur de la pêche connaît de profondes mutations et ce, suite aux actions majeures initiées conformément aux Hautes Orientations Royales notamment en septembre 2009 en vue de la promotion et du développement du secteur de la pêche maritime ainsi que le renforcement des équipements portuaires y afférents.

En 2010, le contexte international s'est caractérisé par le renforcement des procédures de traçabilité avec l'entrée en vigueur du règlement contre la pêche « *illicite, non déclarée, non réglementée (INN)* ». Le premier semestre de cette année a connu la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale « **Halieutis** ». Dans ce cadre, des groupes de travail composés des différents départements et organismes concernés ont été chargés d'étudier les projets stratégiques nécessaires pour une pêche durable et compétitive.

Plan Halieutis

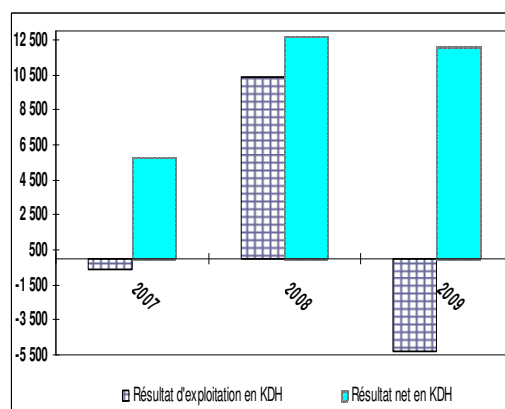
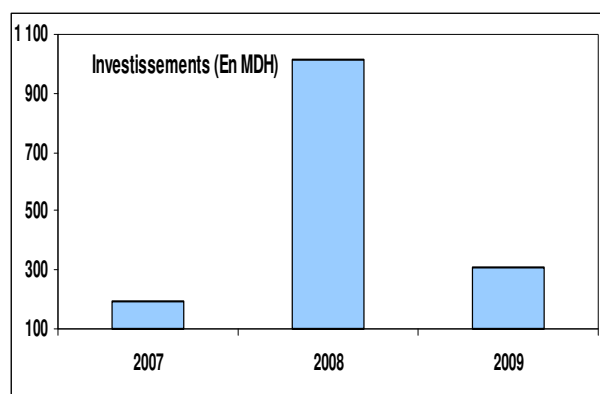
*Halieutis est une stratégie intégrée qui vise la mise à niveau et la modernisation des différents segments du secteur de la pêche ainsi que l'amélioration de sa compétitivité et de sa performance. Les **retombées** attendues de cette stratégie sont nombreuses :*

- augmenter la part de marché mondial du Maroc sur les produits de la mer pour passer de 3,3% à 5,4% en 2020 ;
- tripler le PIB du secteur pour atteindre 22 milliards de DH à l'horizon 2020 ;
- augmenter le nombre des emplois directs à terre à 115.000 contre 61.650 actuellement ;
- accroître la valeur des exportations des produits de la mer à plus de 3,1 milliards de dollars contre 1,2 milliard en 2007.

*Le plan "Halieutis" prévoit la création de **trois pôles de compétitivité** à Tanger, Agadir, et Laâyoune-Dakhla, devant mobiliser des investissements de neuf milliards de DH. Il s'appuie sur **trois axes principaux** (déclinés en 16 projets) :*

- la durabilité du patrimoine halieutique national ;
- la performance en matière de qualité des produits halieutiques ;
- l'amélioration de la compétitivité des produits valorisés.

Dans le cadre de cette dynamique, l'ONP poursuit l'exécution du **Contrat de Performance conclu avec l'Etat pour la période 2009-2012** signé en septembre 2009. Ainsi, l'année 2010 a été marquée par le lancement du programme des contenants normalisés et la concrétisation du principe du « Global Operator » par la prise en charge effective, par l'ONP, de périmètres de concession d'un premier lot de ports de pêche. Dans ce contexte, l'Office continue à œuvrer pour renforcer la compétitivité du secteur et favoriser une meilleure valorisation de la production.



Des projets importants sont entrepris par l'ONP concernant :

- l'organisation de la commercialisation : mise à niveau, modernisation et extension du réseau commercial et introduction graduelle de nouveaux modes de gestion en vue d'assurer une maîtrise et une plus grande transparence des transactions commerciales ;
- le développement de la pêche artisanale et côtière : appui à la mise à niveau et la modernisation de la flotte de pêche, l'encadrement et l'appui à la pêche artisanale, la restructuration du mureyage et la promotion de la consommation interne.

Investissements ONP 2009	MDH
Halles et marchés de gros au poisson	61,7
Pêche artisanale	25
Administration	10,5
Système d'information	28,4
Organisation et Développement	1,7
Acquisition Halles ODEP	6,4
Modernisation	10,5
ANAPEC	0,54
Programme IBHAR	2,3
Contenants normalisés	44
Gestion des ports de pêche	6,9
Filets maillants et appui aux associations. professionnelles	0
Total Général	197,5

7.5 - SONACOS

A fin d'atteindre les objectifs fixés par le Plan Maroc vert en matière d'amélioration du taux d'utilisation des semences céréalières et en vue de sécuriser l'approvisionnement en ces semences, un **protocole d'investissement** relatif à la mise à niveau des infrastructures et de l'organisation de la SONACOS et portant sur une durée de trois années, a été signé en date du 26 février 2010, entre l'Etat et cette société.

La première tranche de ce protocole d'investissement porte sur un montant de 150 MDH étalés sur trois années (2010-2012) et sera financée à raison de 120 MDH par l'Etat et 30 MDH par la SONACOS.

Au vu de ce protocole, la SONACOS s'engage notamment à :

- produire dans le cadre d'un programme de multiplication, les semences en profils variétaux demandés et en quantités suffisantes pour atteindre 1,5 millions de quintaux à l'horizon 2015 ;
- réduire les pertes causées par les dépréciations des stocks pour passer d'un taux de 10 % actuellement à 3 % à l'horizon 2012 ;
- réaliser les investissements spécifiés en matière d'infrastructures et d'équipements industriels ;
- mettre en œuvre une stratégie commerciale visant l'amélioration du niveau des ventes des semences céréalières à raison d'une augmentation annuelle de 100.000 quintaux pour atteindre 1,5 millions de quintaux commercialisés en 2015.

Pour sa part, l'Etat s'engage à :

- contribuer au financement de la première tranche de ce plan d'investissement (120 MDH) sous forme d'augmentation du capital de la SONACOS ;
- lancer la procédure d'ouverture du capital de la SONACOS ;
- accompagner la SONACOS sur les plans organisationnel et procédural en vue d'atteindre les objectifs tracés par le protocole d'investissement.

8 - SECTEURS SOCIO-EDUCATIFS

L'action des EP demeure déterminante dans les domaines de l'éducation, de la formation et de l'action sociale.

8.1 - EDUCATION, FORMATION ET EMPLOI

8.1.1 - ACADEMIES REGIONALES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

Plan d'urgence

*Le Plan d'urgence, dont le coût global s'élève à près de **44 milliards de dirhams** sur la période **2009-2012**, s'articule autour de **4 espaces**, eux-mêmes, déclinés en **25 projets**.*

*Ces 4 espaces répondent à **4 objectifs** fondamentaux concernant les niveaux scolaire et supérieur, à savoir :*

- rendre effective l'obligation de scolarité jusqu'à l'âge de 15 ans;
- stimuler l'initiative et l'excellence au lycée;
- résoudre les problématiques transversales du système éducatif;
- se donner les moyens de réussir.

Le budget estimé pour la mise en œuvre dudit plan se présente comme suit :

(En milliards DH)

Espaces	Scolaire	Supérieur
Rendre effective l'obligation de scolarité jusqu'à l'âge de 15 ans	19,85	-
Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université	5,20	7,47
Affronter les problématiques transversales du système	8,82	2,29
Se donner les moyens de réussir	0,09	0,00
Total scolaire/supérieur	33,96	9,76
Total Général	43,72 (*)	

(*) Dont 32,51 milliards DH de budget additionnel

Au cours de l'exercice 2009, première année d'exécution du Plan d'urgence, les AREF ont procédé au lancement des appels d'offres relatifs à la construction des établissements scolaires dont le coût global est de 838,5 MDH. Par ailleurs, et dans le cadre du projet de création d'associations appelées « Associations d'Appui à l'Ecole de la Réussite », un montant de 374,4 MDH a été alloué, en 2009, à ses associations au nombre de 6.948.

En 2009, les principaux indicateurs des **16 AREF** se présentent comme suit :

- Nombre de délégations	:	77
- Nombre d'établissements scolaires publics	:	9.662
- Nombre d'enseignants	:	223.327
- Nombre d'élèves	:	6.445.847
- Nombre d'internats	:	516
- Nombre de bénéficiaires de cantines scolaires	:	1.024.105

En **2009**, les investissements réalisés par ces Académies ont atteint **3.385 MDH**. Les investissements prévisionnels s'élèvent à **2.213 MDH** au titre de **2010** et à **3.482 MDH** pour **2011**.

8.1.2 - UNIVERSITES

Les années 2009 et 2010 sont marquées par le début de la mise en œuvre des **Contrats de Développement du secteur universitaire** signés le 6 octobre 2009.

A travers ces contrats, le secteur universitaire dispose désormais d'une visibilité chiffrée à moyen terme :

- **Ressources mobilisées** : pour la période 2009-2012 le montant des moyens financiers à mobiliser par l'Etat atteint **12,6 milliards** de dirhams dont 8,2 MMDH pour le budget d'exploitation (hors salaires) et 4,4 MMDH au titre du budget d'investissement ;
- **Répartition** : promotion de la recherche (9%), prestations sociales estudiantines à travers l'ONOUSC (17%), renforcement de la gouvernance et des compétences du personnel de l'enseignement (12%) et amélioration de l'offre de l'enseignement (62%).

Principaux objectifs des Contrats de Développement du secteur universitaire

- assurer l'extension et la réhabilitation des établissements d'enseignement et de recherche ;
- améliorer la gouvernance et les rendements interne et externe ;
- mettre en adéquation les programmes de formation aux besoins du développement sectoriel ;
- promouvoir la recherche scientifique et renforcer les compétences de leurs personnels ;
- veiller sur une promotion appuyée de la recherche et de la production scientifique et consolider les compétences des personnels de l'enseignement (CNRST) ;
- œuvrer en faveur de l'amélioration des prestations sociales dont bénéficient les étudiants (ONOUSC).

8.1.3 - OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL (OFPPT)

Dans le cadre du plan de développement 2008-2013, visant la formation de 650.000 stagiaires par l'OFPPT, l'exécution a été accélérée avec le démarrage de la 2^{ème} phase, par l'accueil, au titre de la rentrée 2009-2010, de 220.000 nouveaux stagiaires en augmentation de 13,4% par rapport à celle de 2008-2009.

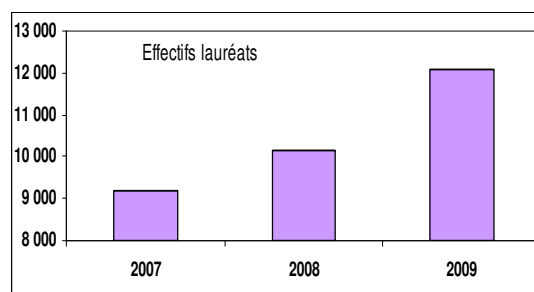
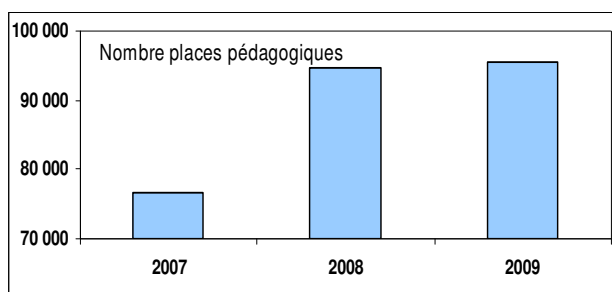
L'Office poursuit le renforcement du réseau des établissements de formation et ce, par le démarrage des travaux de 32 nouveaux projets et le lancement des études pour la création de 13 établissements de formation professionnelle prévus par le plan d'action 2010-2011. Il contribue, également, aux efforts de développement social à travers le partenariat avec la Fondation Mohammed VI pour la Réinsertion des Détenus et ce, par la création de 35 centres de formations dans le milieu pénitencier dotés d'une capacité d'accueil de 4.642 stagiaires.

Les investissements sont réalisés dans le cadre du Plan d'Urgence de la Formation Professionnelle 2008-2013. Ils ont atteint 789 MDH en 2009. Les investissements prévus au titre de 2010 s'élèvent à 650 MDH. Pour 2011, les prévisions d'investissement sont de 426 MDH.

Au niveau du programme Moukawalati relatifs aux lauréats de l'OFPPPT, 1.181 projets ont été validés par les guichets de l'OFPPPT pour 2.397 jeunes formés à la création d'entreprise. En 2010, trois nouveaux guichets seront ouverts pour atteindre 60 guichets permettant l'accompagnement de 2.100 nouveaux projets.

S'agissant de la dynamisation de la formation continue au service des acteurs économiques, notamment les PME, une réorganisation de cette mission sera entreprise à la lumière du nouveau schéma de la gouvernance des Contrats Spéciaux de Formation en cours de finalisation avec les partenaires économiques et sociaux de l'Office.

INDICATEURS OFPPT	UNITE	2007	2008	2009
Nombre établissement formation	U	265	282	297
Nombre places pédagogiques	U	76 682	94 647	95 597
Effectif cours du jour	100	1 655	1 861	1 888
Effectif cours du soir	10	524	560	612
Effectifs lauréats	10	9 197	10 153	12 100
Unités mobiles	U	20	20	21
Formation Continue	U	1.380	1.304	1.392



8.1.4 - AGENCE NATIONALE DE PROMOTION DE L'EMPLOI ET DES COMPETENCES (ANAPEC)

Les réalisations de l'ANAPEC, au cours de l'année 2009, ont concerné particulièrement :

- l'extension du réseau de l'Agence qui a atteint 71 agences par rapport à l'objectif qui était de 74 agences dont 16 agences régionales, 4 agences à l'échelon international et 51 agences locales. En outre, 40 agences ont été modernisées conformément à la charte spatiale ;
- la promotion de l'emploi, par l'amélioration des insertions qui ont atteint 177.787 au titre de la période 2006-2009 à travers les principaux programmes (Idmaj, Taehil et Moukawalati) initiés par le Gouvernement dans le cadre des mesures « Initiatives-emploi ».

Programmes	Objet	Objectifs 2006-2008	Réalisations 2006-2008	Réalisations 2009	Totaux
Idmaj	Insertions (1)	105.000	120.076	49.723	169.799
Tachil	Amélioration de l'employabilité	50.000	20.454	14.033	34.487
Moukawalati	Créations d'entreprise	30.000	1.274	1.012	2.286
	Insertions (2)	90.000	4.712	3.276	7.988
Objectifs	Insertions totales (1+2)	195.000	124.788	52.999	177.787

Le plan stratégique 2009-2012 de l'Agence vise à conforter les acquis et à accompagner la dynamisation de l'intermédiation et son adaptation permanente, en fonction des besoins du marché de l'emploi. Dans ce cadre, le plan d'action pour l'année 2010 vise:

- le renforcement de la professionnalisation de l'action de l'Agence et le développement de la qualité de ses prestations dont pourront bénéficier les chercheurs d'emploi, les porteurs de projets d'auto emploi et les employeurs ;
- l'insertion de 55.000 candidats ;
- l'amélioration de l'employabilité par la formation technique et des formations sur la recherche méthodique d'emploi, respectivement, de 15.000 et 9.000 jeunes diplômés ;
- la création de 3 nouvelles agences locales et 10 espaces emploi ;
- l'appui à la création de 1.500 petites entreprises.

Le budget global de 2010 (investissements et exploitation) s'élève à 271 MDH, financés par les subventions de l'Etat, la dotation dédiée aux « Initiatives Emplois » étant de 509 MDH.

Programme Moukawalati

Ce programme, dont l'ANAPEC est un acteur central, vise à assurer un accompagnement pré et post création des très petites entreprises (TPE) par les porteurs de projets dont le coût d'investissement est compris entre 50.000 DH et 500.000 DH afin de les pérenniser. Il prévoit, également, la prise en charge par l'Agence des frais d'accompagnement à hauteur de 10.000 DH par projet.

Les réalisations dudit programme au titre du Contrat Progrès 2006-2008, ont été en deçà des objectifs tracés, soit 8,9% des objectifs fixés initialement et ne générant que 4,5% des insertions globales réalisées.

Suite à cette situation critique, un plan de relance a été proposé dès la fin de l'année 2008. L'année 2009 a connu le démarrage de 1.012 entreprises soit environ le nombre des entreprises financées et autofinancées entre le 2^{ème} semestre de 2006 à fin 2008. Malgré le plan de relance, le programme Moukawalati continue à rencontrer des difficultés en termes de créations. Ainsi, de nouvelles contraintes liées à la solvabilité des entreprises créées dans le cadre de ce programme ont constitué un frein à la dynamique de l'année 2009. En effet, Sur 1.584 entreprises financées 326 ont enregistré des impayés dont 115 sont en contentieux.

8.2 - ORGANISMES A VOCATION SOCIALE

8.2.1 - ENTRAIDE NATIONALE (EN)

Afin de répondre aux besoins des populations en situation de précarité, l'EN a poursuivi, en 2009, ses activités consistant, principalement, à dispenser l'aide et l'assistance sous toutes ses formes et à concourir à la promotion familiale et sociale et ce, en partenariat avec les acteurs sociaux, notamment, l'INDH, les Collectivités Locales et les ONG.

L'activité de l'EN a été marquée, en 2009, par l'augmentation significative du nombre de centres et établissements de l'EN (établissements de protection sociale, centre d'éducation et de formation, jardins d'enfants,) qui est passé de 2.442 en 2008 à 2.755 en 2009 (soit +13%) et le nombre des bénéficiaires qui a atteint 225.884 contre 208.875 en 2008 (soit +8%).

De même, la capacité d'accueil des Etablissements de Protection Sociale s'est renforcée puisque leur nombre a atteint 925 en 2009 contre 844 en 2008 (+10%), bénéficiant à 67.860 résidents contre 61.487 en 2008 (+10%).

8.2.2 - AGENCE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL (ADS)

De part sa mission dans le domaine de la promotion du développement social et de la lutte contre la précarité, l'ADS agit particulièrement à travers l'aide à la réalisation de petits projets d'infrastructures socio-collectives de base, la promotion des activités génératrices d'emplois et de revenus et le renforcement des capacités des associations qui œuvrent dans les domaines de compétence de l'Agence.

Dans ce cadre et depuis le démarrage de ses activités en 2001, l'ADS a soutenu **2.186 projets** dans divers domaines (arganier, scolarisation, santé, eau, électricité, assainissement,...) avec un coût total de **921 MDH** auquel l'Agence a contribué avec **390 MDH**. Ces projets ont touché **1,8 million de bénéficiaires**.

En **2009**, 68 nouveaux projets ont été approuvés avec un budget de 28 MDH, et auxquels l'ADS a contribué pour un montant de **13 MDH**.

Au titre de l'exercice **2010**, le montant de l'appui aux programmes de développement social et au renforcement des capacités des acteurs locaux est estimé à **162 MDH**. La contribution des partenaires de l'Agence (dons, legs, bailleurs de fonds.....) est prévue pour un montant de 120 MDH.

8.3 - CAISSES DE PREVOYANCE SOCIALE

8.3.1- CAISSE MAROCAINE DES RETRAITES (CMR)

Les principaux indicateurs de l'activité de la Caisse pour 2008-2010 se présentent comme suit :

(En MDH)

Désignation	2008	2009	2010 (Prévisions)
Recettes des régimes (*)	16.150	17.147	17.073
Dépenses des régimes	14.923	15.779	16.239
Solde technique	1.227	1.368	834
Résultat financier	2.322	2.803	3.285
Charges de gestion (fonctionnement et équipement)	119	127	141

(*) Hors recettes provenant de l'Etat au titre des arriérés liés à l'opération de départs volontaires et de couverture des déficits du régime militaire. Ces recettes sont comptabilisées au bilan de la CMR comme réserves.

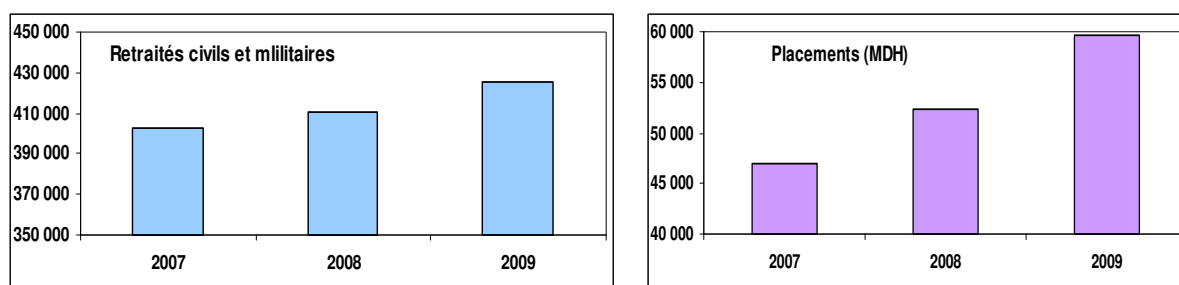
Les dépenses relatives à la gestion au titre de l'exercice 2009 s'élèvent à 127 MDH dont 108 DH au titre de l'exploitation et 19 MDH pour l'investissement. Par ailleurs, et en vue de l'optimisation de la gestion de ses réserves financières qui ont atteint 57.500 MDH à fin 2009 et 67.342 MDH à fin mai 2010, la CMR avait lancé en 2006 une étude qui a conduit au réaménagement de la politique de placement des réserves de la Caisse pour en assurer un meilleur rendement tout en se préservant contre les risques

Pour la mise en œuvre des recommandations de l'étude sur la gestion des réserves, le Conseil d'Administration de la CMR avait adopté en 2009, les principales mesures suivantes :

- la mise en place d'une allocation stratégique cible consistant à revoir les classes d'actifs de placement (valeurs de l'Etat, obligations et actions cotées, biens immobiliers) ;
- la constitution du Comité d'Allocation Stratégique d'Actifs au sein du Conseil d'Administration de la CMR et fixation de ses attributions ;
- l'externalisation de la gestion d'une partie du portefeuille de la Caisse à hauteur de 900 MDH ;
- la recommandation aux Pouvoirs Publics pour l'examen et l'adoption de l'amendement de la loi n° 43-95 portant réorganisation de la Caisse et de la modification de l'arrêté fixant les modalités de gestion des fonds des réserves de la Caisse et ce, pour permettre la mise en œuvre de l'allocation stratégique cible.

Dans ce cadre, la Caisse a lancé un appel d'offres ouvert pour l'externalisation de la gestion d'une partie de son portefeuille d'un montant de 900 MDH.

Par ailleurs, les travaux sont en cours pour l'élaboration d'un nouveau Contrat-Programme Etat-CMR et ce, après l'expérience du premier contrat plan ayant couvert la période 2006-2008



8.3.2 - CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE (CNSS)

Les principaux indicateurs³² du budget de la CNSS ont évolué comme suit :

(en MDH)

DESIGNATION	2008		2009	
	Régime Général	AMO	Régime Général	AMO
Cotisations	10.072	2.567	11.698	2.647
Prestations	8.472	569	9.166	675
Frais de gestion (*)	887	82	969	115
Résultat d'exploitation	2.327	1.758	2.671	1.867
Résultat financier	1.088	68,4	1.046	186
Résultat net de gestion	2.622	1.826	2.857	2.053

(*) Fonctionnement et équipement

Les réalisations en matière d'investissement ont atteint **93 MDH** en 2009. Les investissements programmés en 2010 et 2011 sont de **253 MDH** et **200 MDH** respectivement.

La CNSS dispose de trois Fonds de réserve et d'un Fonds Commun de Placement auprès de la CDG qui totalisent, à fin 2009, un montant de **21.897 MDH** contre 21.077 MDH à fin 2008.

Sur un autre plan, la CNSS a poursuivi l'adaptation de son système d'information et revu ses procédures pour prendre en charge l'extension de la couverture médicale aux soins ambulatoires.

³² Suite à l'entrée en vigueur de l'AMO 2005, la CNSS présente une comptabilité séparée des différents régimes

Elle prévoit une augmentation du nombre de dossiers de remboursement qui passera de 2.000 dossiers par jour à près de 7.000 dossiers par jour en 2010.

9 - HABITAT ET URBANISME

Le programme d'investissement du Holding d'Aménagement Al Omrane (HAO), l'intervention de l'ALEM et des Agences Urbaines et la création d'organismes dédiés à des projets spécifiques d'habitat sont des composantes de la politique des Pouvoirs Publics pour réguler le secteur de l'habitat, en relation notamment avec la pression démographique et le taux d'urbanisation, et pour développer l'habitat social en s'appuyant, en particulier, sur les mesures incitatives notamment fiscales, prises par le Gouvernement à ce titre.

9.1 - HOLDING AL OMRANE (HAO)

Le HAO a intensifié son rythme d'activité à partir de l'exercice **2009**. Ainsi, le Groupe a exécuté un volume d'investissement global de **8,3 MMDH** en augmentation de 13% par rapport aux réalisations de l'exercice 2008 (7,2 MMDH). Pour ce qui est de **2010**, les investissements en cours de réalisation s'élèvent à **8,5 MMDH** qui seront financés, principalement, par les avances des acquéreurs (6 MMDH). Dans ce cadre, le Groupe envisage de lancer 210.134 nouvelles unités toutes catégories confondues, et d'en achever 185.341 au cours de 2010 (+ 7,2% par rapport à 2009).

L'activité du Groupe s'accroît davantage comme en témoigne le volume d'investissements prévisionnels pour la période 2008-2012 qui sont de l'ordre de **45 MMDH** soit une moyenne de 9 MMDH par an. En matière d'**accès à l'habitat social** et de **lutte contre l'habitat insalubre**, les indicateurs du Groupe Al Omrane au titre de 2009-2010 se résument comme suit :

Désignation	Réalisations 2009	Prévisions 2010
Mises en chantier	198.886 unités (<i>dont 59.241 nouvelles</i>)	210.134 unités (<i>dont 83.417 nouvelles</i>)
Achèvements	172.773 unités (<i>dont 56.564 nouvelles</i>)	185.341 unités (<i>dont 70.872 nouvelles</i>)
Livraisons	34.467 unités	43.000 unités
Création de titres fonciers	36.487 titres	50.000 titres
Contrats de vente	21.612 contrats	28.900 contrats
Démolitions de baraques	19.237 unités	24.000 unités

Les investissements projetés pour **2011** s'élèvent à **10,3 MMDH**.

Le programme « **Villes Sans Bidonvilles** » (**VSB**) qui concerne plus de 83 villes (hors Provinces du Sud) devra mobiliser un investissement de près de 25 MMDH avec un appui public de 10 MMDH. A fin 2009, le nombre de villes déclarées villes sans bidonvilles était de 38 contre 30 à fin 2008. Le nombre atteint à fin juin 2010 s'élève à 41 VSB, l'objectif étant d'achever le programme en 2012.

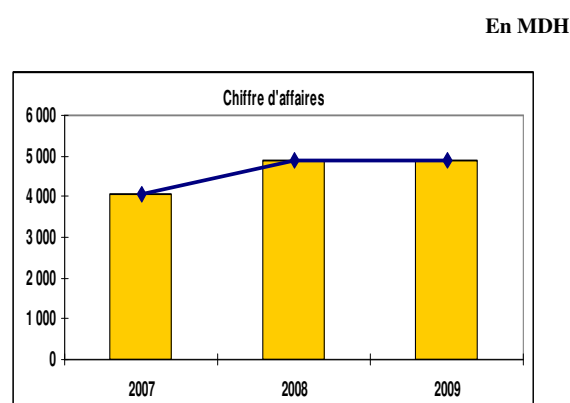
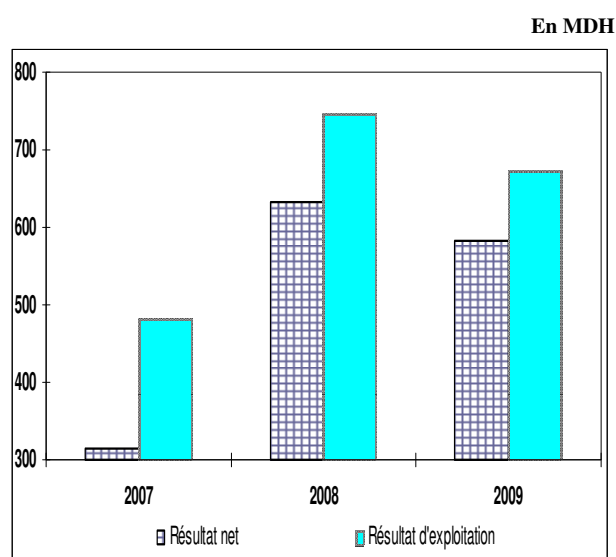
Dans le cadre du Partenariat Public-Privé (**PPP**), le HAO a lancé, au cours de l'année 2009, les travaux de construction de 33.633 logements et l'achèvement des travaux de 10.749 logements ayant fait l'objet de 346 conventions de partenariat. En termes de réalisation, les projets de partenariat ont enregistré, à fin 2009, les résultats suivants : 31.112 logements achevés et 61.571 logements en cours de réalisation.

Pour ce qui est du **programme « logements à 140.000 DH »**, l'état d'avancement à fin 2009 se présente comme suit :

- 29.371 unités lancées par les sociétés Al Omrane portant ainsi le nombre d'unités lancées à 52 088 unités ;
- 35.298 unités lancées dans le cadre de partenariat avec les promoteurs privés ;
- 16.790 unités dans le cadre des opérations propres.

L'année 2009 a connu également les premières livraisons de logements (4.500 logements) à 140.000 DH dans les villes d'Agadir, Laayoune, Oujda et Marrakech.

S'agissant du **programme des Villes Nouvelles**, le HAO a poursuivi, au cours de l'exercice 2009, l'aménagement et l'équipement en infrastructures hors site et in site des villes nouvelles de Tamesna (840 ha) près de Rabat et de Tamansourt (1.200 ha) près de Marrakech, Chrafate à proximité de Tanger et Lakhayta près de Casablanca, tout en initiant des programmes de logements diversifiés en maîtrise d'ouvrage directe ou en PPP.



INDICATEURS	UNITE	2007	2008	2009
Unités achevées	1000	127	134	172
Unités commercialisées	1000	51	48	34

9.2 - AGENCE DE LOGEMENTS ET D'EQUIPEMENTS MILITAIRES (ALEM)

Le plan d'action de l'**ALEM** pour la période 2007-2011 comprend un important **Programme de 80.000 logements sociaux** lancé en 2007 au profit du personnel civil et militaire de l'Administration de la Défense Nationale. L'état d'avancement de ce programme se présente comme suit :

RUBRIQUES	Réalisations 2008	2009	
		Prévisions	Réalisations
Réalisations techniques (unités)			
Locatif : Unités lancées	8.507	2.200	1.429
	Unités en cours	7.930	8.173
Unités achevées	-		708
Accession à la propriété :			
	Unités lancées	14.677	16.900
Unités en cours	1.494	2 877	19.115
Unités achevées	-		1.601

Les investissements réalisés en **2009** sont de **1.540 MDH** et ceux prévus pour **2010** et **2011** sont respectivement de **4.442 MDH** et **8.192 MDH**.

9.3 - IDMAJ SAKANE

Les principaux indicateurs de cette société qui a pour mission de mener les actions permettant l'aménagement et l'intégration des quartiers insalubres et sous équipés dans la Région du Grand Casablanca, se présentent comme suit :

Désignation	Réalisations 2008	Réalisations 2009
Mises en chantier (unité)	5.607	3.643
Achèvements (unité)	3.890	4.213
Démolitions (unité)	3.406	2.113
Ventes de lots de mixité sociale (unité)	56	10
Créations de titres fonciers (unité)	0	1.806
Recettes clients (MDH)	88	46
Investissement (MDH)	153	221
Chiffre d'affaires (MDH)	93	28

En **2010**, les principales actions de la société Idmaj Sakan portent sur :

- la mise en chantier de 4 opérations pour 3.800 ménages ;
- l'achèvement des opérations en cours de réalisation bénéficiant à 7.258 ménages ;
- l'accélération du rythme de démolition des baraques concernant 4.435 ménages.

Les investissements prévus pour 2010 et 2011 sont respectivement de **281 MDH** et **310 MDH**.

9.4 - AGENCES URBAINES (AU)

En matière de **planification urbaine**, l'année 2009 a enregistré l'homologation de 89 documents d'urbanisme, la poursuite de la réalisation de 250 études relatives aux documents d'urbanisme et le lancement de 25 chartes architecturales.

Concernant la **gestion urbaine**, les Agences Urbaines, au nombre de 26, ont instruit 115.000 dossiers dont 61.794 ont reçu un avis favorable, soit 54% et ce en progression de 5,7% par rapport à l'exercice 2008. Les superficies relatives à ces autorisations s'étalent sur 58,8 millions m², en augmentation de 9,5% par rapport à l'exercice précédent. En matière du contrôle, 22.360 chantiers ont été visités donnant lieu au constat de 46.233 infractions.

Dans le cadre de la **politique de déconcentration**, 7 nouveaux guichets uniques ont été créés en 2009 soit un total de 89 guichets, couvrant 68% des communes urbaines et 46% des communes rurales et visant la simplification des procédures d'octroi d'autorisation de construire, de lotir et de morceler en concertation avec les communes et les autorités locales et ce, dans l'objectif de délivrer les autorisations en 24 heures.

Le programme d'action desdites Agences en matière de **développement urbain** au titre de 2010-2012 vise :

- l'établissement de 100 documents d'urbanisme dont 60 plans d'aménagement ;
- l'ouverture à l'urbanisation des zones couvertes par des documents d'urbanisme ;
- la généralisation des guichets uniques et l'instruction des dossiers en moins de 15 jours.

En matière de **développement rural**, le programme d'action prévoit la généralisation des études diagnostics sur le monde rural, la finalisation de 25 projets d'armature rurale proposant une hiérarchie des centres et notamment des centres émergents et l'initiation de 50 projets de développement des centres ruraux.

En 2009, les AU ont investi **818 MDH**. Les investissements prévus en 2010 et 2011 sont de **1.289 MDH** et **1.481 MDH** respectivement.

Les investissements réalisés en 2009 par les AU ont permis la poursuite:

- des études nécessaires à l'établissement des schémas directeurs d'aménagement urbain, des plans de développement, de zonage et d'aménagement notamment au niveau des grandes villes (Agadir, Marrakech, Oujda, Tanger et Al Hoceima) ;
- des études relatives au développement urbanistique des villes et centres émergents.

Le programme d'action de l'Agence Urbaine de Casablanca porte sur :

- la poursuite de la couverture, en documents d'urbanismes, de toute la région du Grand Casablanca ;
- l'acquisition de terrains collectifs et privés pour la réalisation d'opérations sociales et d'activités industrielles notamment à Nouacer ;
- l'achèvement des travaux de rénovation de la Mosquée Hassan II ainsi que le complexe culturel y afférent et ce, jusqu'à la date de démarrage de la Fondation de la Mosquée Hassan II.

10 - PROMOTION ECONOMIQUE

La contribution de certaines EP demeure déterminante dans la promotion économique ainsi qu'en ce qui concerne l'aménagement et le développement du territoire. Il s'agit en particulier de la SMIT, de l'ONMT, de l'AMDI, de l'Agence Bou Regreg, de Marchica Med, de Casa Aménagements, de SONARGES, de la société du tramway de Casablanca et des Agences Régionales de Développement.

10.1 - SOCIETE MAROCAINE D'INGENIERIE TOURISTIQUE (SMIT)

Dans le cadre du **Plan Azur** piloté par la SMIT, l'année 2009 a connu l'achèvement de la station touristique de Saïdia et l'ouverture de la station de Mazagan.

Pour ce qui est de l'état d'avancement des projets de stations touristiques suivis par la SMIT, le plan d'action 2010 porte sur :

- le lancement des études pour la station de Dakhla ;
- la validation des études techniques et démarrage des travaux de développement et de constructions d'hôtels pour les stations de Oued Chbika, la Plage Blanche et Laguna Smir,
- la poursuite des travaux des stations de Cala Iris, Saidia (4 hôtels), Port Lixus, Mogador, et Mazagan (2^{ème} phase)

Dans le cadre du **Plan « Mada'In »**, lancé pour l'amélioration et l'extension des destinations touristiques, la SMIT poursuit la mise en œuvre des Plans de Développement Régional Touristique (PDRT) des villes de Casablanca, Fès et Agadir dont les conventions sont signées. Les nouveaux PDRT, en cours de signature, concernent les villes de Tanger, Tétouan, Marrakech, Ouarzazate, Meknès et Rabat.

Par ailleurs, la SMIT poursuit la mise en œuvre des Nouvelles Stations Touristiques du **Plan Biladi** à travers le suivi de la réalisation des stations d'Ifrane, d'Imi Ouaddar, de Sidi Abed, de Mehdiya et de Nador. La SMIT assure également le suivi et l'assistance de la réalisation des Pays d'Accueil Touristique (PAT) des villes d'Errachidia, de Zagora, de Ouarzazate, de Ida Outanane et de Chtouka Ait Baha dont les conventions sont signées depuis 2008.

Plan Azur/Oued Chbika : la commercialisation démarre

La commercialisation de la 1^{ère} tranche du mégaprojet touristique Oued Chbika, à Tan-Tan, l'une des 3 stations balnéaires du plan « Azur extension », est en cours. Le lancement des travaux devrait intervenir en novembre 2010 sur une superficie d'environ 500 ha. Outre une marina de 100 anneaux, la 1^{ère} phase du projet dont le coût dépasse 6 MMDH et qui devrait être achevée en 2015, concernera la réalisation de 5 hôtels (5 étoiles), 3 hôtels (4 étoiles), 1.851 unités résidentielles, un parcours de golf de 27 trous et une médina.

En **2009**, la société a investi **96 MDH**. Les investissements prévus en 2010 et 2011 sont de **126 MDH** et **137 MDH** respectivement.

10.2 - OFFICE NATIONAL MAROCAIN DU TOURISME (ONMT)

Principaux objectifs de « Vision 2010 »

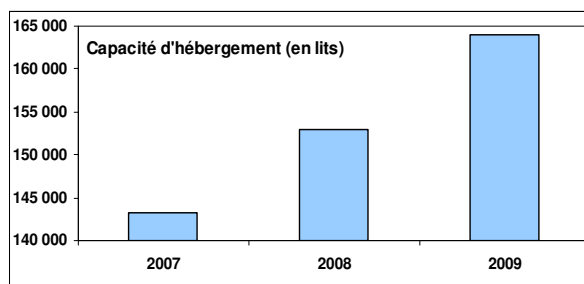
- 10 millions de touristes en 2010, dont 7 millions de touristes internationaux hébergés en hôtels classés ;
- 160.000 lits construits à l'horizon 2010 (dont 130.000 lits balnéaires et 30.000 lits dans les destinations culturelles du pays) portant la capacité nationale à 230.000 lits ;
- 8 à 9 milliards € d'investissement en 2010 (aménagement des nouvelles stations balnéaires, infrastructures, hôtellerie et animation) ;
- 48 milliards € de recettes en devises en 2010 ;
- 600.000 nouveaux emplois créés ;
- 8,5% de taux de croissance moyen annuel du PIB ;
- contribution du tourisme à hauteur de 20% au PIB en 2010.

Les principales actions en cours de réalisation par l'ONMT peuvent être résumées comme suit :

- l'intensification de la communication institutionnelle à travers la poursuite de la construction de la marque Maroc, la communication sur les destinations et en particulier Marrakech et la reconduction de l'opération tactique « Marocothérapie » ;
- la stimulation des ventes de packages à travers des contrats de co-marketing avec des Tours Opérateurs (TO) et le lancement d'une opération destinée aux seniors pour réduire l'impact du mois de ramadan qui coïncidera au cours des prochaines années avec la saison d'été ;
- la consolidation de la dynamique de croissance du secteur du transport aérien à travers l'encouragement du maintien des routes aériennes en prenant en charge une forte part du coût des actions de promotion des vols affrétés par les TO ;
- le lancement, dans les marchés émetteurs, des nouvelles stations Azur (Saidia et Mazagan) et des produits de luxe de Marrakech ;
- le renforcement de la communication adressée aux nationaux et aux MRE ;
- l'appui au tourisme interne et au tourisme de niche.

Afin juin 2010, les indicateurs du secteur ont évolué favorablement :

INDICATEURS CUMULES	UNITE	Juin 2009	Juin 2010
Nombre d'arrivées	1000. U	3.484	3.950
Nombre de nuitées	1000. U	7.712	8.554
Recettes	MDH	20.684	22.430



Concernant les perspectives du secteur, la stratégie du tourisme au Maroc à **l'horizon 2020**, visant à consolider les acquis et imprimer une nouvelle impulsion au secteur, sera présentée à l'occasion des Assises Nationales du Tourisme qui devraient se tenir à Marrakech au courant du dernier trimestre de l'année 2010.

10.3 - AGENCE MAROCAINE DE DEVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS

L'**Agence Marocaine de Développement des Investissements (AMDI)**, créée en 2009 dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale en matière d'investissement, a mis place, en 2010, un plan d'action portant sur :

- la promotion et la commercialisation qui concernera, dans un premier lieu, quatre pays à savoir, la France, l'Espagne, l'Italie et le Royaume Uni et visera en particulier les marchés relatifs au secteur de l'automobile, de l'aéronautique, de l'Offshoring et de l'électronique. La première phase concernant la France et l'Espagne a été lancée en juin 2010 pour un montant global de 80 MDH ;
- l'amélioration de l'environnement des investissements à travers notamment la simplification des procédures et la refonte de la charte d'investissement.

De même, l'AMDI a été autorisée, dans le cadre de son budget de l'exercice 2010, à ouvrir quatre représentations à l'étranger à savoir la France, l'Espagne, l'Italie et la Grande Bretagne en vue de développer ses actions de promotion et de démarchage des investisseurs.

Plan Emergence

Le Plan "**Emergence**", lancé en 2005 et qui définit la stratégie industrielle du Maroc, doit favoriser l'essor de six secteurs porteurs appelés à jouer le rôle de locomotives économiques du pays, à savoir l'Offshoring, l'électronique, l'automobile, l'aéronautique et le spatial, l'agroalimentaire et les produits de la mer, le textile et le cuir.

Ledit plan vise la mise à niveau du secteur industriel, sa modernisation et la consolidation de sa compétitivité. A cet égard, il s'appuie sur deux piliers : un ciblage volontariste mais non exclusif sur les moteurs de croissance et une modernisation compétitive du tissu industriel existant. En termes d'impacts attendus, il s'agit de :

- créer, sur dix ans, plus de 440.000 emplois directs et indirects ;
- accroître de 1,6 point par an le PIB, soit plus de 90 MM.DH additionnel sur la période de 10 ans ;
- réduire de 50% le déficit commercial.

Sur sa lancée, en 2006, le Gouvernement a, par ailleurs, doublé le plan « Emergence » par le Plan « Envol » qui prolonge les axes stratégiques de développement à la microélectronique, aux biotechnologies et aux nanotechnologies.

En février 2009, un Contrat programme 2009-2015 relatif au **Pacte national pour l'émergence industrielle** a été signé entre l'Etat et le secteur privé. Ce programme qui vient enrichir et consolider le Plan Emergence, permettra à l'horizon 2015, de :

- créer 220.000 emplois ;
- augmenter le PIB industriel de 50 milliards DH ;
- générer un volume supplémentaire d'exportation de 95 milliards DH ;
- réaliser 50 milliards d'investissements privés dans l'activité industrielle.

Ce Contrat programme nécessite des fonds de l'ordre de 12,4 milliards DH dont 34 % dédiés à la formation et aux ressources humaines et 24 % à l'incitation à l'investissement.

Pour les métiers orientés Investissements directs étrangers (Offshoring, automobile, aéronautique et électronique), le programme prévoit la création de **22 plates-formes industrielles intégrées (P2I)** qui sont des sites d'accueil pour les investisseurs et qui seront dotées de guichets uniques complets. Quant aux métiers traditionnels (textile-cuir et agroalimentaire), il est prévu un appui à la commercialisation au niveau international.

10.4 - COMMERCIALISATION ET EXPORTATION

Plan Maroc export plus

Le plan Maroc export plus (2008-2018) lancé en mai 2009, vise la promotion des exportations et le positionnement progressif du Maroc dans plusieurs marchés stratégiques. Les impacts attendus de ce plan à l'horizon 2018 sont :

- un triplement des exportations pour passer de 114 MMDH actuellement à 327 MMDH ;
- un PIB additionnel de 85 MMDH ;
- un emploi additionnel de 380.000 postes.

Ce plan repose sur 3 axes stratégiques complémentaires : le ciblage des secteurs et des produits, le ciblage des marchés et l'accompagnement des acteurs.

Il vise 3 catégories de marchés stratégiques à savoir les pays susceptibles d'accueillir de grandes quantités de produits marocains exportés, les marchés voisins et les marchés limités spécialisés.

Des mesures ont été prises pour renforcer les capacités exportatrices des acteurs notamment l'audit des entreprises et la veille stratégique qui sera supervisée par le **Centre Marocain de Promotion des Exportations**.

10.4.1 - GROUPE OCE

Au niveau institutionnel, le projet de loi n° 26/09 visant la transformation de l'Office en SA dénommée Société Marocaine de Commercialisation et d'Exportation (S.M.C.E) a été adopté par la Chambre des Conseillers le 15 juin 2010. Ce projet de loi confie à l'Office de nouvelles missions consistant en l'agrégation des producteurs et la commercialisation des produits agricoles sur le marché national et prévoit, également, l'ouverture du capital de la future SMCE au secteur privé.

De même, l'OCE a élaboré un plan stratégique pour la période 2009-2014 conforme à la nouvelle vision du Gouvernement pour la promotion des exportations découlant du plan Maroc Export Plus. Ce plan prévoit, en particulier, l'agrégation et la valorisation de l'offre des petits agriculteurs tout en permettant à l'Office d'intervenir, en termes de commercialisation des produits agricoles, sur les marchés local et international. Ce plan stratégique arrête une offre de services complète portant en particulier sur l'approvisionnement des producteurs et la valorisation des produits, la logistique, le marketing et la commercialisation des produits.

Les objectifs de l'OCE en matière d'exportations se présente comme suit :

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Tonnage exporté (T)	35 500	64 500	83 000	103 250

10.4.2 - CENTRE MAROCAIN DE PROMOTION DES EXPORTATIONS (CMPE)

Pour le CMPE (**Maroc Export**), l'année 2009 a été marquée essentiellement par :

- la mise en place, par le Gouvernement, du Fonds de Soutien à l'Exportation (500 MDH à raison de 250 MDH en 2009 et 250 MDH en 2010) et des mesures d'accompagnement des secteurs exportateurs en difficulté (automobile, textiles, cuir et électronique) pour faire face aux effets de la crise internationale. Près de 300 entreprises ont bénéficié, à fin 2009, desdites mesures ;
- l'impulsion d'une nouvelle dynamique de redéploiement du CMPE et de ses activités et ce, dans le cadre de l'implémentation de la Stratégie Nationale de Développement et de Promotion des Exportations « Maroc Export Plus »

Concernant le programme promotionnel de 2009, les 57 activités réalisées par le CMPE ont concerné notamment l'organisation ou la participation à 20 Salons, 4 Foires Multisectorielles, 1 Exposition Spécifique, 5 Missions de Prospection Multisectorielles, 3 Rencontres d'Affaires et 1 Caravane de l'Export en Afrique.

Les réalisations budgétaires relatives aux actions promotionnelles du CMPE s'élèvent à **98 MDH en 2009**. Les prévisions au titre de **2010** et **2011** s'élèvent à **226 MDH** et **160 MDH** respectivement.

Comité de Veille Stratégique

*Depuis son institution dès **février 2009**, le Comité de Veille Stratégique, présidé par le Ministère de l'Economie et des Finances et comprenant les représentants des **opérateurs privés et publics** a tenu une série de réunions périodiques et a retenu des mesures ayant pour principaux objectifs de préserver l'emploi et de renforcer la compétitivité des secteurs touchés par l'impact de la crise internationale.*

Ces mesures s'articulent autour de quatre volets à savoir, les volets social, financier, commercial et la formation.

De même, ledit Comité a développé un mécanisme de monitoring permettant le suivi rapproché des secteurs concernés et donc la réactivité nécessaire.

11- AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT REGIONAL

11.1 - AMENAGEMENT

11.1.1 - AGENCE POUR L'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DU BOU REGREG (AAVBR)

Le projet d'aménagement de la Vallée du Bou Regreg porte sur l'apurement du foncier de la zone d'aménagement des deux rives de la vallée, la réalisation des études et des travaux relatifs à la dépollution, la réhabilitation de l'espace écologique et la création de grands ouvrages notamment un port atlantique, une marina fluviale, une île artificielle, le tunnel des Oudayas et le tramway. Il portera également sur l'aménagement des espaces culturels et de loisirs ainsi que des zones résidentielles, commerciales et touristiques.

Ledit projet s'étale sur une superficie de près de 5.000 hectares pour un coût estimé à 10 MMDH. Les travaux lancés en janvier 2006, ont été réalisés à hauteur de 63%, sachant que pour les grands ouvrages prévus dans ce cadre, le taux de réalisation se situe entre 45% et 84%.

Projet de Tramway de Rabat/Salé**Caractéristiques techniques :**

- Longueur du tracé : 19km
- Nombre de stations : 36
- Matériel roulant : 45 rames de 30m
- Vitesse commerciale : 20 km/h
- Fréquence moyenne : 5 mn

Coût prévisionnel du projet :

L'investissement total est de 3.900 millions DH (HT) ainsi répartis dont :

- Matériel roulant : 1.035 millions DH
- Equipement : 846 millions DH
- Infrastructure : 944 millions DH
- Etudes, divers et imprévus : 1.075 millions DH

Pour le financement du projet, les prêts concessionnels ci-après énumérés ont été mobilisés :

- le mécanisme de Réserve Pays Emergent (RPE) pour le financement intégral du parc de matériel roulant ALSTOM pour un montant maximum de 150 millions d'euros ;
- un crédit concessionnel mobilisé auprès de l'Agence Française de Développement (AFD) et dédié au financement partiel de l'infrastructure du réseau pour un montant 45 millions d'euros ;
- un crédit mobilisé auprès de la Banque Européenne d'Investissement et dédié au financement partiel des équipements du Tramway pour un montant 15 millions d'euros.

La livraison du Tramway de Rabat-Salé est prévue à la fin de l'année 2010 et ce, après la réalisation des essais en cours. A cet effet, l'AAVBR, maître d'ouvrage du projet, a lancé un appel d'offre international pour la réalisation de l'étude du système tarifaire devant permettre d'identifier notamment les offres commerciales à proposer aux différentes catégories de voyageurs.

L'exploitation du tramway est confiée à la société TRANSDEV pour une durée de 6 ans.

L'avenant au Contrat-Programme Etat-AAVBR, signé début 2010, prévoit le versement à l'Agence de dotations budgétaires supplémentaires de l'ordre de 1.200 MDH afin de lui permettre de réaliser son programme relatif à l'aménagement et à la mise en valeur de la vallée du Bou Regreg couvrant la période 2010-2012.

Les engagements cumulés au titre des aménagements à fin mai 2010 sont de **5.265 MDH**. Les investissements réalisés en 2009 sont de **3.142 MDH**. Les investissements prévus au titre de 2010 et 2011 sont de **2.242 MDH** et **2.000 MDH** respectivement.

11.1.2 - SOCIETE MARCHICA MED

Le programme d'aménagement de la lagune de Marchica, piloté par la société Marchica Med, sera réalisé sur une superficie totale de **1.549 ha** autour de **6 cités** : la cité d'Atalayoun, la cité des Deux Mers, la cité de l'ONDA, la Baie des Flamants, la Marchica Sport et les Vergers de Marchica. Le coût total du programme d'aménagement de la lagune de Marchica est estimé à **28 MMDH** permettant la production de près de 95.000 lits touristiques et résidentiels, en plus des équipements d'infrastructure communs et de loisirs. Les investissements induits sont estimés à 18 MMDH et les emplois directs et indirects escomptés seraient de l'ordre de 80.000 emplois.

Le projet de la Cité d'Atalayoun (453.000 m²) dont les travaux d'aménagement ont été lancés courant 2009 pour être achevés en 2013, est porté par la société « Atalayoun Golf Resort S.A » filiale de Marchica Med créée le 9 septembre 2009 avec un capital de 255 MDH. Le coût prévisionnel des équipements et d'aménagement de la cité est estimé à 1.062 MDH.

La mise en œuvre du projet nécessite la mobilisation d'outils juridiques et de moyens financiers importants pour faire face aux contraintes d'ordre environnemental, urbanistique et foncier liées aux besoins du site (infrastructures et équipements des transports desservant le site) d'une part, et aux travaux hors site (eau, assainissement, électricité et télécommunications) d'autre part.

Dans ce cadre, et en application des Hautes Instructions Royales, une Agence dédiée audit projet a été créée en 2010.

En 2009, la société Marchica Med et sa filiale ont investi **495 MDH**. L'investissement prévu pour 2010 et 2011 s'élève à **559 MDH** et **700 MDH** respectivement.

11.1.3 - SOCIETE CASABLANCA AMENAGEMENT

La Société Casablanca Aménagement dispose d'un important potentiel d'affaires dont le plus important est le programme d'aménagement intégré de la zone Sindibad qui nécessite un investissement global de près de **3 MMDH** pour la réalisation des trois composantes suivantes :

- aménagement du parc de loisirs sur 37 hectares relevant du domaine forestier ;
- aménagement du site des fouilles et construction d'un musée archéologique sur une superficie de 4 hectares appartenant au domaine privé de l'Etat ;
- réalisation d'un programme d'investissement immobilier comprenant des résidences, des hôtels et des bureaux sur une superficie de 28 hectares appartenant au domaine privé de l'Etat.

L'année **2009** a été marquée par la mise en place des structures de la société et la conduite des négociations concernant la convention d'investissement relative au projet d'aménagement intégré de la zone SINDIBAD.

Suite à un appel à manifestation d'intérêt international lancé pour le choix d'un opérateur pour l'aménagement de ladite zone d'animation, le choix a été porté sur un groupement de sociétés marocaines et étrangères. La convention d'investissement concernant ce projet a été signée le 12 juillet 2010 entre les parties concernées et l'investisseur privé. La société Casablanca Aménagement agira en tant que support de portage tant sur la partie concession que sur la partie péréquation.

11.1.4 - SOCIETE NATIONALE DE REALISATION ET DE GESTION DES STADES

La **SONARGES** est chargée notamment de superviser la réalisation des travaux d'achèvement des stades olympiques de Tanger (845 MDH) et de Marrakech (830 MDH) qui seront mis en service en 2010 et celui d'Agadir (860 MDH) dont l'entrée en service est prévue pour fin 2011 et d'assurer la maîtrise d'ouvrage de la réalisation du Grand Stade de Casablanca dont l'achèvement est prévu à l'horizon 2014-2015 (2.080 MDH).

L'état d'avancement des travaux à la mi-juin 2010 fait ressortir un taux de réalisation de 95% pour les stades de Tanger et de Marrakech dont l'achèvement est prévu en novembre 2010 et un taux de réalisation de 72% pour le stade d'Agadir dont l'achèvement est programmé pour juin 2011. Pour ce qui est de la valorisation des stades, une étude sur les scénarii de leur exploitation est en cours de réalisation pour la définition des stratégies patrimoniales et de filialisation, l'élaboration d'un business modèle ainsi que l'établissement d'un business plan pour la gestion des stades.

11.1.5 - TRAMWAY DE CASABLANCA

La réalisation du tramway de Casablanca entre dans le cadre de la mise en œuvre du plan de déplacement urbain de cette ville. Sur la base des études réalisées, les pouvoirs publics ciblent ainsi en 2030 un réseau de transport en commun constitué à terme de 4 lignes de tramway (76 km), une ligne RER (63 km) et une ligne de métro (21 km) elle-même renforcée par des lignes BRT (Bus Rapide Transit).

La **société Casa Transport**, créée à cet effet, est chargée de la réalisation de ce projet dont le coût est estimé à 6,4 MMDH dont 2,4 MMDH à mobiliser sous forme d'emprunts. Les travaux de construction de la première ligne de tramway à Casablanca, d'une longueur de 28 km permettant de relier les principaux quartiers de la ville, nécessitent un délai de réalisation de 4 ans s'étalant sur la période 2009-2012 pour une mise en service prévue à fin 2012.

L'année 2009 a enregistré la réalisation des travaux topographiques et des relevés géotechniques ainsi que des travaux de déviation des réseaux sur les Boulevards Mekka, Okba, Abdelmoulmen et Ba Hmad.

Le Conseil de la ville de Casablanca a sélectionné, en août 2010, la société du BTP chargée de réaliser la plateforme et de poser la voie ferrée du premier tronçon reliant Sidi Moumen à Hay Mohammadi. Les appels d'offres concernant les deux autres tronçons seront lancés incessamment.

La société a réalisé un investissement de **79 MDH** en 2009 et prévoit des investissements de **1.104 MDH** en 2010 et de **2.236 MDH** en 2011.

11.1.6 - AGENCE DE DESENSIFICATION ET DE REHABILITATION DE LA MEDINA DE FES (ADER)

Concernant cette Agence, l'année 2010 a été marquée par l'adoption par le Conseil d'Administration, en février 2010, d'un plan de réorientation stratégique élaboré par un Groupe de travail comprenant les représentants de l'Agence, du Ministère de l'Intérieur et du Ministère de l'Economie et des Finances et dont les principaux axes se résument comme suit :

- la transformation du statut de l'ADER de société anonyme, en société de développement local, en révisant son objet social ;

- la restructuration de l'ADER (adoption d'un organigramme plus adapté, mise en œuvre d'un plan social et mise à niveau des instruments de gestion) ;
- la modernisation et l'adaptation du cadre juridique, institutionnel et financier régissant l'intervention de l'ADER, en vue de lui conférer un caractère de service public chargé de la préservation et la restructuration de la médina et du patrimoine historique.

Afin de permettre l'implémentation dudit plan, il a été décidé de procéder à une augmentation du capital de la société portant sur un montant de 19 MDH, dont 10 MDH provenant du Budget de l'Etat et 9 MDH par la capitalisation de la subvention d'exploitation accordée à l'ADER par le Ministère de l'Intérieur.

En 2009, l'activité de l'ADER a porté sur les actions suivantes :

- la réalisation de plusieurs actions rentrant dans le cadre de la préservation et la valorisation du patrimoine bâti de la Médina de Fès ;
- la poursuite de la mise en œuvre des conventions relatives au traitement du bâti menaçant ruine conclues avec les collectivités locales et le Ministère chargé de l'Habitat ;
- la poursuite d'exécution du projet Artisanat Fès Médina qui fait partie du MCA.

11.2 - DEVELOPPEMENT REGIONAL

Les trois Agences de développement du Nord, du Sud et de l'Oriental ont adopté depuis leur création, une stratégie d'intervention en initiant des projets ayant pour objet d'améliorer l'attractivité du territoire dans un contexte économique globalisé et concurrentiel. A cet égard, ces Agences étudient et proposent aux autorités compétentes et aux personnes morales de droit public ainsi qu'aux sociétés de droit privé des programmes économiques et sociaux intégrés et des projets spécifiques. Elles contribuent à la recherche des moyens de financement nécessaires et apportent également leur assistance aux collectivités locales concernées en matière d'assainissement et d'amélioration des services desdites collectivités.

Les investissements réalisés par les trois Agences en 2009 s'élèvent à un montant global de **3.335 MDH**. Pour 2010 et 2011, les prévisions d'investissement globales de ces Agences portent respectivement sur **3.832 MDH** et **3.131 MDH**.

11.2.1 - AGENCE DU NORD (APDN)

Le montant de l'investissement réalisé en 2009 s'élève à **1.526 MDH**. Durant cette année, l'Agence a procédé au lancement des programmes de développement urbain de Tanger et de Tétouan pour un coût global de 4 MMDH et ce, en plus du programme de développement des provinces du Nord, pour un montant de 1 milliard DH, qui vise la lutte contre la culture du cannabis par le développement des infrastructures de base et des activités génératrices de revenu. Pour l'année 2010, le montant prévisionnel des investissements de l'Agence est de **2.000 MDH** ; pour 2011, les prévisions sont de **2.400 MDH**.

Le programme 2010-2013 dont le coût global atteint 19 MMDH (dont 8 MMDH gérés directement par l'APDN) met l'accent sur les programmes de développement intégré pour environ 100 communes rurales touchées par l'éradication du cannabis, les plans de développement urbain, les actions génératrices de revenus en relation avec l'INDH ainsi que les programmes de développement du tourisme et du marketing territorial.

11.2.2 - AGENCE DU SUD (APDS)

L'Agence a pu mettre en œuvre 1.973 projets pour un montant global de 6,4 MMDH et ce, sur une période de six ans (2004-2009). Le montant de l'investissement réalisé en 2009 s'élève à **1.536 MDH**. Pour 2010 et 2011, les prévisions d'investissement portent respectivement sur **1.643 MDH** et **731 MDH**.

Les principaux projets du plan pluriannuel de l'APDS pour la période 2010-2014 portent sur la mise à niveau urbaine, l'assainissement, la réalisation d'équipements collectifs, le programme de sauvegarde et de développement des Oasis du Sud, le projet de valorisation du Cactus, l'initiative pour la promotion de l'emploi et le développement, le développement régional de l'industrie artisanale, le développement touristique des Provinces du Sud et l'appui à l'élevage camelin.

11.2.3 - AGENCE DE L'ORIENTAL (APDO)

Le plan d'action 2008-2010 de l'APDO porte sur 138 projets pour une enveloppe globale de 8,8 MMDH dont 1,4 MMDH à la charge de l'Agence, le reste étant financé par des partenaires nationaux et internationaux. L'année 2009 a enregistré un investissement de **253 MDH** consacrés notamment à des projets concernant la stratégie de développement régional, l'appui au développement sectoriel et territorial ainsi que la promotion du partenariat. Le budget de 2010 porte sur **189 MDH**. En 2011, l'investissement prévisionnel est de **200 MDH**.

Le nouveau plan d'action triennal (2011-2014), inspiré de la dynamique de développement de l'Oriental (Technopole d'Oujda, Agropole de Berkane, Techno Park Industriel de Selouane, Marchica ...), prévoit le développement de l'action de proximité et de solidarité, l'appui à la création de filières de formation et à la généralisation de l'électrification, aux énergies renouvelables et à l'accès à l'eau potable.

12- FINANCE

12.1 - CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION (CDG)

Les principales réalisations de la CDG au titre de l'année 2009 se présentent comme suit :

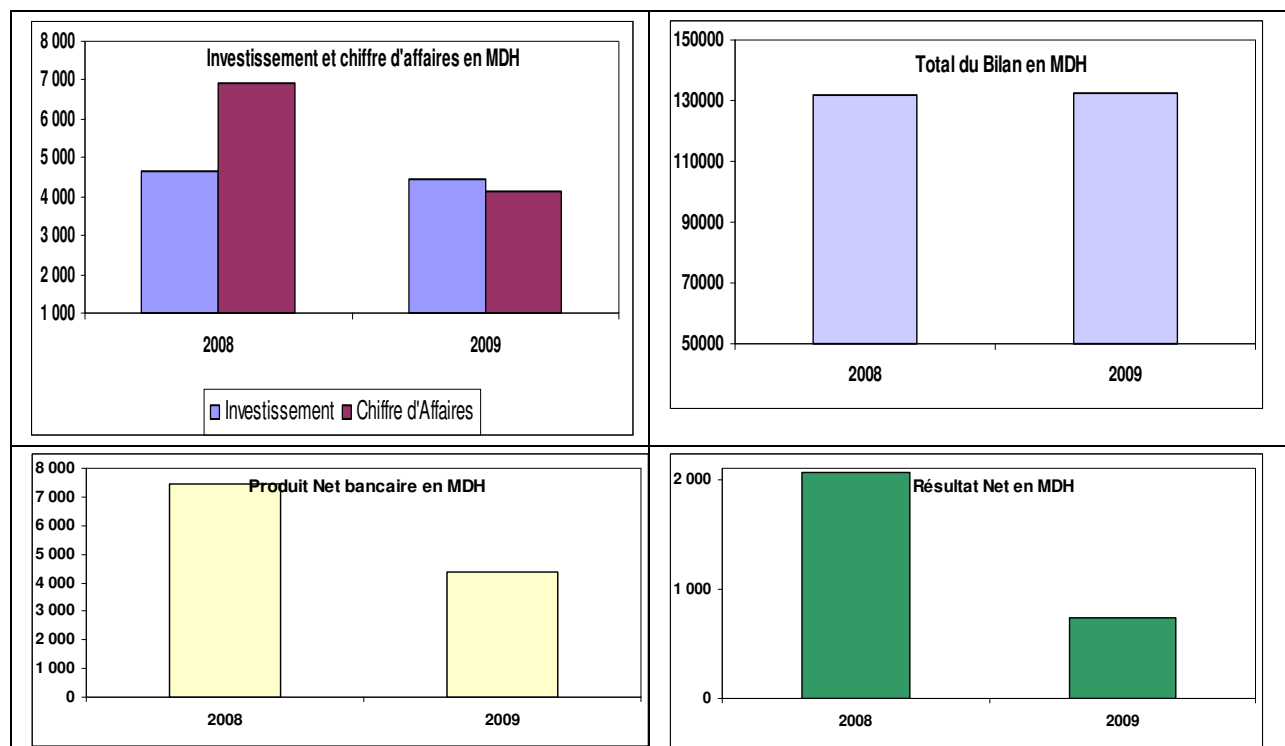
- le produit net bancaire a atteint 4.386 MDH en 2009 contre 7.470 MDH en 2008 (-41%) ;
- le bénéfice net s'est situé à 782 MDH en 2009 contre 2.055 MDH en 2008, soit une régression 62% ;
- le total bilan s'est accru de 0,8% par rapport à 2008 pour atteindre 132,7 MMDH à fin 2009.

Par ailleurs, l'année 2009 a été marquée par la conduite des projets ci-après :

- l'achèvement de l'ensemble des actions et projets concernant la mise en œuvre des plans d'actions de convergence Bâle II, incluant les actions relatives au pilier 2 (gestion globale des risques, reportings réglementaires et ALM³³) ;
- la mise en place d'un dispositif de pilotage financier dans le cadre d'une vision globale dont l'objectif est de doter la CDG d'un dispositif de pilotage financier pour ses dimensions sociale et de Groupe ;
- la mise en œuvre des recommandations de Bank Al Maghrib à travers notamment la création des comités consultatifs et la mise en place, en juillet, de la fonction conformité.

³³ *Assets and Liabilities Management (Gestion Actifs Oassifs)*

Durant l'année 2010, la CDG poursuit la mise en place des recommandations de l'étude relative à son plan stratégique de développement 2008-2012. Dans ce cadre, il est envisagé que la CDG adopte une déclaration de Politique Générale d'Investissement avant fin 2010 qui a pour objectif d'arrêter sa vision stratégique à moyen et long terme, son programme d'ouverture et les ressources financières nécessaires à sa réalisation.



12.2 - CREDIT AGRICOLE DU MAROC (CAM)

Au terme de l'exercice 2009, le CAM affiche une évolution favorable par rapport à 2008 comme cela ressort des indicateurs suivants :

- le produit net bancaire a atteint 2,1 MMDH contre 1,9 MMDH en 2008 (+ 11%) et ce, suite à l'augmentation des produits d'exploitation bancaires de 4% conjuguée à la baisse des charges d'exploitation bancaires de 4%. La baisse de la réserve monétaire a eu un impact positif expliquant une partie de cette amélioration ;
- le bénéfice net s'est situé à 345 MDH contre 225 MDH en 2008, soit une hausse de 53%, en raison principalement, de la progression du PNB, de la reprise des provisions dont le montant a été plus élevé qu'en 2008 ;
- le total bilan s'est accru de 5,5% par rapport à 2008 pour atteindre 65,8 MMDH ;
- l'encours des créances brutes sur la clientèle a atteint 47,5 MMDH en 2009 contre 42,4 MMDH en 2008 soit une progression de 12% et la part des créances en souffrance a continué à baisser pour se situer à 10,9% des créances brutes contre 14% en 2008 et 25% en 2006.

En matière d'accompagnement du Plan Maroc vert, le CAM conduit un plan d'actions 2009-2013 à destination du monde rural à travers trois composantes, à savoir la banque classique, la Fondation ARDI et Tamwil Al Felleh.

Dans le cadre du financement bancaire classique, le CAM s'est engagé à mobiliser 14 MMDH pour la période 2009-2013.

A fin 2009, les encours de crédits accordés aux activités liées aux filières agricoles et agro-alimentaires se sont établis à 26,4 MMDH, soit 57% des crédits accordées à la clientèle. Concernant la Fondation ARDI pour le micro crédit, elle a enregistré à fin 2009 une progression de 27% du portefeuille des encours des crédits pour atteindre 118 MDH. Quant à Tamwil Al Fellah et après la signature, le 21 avril 2009, de la convention du Fonds de Stabilisation Prudentielle, adossée à l'intervention de la SFDA, un premier lot de 39 projets et programmes prioritaires ont été proposés pour bénéficier des dispositions de ladite convention.

12.3 - FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL (FEC)

Chargé du financement des investissements des Collectivités Locales et de leurs groupements dans les domaines des aménagements urbains, des services de base, des équipements commerciaux du transport urbain et différents aménagements à vocation socioéconomique, le FEC a approuvé, au cours de l'exercice 2009, un volume de prêts de 1,8 MMDH contre 2,9 MMDH en 2008. Lesdits prêts concernent 119 projets correspondant à un volume global d'investissement de 5,3 MMDH.

Le FEC a enregistré une nette amélioration de ses indicateurs financiers au titre de l'année 2009 :

- progression du produit net bancaire de 33% pour atteindre 336 MDH à fin 2009 en relation avec l'amélioration de la marge d'intérêts de 33% (337 MDH à fin 2009 contre 253 MDH en 2008) ;
- amélioration du résultat net de 60% pour s'établir à 238 MDH contre 149 MDH en 2008 ;
- hausse des charges générales d'exploitation de 34% par rapport à 2008 pour se situer à 62,7 MDH, correspondant à un coefficient d'exploitation de 18,7% en quasi stagnation par rapport à l'année précédente (18,6%) ;
- accroissement de l'encours des crédits de 14% pour se situer à 9,2 MMDH, tiré quasi-exclusivement par l'amélioration de 19% des crédits à l'équipement ;
- hausse du total du bilan de 20% pour atteindre 10,1 MMDH contre 8,4 MMDH à fin 2008.

Par ailleurs, le FEC a poursuivi, en 2009, ses missions de formation et d'accompagnement en matière de programmation des investissements locaux, de gestion des déchets solides, de planification des déplacements urbains et de technologies de l'information et de la communication. Ces missions ont permis de couvrir 67 collectivités locales sur le territoire national à fin 2009.

12.4 - CAISSE CENTRALE DE GARANTIE (CCG)

La CCG, instrument privilégié de l'Etat en matière de garantie, dispose d'une offre diversifiée et maîtrisée grâce à la mise en œuvre de son plan de développement 2009-2012 qui vise à construire un nouveau système de garantie mieux adapté aux besoins exprimés par les PME aux différents stades de leur vie.

La mise en œuvre du plan de développement se trouve à un stade avancé dans la mesure où le cadre juridique a été revu par l'élargissement du Conseil d'Administration à des représentants du secteur privé, l'offre produits a été reprofilée et est portée par un nouveau Fonds de garantie dénommé « Fonds de garantie PME » et un nouveau cadre de partenariat avec les banques a été mis en place.

De même, plusieurs instruments de garantie et/ou de cofinancement ont été mis en place pour accompagner les programmes de développement sectoriel.

Il s'agit notamment du Fonds « Rénovotel 2010 » pour le financement de la mise à niveau des établissements hôteliers et du Fonds « MDM INVEST » visant à inciter les Marocains Résidents à l'Etranger à investir au Maroc.

Par ailleurs et dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte National pour l'Emergence Industrielle qui prévoit la mise en place d'un dispositif d'appui au développement du tissu productif national, l'Etat a créé à cet effet le Fonds «Emergence Invest» dont la gestion a été confiée à la CCG et ayant pour objet le financement en fonds propres et quasi-fonds propres des entreprises de droit marocain ayant un chiffre d'affaires annuel hors taxes inférieur à 100 millions de dirhams.

Ce financement se fera à travers des placements, conjointement avec des opérateurs économiques, dans des fonds d'investissement confiés à des sociétés de gestion. L'appel à manifestation d'intérêt pour la sélection desdites sociétés de gestion des Fonds Publics Privés a été lancé par la CCG en mars 2010.

Indicateurs d'activité et financiers de la CCG

(En MDH)

Désignation	2007	2008	2009
Garantie	596	658	1 271
Cofinancement	134	197	133
Fonds sociaux	4 375	3 505	3 014
Produit net bancaire	29	37	70
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	110	59	98
Résultat brut d'exploitation	-1,6	4,5	43,6
Résultat net	-70,3	-6,2	-11,2
Capacité d'autofinancement	-69	-4	-8,7

TROISIEME PARTIE

GOVERNANCE DES ENTREPRISES PUBLIQUES

1 - CONTROLE FINANCIER DE L'ETAT SUR LES EP

En matière de mise en œuvre de la loi n° 69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les EP et autres organismes, et outre les instruments de gestion déjà mis en place, les principales mesures entreprises en 2009 et au cours du 1^{er} semestre 2010 concernent :

- l'établissement d'un modèle de règlement des marchés des EP suite aux nouvelles orientations en matière de préparation des règlements des marchés des EP ;
- la signature des arrêtés portant organisation financière et comptable, décisions relatives aux seuils de visa des contrôleurs d'Etat et règlements des marchés de l'ADA, de l'AMD I et de l'ONSSA, établissements nouvellement créés ;
- l'examen des projets de statuts du personnel de AAVBR, CADETAF, CCG, Groupe HAO, LOARC, Maison de l'Artisan, OCE et SMIT et des projets d'organigrammes de CNSS, OCE, OFEC et SONARGES ;
- l'approbation des statuts du personnel de l'ALEM et du CNPAC ;
- l'amendement du statut du personnel de l'ANRT et des organigrammes de l'ANCFCC, la CMR et la CNSS ;
- l'instruction et/ou l'approbation des dossiers relatifs à la révision et/ou l'institution de certaines indemnités ou primes accordées au personnel de ANCFCC, ANPME, ANRT, Biopharma, CMPE, CMR, CNSS, COMAPRA, EACCE, Fonds Hassan II, Maison de l'Artisan, Office des Changes, OCE, ONEP, ONP, ONHYM, RAFC, Régies Autonomes de Distribution, Régies Autonomes de Transport Public Urbain, SONARGES et SONACOS ;
- l'élaboration des procédures afférentes à l'exercice du contrôle financier dont celles couvrant les aspects suivants : les délais de traitement du courrier par les Agents chargés du contrôle financier, l'établissement et inscription à l'ordre du jour des organes délibérants des rapports des Contrôleurs d'Etat et des Commissaires de Gouvernement, l'harmonisation des règlements des marchés des EP avec la réglementation des marchés de l'Etat et les dépôts des fonds disponibles des EP à la TGR ;
- la communication des rapports annuels des Contrôleurs d'Etat et Commissaires du Gouvernement aux Présidents des Conseils d'Administration concernant les exercices 2008 (185 rapports) et 2009 (194 rapports).

Par ailleurs, le projet de loi n° 21-10, amendant et complétant la loi n° 69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes a été examiné par le Conseil de Gouvernement du 16 juin 2010. Ce projet de loi vise à étendre l'application du projet de code des marchés publics à certains Etablissements publics dont la liste est arrêtée par le Ministre chargé des finances.

2 - CONTRACTUALISATION DES RAPPORTS ENTRE L'ETAT ET LES EP

La contractualisation des relations entre l'Etat et les EP continue à être développée visant davantage de responsabilisation et de visibilité. Ainsi, durant le deuxième semestre 2009 et courant 2010, **vingt-cinq (25) Contrats** entre l'Etat et les EP ont été conclus :

- le Contrat Programme ETAT-RADEEMA ;
- le Contrat Programme ETAT-SOREAD 2M ;
- le Contrat Programme ETAT-RAM relatif au lancement de la compagnie RAM Express ;
- le Contrat Programme ETAT-ONCF ;
- 17 Contrats de Développement entre l'Etat et les Universités (15), l'ONOUSC et le CNRST ;
- le Contrat Programme ETAT-SNRT ;
- le Contrat de Performance ETAT-ONP ;
- le Contrat Plan ETAT-ODCO.

Le tableau ci-après présente les Contrats actuellement en cours d'exécution :

EP	Période du Contrat	Date de Signature	Principaux objectifs	Investissements
Régie Autonome de Distribution d'Eau et d'Electricité de Marrakech (RADEEMA)	2010-2012	09 juillet 2010	Développement, modernisation et rationalisation de la gestion de la Régie	3.058 MDH
Société d'Etudes et de Réalisations Audiovisuelles (SOREAD-2M)	2010-2012	11 juin 2010	Modernisation et rationalisation de la gestion de la Société	170 MDH
Royal Air Maroc (RAM)	2009-2013	04 mars 2010	Lancement de la compagnie RAM Express dédiée au transport aérien domestique et régional	1,2 MMDH
Office National des Chemins de Fer (ONCF)	2010-2015	01 février 2010	- Réalisation du projet de Train à Grande Vitesse (TGV) sur la ligne Tanger-Casablanca (20 MMDH). - Consolidation et modernisation du réseau ferroviaire existant (13 MMDH).	33 MMDH
Universités (15), CNRST et ONOUSC	2009-2012	06 octobre 2009	Permettre le développement des universités marocaines en vue d'assurer leur rayonnement	4,4 MMDH
Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision (SNRT)	2009-2011	02 octobre 2009	Mise à niveau du SIG de la société et développement de ses installations techniques	650 MDH
Office National des Pêches (ONP)	2009-2012	29 septembre 2009	Développement et modernisation de la pêche marocaine à travers l'intégration de ses différentes filières	1,7 MMDH
Office du Développement de la Coopération (ODCO)	2009-2012	29 juillet 2009	Promotion du secteur coopératif en vue de sa meilleure contribution au développement national et à la lutte contre la pauvreté et la précarité	-
Office National de l'Eau Potable (ONEP)	2008-2010	31 octobre 2008	Généralisation de l'accès à l'eau potable et renforcement des capacités de production et de l'assainissement liquide	12,9 MMDH
Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM)	2008-2015	02 juillet 2008	Achèvement du premier schéma d'armature autoroutier de 1.416 Km et initiation du programme additionnel de 384 Km	32 MMDH

D'autres Contrats qui disposent d'un mode de suivi spécifique sont en cours d'exécution avec les EP suivantes : AAVBR, ANPME, CAM, SODEA, SOGETA, Distributeurs d'électricité et CNESTEN.

Le **plan d'action 2010-2011** porte sur :

- le suivi et l'évaluation des contrats en vigueur ;
- l'initiation, l'élaboration ou la finalisation de nouveaux projets de Contrats notamment ceux avec les EP suivantes : Barid Al Maghrib (activités bancaires et logistiques et transformation en société anonyme), CMR (pérennisation des régimes et gestion actifs-passifs), RAM (mise en œuvre du plan de développement), OCE (mise en œuvre du plan de redéploiement et transformation en société anonyme) et HAO (positionnement stratégique et amélioration de la visibilité à moyen et à long terme du secteur).

3 - AUDITS EXTERNES DES EP

Les travaux d'audits externes se sont poursuivis au cours de 2009 et 2010, aussi bien pour les audits financiers effectués par les EP et ayant un caractère récurrent et annuel, que pour les audits institutionnels, stratégiques, opérationnels et de gestion, et spécifiques diligentés par le Ministère de l'Economie et des Finances après accord du Premier Ministre.

L'année 2009 a connu notamment :

- l'achèvement des travaux de la mission d'audit de la fonction commerciale et de certains projets réalisés par la **Société Al Omrane d'Agadir**. Les principales recommandations ont trait à l'amélioration de la gestion de la fonction commerciale et des projets réalisés par la société à travers la mise en place des mesures adéquates et dissuasives pour faire face aux achats spéculatifs et d'un cadre formalisé, structuré et intégré couvrant les actions de programmation, de pilotage et de suivi des projets en procédant systématiquement à une étude complète de faisabilité et de rentabilité du projet à lancer et l'actualisation des dispositions du code de commercialisation ;
- l'examen et la réception définitive des rapports d'audit institutionnel, stratégique, opérationnel et de gestion du **CNESTEN**. Les principales recommandations concernent l'amélioration de la gestion du Centre à travers la révision de la composition et la régularité des réunions de son conseil d'administration, l'accélération de l'adoption du projet de loi visant la création d'une Agence de Contrôle en matière de sûreté et de sécurité nucléaire et radiologique, la mise en place des instruments de gestion et la conclusion d'un contrat programme avec l'Etat ;
- l'examen et la réception définitive des rapports d'audit institutionnel, stratégique, opérationnel et de gestion de **l'EACCE**. Les principales recommandations visent l'amélioration de la gestion de cet organisme à travers notamment la refonte du cadre législatif et réglementaire, la mise à niveau du système d'organisation et de contrôle par un réaménagement des structures et par le respect de la fréquence des réunions du Conseil d'Administration ainsi que l'accroissement de l'efficacité du contrôle technique par la généralisation de la nouvelle approche du contrôle basée sur l'autocontrôle.

D'autres rapports ont été examinés mais n'ont pas encore été réceptionnés définitivement ; ils concernent :

- l'audit de la fonction commerciale et de certains projets réalisés par la **Société Al Omrane de Marrakech** ;
- l'audit institutionnel et stratégique avec la proposition de scénarii sur les perspectives d'évolution de **l'OFEC** ;
- l'audit opérationnel, de gestion et des performances de **l'AREF de Marrakech, Tensift et El Haouz**.

En outre, il a été procédé au cours de 2009 à l'examen et la formulation d'avis sur plusieurs projets de termes de référence d'audits financiers concernant notamment l'ENAM, l'AREF Rabat, la CNOPS, le CMPE, l'ADS, l'Office des Changes, l'EACCE, l'ANAPEC, l'AU de Essaouira, l'Entraide Nationale, l'ONICL, la CNSS et le CCM.

Le suivi de la mise en œuvre des recommandations des auditeurs externes et l'évaluation de leur impact sur l'amélioration de la gouvernance des EP concernées a porté, en 2009, sur une série de réunions d'évaluation avec les dirigeants de l'ISCAE, de la CMR, de la CCG, du LOARC, de l'ODCO, de la SGLN, du CNRST et de la Société Supratours.

4 - INTERVENTION DES JURIDICTIONS FINANCIERES DANS LES EP

En vertu des dispositions du Code des Juridictions Financières et notamment ses articles 85 et 147, la Cour des Comptes et les Cours Régionales des Comptes ont élaboré, au titre de l'exercice 2009, 21 rapports portant sur le contrôle de la gestion des EP ainsi que 4 rapports portant sur le contrôle des concessions de service public. Ce contrôle, exercé par lesdites juridictions, vise à :

- apprécier la qualité de la gestion et formuler des suggestions sur les moyens d'en améliorer les méthodes et d'accroître l'efficacité et le rendement ;
- vérifier la régularité et la sincérité des opérations réalisées ainsi que la réalité des prestations fournies, des fournitures livrées et des travaux effectués ;
- apprécier les systèmes et les procédures mis en place au sein de l'établissement concerné.

Le nombre total des EP ayant fait l'objet de ce type de contrôle depuis 2006 est de 87 dont 15 au titre de l'exercice 2006, 25 au titre de l'exercice 2007, 26 au titre de l'exercice 2008 et 21 au titre de l'exercice 2009.

Les organismes qui ont été contrôlés au titre de l'exercice 2009 relèvent de plusieurs secteurs d'activité économique et sociale. C'est le cas du secteur de l'eau et de l'électricité (ABH du Loukkos, ABH de l'Oriental, ABH du Tensift, ABH du Sous Massa et Régies Autonomes de Distribution d'Eau et d'Electricité de Taza et d'Oujda), de l'audiovisuel (SOREAD-2M), de la poste (Barid Al Maghrib), de la régulation (ANRT), du social (CNSS, ANAPEC, AREF de Tanger-Tétouan et Institut Pasteur du Maroc), de l'infrastructure (SODEP), de l'urbanisme et de l'aménagement (Agences Urbaines de Marrakech et d'Oujda et SONADAC), de l'agriculture (ORMVA du Haouz et SOREC), des mines (SSM) et du transport urbain (RATS). De même, certains concessionnaires de services publics ont été contrôlés en 2009 par la Cour des Comptes (LYDEC, REDAL, AMENDIS et Rabat Parking).

Les travaux de contrôle réalisés par les Juridictions Financières sur les EP font ressortir globalement deux catégories de remarques : celles qui sont considérées comme des infractions et celles qui se traduisent par des recommandations visant l'amélioration du fonctionnement et de la gestion des EP concernées.

4.1 - OBSERVATIONS REVETANT LE CARACTERE D'INFRACTION

Ces observations rentrent dans le cadre de la discipline budgétaire et financière et sont énumérées par les articles 54, 55 et 56 du Code des Juridictions Financières et se traduisent par des sanctions. Celles-ci sont prévues par l'article 66 et sont, pour une infraction, d'un minimum de 1.000 DH et d'un maximum d'une année de salaire net et, quel que soit le nombre des infractions, d'un maximum de quatre années de salaire de l'intéressé. Si les infractions commises ont causé une perte à l'organisme contrôlé, les Juridictions Financières ordonnent à la personne concernée le remboursement à cet organisme des sommes correspondantes en principal et en intérêts (sauf pour les Trésoriers Payeurs, Agents Comptables et Contrôleurs pour lesquels cette disposition ne s'applique pas étant précisé que les comptables publics sont concernés par le remboursement du débet en cas de constatation de sommes dues à l'organisme)

Les infractions soulevées par les rapports des Juridictions Financières ont trait essentiellement aux aspects suivants :

- **Octroi d'avantages indus à soi-même ou à des tiers, notamment :**
 - l'octroi à certains agents d'un double salaire dont le premier provient du Ministère de tutelle et le second de l'organisme ayant fait l'objet du contrôle de la Cour des Comptes ;

- la vente à des prix préférentiels, des produits immobiliers aux membres de la commission, ayant eux mêmes participé à la fixation de ces prix dans le cadre de ladite commission (conflit d'intérêt) ;
 - la non soumission à l'impôt d'avantages octroyés à des responsables des EP ;
 - l'octroi d'avantages à certains responsables des EP sans qu'ils soient prévus par les contrats de leur recrutement ;
 - l'octroi d'avantages à des cadres d'un Ministère sur les crédits des EP ;
 - le paiement des cotisations et rachats de service à certains organismes de retraite pour le compte de certains dirigeants alors qu'ils ne sont pas salariés de l'EP ;
 - la prise en charge de frais et l'octroi d'avances à des responsables ne faisant pas partie du personnel de l'EP ;
 - l'octroi des indemnités forfaitaires mensuelles sans base légale ou réglementaire, l'octroi de frais de déplacements et d'indemnités kilométriques non justifiés et la prise en charge de frais de restauration et d'hébergement aux agents ne faisant pas partie de l'organisme.
- **Non respect des textes sur les marchés publics et les bons de commande, notamment :**
 - le recours aux marchés restreints même pour des montants dépassant les seuils fixés par la réglementation ou le recours injustifié aux appels d'offres restreints ;
 - la conclusion de marchés négociés sans la consultation d'entreprises nationales ou le recours injustifié aux marchés négociés ;
 - l'attribution de marchés à des concurrents ne remplissant pas les conditions requises ;
 - la non application des pénalités de retard ;
 - le recours à des bons de commande de régularisation ;
 - le non respect du principe de la concurrence pour les bons de commande ;
 - la régularisation des ordres d'arrêt et de reprise.
- **Autres observations :**
 - le paiement de prestations ne répondant pas à l'objet du bon de commande ;
 - le règlement des dépenses non appuyé de pièces justificatives ou en l'absence de pièces justificatives obligatoires ;
 - l'imputation budgétaire erronée pour certaines dépenses ;
 - l'engagement de dépenses en dépassement de crédits ouverts ;
 - des problèmes de certification du service fait et de réception de prestation avant l'achèvement de leur exécution ;
 - le non recouvrement de créances et de recettes au profit de certains organismes publics, la non application des dispositions relatives au recouvrement forcé et la lenteur dans le recouvrement des créances ;
 - le double paiement et la régularisation de dépenses déjà engagées ;
 - le non respect des dispositions se rapportant à la gestion de ressources humaines dont notamment le non respect des règles de recrutement (recrutement d'agents dépassant la limite d'âge, recrutements non prévus par la loi des cadres.....), d'avancement ou de titularisation des employés.

4.2 - OBSERVATIONS SOUS FORME DE RECOMMANDATIONS

Il s'agit d'observations non assimilées à des infractions qui visent l'amélioration de la gestion des EP et de leurs performances financière, technique et commerciale. Dans ce cadre, les rapports particuliers font état, de manière générale, des observations suivantes :

- **Stratégie des EP :**

- absence de stratégie et de plans d'actions pour certaines EP ;
- exercice d'activités non prévues par les missions de l'organisme ;
- non réalisation de missions prévues par les textes régissant les EP.

- **Conseils d'Administration et budget :**

- irrégularité des réunions des Conseils d'Administration ;
- composition des Conseils d'Administration non revue suite à l'extension du champ d'action de l'organisme ;
- exécution totale ou partielle des budgets avant qu'ils ne soient arrêtés par les Conseils d'Administration ;
- octroi de subvention parfois avec retard et en l'absence de critères clairs et précis.

- **Organisation, contrôle interne et système d'information :**

- organigrammes non approuvés par les Conseils d'Administration pour certains organismes ;
- inadéquation entre l'organisation interne mise en place et celle prévue par l'organigramme ;
- archivage parfois défaillant ;
- organismes en sureffectif par rapport à leurs besoins réels ;
- absence pour certains organismes de manuels de procédures définissant les tâches ;
- systèmes d'information embryonnaires au niveau de certains organismes ;
- existence d'actions d'informatisation qui ne découlent pas d'un schéma directeur informatique et d'un plan établi par les services informatiques de l'EP définissant tous les besoins en matériel et en logiciels en fonction des activités et des métiers des EP ;
- absence de comptabilité analytique au niveau de certains établissements.

- **Gestion commerciale et de trésorerie :**

- gestion commerciale souffrant de certaines carences ;
- absence de veille stratégique concernant l'évolution du secteur d'activité ;
- mauvaise gestion de la trésorerie ;
- tarifs de recettes parfois non soumis à l'approbation des Conseils d'Administration ;
- existence au niveau de certaines EP de trésoreries importantes, provenant des subventions de l'Etat, placées au niveau des comptes à terme générant des intérêts.

- **Fiscalité :**

- situations fiscales de certaines EP non clarifiées ;
- retards dans les déclarations fiscales entraînant des pénalités et des majorations ;
- absence parfois de déclaration fiscale en matière d'Impôt sur les Sociétés et de la TVA entraînant un risque de pénalités.

- **Gestion des ressources humaines**

- absence de formation continue valorisante pour les cadres et agents de certains organismes ;
- système d'évaluation ne permettant pas de favoriser la motivation ;
- statuts de personnel non approuvés par les Conseils d'Administration ;
- statuts de personnel parfois non appliqués et un personnel se situant dans une situation qui n'est pas clarifiée.

Pour pallier ces insuffisances, les recommandations suivantes ont été formulées par les Juridictions Financières :

- l'élaboration de stratégies et de plans d'actions pour certaines EP ;
- l'amélioration de l'organisation, des systèmes de contrôle interne ainsi que la mise en place ou le renforcement des structures d'audit interne ou de contrôle de gestion ;
- le renforcement des systèmes d'information de gestion, notamment par la mise en place de schémas directeurs informatiques et des instruments de gestion (comptabilité analytique..) ;
- l'amélioration de la gouvernance par la dynamisation du fonctionnement des organes délibérants et la tenue de leurs réunions dans les délais impartis ;
- la maîtrise de la gestion des ressources humaines et de la gestion des stocks et de la trésorerie ;
- la rationalisation des dépenses par une bonne gestion des marchés ainsi que la maîtrise des procédures de facturation et de recouvrement ;
- la clarification des situations fiscales pour certains organismes et le dépôt des déclarations dans les délais pour d'autres entités.

Dans ce cadre, il est à rappeler que la Note Circulaire adressée par le Ministre de l'Economie et des Finances³⁴ en 2008 invite les Présidents Directeurs Généraux et les Directeurs Généraux des EP, à proposer l'examen et le suivi des recommandations contenues dans les rapports particuliers de la Cour des Comptes parmi les points à l'ordre du jour du Conseil d'Administration ou de l'organe délibérant concerné. En outre, les administrateurs et membres des Conseils de Surveillance des EP relevant du MEF ainsi que les Contrôleurs d'Etat et les Commissaires du Gouvernement³⁵ ont été sensibilisés en vue de faire inscrire l'examen et le suivi des rapports des Juridictions financières à l'ordre du jour des réunions des Conseils d'Administration et des autres organes délibérants.

³⁴ Note circulaire du MEF n° 2-2335 du 20 mai 2008

³⁵ Note de service de la DEPP n° 2-1460 du 4 avril 2008

QUATRIEME PARTIE

CESSION DES PARTICIPATIONS DE L'ETAT ET PARTENARIATS PUBLIC-PRIVE

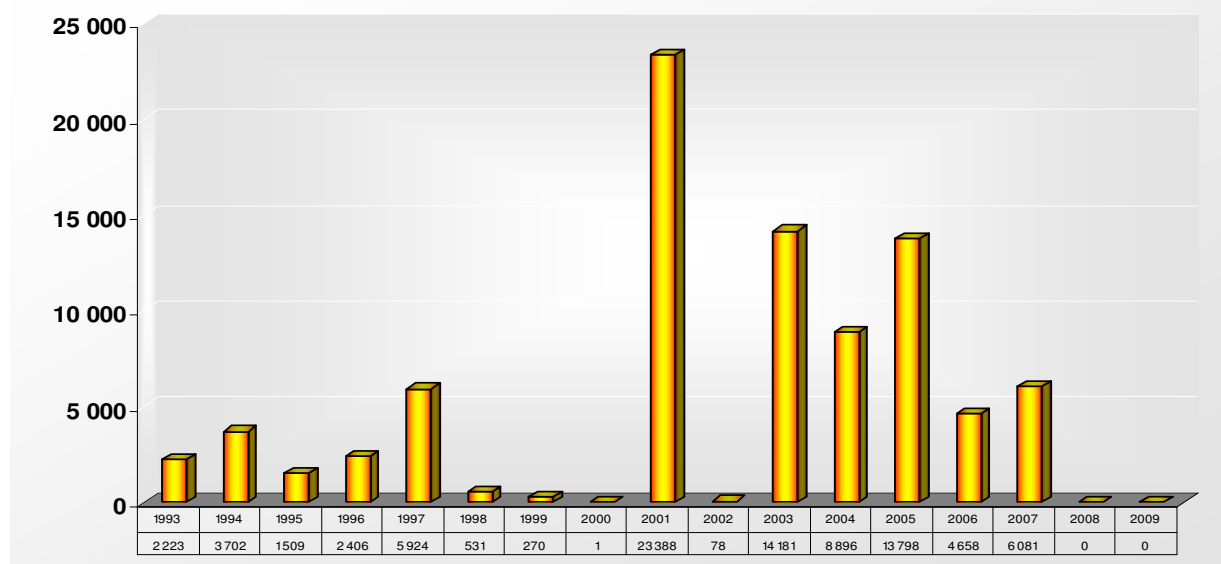
1 - CESSION DES PARTICIPATIONS DE L'ETAT

Les principaux objectifs en matière de privatisation consistent à privilégier l'ouverture du capital, la recherche d'alliances stratégiques et la dynamisation du marché boursier. Ainsi, le transfert au secteur privé a été à l'origine de libéralisations sectorielles à l'instar de celles ayant concerné les télécommunications, de même qu'il a favorisé un courant d'investissements privés d'envergure avec des retombées positives aussi bien sur l'emploi que sur la productivité et les recettes fiscales.

A fin juillet 2010, le montant total des recettes des opérations de cession des participations de l'Etat dans les entreprises publiques ou d'octroi de licences Télécom s'élève à près de **101 MMDH** ainsi répartis :

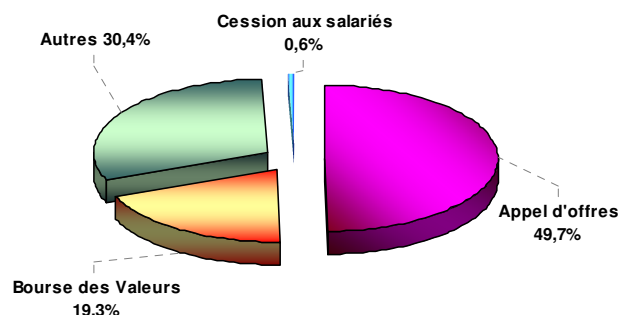
- opérations de cession des participations de l'Etat régies par la loi n° 39-89 : **87,6 MMDH** ;
- opérations de transfert régies par des textes spécifiques et d'octroi de licences Télécom : **13,7 MMDH**³⁶.

Ventilation des recettes de privatisation régie par la loi 39-89
Réalizations 1993-2009



³⁶ Cf. annexes.

La répartition desdites recettes, selon le mode, de cession se présente comme suit :



2 - PARTENARIATS PUBLIC-PRIVE (PPP)

Les opérations de PPP réalisées en 2009, en cours de réalisation en 2010 et celles prévues pour l'année 2011, traduisent la volonté des pouvoirs publics d'encourager la gestion déléguée pour la réalisation d'infrastructures et la gestion des services publics.

2.1 - CONTRATS DE GESTION DELEGUEE CONCLUS EN 2009

Les conventions de gestion déléguée conclues en 2009 portent sur les activités ci-après :

2.1.1 - COMMERCIALISATION DE L'ALCOOL ETHYLIQUE

Cette convention vise à confier en gestion déléguée le monopole commercialisation de l'alcool éthylique à un opérateur privé, à charge pour l'Etat de continuer à exercer le contrôle de qualité du produit et la supervision réglementaire. Le décret d'approbation³⁷ de ladite convention a été publié au Bulletin Officiel.

2.1.2 - TRANSPORT COLLECTIF URBAIN PAR AUTOBUS DE RABAT-SALE ET REGIONS

La convention relative à cette opération a permis aux Communes Urbaines de Rabat, Salé, Témara, Skhirat, Harhoura et de Aïn Aouda, ainsi qu'aux communes rurales de Bouknadel, Shoul, El Menzeh, Oum Azza, Sidi Yahya Zaers, Mers El Kheir, Ain Atig et Sabbah, de confier, en gestion déléguée, le transport urbain par autobus dans leurs agglomérations, à un groupement de sociétés. La convention a été conclue le 26 février 2009 entre les communes de Rabat-Salé et régions et le groupement retenu.

2.2 - PROJETS EN COURS

Les principaux projets en cours de réalisation concernent des secteurs multiples et diversifiés :

2.2.1 - ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU GRAND AGADIR PAR DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

L'objectif de ce projet consiste, dans le cadre d'une gestion déléguée, à concevoir, financer, réaliser et exploiter pendant une durée de 20 ans, une station de dessalement d'eau de mer, ayant une capacité de 43.000 m³/j (500 l/s) d'eau traitée, pour l'alimentation en eau potable du Grand Agadir. L'investissement global pour la réalisation de ce projet est estimé à 1,2 MMDH.

³⁷ Décret n° 2-09-613 du 19 février 2010

2.2.2 - SERVICE DE L'EAU D'IRRIGATION DANS LES PERIMETRES DU LOUKKOS, DU TADLA, DES DOUKKALA ET DE LA MOULOUYA

Les études de structuration et de faisabilité ont été lancées pour le Loukkos en octobre 2008, pour le Tadla en mars 2009 et pour les Doukkala en mai 2009.

Un appel d'offres international a été lancé, le 10 janvier 2010, pour la mise en gestion déléguée du service de l'eau dans le périmètre irrigué de la Moulouya, suite auquel, l'étude de structuration a été attribuée à un groupement de cabinets. Le démarrage de la mission a eu lieu le 14 juin 2010. Le rapport provisoire relatif à l'étude de faisabilité sera remis par ledit groupement huit mois après le démarrage de la mission.

2.2.3 - DESSALEMENT DE L'EAU DE MER POUR L'IRRIGATION DANS LA ZONE DE CHTOUKA

Le projet de station de dessalement de l'eau de mer pour l'irrigation dans la zone de Chtouka (province de Chtouka Ait Baha) a pour objectif la réalisation d'une unité de dessalement d'eau de mer pour permettre l'irrigation du périmètre de Chtouka. Les études préalables à cette opération sont en cours de réalisation.

Par ailleurs, d'autres projets de PPP seront développés et concerneront la production d'électricité à savoir :

- Jorf Lasfar 5 et 6 (Charbon) : puissance de 2x350 MW et un investissement de 10 MMDH ;
- Safi 1 et 2 (Charbon) : puissance de 2x660 MW et un investissement de 20 MMDH ;
- Tarfaya (éolien) : puissance de 300 MW et un investissement de 5 MMDH ;
- programme éolien Energipro : capacité de 1.000 MW à l'horizon 2012 avec un investissement de 15 MMDH.

ANNEXES

INVENTAIRE ET MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE 2008 - 2009

INVENTAIRE	ENTITES		NOMBRE	
			31/12/2008	31/12/2009
	ETABLISSEMENTS PUBLICS		256	240
	SOCIETES dont : SOCIETES D'ETAT FILIALES PUBLIQUES SOCIETES MIXTES		460	481
			107	95
			106	128
247			258	
TOTAL GLOBAL		716	721	
MOUVEMENTS 2009	A) ETABLISSEMENTS PUBLICS			
	1- ENTREES (21)			
	Sigle	Raison Sociale		
	ADA	AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE		
	ABH (2)	AGENCES DU BASSIN HYDRAULIQUE		
	AMDI	AGENCE MAROCAINE DE DEVELOPPEMENT DE L'INVESTISSEMENT		
	ONSSA	OFFICE NATIONAL DE SECURITE SANITAIRE DES PRODUITS ALIMENTAIRES		
	CAG (16)	CHAMBRES D'AGRICULTURE		
	2- SORTIES (37)			
	Sigle	Raison Sociale		
	CAG (37)	CHAMBRES D'AGRICULTURE		
	B) SOCIETES			
	1- ENTREES (25)			
	Sigle	Raison Sociale	Holding	PP (%)
	ASMA INVEST	SOCIETE ASMA INVEST	TRESOR	50%
	ATALAYOUN GR	ATALAYOUN GOLF RESORT SA	MARCHICA MED	100%
	BARID e-SERVICES	BARID e-SERVICES	BAM	100%
	BRASIL LTD	SOCIETE BRASIL LIMITED	OCF	67,81%
	CREATIVE TECHNO	SOCIETE CREATIVE TECHNOLOGIES	CDG	100%
	LAIT PLUS	SOCIETE LAIT PLUS	SOMED	16,41%
	MAJOR DEV	SOCIETE MAJOR DEVELOPPEMENT	CDG	50%
	MASEN	MOROCCAN AGENCY FOR SOLAR ENERGY	TRESOR	100%
	MEDIUM FINANCE	MEDIUM FINANCE	CDG	50%
	MITT	MARSA INTERNATIONAL TANGIER TERMINALS	SODEP	10%
	OCF DO BRASIL	OCF DO BRASIL LTDA	OCF	96,87%
	OLEICULTURE	OLEICULTURE DU MAROC	SOMED	13,30%
	OUEF-FES	OUEF-FES	CDG	100%
	PARC HALIOPOLIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION DU PARC HALIEUTIQUE D'AGADIR	CDG	92,13%
	RAM EXPRESS	RAM EXPRESS	RAM	96,12%
	RTM	RENAULT TANGER MEDITERRANEE	CDG	47,60%
	SAO CHRAFATE	SOCIETE D'AMENAGEMENT AL OMRANE CHRAFATE	HAO	100%
	SAO SAHEL-LEKHIAYTA	SOCIETE D'AMENAGEMENT AL OMRANE SAHEL-LEKHIAYTA	HAO	100%
	SAPS	SOCIETE D'AMENAGEMENT DU PARC INDUSTRIEL DE SELOUANE S.A.	CDG	35%
	SI AL AIN	SOCIETE IMMOBILIERE AL AIN	SOMED	24,98%
	SOGEPPOS	SOCIETE DE GESTION ET D'EXPLOITATION DU PARC INDUSTRIEL D'OULED SALEH	CDG	15%
	SOTELMA	SOTELMA	IAM	15,30%
	STRS	SOCIETE DU TRAMWAY DE RABAT-SALE	TRESOR	100%
	TMPA	TANGER MED PORT AUTHORITY	TMSA	100%
	UPLINE GROUP	UPLINE GROUP	BCP	23,46%
	2- SORTIES (4)			
	Sigle	Raison Sociale	Holding	PP au 31/12/2008
	BENAF	BENAF	BCP	43,29%
	SCET-SCOM	SCET-SCOM S.A.	CDG	95,38%
	FASIND *	FONDS D'AMORCAGE SINDIBAD	CDG	22,10%
	SUNABEL *	GROUPE DES SUCRERIES NATIONALES DE BETTERAVE DU GHARB ET DU LOUKKOS	TRESOR	5,11%
En cours d'entrée en 2010				
Sigle	Raison Sociale	Holding		
AGROPOLICE	AGROPOLICE SA	CDG		
SDRT	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE RESIDENCES TOURISTIQUES	CDG		
ADM PARK	ADM PARK	ADM		
CIH COURTAGE	CIH COURTAGE	CDG		
M'DINA BUS	M'DINA BUS	CDG		
SNTL IMMO	SNTL IMMO SA	SNTL		
SNTL LOGISTICS	SNTL LOGISTICS SA	SNTL		
PORTNET	PORTNET SA	ANP		
SGHMI	SOCIETE DE GESTION DE L'HOTEL MICHLIFEN D'IFRANE	ONCF		
SAPT	SOCIETE D'AMENAGEMENT POUR LA RECONVERSION DE LA ZONE PORTUAIRE DE TANGER VILLE	TRESOR		
AFZI	ATLANTIC FREE ZONE INVESTMENT	CDG		
JACOBS ENGINEERING	JACOBS ENGINEERING SA	OCF		
NEBETOU -MSLF	NEBETOU MOROCCO SPECIALTY LUXURY FUND	CAM		
NEW MARINA CASA	NEW MARINA CASABLANCA SA	CDG		
MARRAKECH SHORE	MARRAKECH SHORE SA	CDG		
TM2	TANGER MED 2	TMSA		
En cours de sortie en 2010				
Sigle	Raison Sociale			
SUCRAFOR	SUCRERIE RAFFINERIE DE L'ORIENTAL			
SURAC	SUCRERIES RAFFINERIES DE CANNES			
SUTA *	SUCRERIES RAFFINERIES DU TADLA S.A			
SUNABEL *	GROUPE DES SUCRERIES NATIONALES DE BETTERAVE DU GHARB ET DU LOUKKOS			

* Participation publique au 31/12/2009 est moins de 5%

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS (240)
AU 31/12/2009

Sigle	Raison sociale
AAVBR	AGENCE POUR L'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DU BOU REGREG
ABHs (9)	AGENCES DES BASSINS HYDRAULIQUES
ADA	AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE
ADS	AGENCE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL
ALEM	AGENCE DES LOGEMENTS ET DES EQUIPEMENTS MILITAIRES
AMDI	AGENCE MAROCAINE DE DEVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS
ANAM	AGENCE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE
ANAPEC	AGENCE NATIONALE DE PROMOTION DE L'EMPLOI ET DES COMPETENCES
ANCFCC	AGENCE NATIONALE DE LA CONSERVATION FONCIERE, DU CADASTRE ET DE LA CARTOGRAPHIE
ANP	AGENCE NATIONALE DES PORTS
ANPME	AGENCE NATIONALE POUR LA PROMOTION DE LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE
ANRT	AGENCE NATIONALE DE REGLEMENTATION DES TELECOMMUNICATIONS
APDN	AGENCE POUR LA PROMOTION ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DES PROVINCES DU NORD
APDO	AGENCE POUR LA PROMOTION ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DES PROVINCES DE L'ORIENTAL
APDS	AGENCE POUR LA PROMOTION ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DES PROVINCES DU SUD
APP	AGENCE DU PARTENARIAT POUR LE PROGRES
AREFs (16)	ACADEMIES REGIONALES D'EDUCATION ET DE FORMATION
Aus (26)	AGENCES URBAINES
BAM	BARID AL MAGHRIB
BM	BANK AL MAGHRIB
BNRM	BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU ROYAUME DU MAROC
CADETAF	CENTRALE D'ACHAT ET DE DEVELOPPEMENT MINIER DE TAFILALET ET FIGUIG
CAGs (16)	CHAMBRES D'AGRICULTURE
CARs (24)	CHAMBRES D'ARTISANAT D'AGADIR
CC	CAISSE DE COMPENSATION
CCG	CAISSE CENTRALE DE GARANTIE
CCIS (28)	CHAMBRES DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET DE SERVICES
CCM	CENTRE CINEMATOGRAPHIQUE MAROCAIN
CDER	CENTRE DE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES
CDG	CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION
CDVM	CONSEIL DEONTOLOGIQUE DES VALEURS MOBILIERES
CFR	CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER
CHUs (4)	CENTRES HOSPITALIERS UNIVERSITAIRE
CMPE	CENTRE MAROCAIN DE PROMOTION DES EXPORTATIONS
CMR	CAISSE MAROCAINE DES RETRAITES
CNESTEN	CENTRE NATIONAL DE L'ENERGIE, DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES NUCLEAIRES
CNPAC	COMITE NATIONAL DE LA PREVENTION DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION
CNRA	CAISSE NATIONALE DE RETRAITES ET D'ASSURANCE
CNRST	CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
CNSS	CAISSE NATIONALE DE LA SECURITE SOCIALE
CPMs (4)	CHAMBRES DES PECHEs MARITIMES
CT	CENTRES DE TRAVAUX
EACCE	ETABLISSEMENT AUTONOME DE CONTROLE ET DE COORDINATION DES EXPORTATIONS
EHTP	ECOLE HASSANIA DES TRAVAUX PUBLICS
EN	ENTRAIDE NATIONALE
ENAM	ECOLE NATIONALE D'AGRICULTURE DE MEKNES
ENIM	ECOLE NATIONALE DE L'INDUSTRIE MINERALE
FDSHII	FONDS HASSAN II POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL
FEC	FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL
FFIEM	FONDS DE FORMATION PROFESSIONNELLE INTER-ENTREPRISES MINIERES
FONDATION MVI	FONDATION MOHAMMED VI POUR LA PROMOTION DES OEUVRES SOCIALES DE L'EDUCATION-FORMATION
IAV	INSTITUT AGRONOMIQUE ET VETERINAIRE HASSAN II
INRA	INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE
INRH	INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES HALIEUTIQUES
IPM	INSTITUT PASTEUR DU MAROC
IRCAM	INSTITUT ROYAL DE LA CULTURE AMAZIGHE
ISA	INSTITUT SUPERIEUR DE L'ADMINISTRATION
ISCAE	INSTITUT SUPERIEUR DE COMMERCE ET D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES
ISM	INSTITUT SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE
ITPSMGEA	INSTITUT TECHNIQUE PRINCE SIDI MOHAMMED DE GESTION DES ENTREPRISES AGRICOLES
LOARC	LABORATOIRE OFFICIEL D'ANALYSES ET DE RECHERCHES CHIMIQUES
MAP	AGENCE MAGHREB ARABE PRESSE
MDA	MAISON DE L'ARTISAN
OC	OFFICE DES CHANGES
OCE	OFFICE DE COMMERCIALISATION ET D'EXPORTATION
ODCO	OFFICE DE DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS (240)
AU 31/12/2009

Sigle	Raison sociale
OFEC	OFFICE DES FOIRES ET D'EXPOSITIONS DE CASABLANCA
OFPPT	OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL
OMPIC	OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
ONCF	OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER
ONDA	OFFICE NATIONAL DES AEROPORTS
ONE	OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE
ONEP	OFFICE NATIONAL DE L'EAU POTABLE
ONHYM	OFFICE NATIONAL DES HYDROCARBURES ET DES MINES
ONICL	OFFICE NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DES CEREALES ET DES LEGUMINEUSES
ONMT	OFFICE NATIONAL MAROCAIN DU TOURISME
ONOUSC	OFFICE NATIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES SOCIALES ET CULTURELLES
ONP	OFFICE NATIONAL DES PECHEs
ONSSA	OFFICE NATIONAL DE SECURITE SANITAIRE DES PRODUITS ALIMENTAIRES
ORMVAs (9)	OFFICES REGIONAUX DE MISE EN VALEUR AGRICOLE
RADEEs (12)	REGIES AUTONOMES DE DISTRIBUTION D'EAU ET D'ELECTRICITE
RAFC	REGIE AUTONOME DES FRIGORIFIQUES DE CASABLANCA
RATs (4)	REGIES AUTONOMES DES TRANSPORTS URBAINS
TNMV	THEATRE NATIONAL MOHAMED V
UNIVERSITEs (15)	UNIVERSITES

LISTE DES SOCIETES D'ETAT (95)
AU 31/12/2009

Sigle	Raison sociale	Participation Publique
ADER	AGENCE DE DEDENSIFICATION ET DE REHABILITATION DE LA MEDINA DE FES	100%
AIGLEMER	SOCIETE AIGLEMER PAPER SA	100%
ATALAYOUN GR	SOCIETE ATALAYOUN GOLF RESORT SA	100%
AUDA	AGENCE D'URBANISATION ET DE DEVELOPPEMENT D'ANFA	100%
AVILMAR	AVILMAR	100%
BARID E-SERVICE	BARID e-SERVICES	100%
BIOPHARMA	SOCIETE DE PRODUCTIONS BIOLOGIQUES ET PHARMACEUTIQUES VETERINAIRES	100%
BNDE	BANQUE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	100%
BRG MARINA	BOUREGREG MARINA	100%
CASA TRANSPORTS	SOCIETE CASABLANCA TRANSPORTS SA	100%
CASADEV	CASA DEVELOPPEMENT	100%
CDG CAPITAL	CDG CAPITAL	100%
CDG CAPITAL GT	CDG CAPITAL GESTION	100%
CDG CAPITAL P.E	CDG CAPITAL PRIVATE EQUITY	100%
CDG DEVELOPPEME	CDG DEVELOPPEMENT	100%
CFPM	CONDITIONNEMENT DES FRUITS ET PRIMEURS	100%
CGPARKING	COMPAGNIE GENERALE DES PARKINGS	100%
CHELLAH SA	FONCIERE CHELLAH SA	100%
COMAPRA	COMPAGNIE MAROCAINE DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES	100%
CREATIVE TECHNO	CREATIVE TECHNOLOGIES	100%
CRNMDA	CAVES DES ROCHES NOIRES	100%
EXPROM	EXPROM	100%
FEZ SHORE	FEZ SHORE	100%
FIPAR	HOLDING FINANCIERE DE PARTICIPATIONS ET D'INVESTISSEMENTS	100%
FIPAR INTERNAT	FIPAR INTERNATIONAL	100%
FRESH FISH	FRESH FISH	100%
FRESH FISH PRIM	FRESH FISH PRIMEUR	100%
GRV NADOR	GARE ROUTIERE VOYAGEURS DE NADOR	100%
HAO	HOLDING D'AMENAGEMENT AL OMRANE	100%
HOLMADET	HOLMADET	100%
JZN	JARDIN ZOOLOGIQUE NATIONAL SA	100%
KSAR ES SOUK MO	KSAR ESSOUK MOTEL	100%
LOR	SOCIETE DE REPARTITION DES BILLETS DE LOTERIE	100%
MADAEF	MADAEF SA	100%
MAMOUNIA	SOCIETE LA MAMOUNIA	100%
MARCHICA MED	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE LA LAGUNE DE MARCHICA MED	100%
MAROC TOURIST	MAROC TOURIST	100%
MASEN	MASEN	100%
MEDHUB SA	MEDHUB SA	100%
MEDZ	SOCIETE MEDZ	100%
MIRIAD	SOCIETE MIRIAD	100%
MJS	LA MAROCAINE DES JEUX ET DES SPORTS	100%
ONE SENEGAL	SOCIETE ONE SENEGAL SA	100%
OUED FES	OUED FES SA	100%
PATRILOG	PATRILOG	100%
PROMAGRUM	PROMOTION DES AGRUMES AU MAROC	100%
RGF	ROYAL GOLF DE FES	100%
SA ZENATA	SOCIETE D'AMENAGEMENT ZENATA	100%
SAI M'DIQ	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE DE M'DIQ	100%
SAO (14)	SOCIETES D'AMENAGEMENT AL OMRANE	100%
SAR	SOCIETE D'AMENAGEMENT RYAD	100%
SCI SEBTA	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SEBTA	100%
SEFERIF	SOCIETE D'EXPLOITATION DES MINES DU RIF	100%
SGLN	SOCIETE DE GESTION DE LA LOTERIE NATIONALE	100%
SHN	SOCIETE HOTELIERE DE NADOR	100%
SHSH	SOCIETE HOTELIERE SIDI HARAZEM	100%
SIMEF	SOCIETE D'INDUSTRIES MECANIQUES ET ELECTRIQUES DE FES	100%
SLIMACO	SOCIETE DE CONDITIONNEMENT DES AGRUMES POUR LE GHARB	100%
SNPP	SOCIETE NATIONALE DES PRODUITS PETROLIERS	100%
SNRT	SOCIETE NATIONALE DE LA RADIO ET DE LA TELEVISION	100%
SNTL	SOCIETE NATIONALE DES TRANSPORTS ET DE LA LOGISTIQUE	100%
SNTL ASSURANCES	SNTL ASSURANCES	100%
SOCBER	SOCIETE DE CONDITIONNEMENT DES AGRUMES DE BERKANE	100%
SODEA	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE	100%
SODECAT	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CUIVRE DE L'ANTI-ATLAS	100%

LISTE DES SOCIETES D'ETAT (95)
AU 31/12/2009

Sigle	Raison sociale	Participation Publique
SOEP	SOCIETE D'EXPLOITATION DES PORTS	100%
SOFICOM	SOCIETE DE FINANCEMENT ET DE PARTICIPATIONS COMMERCIALES	100%
SOGATOUR	SOCIETE GENERALE D'AMENAGEMENT TOURISTIQUE	100%
SONARGES	SOCIETE NATIONALE DE REALISATION ET DE GESTION DES STADES	100%
SSM	SOCIETE DES SELS DE MOHAMMEDIA	100%
STRS	SOCIETE DU TRAMWAY DE RABAT- SALE	100%
SUPRATOIRS	AGENCE ONCF TRANSPORT ET TOURISME	100%
SUPRATOIRS TR	SUPRATOIRS TRAVEL SA	100%
TECK CAPITAL	TECK CAPITAL MANAGEMENT	100%
TELECART	SOCIETE DE TELEDETECTION, DE CARTOGRAPHIE ET DE TOPOGRAPHIE	100%
TEMARA DEV	SOCIETE TEMARA DEVELOPPEMENT	100%
TEMPS VERT	TEMPS VERT SA	100%
TMPA	TANGER MED PORT AUTHORITY	100%
TMSA	AGENCE SPECIALE TANGER MEDITERRANEE	100%
TMSA HOLDING	AGENCE SPECIALE TANGER MEDITERRANEE HOLDING	100%
TRANSATLANTIQUE	CHAINE HOTELIERE TRANSATLANTIQUE	100%
TSR	TECHNOPOLIS RABAT SHORE	100%

LISTE DES FILIALES PUBLIQUES (128)
AU 31/12/2009

Annexe 1-C

Sigle	Raison sociale	Participation Publique
ACACIANET	ACACIANET	51,00%
ACAMSA	ACCES CAPITAL ATLANTIQUE MAROC SA	55,99%
ACAS	ATLAS CATERING AIRLINES SERVICES	96,12%
ADM	SOCIETE NATIONALE DES AUTOROUTES DU MAROC	98,02%
AGRO CONCEPT	AGRO CONCEPT	62,34%
ALMANAR	AL MANAR DEVELOPMENT COMPANY	56,00%
AMADEUS	NATIONAL MARKETING COMPANY AMADEUS MAROC	67,28%
AOULI	MINES D'AOULI	98,32%
ARTS	AGRUMICULTEURS REUNIS DES TRIFFAS	82,14%
ASSALAFALAKHDAR	SOCIETE ASSALAF AL AKHDAR	95,00%
ATLAS BLUE	ATLAS BLUE	96,12%
ATLAS CARGO	ATLAS CARGO LINES	96,12%
ATLAS HOSPITALI	ATLAS HOSPITALITY	63,93%
ATLAS HR	ATLAS HOTELS & RESORTS	63,93%
ATLAS ONLINE	SOCIETE ATLAS ONLINE SA CALL CENTER	96,12%
ATLAS PC	ATLAS PATRIMOINE CASABLANCA	72,09%
ATLAS SERVICES	ATLAS MULTISERVICES SA	96,12%
BAILAUTO	BAIL AUTO	73,38%
BRASIL LTD	BRASIL LTD	67,81%
BTNA	BRIQUETERIE TUILERIE NORD AFRICAINE	60,73%
CAM	CREDIT AGRICOLE DU MAROC	90,00%
CARNAUD	CARNAUD MAROC	51,00%
CASA AMENAGEMEN	CASABLANCA AMENAGEMENT	93,35%
CDE	SOCIETE CAMEROUNNAISE DES EAUX	66,66%
CDM	CHARBONNAGES DU MAROC	98,89%
CELLUMA	CELLULOSE DU MAROC	62,92%
CERPHOS	CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES DES PHOSPHATES MINERAUX	96,87%
CGI	COMPAGNIE GENERALE IMMOBILIERE	80,00%
CHANAB	SOCIETE DES CHANTIERIS NAVALS BEN MOKOUT	80,00%
CID	CONSEIL, INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	79,71%
CIRES	CIRES TELECOM	51,00%
CMM	CAISSE MAROCAINE DES MARCHES	99,33%
COGEFES	CONFECTION GENERALE DE FES	91,95%
COMATAM	COMPAGNIE MAROCAINE DE TRANSPORTS ET D'AFFRETEMENTS MARITIMES	96,87%
COTEF	COMPLEXE TEXTILE DE FES	98,52%
DIYAR AL MADINA	DIYAR AL MADINA	99,68%
DYAR ALMANSOUR	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DYAR ALMANSOUR	80,00%
EMS CHRONOPOST	EMS CHRONOPOST INTERNATIONAL MAROC	66,00%
EUCA FOREST	EUCA FOREST	62,92%
FIRO	FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA REGION DE L'ORIENTAL	53,97%
FIROGEST	SOCIETE DE GESTION DES FONDS DE L'ORIENTAL	54,60%
FONDS IGRANE	FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE	62,18%
GEFS	LES GRANDS ENTREPÔTS FRIGORIFIQUES DU SOUSS	99,46%
GPFCE	GROUPEMENT DE PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DU COMMERCE EXTERIEUR	96,87%
GRV BENI-MELLAL	GARE ROUTIERE VOYAGEURS DE BENI-MELLAL	51,00%
GRV EL JADIDA	GARE ROUTIERE VOYAGEURS D'EL JADIDA	75,66%
GRV KSAR KEBIR	GARE ROUTIERE VOYAGEURS DE KSAR KEBIR	71,48%
GRV SAFI	GARE ROUTIERE DE LA VILLE DE SAFI	60,00%
HALA FISHERIES	HALA FISHERIES	99,46%
HOLDAGRO	HOLDAGRO	90,12%
HOLDCO	HOLDCO	75,66%
IDMAJ SAKAN	IDMAJ SAKAN	89,28%
IMSA	SOCIETE IMMOBILIERE ET HOTELIERE DE SAFI	96,87%
JADIVET	JADIDA VETEMENTS	59,94%
JAIDA	FOND JAIDA DE FINANCEMENT DES ORGANISMES DE MICROFINANCES AU MAROC	55,00%
LEJONC ET CIE	LEJONC ET COMPAGNIE	96,87%
LOTOPRINT	LOTOPRINT	60,00%
LPEE	LABORATOIRE PUBLIC D'ESSAIS ET D'ETUDES	99,98%
MAGETH	SOCIETE MAROCAINE DE GESTION THERMALE	99,79%
MAGHREB TITRISN	MAGHREB TITRISATION	61,52%
MARMOL	SOCIETE MANUFACTURA MARMOL DE TANGER	77,00%
MAROC LEASING	COMPAGNIE MAROCAINE DE LOCATION D'EQUIPEMENT	60,43%
MAROCLEAR	MAROCLEAR	59,11%
MAROPHOS I	MAROC-PHOSPHORE	96,87%
MARPHOCEAN	MARPHOCEAN	96,87%
MCM	MASSIRA CAPITAL MANAGEMENT	65,00%

LISTE DES FILIALES PUBLIQUES (128)
AU 31/12/2009

Annexe 1-C

Sigle	Raison sociale	Participation Publique
MVINVEST	MARRAKECH VILLAGINVEST	80,00%
NOVEC	NOVEC	91,21%
OCP	OFFICE CHERIFIEN DES PHOSPHATES	96,87%
OCP DO BRASIL	OCP DO BRASIL LTDA	96,87%
ORBITA	ORBITA	85,74%
PARC HALIOPOLIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION DU PARC HALIEUTIQUE D'AGADIR	92,13%
PHOSBOUCRAA	PHOSPHATES DE BOUCRAA	96,87%
PIZZERIA NAPOLI	RESTAURANT PIZZERIA NAPOLI	95,00%
PROMOBAT	SOCIETE DE PROMOTION TOURISTIQUE DE LA BAIE DE TANGER	99,99%
RAM	COMPAGNIE NATIONALE DE TRANSPORT AERIEN ROYAL AIR MAROC	96,12%
RAM ACADEMY	RAM ACADEMY GMK	96,07%
RAM EXPRESS	RAM EXPRESS	96,12%
SABR	SABR AMENAGEMENT	99,94%
SBM	SOCIETE DES BASALTES MAROCAINS	80,19%
SCI AL WIFAQ	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE AL WIFAQ	78,26%
SCI ROSE MARIE	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ROSE MARIE	91,67%
SCI SIDI IFNI	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SIDI IFNI	65,76%
SCI SPARTEL	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SPARTEL	75,00%
SCORE U	SOCIETE DES CONSIGNATAIRES REUNIS	99,46%
SCR	SOCIETE CENTRALE DE REASSURANCE	94,41%
SCVA	SOCIETE COOPERATIVE VINICOLE D'AIT SOUALA	74,49%
SCVM	SOCIETE COOPERATIVE VINICOLE DE MEKNES	58,83%
SEPYK	SOCIETE D'EXPLOITATION DE LA PYROTHINE DE KETTARA	99,62%
SERECAP	SOCIETE D'ETUDE ET DE REALISATION DE LA CHAINE DE FROID AU MAROC	99,65%
SFCDG	SOCIETE FORESTIERE DE LA CDG	70,00%
SFDA	SOCIETE DE FINANCEMENT ET DEVELOPPEMENT AGRICOLE	90,00%
SHR	SOCIETE HOTELIERE EL RIAD	54,70%
SIDET	SOCIETE IMMOBILIERE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE	72,57%
SIDETSA	SOCIETE IMMOBILIERE POUR LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU SAHARA	90,97%
SIM	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA MER	82,53%
SMESI	SOCIETE MAROCAINE D'ETUDES SPECIALES ET INDUSTRIELLES	96,87%
SMIT	SOCIETE MAROCAINE D'INGÉNIERIE TOURISTIQUE	99,99%
SNDE	SOCIETE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE	99,72%
SNED	SOCIETE NATIONALE D'ETUDES DU DETROIT DE GIBRALTAR	99,96%
SOCAMAR	SOCIETE COMMERCIALISATION DES AGRUMES ET AUTRES FRUITS AU MAROC	99,98%
SOCICA	SOCIETE CHERIFIENNE DE LA CITE OUVRIERE MAROCAINE DE CASA	63,60%
SOCOCHARBO	SOCIETE COMMERCIALE DE CHARBONS ET BOIS	98,32%
SODEVI	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT VITICOLE	99,80%
SOFAC-CREDIT	SOCIETE DE FINANCEMENTS D'ACHATS A CREDIT	94,66%
SOGETA	SOCIETE DE GESTION DES TERRES AGRICOLES	98,96%
SOMAVIVAC	SOCIETE MAROCAINE DES VILLAGES DE VACANCES	64,00%
SONACOS	SOCIETE NATIONALE DE COMMERCIALISATION DE SEMENCES	97,80%
SONADAC	SOCIETE NATIONALE D'AMENAGEMENT COMMUNAL	97,76%
SONARP	SOCIETE DE NAVIGATION, D'ARMEMENT ET DE PECHE	99,46%
SORASRAK	SOCIETE REGIONALE D'AMENAGEMENT TOURISTIQUE DE SAIDIA	69,16%
SOREAD	SOCIETE D'ETUDES ET DE REALISATIONS AUDIOVISUELLES "SOREAD" SA	71,72%
SOREAD FRANCE	SOCIETE D'ETUDES ET DE LA REALISATIONS AUDIOVISUELLES - FRANCE	71,71%
SOREC	SOCIETE ROYALE D'ENCOURAGEMENT DU CHEVAL	99,75%
SOSIPO	SOCIETE DES SILOS PORTUAIRES	75,75%
SOTHERMY	SOCIETE THERMO MEDICALE DE MOULAY YACOB	99,99%
SOTREG	SOCIETE DE TRANSPORTS REGIONAUX	96,87%
STAR	SOCIETE DE TRANSPORTS ET D'AFFRETEMENTS REUNIS	96,87%
STOZ	SOCIETE TOURISTIQUE DE OUED ZEM	98,91%
TM ENGINEERING	TANGER MED ENGINEERING SA	99,97%
TMU	TANGER MED UTILITIES	90,00%
UIM	UNION INDUSTRIELLE DE MONTAGE	96,87%
UREB BEN SLIMAN	UNITE REGIONALE D'ELEVAGE BOVIN DE BEN SLIMANE	99,72%
UREB CHTOUKA	UNITE REGIONALE D'ELEVAGE BOVIN DE CHTOUKA	99,72%
UREB HAD SOUALE	UNITE REGIONALE D'ELEVAGE BOVINS DE SOUALEM	99,72%
UREB TIZITINE	UNITE REGIONALE D'ELEVAGE BOVIN DE TIZITINE	83,53%
VINICOOP	SOCIETE COOPERATIVE VINICOLE DES BENI SNASSEN	63,52%
WAFIQ	SOCIETE IMMOBILIERE WAFIQ	96,12%

LISTE DES SOCIETES MIXTES (258)
AU 31/12/2009

Annexe 1-D

Sigle	Raison sociale	Participation Publique
AEROTECHNIC	AEROTECHNIC INDUSTRIES	48,06%
AGA INGENIERIE	SOCIETE POUR L'INGENIERIE DES INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES	26,90%
AGM	AKKA GOLD MINING	16,07%
AGRAM INVEST	SOCIETE AGRAM INVEST	9,00%
AIR SENEGAL	AIR SENEGAL INTERNATIONAL	49,02%
AL WASSIT	INTERMEDIATION ET CONSEIL FINANCIER" AL WASSIT"	22,40%
ALMAQAM	SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE AL MAQAM	5,95%
AMD	AMWAJ MOROCCO DEVELOPPEMENT	50,00%
AMENSOUSS	AMENSOUSS	20,00%
AMOS	ANGLO MOROCCAN SHIPYARD AMOS	5,00%
ASMA INVEST	ASMA INVEST	50,00%
ASSARF	ASSARF ACHAABI	32,78%
ATLANTA	ASSURANCE ATLANTA	40,00%
ATLANTIS	SOCIETE HOTELIERE ATLANTIS	11,63%
ATLAS PN	ATLAS PATRIMOINE NATIONAL	48,06%
BAB AL BAHR	BAB AL BAHR	50,00%
BANK AL AMAL	BANK AL AMAL	7,38%
BASSAMATE	SOCIETE BASSAMATE POUR L'HOTELLERIE ET LE TOURISME	24,26%
BCDM PARIS/BRUX	BANQUE CHAABI DU MAROC	46,83%
BCP	BANQUE CENTRALE POPULAIRE	46,83%
BDM	BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	5,49%
BMP	BUNGE MAROC PHOSPHORE	48,44%
BPMC	BANQUE POPULAIRE MAROCO-CENTREAFRICAIN	29,27%
BPMG	BANQUE POPULAIRE MAROCO-GUINEENNE	25,43%
BPMM	BANQUE POPULAIRE MAROCO MAURITANIEENNE	46,83%
CAPMEZZANINE	FONDS D'INVESTISSEMENT CAPMEZZANINE	42,05%
CASA AERO	CASA AERO SAS	49,02%
CASANET	CASANET	30,00%
CDG CAPITAL BR	CDG CAPITAL BOURSE	24,00%
CHAABI COURTAGE	CHAABI COURTAGE SA	42,13%
CHAABI LEASING	CHAABI LEASING	14,05%
CHAABI LLD	CHAABI LOCATION LONGUE DUREE	18,26%
CHAABI MOUSSAHA	SOCIETE DE GESTION "CHAABI MOUSSAHAMA"	46,83%
CHIMIE PRODUIT	CHIMIE PRODUIT	24,26%
CIB	CHAABI INTERNATIONAL BANK OFFSHORE	28,10%
CIH	CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER	46,31%
CIMA	CIMENTERIE MAGHREBINE	50,00%
CIMAR	CIMENTS DU MAROC	6,07%
CIVAC	SOCIETE CIVILE DES VILLAGES DE VACANCES	47,47%
CLUB MED	CLUB MEDITERRANEEN	10,00%
CLUB SANGHO	CLUB SANGHO	32,42%
CMC	COMPAGNIE MAURITANIEENNE DE COMMUNICATION	24,00%
CMF	COMMON MAREKET FERTILIZERS	9,49%
CMG	COMPAGNIE MINIERE DES GUEMASSA	23,08%
CMI	CENTRE MONETIQUE INTERBANQUE	34,32%
CMKD	CONSORTIUM MAROCO-KOWEITTIEN DE DEVELOPPEMENT	11,90%
CMSO	CITE MAROCAINE DE SIDI OTHMANE	12,08%
COLORADO	COLORADO SA PEINTURES	15,00%
COMABAR	COMPAGNIE MAROCAINE DE BARYTES	45,00%
CPA	CONSEIL ET PLACEMENT D'ASSURANCES	13,55%
CREDIT EQDOM	CREDIT EQDOM	9,35%
CTJ	CITE TROIS DES JEUNES	5,32%
DARADDAMAN	SOCIETE DE CAUTION MUTUELLE DAR ADDAMAN	37,09%
DELMA	SOCIETE DELMA D'INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES	11,58%
DIYAR	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT IMMOBILIERE DIYAR	11,90%
ECESCO	ELECTRO CHEMSTEEL COMMERCE	24,26%
EDITIONMI	EDITIONS MAROCAINES ET INTERNATIONALES	12,19%
EDS	EDS - CDG IT SERVICES MAROC	49,00%
EET	ENERGIE ELECTRIQUE DE TAHADDART SA	48,00%
ELKHEIR	SOCIETE EL KHEIR	10,00%
EMAPHOS	EURO MAROC PHOSPHORE	47,52%
EP D'ANFA	ESPACE PORTE D'ANFA	18,28%
ESSALMIYAH	ESSALMIYAH	11,90%
ESSOUKNA	SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE ESSOUKNA SARL	36,56%
EUMAGEX	EURO-MAROCAINE DE GESTION A L'EXPORT	9,07%
EUROCHEM	EUROCHEM REASSURANCE	45,69%

LISTE DES SOCIETES MIXTES (258)
AU 31/12/2009

Annexe 1-D

Sigle	Raison sociale	Participation Publique
EUROCHEQUE	EUROCHEQUE MAROC	14,79%
FARAH MAGHREB	FARAH MAGHREB	12,64%
FCCM	FONDS CAPITAL CARBONE MAROC	50,00%
FENIE BROSSETTE	FENIE BROSSETTE	26,71%
FES DEVELOPEME	FES DEVELOPPEMENT	49,00%
FMF	FONDS MAROC FORETS	50,00%
FONDS CPM	FONDS DE FONDS DU CPM	26,23%
FOSBRASIL	FOSBRASIL	5,25%
FS H.PARTNERS	FONDS H. PARTNERS	13,38%
FS MOUSSAHAMA I	FONDS MOUSSAHAMA I	46,77%
FS SGAM	FONDS SGAM AL KANTARA	5,85%
GABON TELECOM	GABON TELECOM	15,30%
GALLIA	GALLIA INDUSTRIES	24,26%
GASPER	GASPER GIE	9,14%
GCM	LES GRANDES CARRIERES MAROCAINES	12,34%
GENEX	GENEX PARTICIPATIONS	46,83%
GOLD	JEAN GOLDSCHMIDT	22,85%
GRV MARRAKECH	GARE ROUTIRE VOYAGEURS DE MARRAKECH	40,00%
GRV RABAT	GARE ROUTIERE VOYAGEURS DE RABAT	40,00%
GRV SETTAT	GARE ROUTIERE VOYAGEURS DE SETTAT	39,38%
HHC	HOSPITALITY HOLDING COMPANY	50,00%
HOLEXP	HOLDING EXPANSION	12,13%
HOTEL DAKHLA	HOTEL DAKHLA	18,00%
HOTEL DIAFA	HOTEL DIAFA	14,42%
HPG	H PARTNERS GESTION	23,42%
HV MAROC	HERITAGE VISION MAROC	25,57%
HYDRO	HYDROMETAL	22,85%
HYDROT	HYDRO THECHNOLOGIES	11,65%
IAM	ITISSALAT AL-MAGHRIB	30,00%
IMACID	INDO-MAROC-PHOSPHORE	32,29%
IMEG	INFORMATIQUE ET METHODES DE GESTION	6,62%
INTERBANCAIRE	IMMOBILIERE INTERBANCAIRE	27,99%
INTERBANK	SOCIETE INTERBANK	25,86%
ISTITMARC	ETABLISSEMENT GESTIONNAIRE ALISTITMAR CHAABI	15,92%
ITER ERFOUD	SOCIETE IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE D'ERFOUD	46,31%
LABOMETAL	LABORATOIRE METALLURGIQUE D'ETUDES ET DE CONTROLE	10,59%
LAFARGE	LAFARGE CEMENTS DU MAROC	8,19%
LAITPLUS	LAITPLUS	16,41%
LIDO	LE LIDO RIAD SALAM	46,31%
LYDEC	LYONNAISE DES EAUX DE CASABLANCA	15,00%
MABANI ZELLIDJA	STE MABANI ZELLIDJA	16,62%
MABENSA	MINIERE AFARHA BENTONITE SA	20,00%
MAC/Z	MAROC CUIVRE ET ZINC	18,71%
MAEVA	MAEVA MANAGEMENT	22,85%
MAHD SALAM	HOTELS MAHD SALAM	46,31%
MAI	MAROC ASSISTANCE INTERNATIONALE	24,19%
MAI TOURISME	MAI TOURISME	19,21%
MAINTER	MULTI ASSISTANCE INTERNATIONAL	24,19%
MAJOR DEV	MAJOR DEV	50,00%
MANUJORF	SOCIETE JORF-LASFAR DE MANUTENTION	25,00%
MAPROC	MANUFACTURE ARABE DES PRODUITS EN CUIR	24,26%
MARTCO	MARGHREB ARAB TRADING COMPANY	9,37%
MASCANFOOD	MASCANFOOD	14,03%
MATELCA	SOCIETE MAROCAINE DE TELECOMMUNICATIONS PAR CABLES SOUS-MARINS	15,00%
MATIS AEROSPACE	MATIS AEROSPACE	32,04%
MEDI TELECOM	MEDI TELECOM	13,31%
MEDI 1 SAT	MEDI 1 SAT	48,30%
MEDIA	MEDIA FINANCE	28,10%
MEDISTERPH	MEDISTERPH	23,38%
MEDIUM FINANCE	MEDIUM FINANCE	50,00%
MERE VERTE	SOCIETE MERE VERTE	40,00%
METAL	METAL ET RESIDUS	17,59%
MIRADOR	SOCIETE ANONYME DU MIRADOR	25,00%
MITC	MORROCAN INFORMATION TECHNOPARK CASABLANCA	25,70%
MITT	SOCIETE MARSA INTERNATIONAL TANGIER TERMINALS SA	10,00%
MMA	PECHINEY M.M.A	20,89%

LISTE DES SOCIETES MIXTES (258)
AU 31/12/2009

Annexe 1-D

Sigle	Raison sociale	Participation Publique
MOBISUD	MOBISUD SA	19,80%
MSI	MAROC SERVICE INTERMEDIATION	27,62%
MSIN	SOCIETE DE BOURSE MSIN -MAROC SERVICE INTERMEDIATION	27,34%
MTB	MAROC TELECOM BELGIQUE SA	30,00%
NARJIS IT	NARJIS D'INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES	11,63%
NEW SALAM	SOCIETE NEW SALAM	30,16%
NIHAM	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE NIHAM	50,00%
 OCD	OUED CHBIKA DEVELOPPEMENT	35,00%
OGIF	OIL AND GAS INVESTMENT FUND	19,14%
OLEICULTURE	OLEICULTURE DU MAROC	13,30%
ONATEL	OFFICE NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS DU BURKINA FASO	15,30%
OTM	OMNIUM TECHNIQUE MAROC	20,00%
PALM BAY	PALM BAY	39,37%
PALMARE	PALMERAIES MAROC D'EMIRATS	21,21%
PALMARIVA	PALMARIVA MAROC	15,67%
PANOMAR	PANOMAR	8,20%
PAPELERA	PAPELERA DE TETUAN SA	25,99%
PARADISE	SOCIETE PARADISE HOTEL TICHKA SA	46,31%
PERLITE	PERLITE ROCHE	20,00%
PKDS	PK DUENGERHANDEL-SGESELLSCHAFT MBH	22,85%
PLM	DOUNIA HOTELS PLM	23,36%
PMP	PAKISTAN MAROC PHOSPHORE	48,44%
POPULAIRE AMAL	LA POPULAIRE AMAL	46,83%
POPULAIREALWANE	LA POPULAIRE ALWANE	46,83%
PRAYON	PRAYON (UK, PLC/PRAYON SPECIALITY PRODUCTS LTD)	48,18%
PRAYON SA	PRAYON SA	45,69%
PRAYONB	PRAYON BENELUX	45,69%
PRAYOND	PRAYON ALLEMAGNE	45,69%
PRAYONF	PRAYON FRANCE	45,69%
PRAYONI	PRAYON IBERICA	45,69%
PRAYONINC	PRAYON INC INTERNATIONAL	45,69%
PRAYONIT	PRAYON ITALIA	22,85%
PRAYONS	PRAYON SERVICE ET FINANCE	45,69%
PRAYTECH	PRAYTECH	45,69%
PRT	PRAYON-RUPEL TECHNOLOGIE	45,69%
RECOURS	RECOURS SOCIETE ANONYME	18,34%
RESORT CO	RESORT CO	49,68%
RG GESTION	REGIONAL GESTION SA	42,63%
RTM	RENAULT TANGER MED	47,60%
SACEM	SOCIETE ANONYME CHERIFIENNE D'ETUDE MINIERES	42,99%
SAFIR	SAFIR	11,33%
SALIMA HOLDING	SOCIETE ARABE LIBYO-MAROCAINE HOLDING	24,26%
SAMAZ	SOCIETE D'AMENAGEMENT AL HAOUZIA	28,34%
SANAD	COMPAGNIE D'ASSURANCES SANAD	39,86%
SAPS	SAPS SA	35,00%
SASMA	SOCIETE AGRICOLE DE SERVICES AU MAROC	25,00%
SCI ABLA	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ABLA	21,94%
SCI ALMASSIRA	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE AL MASSIRA	44,49%
SCI DAIT ROUMI	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DAIT ROUMI II	42,15%
SCI JEAN	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE JEAN	46,68%
SCI JEAN F	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE JEAN FRANCOIS	44,49%
SCI NAMIR	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE NAMIR	46,36%
SCI NATHALIE	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE NATHALIE	46,31%
SCI OASIS	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE OASIS-YVES	46,68%
SCI PAPILLON	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE PAPILLON	46,52%
SCI RHOSN	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE RHOSN ENNAKHIL	46,31%
SCI RIGOT	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE RIGOT	42,15%
SCIF	SOCIETE CHERIFIENNE DE MATERIEL INDUSTRIEL ET FERROVIAIRE	19,96%
SCIMEP	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE LA MAISON D'ETUDIANTS DE PARIS	34,86%
SCPR	SOCIETE CHIMIQUE PRAYON-RUPEL	45,69%
SCS	SOCIETE CHERIFIENNE DES SELS	50,00%
SECATLAS	SOCIETE D'EXPLOITATION DE CARRIERES DE L'ATLAS	24,97%
SECO	SOCIETE DES ENGRAIS CHIMIQUES ET ORGANIQUES	22,83%
SETAFIL	SETTAT FILATURE	6,39%
SFAPM	SOCIETE FINANCIERE D'AFRICA PALACE MAROC	13,30%
SG AL ISTITMAR	SOCIETE GESTIONNAIRE AL ISTITMAR CHAABI	15,92%

LISTE DES SOCIETES MIXTES (258)
AU 31/12/2009

Annexe 1-D

Sigle	Raison sociale	Participation Publique
SG IGRANE	SOCIETE DE GESTION DES FONDS D'IGRANE	42,63%
SGAM AL KANTARA	SGAM AL KANTARA	5,85%
SHNG	SOCIETE HÔTELS NOUVELLE GENERATION	23,16%
SI AL AIN	SOCIETE IMMOBILIERE AL AIN	24,98%
SIBA	SOCIETE IMMOBILIERE DES BANQUES ASSOCIEES	42,20%
SIEF	SOCIETE IMMOBILIERE ETAPEX DE FES	20,00%
SILOX	SOCIETE INDUSTRIELLE LIEGEOISE DES OXYDES	22,85%
SILOX UK LTD	SILOX UNITED KINGDOM LIMITED	22,85%
SILOXAN	SILOXAN HOLDING	22,85%
SIMEB	SOCIETE IMMOBILIERE AL BOUGHAZ	12,86%
SITZAG ZAGOURA	SOCIETE IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE DE ZAGORA	46,31%
SMADA	SOCIETE MAROCO ARABE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE	24,74%
SMAEX	SOCIETE MAROCAINE D'ASSURANCE A L'EXPORTATION	45,35%
SMCEI	SOCIETE MAROCO-CANARIENNE D'ETUDES ET D'INVESTISSEMENTS	17,20%
SMTRC	SOCIETE MAROCAINE DES TRANSPORTS RAPIDES CARRE	12,34%
SNCZ	SOCIETE NOUVELLE DES COULEURS ZINCIQUES	22,85%
SNECMA	SNECMA MOROCCO ENGINE SERVICES	47,10%
SODIP	SODIP	15,00%
SOGEPB	SOCIETE DE GESTION ET D'EXPLOITATION DU PARC INDUSTRIEL DE BOUSKOURA	34,86%
SOGEPPOS	SOCIETE SOGEPOS	15,00%
SOGIP	SOGIP	20,00%
SOMED	SOCIETE MAROC-EMIRATS ARABES UNIS DE DEVELOPPEMENT	33,24%
SOMED DEVELOPPE	SOCIETE SOMED DEVELOPPEMENT	33,24%
SOPROLIVES	SOPROLIVES	16,62%
SOTADEC	SOCIETE TANGEROISE D'EXPLOITATIONS COMMERCIALES	40,00%
SOTCODAT	SOCIETE DE CONDITIONNEMENT DES DATTES	19,61%
SOTELMA	SOTELMA	15,30%
SOTHERMA	SOCIETE DU THERMALISME MAROCAIN	24,06%
SPIP	SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE DU PLATEAU	10,71%
SPORT DEV	SOCIETE POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA PROMOTION DU SPORT	25,00%
STE IMMO.SANAD	SOCIETE IMMOBILIERE SANAD	38,47%
SUCRAFOR	SUCRERIE RAFFINERIE DE L'ORIENTAL	5,00%
SUD LUX	SUD LUX	6,95%
SUGITON	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SUGITON	11,90%
SURAC	SUCRERIES RAFFINERIES DE CANNES	5,00%
SURGELES	SURGELES DU LOUKKOS	8,00%
TFZ	TANGER FREE ZONES	25,71%
TFZ DEVE	TANGER FREE ZONE DEVELOPPEMENT	25,71%
TICHKA OUARZAZ	SOCIETE HOTELIERE DU TICHKA	46,31%
TICKET AFRIQUE	TICKET AFRIQUE	33,48%
TIMG	TANGER INTERNATIONAL MED GATEWAY	25,00%
TIVOLI	SOCIETE IMMOBILIERE LE TIVOLI	22,17%
TLS GRPSET	TLS GROUPE SETTAT	6,39%
TMA	TMA	8,31%
TRANSPEK	TRANSPEK	15,60%
TUI AG	TOURISTIK UNION INTERNATIONAL	5,00%
UCOREP	UCOREP	8,09%
UMA	UMA TRADING	14,56%
UMASOLAR	UMASOLAR	12,13%
UMEP	UNION MAROC EMIRATS ARABES UNIS DE PECHE	19,93%
UMET	UNION MAROC EMIRATS POUR LE TOURISME	15,64%
UPLINE GROUP	UPLINE GROUP	23,46%
UPLINE TECHNO	UPLINE TECHNOLOGIES	20,00%
UREB OULMES	UNITE REGIONALE D'ELEVAGE BOVINS D'OULMES	33,24%
WAFI HOTEL	WAFI HOTEL	46,31%
WAHATE AGUEDAL	WAHATE AGUEDAL SA	33,24%
ZAL CASABLANCA	SOCIETE ZONE D'ACTIVITES LOGISTIQUES CASABLANCA	40,00%
ZELLIDJA	ZELLIDJA SA	24,98%
ZEOLINE	ZEOLINE	22,85%
ZMPL	ZUARIE MAROC PHOSPHATES PRIVATE LIMITED	48,44%

1- ENTREPRISES A PARTICIPATION PUBLIQUE COTEES A LA BOURSE DE CASABLANCA

AU 20/09/2010

Sigle	Raison sociale	Nombre de titres	Cours en DH	Capitalisation en MDH	Participation Publique	Holding Public
BCP	BANQUE CENTRALE POPULAIRE	66 098 248	333,00	22 010,7	46,83%	TRESOR
CGI	COMPAGNIE GENERALE IMMOBILIERE	18 408 000	1 683,00	30 980,7	80,00%	CDG
CIH	CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER	22 806 930	320,00	7 298,2	46,31%	CDG
CIMAR	CIMENTS DU MAROC	14 436 004	1 155,00	16 673,6	6,07%	CDG
COLORADO	COLORADO SA - PEINTURES	9 000 000	113,40	1 020,6	15,00%	CDG
IAM	ITISSALAT AL MAGHRIB	879 095 340	148,50	130 545,7	30,00%	TRESOR
LYDEC	LYONNAISE DES EAUX DE CASABLANCA	8 000 000	430,10	3 440,8	15,00%	CDG
MLE	COMPAGNIE MAROCAINE DE LOCATION D'EQUIPEMENT	2 776 768	580,00	1 610,5	60,43%	CDG
MED PAPER	MED PAPER SA	2 582 555	90,00	232,4	25,99%	CDG
SOFAC-CREDIT	SOCIETE DE FINANCEMENTS D'ACHATS A CREDIT	1 416 664	268,00	379,7	94,66%	CDG
ZELLIDJA	ZELLIDJA SA	572 849	1 037,00	594,0	24,98%	SOMED

2- ENTREPRISES A PARTICIPATION PUBLIQUE COTEES EN BOURSES ETRANGERES

AU 20/09/2010

Sigle	Raison sociale	Nombre de titres	Cours en Euros (€)	Capitalisation en M€	Participation Publique	Holding Public
TUI AG	TOURISTIK UNION INTERNATIONAL	251 546 915	8,35	2 100,4	5,00%	CDG
CLUB MED	CLUB MEDITERRANEE	30 207 959	13,91	420,1	10,70%	
VIVENDI	VIVENDI	1 228 859 491	20,21	24 835,9	0,50%	

Liste des Entreprises Publiques en cours de liquidation (47)
au 31/12/2009

Sigle	Raison Sociale
AOULI	MINES D'AOULI
ASSARF	ASSARF ACHAABI
BPIC	BANQUE POPULAIRE INVEST CONSULT
CDM	CHARBONNAGES DU MAROC
CIMA	CIMENTERIE MAGHREBINE
COMAPRA	COMPAGNIE MAROCAINE DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES
EUMAGEX	EURO-MAROCAINE DE GESTION A L'EXPORT
EUROCHEQUE	EUROCHEQUE MAROC
GRV BENI-MELLAL	GARE ROUTIERE DE LA VILLE DE BENI-MELLAL
GSPAS	GROUPEMENT DE SOCIETES POUR LA PROMOTION DES ACTIVITES SOCIALES, SPORTIVES ET CULTURELLES
HALA FISHERIES	HALA FISHERIES
HOLEXP	HOLDING EXPANSION
IMEC	INSTITUT MAROCAIN D'EMBALLAGE ET DE CONDITIONNEMENT
MARTCO	MARGHREB ARAB TRADING COMPANY
NEW SALAM	SOCIETE NEW SALAM
PALM BAY	PALM BAY
PALMARIVA	PALMARIVA MAROC
PERLITE	PERLITE ROCHE
RATU (5)	REGIES AUTONOMES DE TRANSPORT URBAIN
RADEES (4)	REGIES AUTONOMES DE DISTRIBUTION D'EAU ET D'ELECTRICITE
SAFIR	CMKD SAFIR
SASMA	SOCIETE AGRICOLE DE SERVICES AU MAROC
SEFERIF	SOCIETE D'EXPLOITATION DES MINES DU RIF
SEPYK	SOCIETE D'EXPLOITATION DE LA PYROTHINE DE KETTARA
SIMEF	SOCIETE D'INDUSTRIES MECANIQUES ET ELECTRIQUES DE FES
SMEEG	SOCIETE MAROCAINE D'ETUDES ECONOMIQUES ET DE GESTION
SNDE	SOCIETE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE
SNPP	SOCIETE NATIONALE DES PRODUITS PETROLIERS
SOCICA	SOCIETE CHERIFIENNE DE LA CITE OUVRIERE MAROCAINE DE CASA
SONARP	SOCIETE DE NAVIGATION D'ARMEMENT ET DE PECHE
SOPLEM	SOCIETE DE PLANTATION ET D'EMBALLAGE OULED MEHALLA
SORASRAK	SOCIETE REGIONALE D'AMENAGEMENT TOURISTIQUE DE SAIDIA
TELECART	SOCIETE DE TELEDETECTION DE CARTOGRAPHIE ET DE TOPOGRAPHIE
TRANSATLANTIQUE	CHAINE HOTELIERE TRANSATLANTIQUE
UIM	UNION INDUSTRIELLE DE MONTAGE
UREB (5)	UNITES REGIONALES D'ELEVAGE DE BOVIN

**CREATIONS D'EP ET PRISES DE PARTICIPATION AUTORISEES PAR DECRET
EN VERTU DE L'ARTICLE 8 DE LA LOI N° 39-89 SUR LA PRIVATISATION
Année 2009**

Holding	Dénomination	Objet Principal	Capital Social	Taux de participation	Investissement Projeté (MDH)
CDG	SOGEPOS	Aménagement	35 MDH	15%	110
	Société d'aménagement et de valorisation de Cala Iris "SAVCI"	Aménagement	30 MDH	34%	6 000
	Oued Fés	Aménagement	140 MDH	100%	662
	Société d'aménagement et de gestion du parc industriel de Selouane	Industrie	90 MDH	68%	4 800
	Renault Tanger Mediterranée	Automobile	1million euros	47,60%	600 millions euros
	Parc HALIOPOLIS	Industrie de transformation des produits de la mer	173 MDH	55,00%	576
	Al-Sharq for development Psc	Immobilier	125 MDH	50,00%	1485 millions \$US
	OLEA CAPITAL	Agro industrie	600 MDH	7,69%	50
	Medi Telecom	Télécoms	---	2,41%	---
	Medium Finance	Télécoms	300.000	50%	800 millions d'euros
	FONCIERE UIR	Enseignement supérieur	87 MDH	53,91%	444
	UIR	Enseignement supérieur	15 MDH	67%	142
	Major Développement Company	Promotion touristique	300.000 DH	50%	2400
	EUCAGABON	Production et commercialisation du bois	174.420 DH	100%	-----
BCP	Upline Groupe	Banque d'investissement	-----	50%	606
AAVBR	Société du Tramway de Rabat Salé	Transport urbain	2 000 MDH	-----	4 000
HAO	Société d'aménagement Al Omrane LKHYAYTA	Habitat	5 MDH	100%	4 880
	Société d'aménagement Al Omrane MELLOUSSA	Habitat	5 MDH	100%	5 070
RAM	RAM EXPRESS	Transport aérien régional	10 MDH	100%	1 200
SOEP	Marsa International Tangier Terminals	Exploitation portuaire	300 000 DH	100%	201 millions d'euros
TRESOR	Société d'Investissements Energétiques	Energie	1 milliard DH	71%	8.000
Barid Al Maghrib	BARID MEDIA	Marketing direct	4 MDH	100%	4
	BARID e-SERVICES	Editique	20 MDH	100%	20
	JAIDA	Micro finances	300 MDH	10%	---
OCP	OCP do Brasil Ltda	Intermédiation commerciale	450.000 Reals équivalent à 1.700.000 DH	100%	1,1
Marchica Med	ATALAYOUN GOLF RESORT	Développement Régional Touristique (PDRT)	1.000.000 DH	100%	466

**CREATIONS D'EP ET PRISES DE PARTICIPATION AUTORISEES PAR DECRET
EN VERTU DE L'ARTICLE 8 DE LA LOI N° 39-89 SUR LA PRIVATISATION
du 1er janvier au 31 août 2010**

Holding	Dénomination	Objet Principal	Capital Social	Taux de participation	Investissement Projeté (MDH)
CDG	MARRAKECH SHORE	OFFSHORING	300.000 DH	100%	2257
	New Marina Casablanca	Tourisme	300.000 DH	100%	1800
	Atlantic Free Zone Investment (AFZI)	Aménagement, commercialisation et gestion de la plateforme industrielle intégrée de Kénitra	143 863 KDH	70%	1170
	Société de Développement de Résidences Touristiques (SDRT)	Tourisme	300.000 DH	85%	1132
	AGROPOLIS S.A	Réalisation, promotion, commercialisation et gestion du parc Agropolis de Meknès	300.000 DH	100%	559
	Moroccan Financial Board (MFB)	Gestion financière	120 MDH	17%	-
BAM	Moroccan Financial Board (MFB)	Gestion financière	120 MDH	17%	-
BCP	Rachat des participations de Bank Al Maghrib dans les banques étrangères, AIBR, UBAF, BACB et UBAC	Activité bancaire	-	BACB : 8,26% UBAF : 4,99% AIBR : 4,66% UBAC : 6,73%	-
	Moroccan Financial Board (MFB)	Gestion financière	120 MDH	17%	-
OCP	JACOBS Ingeneering	Ingénierie industrielle	45 MDH	50%	-
CAM	Fonds d'investissement NEBETOU-MSLF	Projets agricoles	630 MDH	9,50%	630
TRESOR	Société d'Aménagement pour la Reconversion de la Zone Portuaire de Tanger Ville (SAPT)	Tourisme	600 MDH	-	-
TMSA	Tanger Med 2	Infrastructures	30.000 Euros	100%	13400
ONCF	société de gestion de l'hôtel Michlifen à Ifrane	Tourisme	10 MDH	100%	-
SNTL	SNTL IMMO	Développement immobilier des activités logistiques	20 MDH	100%	1442
	SNTL LOGISTICS	Gestion des actifs dédiés à la logistique	2,75 MDH	100%	7,3
ADM	ADM PARK	Infrastructure	500 000 DH	100%	100
ANP	PORTNET S.A	Echange de données informatisées	6 MDH	100%	41
CIH	CIH Courtage	Assurances	1MDH	100%	-
RAM/AHM	société RESIDENCES SUN CITY	Tourisme	300.000 DH	50%	584

PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS DES EP
REALISATIONS 2007 - 2008 - 2009 (En Millions de DH)

1 - GLOBAL

Indicateurs	2007	2008	2009	Evolution 2009 / 2008
Investissement	49 451	66 450	67 656	1,8%
Chiffre d'Affaires	133 325	175 014	142 211	-18,7%
Charges d'Exploitation (*)	104 393	131 453	125 081	-4,8%
dont Charges de Personnel	23 319	25 109	24 931	-0,7%
Charges Financières	10 989	15 689	15 399	-1,9%
Valeur Ajoutée	54 194	82 189	51 887	-36,9%
Résultat d'Exploitation	21 901	39 182	17 345	-55,7%
Résultat Courant	25 611	41 080	17 787	-56,7%
Résultat Net	21 702	33 290	12 693	-61,9%
Impôt sur les Sociétés	4 290	8 887	3 697	-58,4%
Capacité d'Autofinancement	27 841	51 230	29 666	-42,1%
Dettes de Financement	94 562	121 094	135 440	11,8%
Fonds Propres	185 355	215 266	230 156	6,9%
Total du bilan	638 932	744 993	795 499	6,8%

2 - GROUPE OCP

Indicateurs	2007	2008	2009	Evolution 2009 / 2008
Investissement	2 671	3 624	3 824	5,5%
Chiffre d'Affaires	28 900	60 139	25 276	-58,0%
Charges d'Exploitation (*)	21 923	32 533	22 008	-32,4%
dont Charges de Personnel	6 071	6 999	5 900	-15,7%
Charges Financières	700	1 908	1 391	-27,1%
Valeur Ajoutée	13 652	40 124	8 207	-79,5%
Résultat d'Exploitation	5 675	27 846	3 559	-87,2%
Résultat Courant	6 025	28 686	3 458	-87,9%
Résultat Net	2 752	23 414	1 283	-94,5%
Impôt sur les Sociétés	477	5 109	1 235	-75,8%
Capacité d'Autofinancement	3 223	26 299	1 471	-94,4%
Dettes de Financement	2 082	11 703	11 564	-1,2%
Fonds Propres	-9 860	13 561	16 767	NS
Total du bilan	38 502	50 226	51 202	1,9%

3 - HORS GROUPE OCP

Indicateurs	2007	2008	2009	Evolution 2009 / 2008
Investissement	46 780	62 826	63 832	1,6%
Chiffre d'Affaires	104 425	114 875	116 935	1,8%
Charges d'Exploitation (*)	82 470	98 920	103 073	4,2%
dont Charges de Personnel	17 248	18 110	19 031	5,1%
Charges Financières	10 289	13 781	14 008	1,6%
Valeur Ajoutée	40 542	42 065	43 680	3,8%
Résultat d'Exploitation	16 226	11 336	13 786	21,6%
Résultat Courant	19 586	12 394	14 329	15,6%
Résultat Net	18 950	9 876	11 410	15,5%
Impôt sur les Sociétés	3 813	3 778	2 462	-34,8%
Capacité d'Autofinancement	24 618	24 931	28 195	13,1%
Dettes de Financement	92 480	109 391	123 876	13,2%
Fonds Propres	195 215	201 705	213 389	5,8%
Total du bilan	600 430	694 767	744 297	7,1%

(*) Hors dotations d'exploitation

Evolution des Indicateurs des Groupes Homogènes :
Réalizations 2005 - 2009 (En Milliers de DH)

EP Marchandes

Indicateurs	2005	2006	2007	2008	2009	Evolution 09/08
Investissement	27 290 320	34 559 829	38 618 778	48 659 468	48 609 971	-0,1%
Chiffre d'Affaires	74 843 338	82 942 447	92 057 484	129 544 155	96 089 051	-25,8%
Charges d'Exploitation (*)	64 164 723	72 287 802	73 923 430	93 967 530	87 056 748	-7,4%
dont Charges de Personnel	15 381 901	17 184 857	18 246 574	18 713 017	18 717 474	0,0%
Charges Financières	7 091 196	7 347 248	6 035 530	8 984 453	9 525 130	6,0%
Valeur Ajoutée	29 745 668	31 858 783	40 933 090	65 297 714	35 232 260	-46,0%
Résultat Net	2 412 765	-808 307	7 388 449	22 079 633	1 780 532	-91,9%
Impôt sur les Sociétés	943 336	1 378 485	2 191 957	7 337 161	3 316 429	-54,8%
Capacité d'Autofinancement	9 566 087	7 221 142	16 180 804	36 086 129	15 805 536	-56,2%
Dettes de Financement	59 119 539	64 400 507	73 985 776	95 283 527	116 224 942	22,0%
Fonds Propres	86 222 149	121 974 022	130 136 835	135 493 870	159 304 927	17,6%
Total du bilan	265 541 661	322 716 843	359 566 994	389 893 283	442 606 629	13,5%

EP Non Marchandes

Indicateurs	2005	2006	2007	2008	2009	Evolution 09/08
Investissement	3 248 776	4 520 197	6 753 215	12 585 369	13 576 817	7,9%
Chiffre d'Affaires	3 114 936	1 386 394	1 237 019	2 203 701	1 483 107	-32,7%
Charges d'Exploitation (*)	4 054 717	3 664 389	4 126 953	7 863 641	5 052 191	-35,8%
dont Charges de Personnel	2 336 426	1 956 386	2 045 691	2 695 075	2 233 539	-17,1%
Charges Financières	15 635	19 045	112 261	396 750	91 662	-76,9%
Valeur Ajoutée	125 835	-3 842	-657 627	-2 070 887	-888 403	57,1%
Résultat Net	-72 260	18	-311 196	719 815	140 696	-80,5%
Impôt sur les Sociétés	29 250	29 091	36 116	59 132	47 175	-20,2%
Capacité d'Autofinancement	56 886	39 971	-277 672	856 003	224 600	-73,8%
Dettes de Financement	1 069 196	1 367 836	1 167 695	6 689 669	1 119 834	-83,3%
Fonds Propres	2 961 184	3 132 191	4 062 213	20 564 464	6 910 280	-66,4%
Total du bilan	6 315 396	9 481 091	12 774 246	36 146 746	15 415 625	-57,4%

Organismes Sociaux

Indicateurs	2005	2006	2007	2008	2009	Evolution 09/08
Investissement	273 000	423 470	311 497	157 207	843 110	436,3%
Chiffre d'Affaires	23 746 134	27 525 619	30 182 179	32 176 103	36 017 462	11,9%
Charges d'Exploitation (*)	9 060 513	22 557 649	24 528 868	26 729 945	29 502 527	10,4%
dont Charges de Personnel	1 800 866	1 813 563	1 984 384	1 938 817	1 988 708	2,6%
Charges Financières	248 877	112 722	99 348	574 061	784 918	36,7%
Valeur Ajoutée	5 788 554	6 895 167	7 757 035	7 509 237	8 641 558	15,1%
Résultat Net	6 180 411	6 839 329	7 741 979	8 066 206	9 467 350	17,4%
Impôt sur les Sociétés						
Capacité d'Autofinancement	7 585 122	8 469 762	9 115 161	10 862 683	11 716 576	7,9%
Dettes de Financement	543	3 522	272	272	272	0,0%
Fonds Propres	26 238 449	30 433 856	33 389 626	36 908 713	42 463 106	15,0%
Total du bilan	87 932 141	96 820 888	107 568 674	116 239 716	128 473 415	10,5%

Institutions Financières Publiques

Indicateurs	2005	2006	2007	2008	2009	Evolution 09/08
Investissement	1 453 958	1 394 311	3 767 861	5 047 705	4 625 883	-8,4%
Chiffre d'Affaires	7 587 864	9 549 528	9 848 091	11 090 463	8 621 075	-22,3%
Charges d'Exploitation (*)	1 377 830	1 651 692	1 813 260	2 892 031	3 469 978	20,0%
dont Charges de Personnel	482 377	943 640	1 041 861	1 761 642	1 990 985	13,0%
Charges Financières	3 910 809	4 718 749	4 741 888	5 733 924	4 997 061	-12,9%
Valeur Ajoutée	4 577 951	6 019 436	6 161 546	11 452 451	8 901 394	-22,3%
Résultat Net	-1 061 759	2 252 859	6 882 636	2 423 874	1 304 875	-46,2%
Impôt sur les Sociétés	899 964	1 035 944	2 061 807	1 490 358	333 580	-77,6%
Capacité d'Autofinancement	-2 231 049	2 647 757	2 822 731	22 299 030	1 919 742	-91,4%
Dettes de Financement	6 382 014	9 354 504	19 408 707	19 120 276	18 095 347	-5,4%
Fonds Propres	2 931 321	9 913 591	17 766 765	22 299 030	21 477 448	-3,7%
Total du bilan	106 362 577	129 947 978	159 021 757	202 713 136	209 003 239	3,1%

(*) Hors dotations d'exploitation

BILAN SOCIAL DES ENTREPRISES PUBLIQUES

INDICATEURS AU 31/12/2009

		INDICATEURS AU 31/12/2009			
		EFFECTIF GLOBAL	RECRUTEMENTS EFFECTUES	DEPARTS	
				TOTAUX	VOLONTAIRES INDEMNISES
ETABLISSEMENTS PUBLICS (EP)	Cadres	22 428	901	982	200
	Maîtrise	30 523	431	1 028	224
	Exécution	30 332	399	897	190
	Total Permanents		83 283	1 731	2 907
Occasionnels		1 294	12	93	16
Sous Total (1)		85 144	1 743	3 000	630
SOCIETES (S)	Cadres	16 025	224	67	50
	Maîtrise	8 604	165	47	17
	Exécution	12 591	42	42	37
	Total Permanents		37 220	431	156
Occasionnels		1 145	9	8	0
Sous Total (2)		38 365	440	164	104
GLOBAL (EP+S)	Cadres	38 453	1 125	1 049	250
	Maîtrise	39 127	596	1 075	241
	Exécution	42 923	441	939	227
	Total Permanents		120 503	2 162	3 063
Occasionnels		2 439	21	101	16
Total Général (1+2)		122 942	2 183	3 164	734

Transferts de l'Etat aux EP
Réalisations au titre des lois de finances 2008 et 2009 (En MDH)

EP	REALISATIONS 2008				REALISATIONS 2009			
	Equipement	Fonctionnement	Autres *	Total	Equipement	Fonctionnement	Autres *	Total
AAVBR	250,00	54,40		304,40	250,00	258,00		508,00
ABH	88,00			88,00	160,00			160,00
ADA				0,00	30,00	16,20		46,20
ADER				0,00	2,59			2,59
ADM	608,00			608,00	1 150,00			1 150,00
ADS	59,07	28,70		87,77	54,71	29,88		84,59
AGENCES URBAINES	219,21	333,19		552,40	150,50	324,20		474,70
AMDI				0,00	50,43	6,87		57,30
ANAPEC	3,50	41,24		44,74	3,50	45,40		48,90
ANCFCC				0,00		1,80		1,80
ANP	20,00	130,00		150,00		58,00		58,00
ANPME	200,00			200,00				0,00
APDN	145,00			145,00	165,00			165,00
APDO	160,00			160,00	175,00			175,00
APDS	295,59			295,59	454,00			454,00
AREF	1 426,42	1 153,41		2 579,83	3 662,17	2 729,17		6 391,35
BNRM	1,74	23,00		24,74	1,74	25,00		26,74
CADETAF	0,67			0,67	10,67			10,67
CAG	6,50	21,73		28,23	11,24	29,93		41,17
CAM	50,00		350,00	400,00	100,00	300,00		400,00
Casablanca Transports SA				0,00		310,00	40,00	350,00
CHAMBRES D'ARTISANAT & FED		1,01		1,01		15,00		15,00
CCG	250,00			250,00	250,00	600,00		850,00
CCM	6,81	36,21		43,02	6,81	36,71		43,52
CDER	7,20	20,04		27,24	15,03	20,99		36,02
CDM		10,37		10,37		5,43		5,43
CFR	134,70			134,70				0,00
CHIR	23,50	274,96		298,46	23,00	313,70		336,70
CHIS	30,00	568,29		598,29	57,77	622,89		680,66
CHUHII	15,00	118,30		133,30	15,00	259,72		274,72
CHUMVI	16,00	141,06		157,06	16,00	198,66		214,66
CIH			250,00	250,00			250,00	250,00
CMPE				0,00	200,00			200,00
CNESTEN	80,00	50,92		130,92	100,00	51,85		151,85
CNPAC	3,00			3,00	3,00			3,00
CNRST	45,00	41,75		86,75	12,53	69,79		82,31
COMANAV	245,78			245,78	62,91			62,91
COMAPRA	33,00			33,00				0,00
CENTRES DE TRAVAUX	49,01	220,27		269,28	39,19	229,34		268,54
DRAPOR	7,54			7,54	18,74			18,74
EHTP	28,46	14,37		42,83	27,87	13,38		41,25
ENTRAIDE NATIONALE	40,40	196,00		236,40	40,40	242,18		282,58
ENAM	9,36	46,41		55,77	15,16	47,39		62,55
ENIM	14,17	57,89		72,05	9,64	67,14		76,77
FONDS HASSAN II				0,00		138,00		138,00
FONDATION Med VI DES ŒUVRES SOCIALES D'E-F		626,08		626,08				0,00
Holding Al Omrane				0,00	220,00			220,00

Transferts de l'Etat aux EP
Réalisations au titre des lois de finances 2008 et 2009 (En MDH)

EP	REALISATIONS 2008				REALISATIONS 2009			
	Equipement	Fonctionnement	Autres *	Total	Equipement	Fonctionnement	Autres *	Total
IAV HASSAN II	13,43	163,41		176,84	39,45	179,84		219,29
INRA	60,94	95,72		156,66	74,64	136,15		210,78
INRH	55,78	103,72		159,50	63,05	26,35		89,40
IPM	10,00	13,00		23,00	10,00	15,14		25,14
IPSM	2,00	5,34		7,34	2,00	5,74		7,74
IRCAM		70,00		70,00		70,00		70,00
ISA		6,00		6,00		6,00		6,00
ISCAE		27,79		27,79		29,79		29,79
ISM		20,50		20,50		20,80		20,80
JZN	71,86			71,86	159,39			159,39
MAP	8,34	159,10		167,44	8,34	178,10		186,44
MAISON DE L'ARTISAN	40,00			40,00	40,00			40,00
MARCHICA MED			182,50	182,50	120,00		67,50	187,50
ODCO		16,21		16,21		20,35		20,35
OFPPT	75,64	254,00		329,64	112,00	310,95		422,95
ONCF	12,20		1 144,00	1 156,20			1 372,00	1 372,00
ONE	120,00		700,00	820,00				0,00
ONHYM	235,09			235,09	235,09			235,09
ONMT	500,00			500,00	550,00	300,00		850,00
ONP	145,22			145,22	181,76			181,76
ONOUCS	40,00	174,50		214,50	130,00	215,96		345,96
ORMVA	764,65	244,86		1 009,50	1 197,27	184,61		1 381,88
RAM				0,00		159,98		159,98
RATC		49,22		49,22		50,66		50,66
RATAG		9,65		9,65		9,65		9,65
RATF		15,75		15,75		15,75		15,75
RATM		21,45		21,45		21,45		21,45
RATR		40,81		40,81		40,81		40,81
RATS		9,15		9,15		9,15		9,15
Renault Tanger méditerranée				0,00	22,25	114,36		136,61
SEFERIF	17,00			17,00			13,82	13,82
SMIT				0,00	14,15			14,15
SNDE	0,25			0,25		0,61		0,61
SNED		10,00		10,00		10,00		10,00
SNRT	405,00			405,00	405,00	394,00		799,00
SODEA	112,32			112,32		29,00		29,00
SOGETA	25,00			25,00		67,00		67,00
SONACOS				0,00	25,11	16,25		41,36
SOREAD				0,00	30,00			30,00
SUCRAFOR				0,00	13,00			13,00
SUNABEL				0,00	34,00			34,00
SURAC				0,00	62,00			62,00
SUTA				0,00	76,00			76,00
TMSA	548,79			548,79	120,95			120,95
TNMV		15,95		15,95	2,00	14,50		16,50
UNIVERSITES	616,88	414,60		1 031,48	973,38	926,91		1 900,29
TOTAL	8 452,98	6 150,33	2 626,50	17 229,81	12 265,42	10 646,46	1 743,32	24 655,20

* la rubrique "Autres" regroupe les transferts au titre du capital, de la dette et des restructurations.

Transferts de l'Etat aux EP
Prévisions actualisées de la loi de finances 2010 (*) (En MDH)

EP	Equipement	Fonctionnement	Autres(**)	Total général
AAVBR	250,00	30,00		280,00
ADA	30,00	40,00		70,00
ADS	50,71	32,61		83,32
ABHs	200,00			200,00
ADM	1 150,00			1150,00
AGENCES URBAINES	100,50	304,58		405,08
AMDI	80,00	32,00		112,00
ANAPEC	3,50	50,00		53,50
APDN	150,00			150,00
APDO	140,00			140,00
APDS	290,00			290,00
AREF	2 011,51	3 303,21		5314,72
BNDE			50,00	50,00
BNRM	27,56	25,99		53,55
CADETAF	1,00			1,00
CHAMBRES D'AGRICULTURE	75,55	41,00		116,55
CAM	150,12			150,12
CCG	190,00			190,00
CCM	6,81	36,71		43,52
CDER	17,34	22,00		39,34
CDM		9,22		9,22
CHIR	20,00	320,30		340,30
CHIS	30,00	634,83		664,83
CHUHII	15,00	265,28		280,28
CHUMVI	16,00	200,01		216,01
CNESTEN	100,00	54,30		154,30
CNPAC	3,00			3,00
CNRST	17,62	85,49		103,11
COMANAV/DRAPOR/COSUMAR			100,00	100,00
CENTRES DE TRAVAUX	34,02	240,00		274,02
EHTP	19,71	11,38		31,09
ENTRAIDE NATIONALE	88,40	255,59		343,99
ENAM	13,50	58,00		71,50
ENIM	3,64	69,35		72,99
Fondation Hassan II		0,90		0,90
IAV HASSAN II	29,50	194,00		223,50
INRA	88,00	120,00		208,00
INRH	30,00	29,19		59,19
IPM	10,00	17,39		27,39

Transferts de l'Etat aux EP
Prévisions actualisées de la loi de finances 2010 (*) (En MDH)

EP	Equipement	Fonctionnement	Autres(**)	Total général
IPSM	2,00	6,30		8,30
IRCAM		70,00		70,00
ISA		6,00		6,00
ISCAE		29,79		29,79
ISM		20,60		20,60
JZN	50,00			50,00
MAP	8,34	176,10		184,44
MARCHICA MED	120,00			120,00
MAISON DE L'ARTISAN	90,00			90,00
MASEN			31,25	31,25
Nouveau port Nador West-Med	300,00			300,00
ODCO		21,99		21,99
OFPPT	134,00	350,00		484,00
ONCF			1 359,97	1359,97
ONHYM	235,09			235,09
ONMT	550,00			550,00
ONOUSC	181,05	175,87		356,92
ONP	100,00			100,00
ONSSPA	298,00	294,00		592,00
ORMVA	1 439,63	194,24		1633,87
RATAG		9,65		9,65
RATF		15,75		15,75
RATM		21,45		21,45
RATR		40,81		40,81
RATS		9,15		9,15
SEFERIF			16,60	16,60
SAPT (***)			56,25	56,25
SMIT	19,70			19,70
SNED		10,00		10,00
SNRT	768,50			768,50
SNRGS			16,20	16,20
SONACOS	97,07		20,00	117,07
TMSA	1 023,02			1023,02
TNMV		14,76		14,76
UNIVERSITES et Etab d'Enseignement Sup	940,48	910,13		1850,61
TOTAL	11 799,87	8 859,91	1 650,27	22310,05

(*) situation actualisée à fin août 2010

(**) la rubrique "Autres" regroupe les transferts au titre du capital, de la dette et des restructurations.

(***) Société d'Aménagement pour la Reconversion de la Zone Portuaire de Tanger Ville

Produits à provenir des Entreprises Publiques (*)
Réalizations des lois de finances 2006 - 2009, prévisions 2010 et projections 2011 (En MDH)

DESIGNATION DES RECETTES	LF 2006	LF 2007	LF 2008	LF 2009	LF 2010 (P)	LF 2011 (P)
Produits à provenir d'organismes financiers						
Produits à provenir de BANK AL MAGHRIB	1 530,23	1 699,00	2 803,00	2 813,00	2 475,00	1 800,00
Produits provenir de la Caisse de Dépôt et de Gestion	500,00	600,00	900,00	600,00	600,00	700,00
Dividendes au titre des participations de l'Etat à la BCP	90,00	115,40	128,00	138,00	150,00	180,00
Dividendes au titre des participations de l'Etat dans les sociétés et organismes internationaux				0,00	80,00	80,00
Produits à provenir de l'Office des Changes	150,00	100,00	100,00	50,00	200,00	200,00
Produits des monopoles, parts de bénéfices et contributions des établissements publics						
Produits à provenir de l'OCP			0,00	2 456,50	1 000,00	2 000,00
Produits à provenir de l'Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie (ANCFCC)	600,00	1 000,00	1 200,00	1 200,00	1 800,00	1 800,00
Produits à provenir de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT)	220,48	51,00	41,00	0,00	30,00	17,00
Produits à provenir de Barid Al Maghrib	30,00		PM	0,00	200,00	250,00
Produits à provenir de l'Office National des Aéroports (ONDA)			0,00	PM	PM	50,00
Produits à provenir de l'Agence Nationale des Ports (ANP)	**	**	**	**	**	50,00
Dividendes à provenir des sociétés à participation publique						
Dividendes à provenir de Itissalat Al Maghrib (IAM)	1 877,77	2 119,74	2 184,00	2 573,00	2 200,00	2 400,00
Dividendes à provenir du Holding d'Aménagement Al Omrane			0,00	70,00	150,00	200,00
Dividendes à provenir de la société d'Exploitation des Ports (Ex-ODEP)	113,00		89,17	145,32	100,00	100,00
Dividendes à provenir de la Société Nationale du Transport et de la Logistique (SNTL) - ex ONT	85,76		36,40	31,28	40,00	40,00
Redevances pour l'occupation du domaine public et autres produits						
Redevances pour l'occupation du domaine public provenant d'IAM	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Redevances pour l'occupation du domaine public provenant de l'Office National des Aéroports (ONDA)	60,00	60,00	65,00	65,00	100,00	100,00
Redevances pour l'occupation du domaine public provenant de l'Agence Nationale des Ports (ANP) (Ex-ODEP)	42,00	42,00		50,00	55,00	60,00
Produits à provenir d'opérateurs de télécommunications	381,00	1 080,00			PM	PM
Autres produits à provenir de participations financières	1 202,46			PM	PM	PM
Produits divers	45,11	86,86	75,43	197,00	60,00	100,00
Redevance sur l'exploitation des phosphates	701,00	701,00	62,00	PM	PM	PM
Total	7 728,80	7 755,00	7 784,00	10 489,10	9 340,00	10 227,00

* Hors recettes de privatisation

INVESTISSEMENT DES EP : CLASSEMENT PAR MINISTERE DE TUTELLE (2009-2011)

Annexe 8

MINISTERE DE TUTELLE	EP	INVESTISSEMENT EN MILLIERS DE DHS				
		Réalisations	Prévisions Budgétaires	Estimations	Pourcentage	
		2009	2010	2011	2010	2011
COUR ROYALE	IRCAM	7 840	6 612	4 080	0,01%	0,00%
	TOTAL	7 840	6 612	4 080	0,01%	0,00%
PREMIER MINISTRE	ALEM	1 539 830	4 442 000	8 192 000	4,01%	7,61%
	ANRT	50 000	99 000	99 000	0,09%	0,09%
	APDN	1 526 000	2 000 000	2 400 000	1,81%	2,23%
	APDO	252 782	189 000	200 000	0,17%	0,19%
	APDS	1 536 000	1 643 000	731 000	1,48%	0,68%
	CC	695	4 400	4 400	0,00%	0,00%
	ISA	400	890	890	0,00%	0,00%
	TMSA	1 218 423	1 218 423	1 218 423	1,10%	1,13%
	TOTAL	6 124 130	9 596 713	12 845 713	8,67%	11,94%
MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES	ANPME	28 000	16 000	18 000	0,01%	0,02%
	BAM	478 650	794 478	805 500	0,72%	0,75%
	CMPE	97 700	226 000	160 200	0,20%	0,15%
	ISCAE	9 510	12 100	12 100	0,01%	0,01%
	OCE	2 313	2 500	4 600	0,00%	0,00%
	OFEC	4 657	3 000	3 000	0,00%	0,00%
	OMPIC	36 013	20 039	10 220	0,02%	0,01%
	TOTAL	656 843	1 074 117	1 013 620	0,97%	0,94%
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DU TRANSPORT	ADM	6 204 000	7 898 000	3 290 000	7,14%	3,06%
	ANP	520 630	1 654 245	948 720	1,49%	0,88%
	CFR	1 689 604	1 985 570	2 000 000	1,79%	1,86%
	CNPAC	4 346	23 650	24 000	0,02%	0,02%
	EHTP	35 830	67 070	67 070	0,06%	0,06%
	LPEE	346 662	346 662	346 662	0,31%	0,32%
	ONCF	2 627 400	4 926 000	7 103 000	4,45%	6,60%
	ONDA	2 496 000	2 778 000	1 964 000	2,51%	1,83%
	SNTL	298 000	289 000	383 000	0,26%	0,36%
	SODEP	542 000	790 000	413 960	0,71%	0,38%
	RAM Groupe	1 415 000	1 562 000	1 873 000	1,41%	1,74%
	TOTAL	16 179 472	22 320 197	18 413 412	20,17%	17,11%
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE MARITIME	ADA	26 598	30 000	30 000	0,03%	0,03%
	ANCFCC	298 875	1 323 000	821 000	1,20%	0,76%
	BIOPHARMA	10 000	15 000	15 000	0,01%	0,01%
	CAM	181 000	181 000	181 000	0,16%	0,17%
	CT	43 033	51 349	51 349	0,05%	0,05%
	EACCE	28 000	113 437	12 020	0,10%	0,01%
	ENAM	5 790	29 236	26 000	0,03%	0,02%
	IAY	36 870	59 750	59 750	0,05%	0,06%
	INRA	106 000	104 000	104 000	0,09%	0,10%
	INRH	66 500	133 340	133 340	0,12%	0,12%
	ITPSMGEA	6 260	2 000	2 000	0,00%	0,00%
	LOARC	2 000	5 000	5 000	0,00%	0,00%
	ONICL	1 745	14 980	15 000	0,01%	0,01%
	ONP	197 000	1 014 000	311 000	0,92%	0,29%
	ORMVAs	1 609 716	2 204 700	2 502 655	1,99%	2,33%
	ONSSA	0	298 000	300 000	0,27%	0,28%
	SONACOS	19 860	62 000	72 000	0,06%	0,07%
	SOREC	34 124	110 800	172 000	0,10%	0,16%
	SOSIPO	22 604	87 975	87 975	0,08%	0,08%
	TOTAL	2 695 975	5 839 567	4 901 089	5,28%	4,55%
MINISTERE CHARGE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE	HAO groupe	8 348 500	8 542 110	10 328 374	7,72%	9,60%
	AUs - AUC	147 933	304 253	360 688	0,27%	0,34%
	IDMAJ SAKAN	221 000	281 000	310 000	0,25%	0,29%
	SAR	46 000	188 000	187 000	0,17%	0,17%
	TOTAL	8 763 433	9 315 363	11 186 062	8,42%	10,39%
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA FORMATION DES CADRES ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	AREFs	3 384 900	2 212 805	3 481 890	2,00%	3,24%
	CNESTEN	2 300	100 000	150 000	0,09%	0,14%
	CNRST	78 690	158 940	158 940	0,14%	0,15%
	ONOUSC	12 470	181 050	181 050	0,16%	0,17%
	UNIVERSITES	1 306 060	1 471 550	1 547 180	1,33%	1,44%
	TOTAL	4 784 420	4 124 345	5 519 060	3,73%	5,13%

INVESTISSEMENT DES EP : CLASSEMENT PAR MINISTERE DE TUTELLE (2009-2011)

Annexe 8

MINISTERE DE TUTELLE	EP	INVESTISSEMENT EN MILLIERS DE DHS				
		Réalisations	Prévisions Budgétaires	Estimations	Pourcentage	
		2009	2010	2011	2010	2011
MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES, DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT	ABHs	322 232	387 922	401 056	0,35%	0,37%
	CADETAF	627	1 000	1 000	0,00%	0,00%
	CDER	15 000	25 650	30 000	0,02%	0,03%
	ENIM	10 480	28 160	28 160	0,03%	0,03%
	FFPIEM	79	171	100	0,00%	0,00%
	OCP Groupe	3 824 000	18 000 000	15 217 000	16,26%	14,14%
	ONE	6 550 634	9 780 000	7 436 230	8,84%	6,91%
	ONEP	3 753 851	4 635 000	4 500 000	4,19%	4,18%
	ONHYM	225 868	357 482	579 102	0,32%	0,54%
	SSM	8 055	14 400	14 400	0,01%	0,01%
	TOTAL	14 710 826	33 229 785	28 207 048	30,03%	26,21%
MINISTERE DE L'INTERIEUR	AAVBR	3 142 000	2 242 000	2 000 000	2,03%	1,86%
	ADER	2 000	14 000	18 000	0,01%	0,02%
	AU CASABLANCA	670 000	985 000	1 120 000	0,89%	1,04%
	CASA AMENAGEMENT	1 400	63 300	70 000	0,06%	0,07%
	CASA TRANSPORT	79 000	1 104 000	2 236 000	1,00%	2,08%
	MARCHICA MED	495 000	559 000	700 000	0,51%	0,65%
	FEC	4 183	5 000	5 000	0,00%	0,00%
	REGIES DE DISTRIBUTION	1 896 860	4 120 165	3 441 475	3,72%	3,20%
	REGIES DE TRANSPORT	4 970	67 250	35 500	0,06%	0,03%
	RAFC	2 418	7 000	7 000	0,01%	0,01%
	TOTAL	6 297 831	9 166 715	9 632 975	8,28%	8,95%
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	CCG	1 700	6 000	1 000	0,01%	0,00%
	CDG Groupe	4 439 000	12 969 000	13 000 000	11,72%	12,08%
	CDVM	2 500	124 000	114 000	0,11%	0,11%
	CMR	19 110	26 000	26 000	0,02%	0,02%
	OC	166 908	306 000	200 000	0,28%	0,19%
	TOTAL	4 629 218	13 431 000	13 341 000	12,14%	12,40%
MINISTERE DE LA SANTE	ANAM	12 130	12 420	12 420	0,01%	0,01%
	CHUs	337 797	173 395	173 395	0,16%	0,16%
	IPM	5 000	17 000	20 000	0,02%	0,02%
	TOTAL	354 927	202 815	205 815	0,18%	0,19%
MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT	MDA	13 700	15 443	5 987	0,01%	0,01%
	ODCO	4 005	6 870	6 870	0,01%	0,01%
	ONMT	670 000	554 300	670 000	0,50%	0,62%
	SMIT	96 079	126 334	137 200	0,11%	0,13%
	TOTAL	783 784	702 947	820 057	0,64%	0,76%
MINISTERE DE LA CULTURE	BNRM	16 900	21 750	21 750	0,02%	0,02%
	CCM	5 060	6 814	6 814	0,01%	0,01%
	TNMV	4 900	7 362	5 000	0,01%	0,00%
	TOTAL	26 860	35 926	33 564	0,03%	0,03%
MINISTERE DE LA COMMUNICATION	MAP	23 500	22 140	22 140	0,02%	0,02%
	SNRT	261 400	222 000	190 000	0,20%	0,18%
	SOREAD	45 000	70 000	20 000	0,06%	0,02%
	TOTAL	329 900	314 140	232 140	0,28%	0,22%
MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	ANAPEC	101 690	140 000	140 000	0,13%	0,13%
	CNSS	93 000	253 000	200 000	0,23%	0,19%
	OFPPT	731 000	650 500	650 500	0,59%	0,60%
	TOTAL	925 690	1 043 500	990 500	0,94%	0,92%
MINISTERE DE LA JUSTICE	ISM	1 500	14 770	14 770	0,01%	0,01%
	TOTAL	1 500	14 770	14 770	0,01%	0,01%
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	MJS	1 162	2 735	3 200	0,00%	0,00%
	TOTAL	1 162	2 735	3 200	0,002%	0,003%
MINISTERE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL, DE LA FAMILLE ET DE LA SOLIDARITE	ADS	135 420	118 090	118 090	0,11%	0,11%
	EN	39 850	40 400	40 400	0,04%	0,04%
	TOTAL	175 270	158 490	158 490	0,14%	0,15%
HAUT COMMISSARIAT AUX EAUX ET FORÊTS	JZN	206 700	91 000	91 000	0,08%	0,08%
	TOTAL	206 700	91 000	91 000	0,08%	0,08%
TOTAL GENERAL		67 655 781	110 670 737	107 613 595	100%	100%

**DONNEES SUR LES EP REALISANT PLUS DE
80% DES AGREGATS DU SECTEUR AU TITRE DE 2009
(EN MILLIERS DE DH)**

INVESTISSEMENTS

EP	EXERCICE 2009					Prévisions Budgétaires 2010	Estimations 2011
	Prévisions	Réalizations					
		Montant	Poids %	Cumul %	Taux		
HOLDING AL OMRANE	8 590 770	8 348 500	12,34%	12,34%	97,18%	8 542 110	10 328 374
ONE	11 857 000	6 550 634	9,68%	22,02%	55,25%	9 780 000	7 436 230
ADM	6 715 000	6 204 000	9,17%	31,19%	92,39%	7 898 000	3 290 000
CDG Groupe	3 300 000	4 439 000	6,56%	37,75%	134,52%	12 969 000	13 000 000
OCP Groupe	14 936 000	3 824 000	5,65%	43,41%	25,60%	18 000 000	15 217 000
ONEP	4 241 000	3 753 851	5,55%	48,95%	88,51%	4 635 000	4 500 000
AREFs (16)	1 670 480	3 384 900	5,00%	53,96%	202,63%	2 212 805	3 481 890
AAVBR	2 000 000	3 142 000	4,64%	58,60%	157,10%	2 242 000	2 000 000
ONCF	5 000 000	2 627 400	3,88%	62,49%	52,55%	4 926 000	7 103 000
ONDA	1 880 695	2 496 000	3,69%	66,17%	132,72%	2 778 000	1 964 000
RADEES (12)	3 192 485	1 896 860	2,80%	68,98%	59,42%	4 120 165	3 441 475
CFR	1 216 000	1 689 604	2,50%	71,48%	138,95%	1 985 570	2 000 000
ORMVAs (9)	780 667	1 609 716	2,38%	73,86%	206,20%	2 204 700	2 502 655
ALEM	4 162 000	1 539 830	2,28%	76,13%	37,00%	4 442 000	8 192 000
APDS	650 000	1 536 000	2,27%	78,40%	236,31%	1 643 000	731 000
APDN	754 000	1 526 000	2,26%	80,66%	202,39%	2 000 000	2 400 000
RAM Groupe	1 978 036	1 415 000	2,09%	82,75%	71,54%	1 562 000	1 873 000
AUTRES	11 765 943	11 672 486	17,25%	100,00%	99,21%	18 730 387	18 152 971
Total	84 690 076	67 655 781	100%		79,89%	110 670 737	107 613 595

**DONNEES SUR LES EP REALISANT PLUS DE
80% DES AGREGATS DU SECTEUR AU TITRE DE 2009
(EN MILLIERS DE DH)**

FONDS PROPRES

EP	2008	2009	Evolution %	Poids %	Cumul %
CNSS	34 618 877	39 685 170	14,63%	17,24%	17,24%
FDSHII	32 712 643	32 488 037	-0,69%	14,12%	31,36%
CDG GROUPE	19 033 699	17 644 459	-7,30%	7,67%	39,02%
OCP GROUPE	13 561 000	16 767 000	23,64%	7,29%	46,31%
ONCF	16 153 996	16 616 792	2,86%	7,22%	53,53%
ONEP	13 315 666	14 299 450	7,39%	6,21%	59,74%
ONE	13 773 427	13 993 281	1,60%	6,08%	65,82%
ADM	6 444 341	7 283 589	13,02%	3,16%	68,99%
ONDA	3 871 166	4 202 494	8,56%	1,83%	70,81%
TMSA	3 862 252	4 015 838	3,98%	1,74%	72,56%
GROUPE HAO	4 535 537	3 888 573	-14,26%	1,69%	74,25%
ORMVAD	3 542 757	3 681 002	3,90%	1,60%	75,85%
ANCFCC	2 848 320	3 462 314	21,56%	1,50%	77,35%
ALEM	3 138 736	3 339 139	6,38%	1,45%	78,80%
RADEEMA	2 553 802	3 132 132	22,65%	1,36%	80,16%
OFPPT	2 277 818	2 765 918	21,43%	1,20%	81,36%
AUTRES	39 022 040	42 890 573	9,91%	18,64%	100,00%
Total	215 266 077	230 155 761	6,92%	100,00%	

DETTES DE FINANCEMENT

EP	2008	2009	Evolution %	Poids %	Cumul %
ONE	25 929 524	31 354 623	20,92%	23,15%	23,15%
ADM	14 639 306	19 536 911	33,46%	14,42%	37,57%
ONCF	14 033 345	14 666 490	4,51%	10,83%	48,40%
CAM	14 068 620	13 585 248	-3,44%	10,03%	58,43%
OCP GROUPE	11 703 000	11 564 000	-1,19%	8,54%	66,97%
ONEP	9 449 484	10 922 997	15,59%	8,06%	75,04%
RAM	5 694 844	5 962 844	4,71%	4,40%	79,44%
TMSA	4 791 084	5 005 968	4,49%	3,70%	83,14%
AUTRES	20 784 537	22 841 314	9,90%	16,86%	100,00%
Total	121 093 744	135 440 395	11,85%	100,00%	

**DONNEES SUR LES EP REALISANT PLUS DE
80% DES AGREGATS DU SECTEUR AU TITRE DE 2009
(EN MILLIERS DE DH)**

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

EP	2008	2009	Evolution %	Poids %	Cumul %
CNSS	6 495 117	6 699 965	3,15%	22,58%	22,58%
OCP GROUPE	26 299 000	4 591 000	-82,54%	15,48%	38,06%
CMR	4 038 604	4 430 934	9,71%	14,94%	53,00%
ONE	-695 399	1 902 032	-373,52%	6,41%	59,41%
ONEP	1 511 934	1 445 292	-4,41%	4,87%	64,28%
CDG GROUPE	2 949 998	1 229 569	-58,32%	4,14%	68,42%
SODEP	1 060 456	911 557	-14,04%	3,07%	71,50%
ONDA	1 115 850	838 854	-24,82%	2,83%	74,32%
ANCFCC	925 613	735 528	-20,54%	2,48%	76,80%
GROUPE HAO	652 708	652 708	0,00%	2,20%	79,00%
OFPPPT	328 962	585 677	78,04%	1,97%	80,98%
BAM	561 237	574 429	2,35%	1,94%	82,91%
AUTRES	5 986 130	5 068 909	-15,32%	17,09%	100,00%
Total	51 230 210	29 666 454	-42,09%	100,00%	

VALEUR AJOUTEE

EP	2008	2009	Evolution %	Poids %	Cumul %
OCP GROUPE	40 124 000	8 207 000	-79,55%	15,82%	15,82%
CNSS	5 268 482	5 913 700	12,25%	11,40%	27,21%
CDG GROUPE	8 626 991	5 696 469	-33,97%	10,98%	38,19%
ONE	1 743 965	5 121 315	193,66%	9,87%	48,06%
RAM	3 537 464	3 566 044	0,81%	6,87%	54,94%
CAM	2 478 351	2 743 017	10,68%	5,29%	60,22%
ANCFCC	2 803 268	2 642 525	-5,73%	5,09%	65,32%
ONEP	2 319 772	2 369 376	2,14%	4,57%	69,88%
ONCF	2 265 987	1 953 174	-13,80%	3,76%	73,65%
ONDA	1 878 109	1 898 537	1,09%	3,66%	77,31%
SODEP	1 936 357	1 617 240	-16,48%	3,12%	80,42%
CMR	1 227 111	1 368 099	11,49%	2,64%	83,06%
AUTRES	7 978 658	8 790 313	10,17%	16,94%	100,00%
Total	82 188 515	51 886 809	-36,87%	100,00%	

**DONNEES SUR LES EP REALISANT PLUS DE
80% DES AGREGATS DU SECTEUR AU TITRE DE 2009
(EN MILLIERS DE DH)**

CHIFFRE D'AFFAIRES

EP	2008	2009	Evolution %	Poids %	Cumul %
OCP GROUPE	60 139 000	25 276 000	-57,97%	17,77%	17,77%
ONE	18 413 918	19 275 087	4,68%	13,55%	31,33%
CNSS	14 705 330	17 147 802	16,61%	12,06%	43,39%
CMR	16 149 786	17 146 893	6,17%	12,06%	55,44%
RAM	12 658 600	12 292 128	-2,90%	8,64%	64,09%
GROUPE HAO	4 905 940	4 905 854	0,00%	3,45%	67,54%
CDG GROUPE	6 917 453	4 123 958	-40,38%	2,90%	70,44%
CAM	3 601 712	3 738 661	3,80%	2,63%	73,07%
ONEP	3 325 056	3 488 422	4,91%	2,45%	75,52%
ANCFCC	3 264 694	3 001 633	-8,06%	2,11%	77,63%
ONCF	2 931 439	2 671 977	-8,85%	1,88%	79,51%
ONDA	2 326 381	2 385 047	2,52%	1,68%	81,18%
AUTRES	25 675 113	26 757 233	4,21%	18,82%	100,00%
Total	175 014 422	142 210 695	-18,74%	100,00%	

CHARGES D'EXPLOITATION HORS DOTATION

EP	2008	2009	Evolution %	Poids %	Cumul %
OCP GROUPE	32 533 000	22 008 000	-32,35%	17,59%	17,59%
ONE	18 699 177	16 295 011	-12,86%	13,03%	30,62%
CMR	14 918 350	15 774 226	5,74%	12,61%	43,23%
CNSS	10 494 920	12 336 849	17,55%	9,86%	53,10%
RAM	11 256 448	10 895 506	-3,21%	8,71%	61,81%
GROUPE HAO	6 848 731	7 444 112	8,69%	5,95%	67,76%
CDG GROUPE	1 935 689	2 455 410	26,85%	1,96%	69,72%
ONEP	2 024 297	2 199 620	8,66%	1,76%	71,48%
ANCFCC	2 216 704	2 187 039	-1,34%	1,75%	73,23%
ATLAS BLUE	2 449 925	2 128 561	-13,12%	1,70%	74,93%
ONCF	1 714 031	1 994 734	16,38%	1,59%	76,53%
CFR	1 412 922	1 806 656	27,87%	1,44%	77,97%
ALEM	626 282	1 543 260	146,42%	1,23%	79,20%
OFPPT	1 316 675	1 391 452	5,68%	1,11%	80,32%
AUTRES	23 005 996	24 621 008	7,02%	19,68%	100,00%
Total	131 453 147	125 081 444	-4,85%	100,00%	

**DONNEES SUR LES EP REALISANT PLUS DE
80% DES AGREGATS DU SECTEUR AU TITRE DE 2009
(EN MILLIERS DE DH)**

CHARGES DE PERSONNEL

EP	2008	2009	Evolution %	Poids %	Cumul %
OCP GROUPE	6 999 000	5 900 000	-15,70%	23,67%	23,67%
RAM	2 104 040	2 124 464	0,97%	8,52%	32,19%
ONE	1 920 303	1 844 770	-3,93%	7,40%	39,59%
CDG GROUPE	1 157 321	1 310 794	13,26%	5,26%	44,84%
OFPPT	995 871	1 015 039	1,92%	4,07%	48,92%
ONEP	939 941	995 297	5,89%	3,99%	52,91%
CNSS	878 897	905 923	3,07%	3,63%	56,54%
BAM	796 513	803 335	0,86%	3,22%	59,76%
ONCF	769 183	801 222	4,17%	3,21%	62,98%
ANCFCC	717 396	737 912	2,86%	2,96%	65,94%
CAM	569 789	624 178	9,55%	2,50%	68,44%
ONDA	485 066	516 672	6,52%	2,07%	70,51%
SODEP	506 679	507 594	0,18%	2,04%	72,55%
SNRT	487 853	500 599	2,61%	2,01%	74,56%
GROUPE HAO	276 278	339 370	22,84%	1,36%	75,92%
EN	221 000	245 430	11,05%	0,98%	76,90%
CT	210 018	245 422	16,86%	0,98%	77,89%
SOREAD	233 419	240 409	2,99%	0,96%	78,85%
IAV	225 908	225 908	0,00%	0,91%	79,76%
CHIR	187 605	208 782	11,29%	0,84%	80,60%
AUTRES	4 426 471	4 837 586	9,29%	19,40%	100,00%
Total	25 108 551	24 930 706	-0,71%	100,00%	

IMPOT SUR LES SOCIETES

EP	2008	2009	Evolution %	Poids %	Cumul %
OCP GROUPE	5 109 000	1 235 000	-75,83%	33,40%	33,40%
ANCFCC	353 011	267 715	-24,16%	7,24%	40,64%
GROUPE HAO	268 134	235 028	-12,35%	6,36%	47,00%
ONDA	374 796	234 767	-37,36%	6,35%	53,35%
SODEP	324 071	227 256	-29,87%	6,15%	59,50%
BAM	43 219	212 139	390,85%	5,74%	65,24%
CDG GROUPE	1 384 216	173 506	-87,47%	4,69%	69,93%
RADEEMA	97 979	145 809	48,82%	3,94%	73,87%
FEC	87 917	140 841	60,20%	3,81%	77,68%
ANP	175 305	101 949	-41,84%	2,76%	80,44%
ONEP	78 028	101 148	29,63%	2,74%	83,18%
AUTRES	590 975	622 026	5,25%	16,82%	100,00%
Total	8 886 651	3 697 184	-58,40%	100,00%	

**DONNEES SUR LES EP REALISANT PLUS DE
80% DES AGREGATS DU SECTEUR AU TITRE DE 2009
(EN MILLIERS DE DH)**

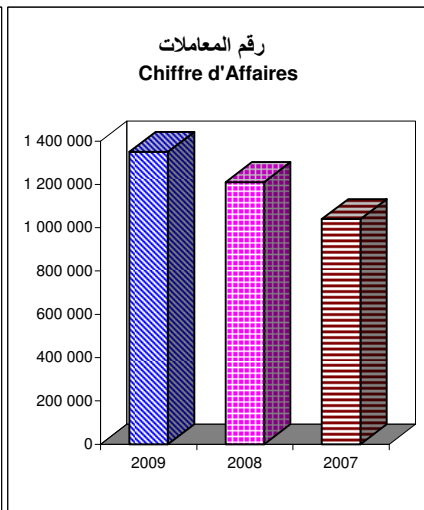
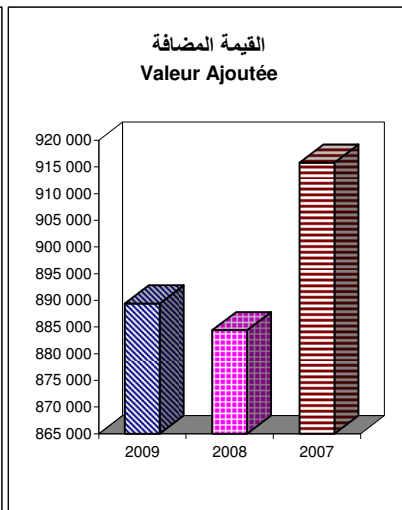
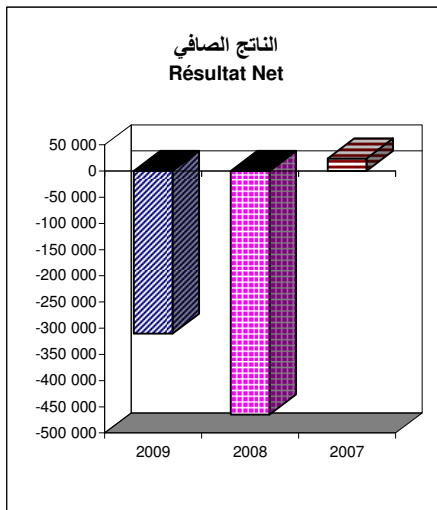
TRESORERIE			
EP	Montant	Poids %	Cumul %
CMR	6 912 910	19,1%	19,1%
CC	3 558 491	9,8%	29,0%
OFPPT	2 084 169	5,8%	34,7%
ANCFCC	1 970 577	5,4%	40,2%
ONEP	1 670 821	4,6%	44,8%
ONICL	1 486 622	4,1%	48,9%
HAO	1 100 000	3,0%	51,9%
ALEM	1 000 000	2,8%	54,7%
CNSS	878 125	2,4%	57,1%
SNTL	837 265	2,3%	59,4%
APDN	836 578	2,3%	61,8%
APDS	819 546	2,3%	64,0%
CFR	802 381	2,2%	66,2%
ONHYM	633 773	1,8%	68,0%
RADEEMA	569 834	1,6%	69,6%
ONP	563 795	1,6%	71,1%
AREFMT	530 010	1,5%	72,6%
AREFSMM	524 007	1,4%	74,0%
RAK	519 234	1,4%	75,5%
SAR	506 643	1,4%	76,9%
AREFTEH	488 200	1,3%	78,2%
AREFTT	481 800	1,3%	79,6%
FDSHII	417 613	1,2%	80,7%
AREFTHT	410 170	1,1%	81,9%
RAMSA	363 361	1,0%	82,9%
AREFRSZ	360 481	1,0%	83,9%
CHIS	356 276	1,0%	84,8%
AREFOR	340 800	0,9%	85,8%
AREFTA	325 808	0,9%	86,7%
OCP	320 922	0,9%	87,6%
BAM	302 362	0,8%	88,4%
AUTRES	4 191 552	11,6%	100,0%
TOTAL	36 164 126	100%	

PLACEMENTS			
EP	Montant	Poids %	Cumul %
CMR	59 844 246	39,0%	39,0%
CNSS	36 511 663	23,8%	62,8%
FDSHII	22 890 287	14,9%	77,7%
OCP GROUPE	17 416 092	11,4%	89,1%
BAM	12 077 390	7,9%	96,9%
ADM	1 240 094	0,8%	97,7%
FEC	734 000	0,5%	98,2%
ALEM	540 000	0,4%	98,6%
ANRT	400 000	0,3%	98,8%
CCG	362 699	0,2%	99,1%
SAR	264 431	0,2%	99,2%
SNTL	214 000	0,1%	99,4%
RAK	200 000	0,1%	99,5%
CASA TRANSPORTS	120 000	0,1%	99,6%
RADEEJ	100 000	0,1%	99,7%
AUTRES	518 679	0,3%	100%
TOTAL	153 433 581	100%	

INDICATEURS FINANCIERS DES PRINCIPALES EP : REALISATION 2007-2009

SIGLE	ADM			رمز المؤسسة
	الشركة الوطنية للطرق السيارة بالمغرب			اسم المؤسسة
RAISON SOCIALE	SOCIETE NATIONALE DES AUTOROUTES DU MAROC			
CAPITAL SOCIAL	MILLIERS DE DH	7 715 628	آلاف الدراهم	رأس المال الاجتماعي
DATE DE CREATION	12/06/1989			تاريخ التأسيس
STATUT JURIDIQUE	Filiale Publique شركة تابعة عامة			الطبيعة القانونية
	تجهيز و إستغلال البنية التحتية للنقل الطرقي			نشاط المؤسسة
ACTIVITE	CONSTRUCTION ET EXPLOITATION DES AUTOROUTES			
PARTICIPATION PUBLIQUE	TOTALE	98,02%	الإجمالية	المساهمة العمومية
	DIRECTE	44,14%	المباشرة	
	INDIRECTE	53,88%	غير المباشرة	

Milliers DH	2009	2008	2007	بآلاف الدراهم
Effectif	590	568	597	عدد المستخدمين
Charges de personnel	133 514	123 180	101 882	تكاليف المستخدمين
Charges d'exploitation HD	597 029	459 850	228 302	تكاليف الإستغلال
Chiffre d'Affaires	1 351 063	1 210 721	1 040 142	رقم المعاملات
Valeur ajoutée	889 396	884 392	915 803	القيمة المضافة
Impôt sur le résultat	7 183	55 299	6 592	الضريبة على النتيجة
Résultat net	-310 535	-464 857	23 877	الناتج الصافي
CAF	298 555	321 390	555 617	قدرة التمويل الذاتي
Total actif	30 984 760	24 554 825	19 428 552	مجموع الأصول
Fonds propres	7 283 589	6 444 341	5 701 430	الأموال الذاتية
Dettes de financement	19 536 911	14 639 306	10 932 607	ديون التمويل
Investissements	6 204 000	5 281 332	4 345 907	الإستثمارات



INDICATEURS FINANCIERS DES PRINCIPALES EP : REALISATION 2007-2009

SIGLE	BAM			رمز المؤسسة
	بريد المغرب			اسم المؤسسة
RAISON SOCIALE	BARID AL MAGHRIB			
CAPITAL SOCIAL	MILLIERS DE DH	1 191 399	آلاف الدراهم	رأس المال الاجتماعي
DATE DE CREATION	26/02/1998			تاريخ التأسيس
STATUT JURIDIQUE	Etablissement Public			الطبيعة القانونية
	البريد و المصالح البريدية المالية			نشاط المؤسسة
ACTIVITE	COURRIER & MESSAGERIE - MANDATS - CCP ET CEN			
PARTICIPATION PUBLIQUE	TOTALE	100%	الإجمالية	المساهمة العمومية
	DIRECTE	100%	المباشرة	
	INDIRECTE	-	غير المباشرة	

Milliers DH	2009	2008	2007	بآلاف الدراهم
Effectif	8 074	8 211	8 621	عدد المستخدمين
Charges de personnel	803 335	796 513	780 786	تكاليف المستخدمين
Charges d'exploitation HD	1 278 150	1 213 649	1.110.934	تكاليف الإستغلال
Chiffre d'Affaires	1 420 760	1 303 873	1 382 394	رقم المعاملات
Valeur ajoutée	961 582	898 071	1 067 076	القيمة المضافة
Impôt sur le résultat	212 139	43 219	8 138	الضريبة على النتيجة
Résultat net	357 684	279 108	-366 064	الناتج الصافي
CAF	574 429	561 237	-167 146	قدرة التمويل الذاتي
Total actif	33 849 998	31 323 559	26 698 126	مجموع الأصول
Fonds propres	1 886 708	1 529 025	1 249 917	الأموال الذاتية
Dettes de financement	-	-	-	ديون التمويل
Investissements	478 650	303 386	338 207	الإستثمارات

الناتج الصافي
Résultat Net

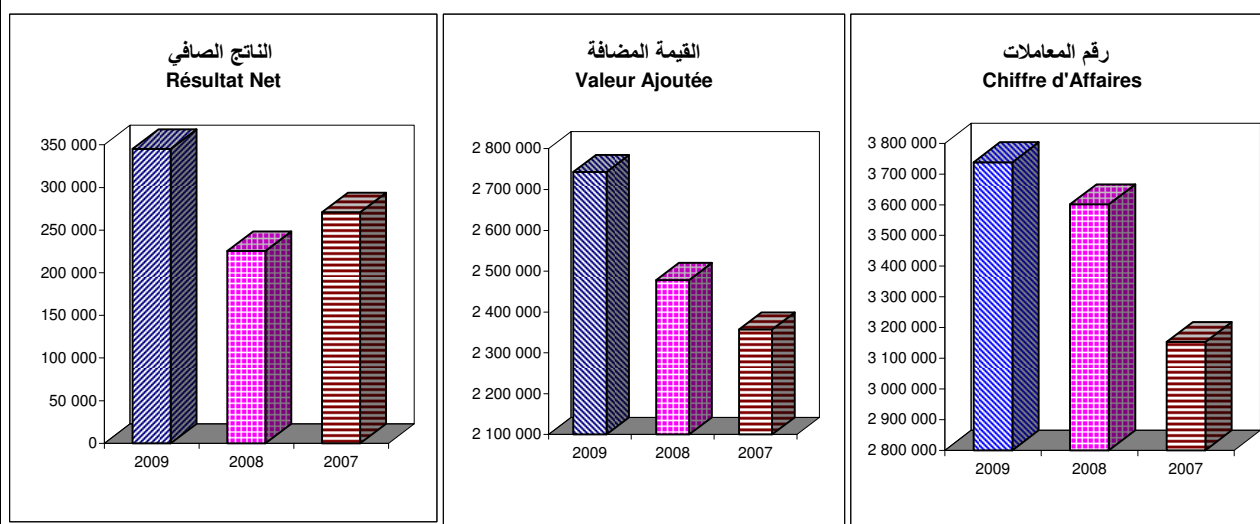
القيمة المضافة
Valeur Ajoutée

رقم المعاملات
Chiffre d'Affaires

INDICATEURS FINANCIERS DES PRINCIPALES EP : REALISATION 2007-2009

SIGLE	CAM			رمز المؤسسة
	القرض الفلاحي للمغرب			اسم المؤسسة
RAISON SOCIALE	CREDIT AGRICOLE DU MAROC			
CAPITAL SOCIAL	MILLIERS DE DH	2 820 513	آلاف الدراهم	رأس المال الاجتماعي
DATE DE CREATION	01/06/2004			تاريخ التأسيس
STATUT JURIDIQUE	Filiale Publique			الطبيعة القانونية
	مؤسسة بنكية			نشاط المؤسسة
ACTIVITE	BANCAIRE			
PARTICIPATION PUBLIQUE	TOTALE	90%	الإجمالية	المساهمة العمومية
	DIRECTE	78%	المباشرة	
	INDIRECTE	12%	غير المباشرة	

Milliers DH	2009	2008	2007	بآلاف الدراهم
Effectif	3 229	3 211	3 152	عدد المستخدمين
Charges de personnel	624 178	569 789	528 146	تكاليف المستخدمين
Charges d'exploitation HD	931 538	882 383	821 840	تكاليف الإستغلال
Chiffre d'Affaires	3 738 661	3 601 712	3 153 043	رقم المعاملات
Valeur ajoutée	2 743 017	2 478 351	2 357 140	القيمة المضافة
Impôt sur le résultat	18 859	18 024	18 649	الضريبة على النتيجة
Résultat net	345 160	225 435	270 981	الناتج الصافي
CAF	458 809	329 477	385 331	قدرة التمويل الذاتي
Total actif	65 815 557	62 388 082	60 662 487	مجموع الأصول
Fonds propres	1 606 500	1 261 340	1 047 273	الأموال الذاتية
Dettes de financement	13 585 248	14 068 620	14 890 357	ديون التمويل
Investissements	181 000	220 098	215 000	الإستثمارات



INDICATEURS FINANCIERS DES PRINCIPALES EP : REALISATION 2007-2009

SIGLE	CDG GROUPE			رمز المؤسسة
	صندوق الإيداع و التدبير			اسم المؤسسة
RAISON SOCIALE	CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION			
CAPITAL SOCIAL	MILLIERS DE DH	10 524 099	آلاف الدراهم	رأس المال الاجتماعي
DATE DE CREATION		10/02/1959		تاريخ التأسيس
STATUT JURIDIQUE	Etablissement Public			الطبيعة القانونية
	مؤسسة عامة			
	مؤسسة بنكية			نشاط المؤسسة
ACTIVITE	BANCAIRE			
PARTICIPATION PUBLIQUE	TOTALE	100%	الإجمالية	المساهمات العمومية :
	DIRECTE	100%	المباشرة	
	INDIRECTE	-	غير المباشرة	

Milliers DH	2009	2008	2007	بالآلاف الدراهم
Effectif	536	536	522	عدد المستخدمين
Charges de personnel	1 310 794	1 157 321	474 332	تكاليف المستخدمين
Charges d'exploitation HD	2 455 410	1 935 689	918 022	تكاليف الإستغلال
Chiffre d'Affaires	4 123 958	6 917 453	6 109 281	رقم المعاملات
Valeur ajoutée	5 696 469	8 626 991	3 405 474	القيمة المضافة
Impôt sur le résultat	173 506	1 384 216	1 886 318	الضريبة على النتيجة
Résultat net	732 589	1 652 412	6 443 226	الناتج الصافي
CAF	1 229 569	2 949 998	2 265 438	قدرة التمويل الذاتي
Total actif	132 650 243	131 577 846	91 070 913	مجموع الأصول
Fonds propres	17 644 459	19 033 699	14 955 042	الأموال الذاتية
Dettes de financement	21 716 747	26 468 577	16 078 956	ديون التمويل
Investissements	4 439 000	4 629 000	3 306 804	الإستثمارات

الناتج الصافي
Résultat Net

القيمة المضافة
Valeur Ajoutée

رقم المعاملات
Chiffre d'Affaires

INDICATEURS FINANCIERS DES PRINCIPALES EP : REALISATION 2007-2009

SIGLE	CNSS			رمز المؤسسة
	الصندوق الوطني للضمان الاجتماعي			اسم المؤسسة
RAISON SOCIALE	CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE			
CAPITAL SOCIAL	MILLIERS DE DH		آلاف الدراهم	رأس المال الاجتماعي
DATE DE CREATION	27/07/1972			تاريخ التأسيس
STATUT JURIDIQUE	Etablissement Public			الطبيعة القانونية
	تدبير نظام الضمان الاجتماعي			نشاط المؤسسة
ACTIVITE	GESTION DU REGIME DE LA SECURITE SOCIALE			
PARTICIPATION PUBLIQUE	TOTALE	100%	الإجمالية	المساهمات العمومية
	DIRECTE	100%	المباشرة	
	INDIRECTE	-	غير المباشرة	

Milliers DH	2009	2008	2007	بآلاف الدراهم
Effectif	4 368	4 647	4 679	عدد المستخدمين
Charges de personnel	905 923	878 897	971 490	تكاليف المستخدمين
Charges d'exploitation HD	12 336 849	10 494 920	9 297 416	تكاليف الإستغلال
Chiffre d'Affaires	17 147 802	14 705 330	13 305 801	رقم المعاملات
Valeur ajoutée	5 913 700	5 268 482	5 154 081	القيمة المضافة
Impôt sur le résultat	-	-	-	الضريبة على النتيجة
Résultat net	4 896 130	4 428 534	3 665 347	الناتج الصافي
CAF	6 699 965	6 495 117	4 825 656	قدرة التمويل الذاتي
Total actif	56 425 012	45 857 480	47 758 281	مجموع الأصول
Fonds propres	39 685 170	34 618 877	31 345 274	الأموال الذاتية
Dettes de financement	0	0	0	ديون التمويل
Investissements	93 000	139 077	114 000	الإستثمارات

الناتج الصافي
Résultat Net

Year	Value (Milliers DH)
2009	4 896 130
2008	4 428 534
2007	3 665 347

القيمة المضافة
Valeur Ajoutée

Year	Value (Milliers DH)
2009	5 913 700
2008	5 268 482
2007	5 154 081

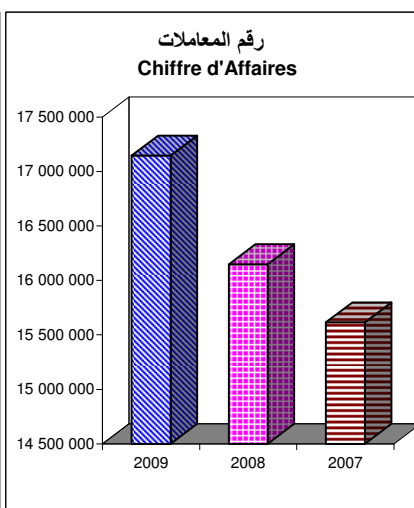
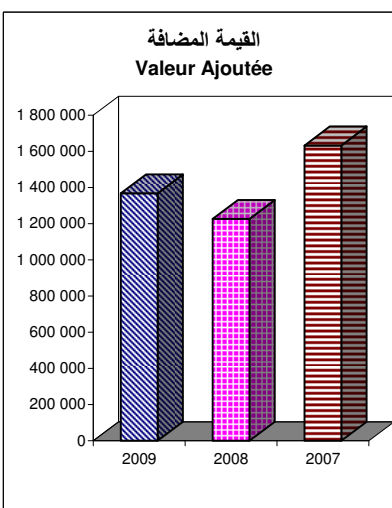
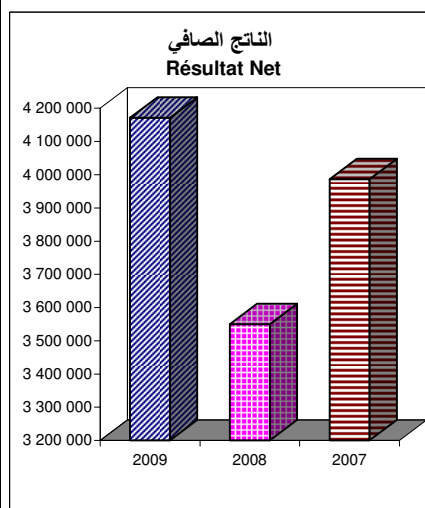
رقم المعاملات
Chiffre d'Affaires

Year	Value (Milliers DH)
2009	17 147 802
2008	14 705 330
2007	13 305 801

INDICATEURS FINANCIERS DES PRINCIPALES EP : REALISATION 2007-2009

SIGLE	CMR			رمز المؤسسة
	الصندوق المغربي للتقاعد			اسم المؤسسة
RAISON SOCIALE	CAISSE MAROCAINE DES RETRAITES			
CAPITAL SOCIAL	MILLIERS DE DH	12 018	آلاف الدراهم	رأس المال الاجتماعي
DATE DE CREATION	20/11/1996			تاريخ التأسيس
STATUT JURIDIQUE	Etablissement Public			الطبيعة القانونية
	تدبير أنظمة معاشات القطاع العام			نشاط المؤسسة
ACTIVITE	GESTION DU REGIME DES RETRAITES DU SECTEUR PUBLIC			
PARTICIPATION PUBLIQUE	TOTALE	100%	الإجمالية	المساهمات العمومية
	DIRECTE	100%	المباشرة	
	INDIRECTE	-	غير المباشرة	

Milliers DH	2009	2008	2007	بآلاف الدراهم
Effectif	486	487	464	عدد المستخدمين
Charges de personnel	67 746	64 049	62 072	تكاليف المستخدمين
Charges d'exploitation HD	15 774 226	14 918 350	13 976 996	تكاليف الإستغلال
Chiffre d'Affaires	17 146 893	16 149 786	15 614 794	رقم المعاملات
Valeur ajoutée	1 368 099	1 227 111	1 633 019	القيمة المضافة
Impôt sur le résultat	-	-	-	الضريبة على النتيجة
Résultat net	4 171 187	3 549 747	3 986 144	الناتج الصافي
CAF	4 430 934	4 038 604	4 014 406	قدرة التمويل الذاتي
Total actif	68 184 359	61 115 524	56 783 408	مجموع الأصول
Fonds propres	12 018	12 018	12 018	الأموال الذاتية
Dettes de financement	272	272	272	ديون التمويل
Investissements	19 110	18 130	34 000	الإستثمارات



INDICATEURS FINANCIERS DES PRINCIPALES EP : REALISATION 2007-2009

SIGLE	HAO			رمز المؤسسة
	مجموعة العمران للتهيئة			اسم المؤسسة
RAISON SOCIALE	HOLDING D'AMENAGEMENT AL OMRANE			
CAPITAL SOCIAL	MILLIERS DE DH	2 104 048	آلاف الدراهم	رأس المال الاجتماعي
DATE DE CREATION	20/01/2004			تاريخ التأسيس
STATUT JURIDIQUE	Société d'Etat			الطبيعة القانونية
	التجهيز و السكن			نشاط المؤسسة
ACTIVITE	Aménagement et Habitat			
PARTICIPATION PUBLIQUE	TOTALE	100%	الإجمالية	المساهمة العمومية
	DIRECTE	100%	المباشرة	
	INDIRECTE	—	غير المباشرة	

Milliers DH	2009	2008	2007	بآلاف الدراهم
Effectif	112	112	425	عدد المستخدمين
Charges de personnel	45 023	40 642	181 835	تكاليف المستخدمين
Charges d'exploitation HD	2 249 112	2 138 978	1 980 074	تكاليف الإستغلال
Chiffre d'Affaires	1 869 833	1 836 184	1 877 248	رقم المعاملات
Valeur ajoutée	426 971	394 877	386 085	القيمة المضافة
Impôt sur le résultat	70 456	91 671	85 386	الضريبة على النتيجة
Résultat net	175 492	206 669	113 545	الناتج الصافي
CAF	183 428	232 920	110 842	قدرة التمويل الذاتي
Total actif	14 203 620	13 556 169	12 411 873	مجموع الأصول
Fonds propres	2 714 224	2 608 732	2 402 155	الأموال الذاتية
Dettes de financement	2 368 017	1 889 912	1 934 578	ديون التمويل
Investissements	2 064 371	1 835 000	2 670 000	الإستثمارات

الناتج الصافي
Résultat Net

القيمة المضافة
Valeur Ajoutée

رقم المعاملات
Chiffre d'Affaires

INDICATEURS FINANCIERS DES PRINCIPALES EP : REALISATION 2007-2009

SIGLE	OCP GROUPE			رمز المؤسسة
	المجمع الشريف للفوسفات ش م			اسم المؤسسة
RAISON SOCIALE	GROUPE OCP SA			
CAPITAL SOCIAL	MILLIERS DE DH	7 800 000	آلاف الدراهم	رأس المال الاجتماعي
DATE DE CREATION	01/01/1920			تاريخ التأسيس
STATUT JURIDIQUE	Filiale Publique			الطبيعة القانونية
	استخراج و إستغلال مناجم الفوسفات			نشاط المؤسسة
ACTIVITE	EXPLOITATION DES MINES DE PHOSPHATES			
PARTICIPATION PUBLIQUE	TOTALE	96,87%	الإجمالية	المساهمة العمومية
	DIRECTE	94,12%	المباشرة	
	INDIRECTE	2,75%	غير المباشرة	

Milliers DH	2009	2008	2007	بآلاف الدراهم
Effectif	18 396	19 262	17 062	عدد المستخدمين
Charges de personnel	5 900 000	6 999 000	6 071 000	تكاليف المستخدمين
Charges d'exploitation HD	22 008 000	32 533 000	21 923 000	تكاليف الإستغلال
Chiffre d'Affaires	25 276 000	60 139 000	28 900 000	رقم المعاملات
Valeur ajoutée	8 207 000	40 124 000	13 652 000	القيمة المضافة
Impôt sur le résultat	1 235 000	5 109 000	477 000	الضريبة على النتيجة
Résultat net	1 283 000	23 414 000	2 752 000	الناتج الصافي
CAF	4 591 000	26 299 000	3 223 000	قدرة التمويل الذاتي
Total actif	51 202 000	50 226 000	38 502 000	مجموع الأصول
Fonds propres	16 767 000	13 561 000	-9 860 000	الأموال الذاتية
Dettes de financement	11 564 000	11 703 000	2 082 000	ديون التمويل
Investissements	3 824 000	3 624 000	2 671 000	الإستثمارات

الناتج الصافي
Résultat Net

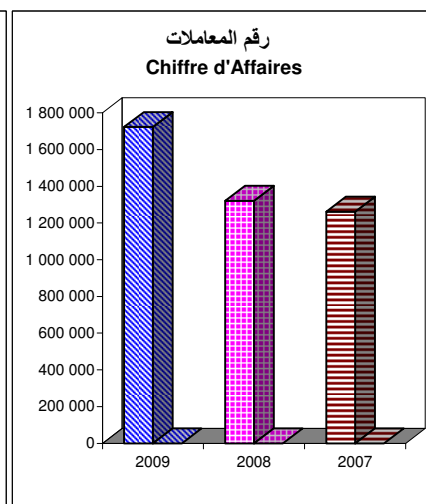
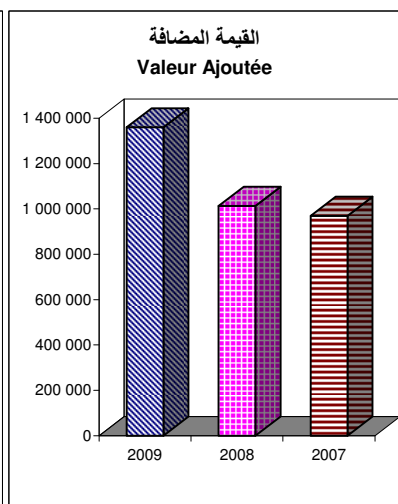
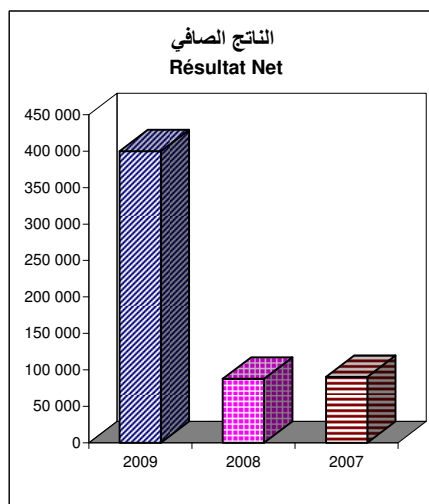
القيمة المضافة
Valeur Ajoutée

رقم المعاملات
Chiffre d'Affaires

INDICATEURS FINANCIERS DES PRINCIPALES EP : REALISATION 2007-2009

SIGLE	OFPT			رمز المؤسسة
	مكتب التكوين المهني و إنعاش الشغل			اسم المؤسسة
RAISON SOCIALE	OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL			
CAPITAL SOCIAL	MILLIERS DE DH	3 979 433	آلاف الدراهم	رأس المال الاجتماعي
DATE DE CREATION		01/05/1974		تاريخ التأسيس
STATUT JURIDIQUE	Etablissement Public			الطبيعة القانونية
	مؤسسة عامة			نشاط المؤسسة
	تنمية التكوين المهني			
ACTIVITE	DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE			
PARTICIPATION PUBLIQUE	TOTALE	100%	الإجمالية	المساهمة العمومية
	DIRECTE	100%	المباشرة	
	INDIRECTE	-	غير المباشرة	

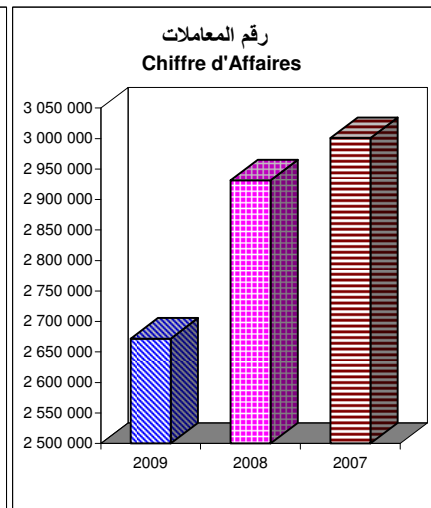
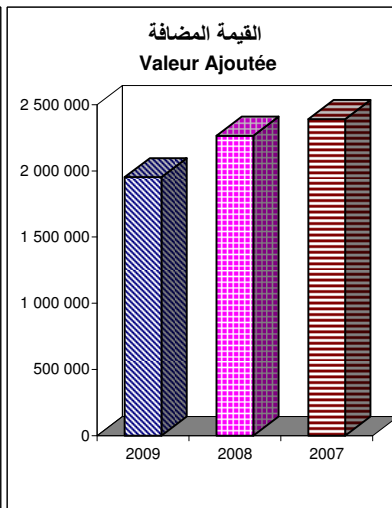
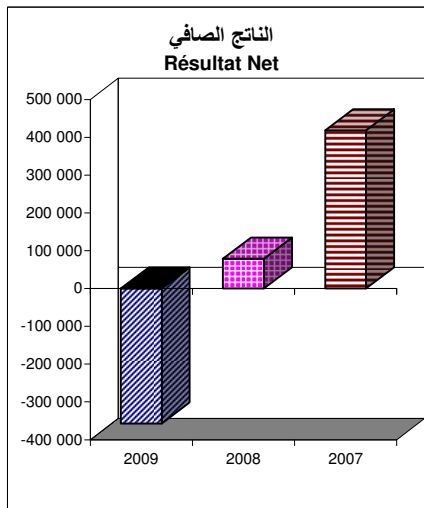
Milliers DH	2009	2008	2007	بآلاف الدراهم
Effectif	5 780	5 829	5 765	عدد المستخدمين
Charges de personnel	1 015 039	995 871	950 822	تكاليف المستخدمين
Charges d'exploitation HD	1 391 452	1 316 675	1 254 456	تكاليف الإستغلال
Chiffre d'Affaires	1 722 767	1 320 987	1 261 584	رقم المعاملات
Valeur ajoutée	1 359 759	1 013 644	969 935	القيمة المضافة
Impôt sur le résultat	-	-	-	الضريبة على النتيجة
Résultat net	400 033	87 925	90 488	الناتج الصافي
CAF	585 677	328 962	275 099	قدرة التمويل الذاتي
Total actif	3 864 044	3 289 883	3 026 985	مجموع الأصول
Fonds propres	2 765 918	2 277 818	2 032 334	الأموال الذاتية
Dettes de financement	-	-	-	ديون التمويل
Investissements	731 000	282 577	163 497	الإستثمارات



INDICATEURS FINANCIERS DES PRINCIPALES EP : REALISATION 2007-2009

SIGLE	ONCF			رمز المؤسسة
	المكتب الوطني للسكك الحديدية			اسم المؤسسة
RAISON SOCIALE	OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER			
CAPITAL SOCIAL	MILLIERS DE DH	24 635 798	ألاف الدراهم	رأس المال الاجتماعي
DATE DE CREATION	05/08/1963			تاريخ التأسيس
STATUT JURIDIQUE	Etablissement Public			الطبيعة القانونية
	النقل السككي			نشاط المؤسسة
ACTIVITE	TRANSPORT FERROVIAIRE			
PARTICIPATION PUBLIQUE	TOTALE	100%	الإجمالية	المساهمة العمومية
	DIRECTE	100%	المباشرة	
	INDIRECTE	—	غير المباشرة	

Milliers DH	2009	2008	2007	بألاف الدراهم
Effectif	8 126	8 054	8 170	عدد المستخدمين
Charges de personnel	801 222	769 183	736 558	تكاليف المستخدمين
Charges d'exploitation HD	1 994 734	1 714 031	1 747 361	تكاليف الإستغلال
Chiffre d'Affaires	2 671 977	2 931 439	3 000 668	رقم المعاملات
Valeur ajoutée	1 953 174	2 265 987	2 391 364	القيمة المضافة
Impôt sur le résultat	13 410	14 746	15 123	الضريبة على النتيجة
Résultat net	-356 911	78 480	418 157	الناتج الصافي
CAF	529 749	876 737	1 126 762	قدرة التمويل الذاتي
Total actif	35 472 001	33 936 486	30 133 867	مجموع الأصول
Fonds propres	16 616 792	16 153 996	14 637 588	الأموال الذاتية
Dettes de financement	14 666 490	14 033 345	12 009 201	ديون التمويل
Investissements	2 627 400	3 904 414	4 459 429	الإستثمارات



INDICATEURS FINANCIERS DES PRINCIPALES EP : REALISATION 2007-2009

SIGLE	ONDA			رمز المؤسسة
	المكتب الوطني للمطارات			اسم المؤسسة
RAISON SOCIALE	OFFICE NATIONAL DES AEROPORTS			
CAPITAL SOCIAL	MILLIERS DE DH	1 416 662	آلاف الدراهم	رأس المال الاجتماعي
DATE DE CREATION	01/01/1980			تاريخ التأسيس
STATUT JURIDIQUE	Etablissement Public			الطبيعة القانونية
	خدمات مرتبطة بالمطارات			نشاط المؤسسة
ACTIVITE	GESTION DES AEROPORTS			
PARTICIPATION PUBLIQUE	TOTALE	100%	الإجمالية	المساهمة العمومية
	DIRECTE	100%	المباشرة	
	INDIRECTE	-	غير المباشرة	

Milliers DH	2009	2008	2007	بآلاف الدراهم
Effectif	2 716	2 617	2 656	عدد المستخدمين
Charges de personnel	516 672	485 066	446 946	تكاليف المستخدمين
Charges d'exploitation HD	1 077 912	981 610	905 335	تكاليف الإستغلال
Chiffre d'Affaires	2 385 047	2 326 381	2 097 932	رقم المعاملات
Valeur ajoutée	1 898 537	1 878 109	1 671 009	القيمة المضافة
Impôt sur le résultat	234 767	374 796	268 103	الضريبة على النتيجة
Résultat net	493 791	858 732	574 098	الناتج الصافي
CAF	838 854	1 115 850	976 633	قدرة التمويل الذاتي
Total actif	9 541 003	7 819 240	6 386 477	مجموع الأصول
Fonds propres	4 202 494	3 871 166	3 161 863	الأموال الذاتية
Dettes de financement	2 144 078	1 420 072	1 160 838	ديون التمويل
Investissements	2 496 000	1 583 639	1 521 160	الإستثمارات

الناتج الصافي
Résultat Net

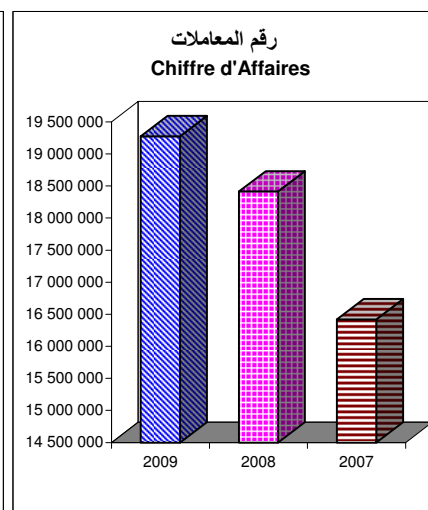
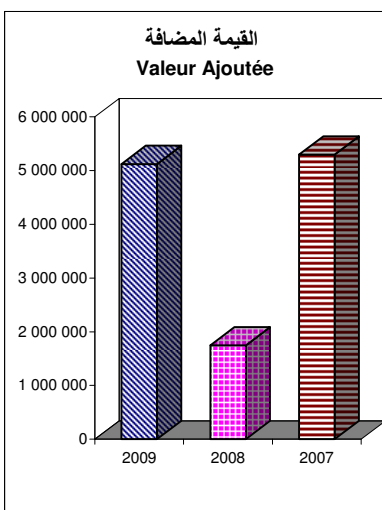
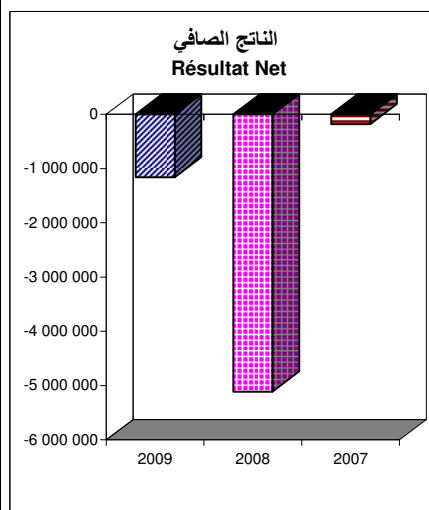
القيمة المضافة
Valeur Ajoutée

رقم المعاملات
Chiffre d'Affaires

INDICATEURS FINANCIERS DES PRINCIPALES EP : REALISATION 2007-2009

SIGLE	ONE			رمز المؤسسة
	المكتب الوطني للكهرباء			اسم المؤسسة
RAISON SOCIALE	OFFICE NATIONAL D'ELECTRICITE			
CAPITAL SOCIAL	MILLIERS DE DH	17 232 725	آلاف الدراهم	رأس المال الاجتماعي
DATE DE CREATION	05/08/1963			تاريخ التأسيس
STATUT JURIDIQUE	Etablissement Public			الطبيعة القانونية
	إنتاج و نقل و توزيع الكهرباء			نشاط المؤسسة
ACTIVITE	PRODUCTION, TRANSPORT ET DISTRIBUTION DE L'ELECTRICITE			
PARTICIPATION PUBLIQUE	TOTALE	100%	الإجمالية	المساهمة العمومية
	DIRECTE	100%	المباشرة	
	INDIRECTE	-	غير المباشرة	

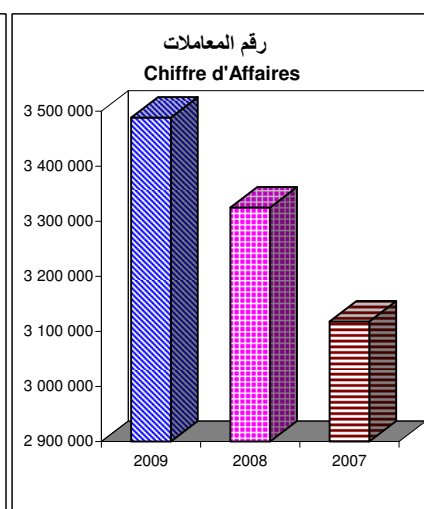
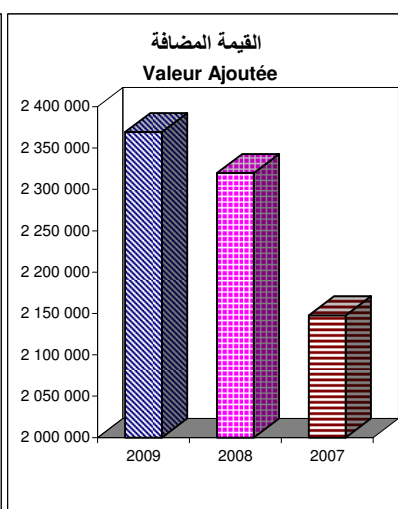
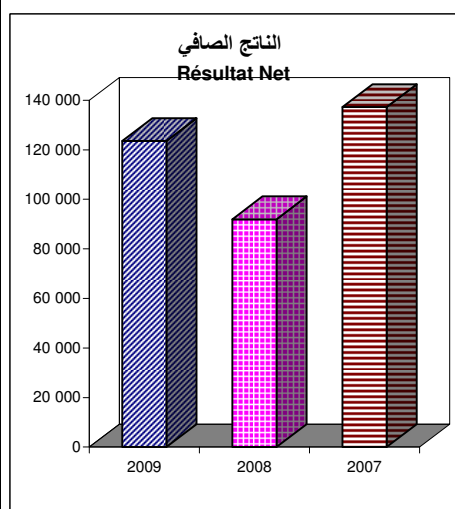
Milliers DH	2009	2008	2007	بآلاف الدراهم
Effectif	8 722	8 975	8 929	عدد المستخدمين
Charges de personnel	1 844 770	1 920 303	1 762 321	تكاليف المستخدمين
Charges d'exploitation HD	16 295 011	18 699 177	13 027 915	تكاليف الإستغلال
Chiffre d'Affaires	19 275 087	18 413 918	16 420 471	رقم المعاملات
Valeur ajoutée	5 121 315	1 743 965	5 296 324	القيمة المضافة
Impôt sur le résultat	59 058	55 519	48 712	الضريبة على النتيجة
Résultat net	-1 164 353	-5 111 803	-181 873	الناتج الصافي
CAF	1 902 032	-695 399	3 177 036	قدرة التمويل الذاتي
Total actif	77 437 241	74 177 060	65 665 681	مجموع الأصول
Fonds propres	13 993 281	13 773 427	17 603 747	الأموال الذاتية
Dettes de financement	31 354 623	25 929 524	19 592 903	ديون التمويل
Investissements	6 550 634	9 977 475	5 510 000	الإستثمارات



INDICATEURS FINANCIERS DES PRINCIPALES EP : REALISATION 2007-2009

SIGLE	ONEP			رمز المؤسسة
	المكتب الوطني للماء الصالح للشرب			اسم المؤسسة
RAISON SOCIALE	OFFICE NATIONAL DE L'EAU POTABLE			
CAPITAL SOCIAL	MILLIERS DE DH	3 888 713	آلاف الدراهم	رأس المال الاجتماعي
DATE DE CREATION	03/04/1972			تاريخ التأسيس
STATUT JURIDIQUE	Etablissement Public			الطبيعة القانونية
	إنتاج و توزيع الماء الصالح للشرب			نشاط المؤسسة
ACTIVITE	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE			
PARTICIPATION PUBLIQUE	TOTALE	100%	إلى جمالية	المساهمة العمومية
	DIRECTE	100%	المباشرة	
	INDIRECTE	—	غير المباشرة	

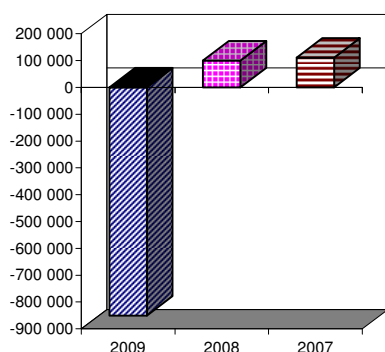
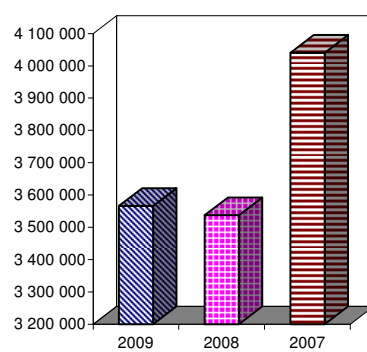
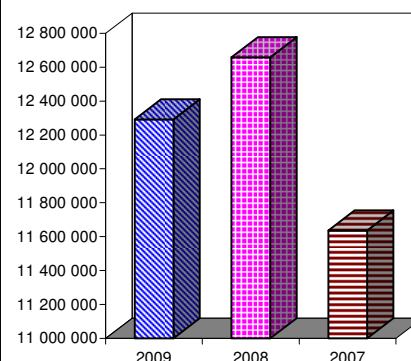
Milliers DH	2009	2008	2007	بآلاف الدراهم
Effectif	7 125	7 265	6 967	عدد المستخدمين
Charges de personnel	995 297	939 941	869 258	تكاليف المستخدمين
Charges d'exploitation HD	2 199 620	2 024 297	1 937 174	تكاليف الإستغلال
Chiffre d'Affaires	3 488 422	3 325 056	3 117 925	رقم المعاملات
Valeur ajoutée	2 369 376	2 319 772	2 147 819	القيمة المضافة
Impôt sur le résultat	101 148	78 028	87 660	الضريبة على النتيجة
Résultat net	123 578	91 955	137 266	الناتج الصافي
CAF	1 445 292	1 511 934	1 221 544	قدرة التمويل الذاتي
Total actif	31 121 407	28 072 171	1 418 735	مجموع الأصول
Fonds propres	14 299 450	13 315 666	12 548 120	الأموال الذاتية
Dettes de financement	10 922 997	9 449 484	7 694 296	ديون التمويل
Investissements	3 753 851	3 875 705	3 093 436	الإستثمارات



INDICATEURS FINANCIERS DES PRINCIPALES EP : REALISATION 2007-2009

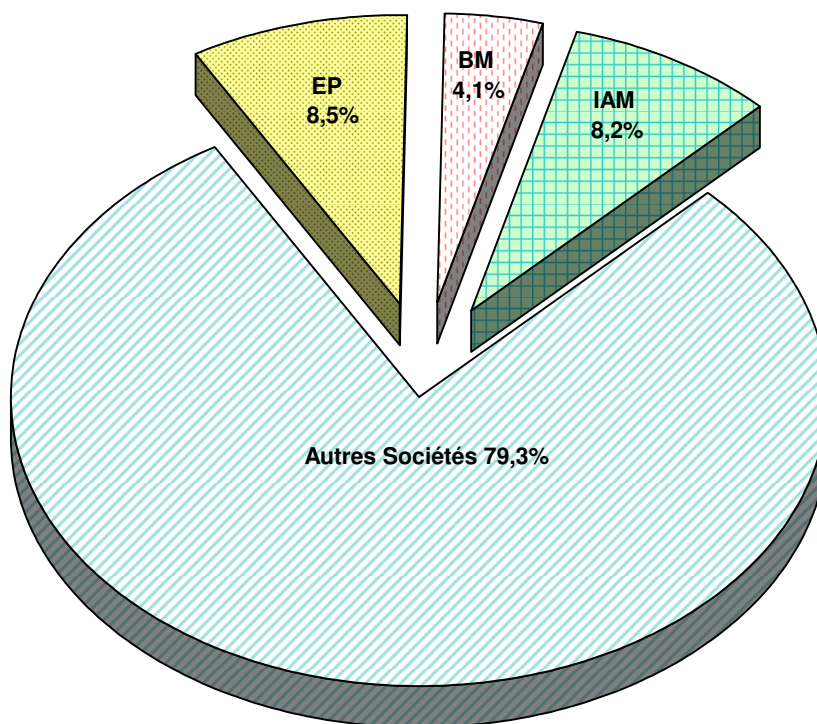
SIGLE	RAM			رمز المؤسسة
	الشركة الوطنية للنقل الجوي - الخطوط الملكية المغربية			اسم المؤسسة
RAISON SOCIALE	COMPAGNIE NATIONALE DE TRANSPORT AERIEN- ROYAL AIR MAROC			
CAPITAL SOCIAL	MILLIERS DE DH	1 661 581	آلاف الدراهم	رأس المال الاجتماعي
DATE DE CREATION	18/06/1957			تاريخ التأسيس
STATUT JURIDIQUE	Filiale Publique			الطبيعة القانونية
	شركة تابعة عامة			
	النقل الجوي			نشاط المؤسسة
ACTIVITE	TRANSPORT AERIEN			
PARTICIPATION PUBLIQUE	TOTALE	96,12%	الإجمالية	المساهمة العمومية
	DIRECTE	96,12%	المباشرة	
	INDIRECTE	-	غير المباشرة	

Milliers DH	2009	2008	2007	بالآلاف الدراهم
Effectif	4 327	4 619	4 619	عدد المستخدمين
Charges de personnel	2 124 464	2 104 040	2 159 638	تكاليف المستخدمين
Charges d'exploitation HD	10 895 506	11 256 448	9 788 347	تكاليف الإستغلال
Chiffre d'Affaires	12 292 128	12 658 600	11 636 969	رقم المعاملات
Valeur ajoutée	3 566 044	3 537 464	4 040 672	القيمة المضافة
Impôt sur le résultat	62 752	44 684	76 575	الضريبة على النتيجة
Résultat net	-850 814	100 151	110 893	الناتج الصافي
CAF	418 705	782 058	1 357 829	قدرة التمويل الذاتي
Total actif	16 147 143	16 176 297	16 366 215	مجموع الأصول
Fonds propres	2 581 482	3 432 296	3 335 648	الأموال الذاتية
Dettes de financement	5 962 844	5 694 844	5 983 742	ديون التمويل
Investissements	1 415 000	920 000	1 778 171	الاستثمارات

الناتج الصافي
Résultat Netالقيمة المضافة
Valeur Ajoutéeرقم المعاملات
Chiffre d'affaires

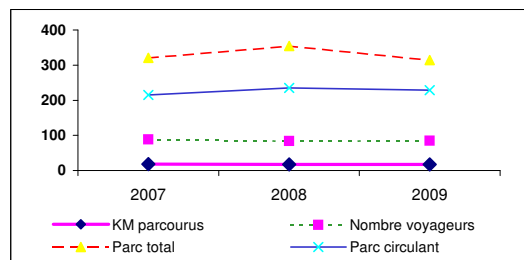
CONTRIBUTION FISCALE AU TITRE DE L'EXERCICE 2009**IMPOT SUR LES SOCIETES**

Dénomination	Montant en MDH	Poids % Total IS National
Entreprises Publiques (EP)	3 697	8,5%
Bank Al Maghrib (BM)	1 777	4,1%
Maroc Telecom (IAM)	3 548	8,2%
Total	9 022	20,7%

**IMPOT SUR LES SOCIETES DES EP
AU TITRE DE L'EXERCICE 2009**

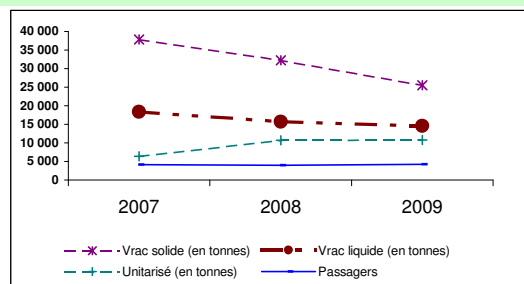
REGIES DE TRANSPORT URBAIN

INDICATEURS	UNITE	2007	2008	2009
KM parcourus	Million	18	18	17
Nombre voyageurs	Million	88	84	85
Parc total	U	321	354	314
Parc circulant	U	215	235	229



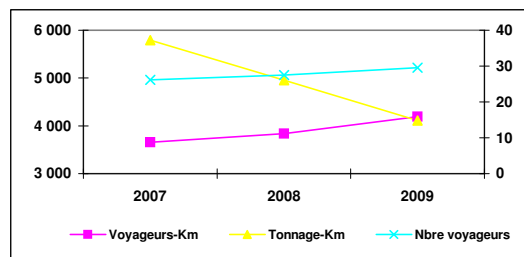
ACTIVITES DES PORTS (ANP)

TRAFIC	UNITE	2007	2008	2009
Vrac solide (en tonnes)	1000	37 817	32 200	25 500
Vrac liquide (en tonnes)	1000	18 384	15 700	14 600
Unitarisé (en tonnes)	1000	6 398	10 700	10 800
Passagers	1000	4 105	4 000	4 200



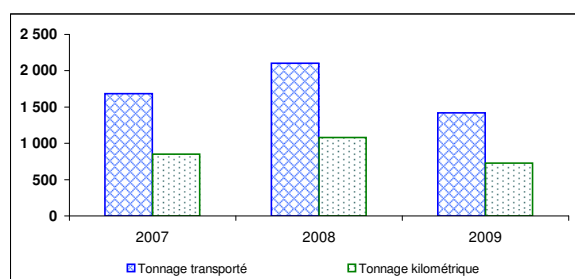
TRANSPORT FERROVIAIRE (ONCF)

INDICATEURS	UNITE	2007	2008	2009
Voyageurs-Km	Million	3 658	3 836	4 189
Tonnage-Km	Million	5 793	4 958	4 111
Nbre voyageurs	Million	26,1	27,5	29,6



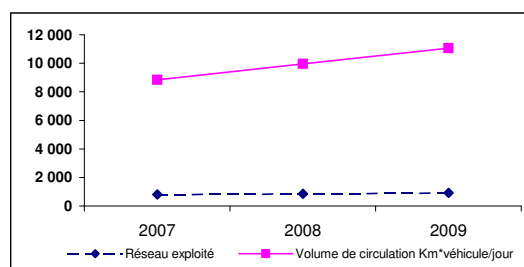
TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES (SNTL)

INDICATEURS	UNITE	2007	2008	2009
Tonnage transporté	10000	1 683	2 105	1 418
Tonnage kilométrique	Million	849	1 082	729



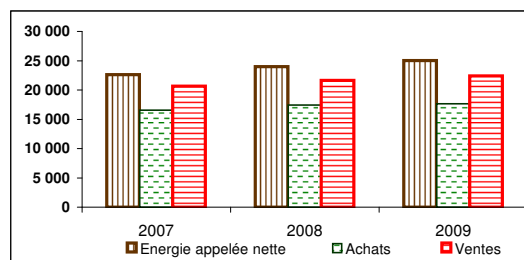
AUTOROUTES DU MAROC (ADM)

INDICATEURS	UNITE	2007	2008	2009
Réseau exploité	KM	817	853	916
Volume de circulation Km*véhicule/jour	1000	8 846	9 968	11 055



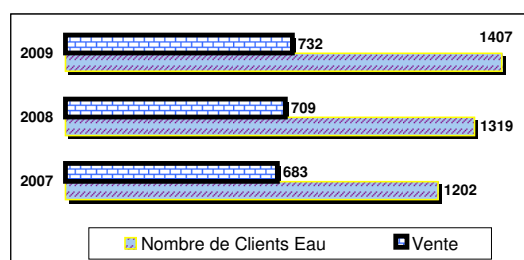
ENERGIE ELECTRIQUE (ONE)

ENERGIE	UNITE	2007	2008	2009
Energie appelée nette	GWH	22 608	24 004	25 016
Achats	GWH	16 560	17 450	17 629
Ventes	GWH	20 635	21 638	22 384



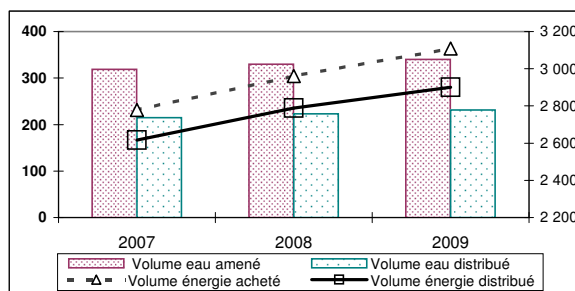
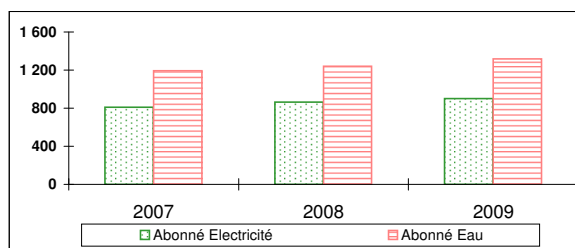
EAU POTABLE (ONEP)

EAU POTABLE	UNITE	2007	2008	2009
Vente	Mm3	683	709	732
Nombre de Clients Eau	1000	1202	1319	1407
Nouvelles Gérances	U	51	56	31



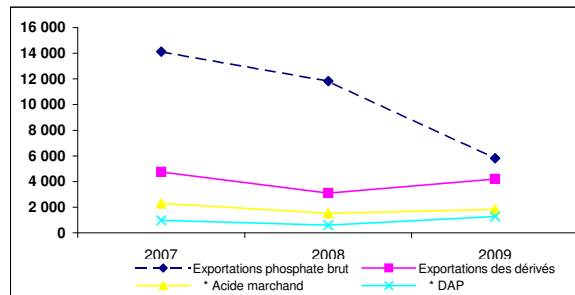
REGIES DE DISTRIBUTION

INDICATEURS	UNITE	2007	2008	2009
Abonné Electricité	1000	809	863	901
Abonné Eau	1000	1 193	1 241	1 316
Volume eau amené	Mm3	319	330	340
* Produit	Mm3	77	71	81
* Acheté	Mm3	242	224	159
Volume eau distribué	Mm3	215	223	231
Volume énergie acheté	Gwh	2 779	2 961	3 109
Volume énergie distribué	Gwh	2 616	2 788	2 901



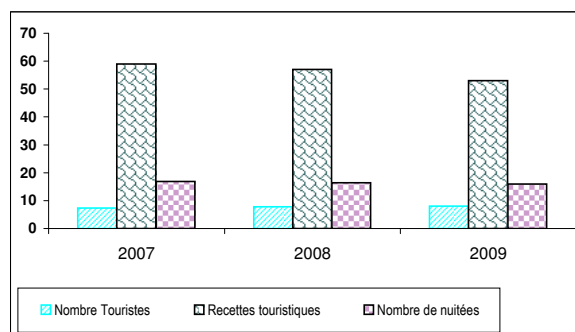
PHOSPHATE (OCP GROUPE)

INDICATEURS	UNITE	2007	2008	2009
Exportations phosphate brut	1000 T	14 120	11 824	5 825
Exportations des dérivés	1000 T	4 740	3 104	4 185
* Acide marchand	1000 T	2 294	1 531	1 833
* DAP	1000 T	973	599	1 285
* TSP	1000 T	695	545	540
* MAP	1000 T	648	329	441
* Acide purifié	1000 T	130	100	86



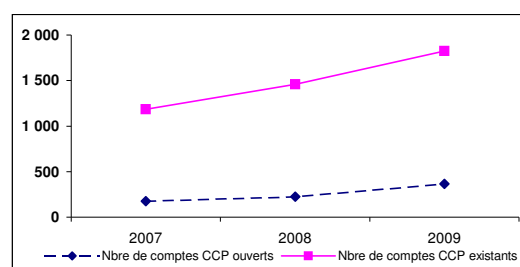
TOURISME (ONMT)

INDICATEURS	UNITE	2007	2008	2009
Recettes touristiques	MMDH	59	57	53
Nombre Touristes	Million	7	8	8
Nombre de nuitées	Million	17	16	16



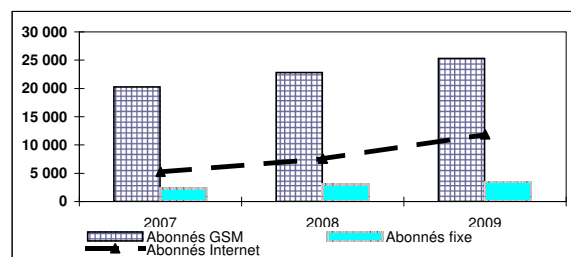
POSTE (BAM)

INDICATEURS	UNITE	2007	2008	2009
Nbre de comptes CCP ouverts	1000	174	225	365
Nbre de comptes CCP existants	1000	1 183	1 460	1 826
Avoir global CCP des déposants	MDH	9 934	13 056	13 966
Etablissements postaux	U	1 726	1 765	1 754



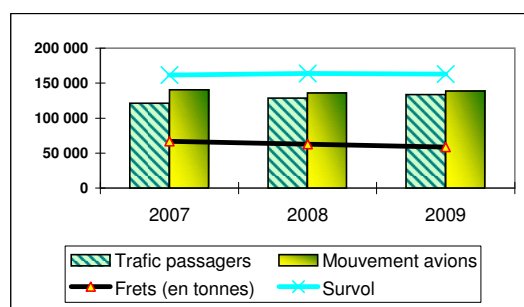
TELECOMMUNICATIONS (ANRT)

INDICATEURS	UNITE	2007	2008	2009
Abonnés GSM	1000	20 290	22 816	25 311
Abonnés fixe	1000	2 394	2 991	3 516
Abonnés Internet	100	5 260	7 570	11 869



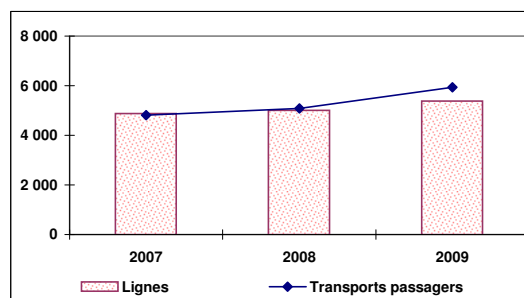
ACTIVITES DES AEROPORTS (ONDA)

INDICATEURS	UNITE	2007	2008	2009
Trafic passagers	100	121 260	128 660	133 500
Mouvement avions	10	140 490	136 070	138 690
Frets (en tonnes)	T	66 780	62 880	58 630
Survol	U	161 384	163 643	162 761



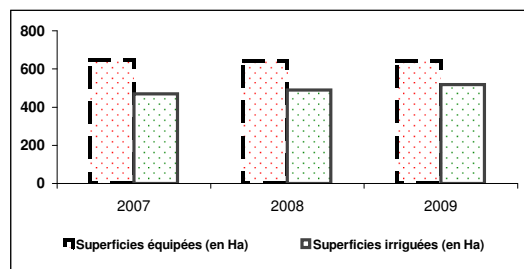
TRANSPORT AERIEN (RAM)

INDICATEURS	UNITE	2007	2008	2009
Transports passagers	1000	4 813	5 078	5 930
Lignes	1000	4 882	5 001	5 385
* régulières	1000	4 834	4 960	5 239
* supplémentaires	1000	48	41	62
Vols charter	1000	32	30	46



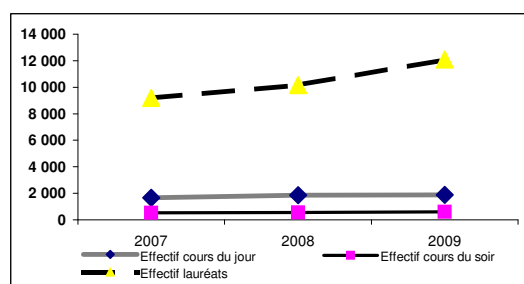
MISE EN VALEUR AGRICOLE (ORMVAs)

INDICATEURS	UNITE	2007	2008	2009
Superficies équipées (en Ha)	1000	646	644	641
Superficies irriguées (en Ha)	1000	470	490	519
Volume d'eau lâché (en m3)	Million	2 488	2 496	2 853
Volume d'eau facturé (en m3)	Million	1 979	1 634	1 965



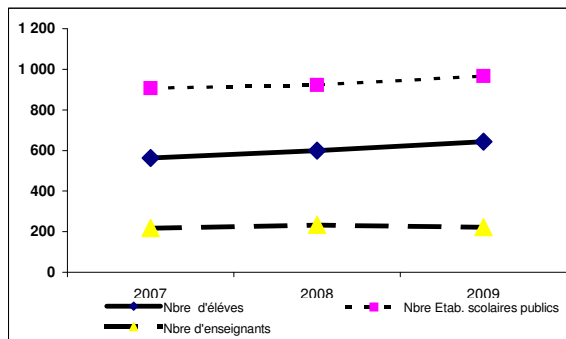
FORMATION PROFESSIONNELLE (OFPT)

INDICATEURS	UNITE	2007	2008	2009
Nbre établissement formation	U	265	282	297
Nbre places pédagogiques	U	76 682	94 647	95 597
Effectif cours du jour	100	1 655	1 861	1 888
Effectif cours du soir	10	524	560	612
Effectif lauréats	10	9 197	10 153	12 100
Unités mobiles	U	20	20	21



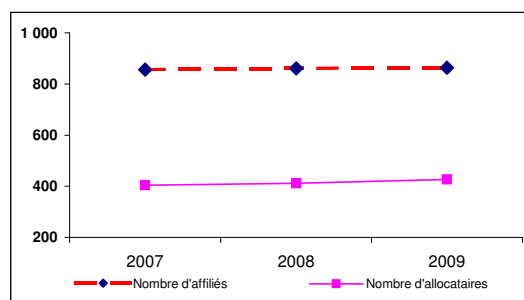
ACADEMIES REGIONALES D'EDUCATION ET DE FORMATION (AREFs)

INDICATEURS	UNITE	2007	2008	2009
Nbre de délégations	U	68	68	77
Nbre Etab. scolaires publics	10	907	922	966
Nbre d'enseignants	1000	218	234	223
Nbre d'élèves	10000	563	599	644
Nbre d'internats	U	421	436	516



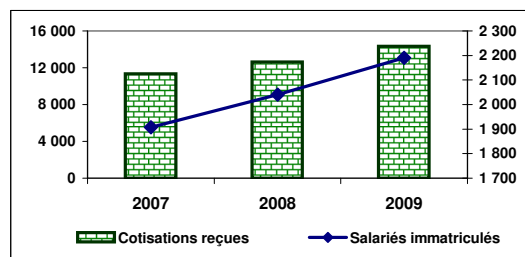
RETRAITE (CMR)

INDICATEURS	UNITE	2007	2008	2009
Nombre d'affiliés	1000	856	861	863
Cotisations	MDH	15 453	16 150	17 147
Prestations	MDH	14 066	14 923	15 779
Nombre d'allocataires	1000	404	411	426



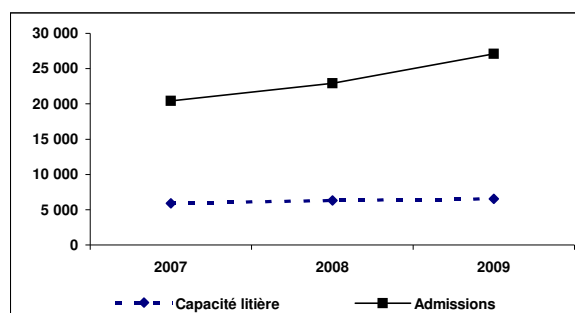
SECURITE SOCIALE (CNSS)

INDICATEURS	UNITE	2007	2008	2009
Cotisations reçues	MDH	11 324	12 639	14 329
Salariés immatriculés	1000	1 907	2 040	2 191
Prestations servies	MDH	8 461	9 041	9 166



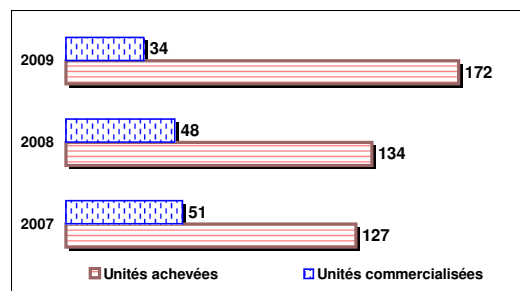
CENTRES HOSPITALIERS

INDICATEURS	UNITE	2007	2008	2009
Capacité litière	U	5 914	6 319	6 552
Admissions	10	20 446	22 940	27 080
Journées d'hospitalisation	1000	1 098	1 622	1 579



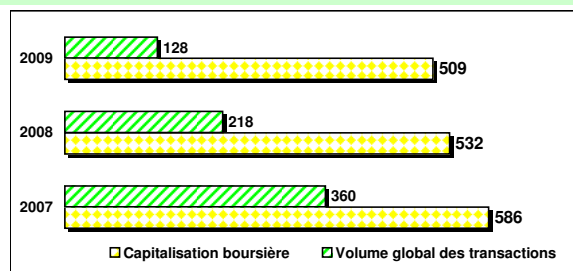
HABITAT (OPH)

INDICATEURS	UNITE	2007	2008	2009
Unités achevées	1000	127	134	172
Unités commercialisées	1000	51	48	34



BOURSE (CDVM)

INDICATEURS	UNITE	2007	2008	2009
Capitalisation boursière	MMDH	586	532	509
Volume global des transactions	MMDH	360	218	128



**LISTE DES ENTREPRISES PUBLIQUES SOUMISES AU CONTROLE FINANCIER DE L'ETAT
CLASSEES PAR TYPE DE CONTROLE A FIN SEPTEMBRE 2010**

CONTROLE PREALABLE (220)

Sigle	Raison sociale
AAVBR	AGENCE POUR L'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DU BOUREGREG
ABHs (9)	AGENCES DU BASSIN HYDRAULIQUE
ADA	AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE
AMDI	AGENCE MAROCAINE DE DEVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS
ANAM	AGENCE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE
ANAPEC	AGENCE NATIONALE DE PROMOTION DE L'EMPLOI ET DES COMPETENCES
ANCFCC	AGENCE NATIONALE DE LA CONSERVATION FONCIERE, DU CADASTRE ET DE LA CARTOGRAPHIE
ANP	AGENCE NATIONALE DES PORTS
APDO	AGENCE POUR LA PROMOTION ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DES PROVINCES DE L'ORIENTAL
AREFs (16)	ACADEMIES REGIONALES D'EDUCATION ET DE FORMATION
AUs (26)	AGENCES URBAINES
BNRM	BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU ROYAUME DU MAROC
CADETAF	CENTRALE D'ACHAT ET DE DEVELOPPEMENT MINIER DE TAFILALET ET FIGUIG
CAGs (16)	CHAMBRES D'AGRICULTURES
CARs (24)	CHAMBRES D'ARTISANAT
CC	CAISSE DE COMPENSATION
CCISs (28)	CHAMBRES DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET DE SERVICES
CCM	CENTRE CINEMATOGRAPHIQUE MAROCAIN
CDER	CENTRE DE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES
CFR	CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER
CHS (4)	CENTRES HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES
CMPE	CENTRE MAROCAIN DE PROMOTION DES EXPORTATIONS
CMR	CAISSE MAROCAINE DES RETRAITES
CNESTEN	CENTRE NATIONAL DE L'ENERGIE, DES SCIENCES ET TECHNIQUES NUCLEAIRES
CNPAC	COMITE NATIONAL DE LA PREVENTION DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION
CNRST	CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
CNSS	CAISSE NATIONALE DE LA SECURITE SOCIALE
CPMs (4)	CHAMBRES DES PECHEs MARITIMES
CT	CENTRES DE TRAVAUX
EACCE	ETABLISSEMENT AUTONOME DE CONTROLE ET DE COORDINATION DES EXPORTATIONS
EHTP	ECOLE HASSANIA DES TRAVAUX PUBLICS
EN	ENTRAIDE NATIONALE
ENAM	ECOLE NATIONALE D'AGRICULTURE DE MEKNES
ENIM	ECOLE NATIONALE DE L'INDUSTRIE MINERALE
FFIEM	FONDS DE FORMATION PROFESSIONNELLE INTER-ENTREPRISES MINIERES
IAY	INSTITUT AGRONOMIQUE ET VETERINAIRE HASSAN II
INRA	INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE
INRH	INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES HALIEUTIQUES
IPM	INSTITUT PASTEUR DU MAROC
ISA	INSTITUT SUPERIEUR DE L'ADMINISTRATION
ISCAE	INSTITUT SUPERIEUR DE COMMERCE ET D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES
ISM	INSTITUT SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE
ITPSMGEA	INSTITUT TECHNIQUE PRINCE SIDI MOHAMMED DE GESTION DES ENTREPRISES AGRICOLES
LOARC	LABORATOIRE OFFICIEL D'ANALYSES ET DE RECHERCHES CHIMIQUES
MAP	AGENCE MAGHREB ARABE PRESSE
MDA	MAISON DE L'ARTISAN
OC	OFFICE DES CHANGES
OCE	OFFICE DE COMMERCIALISATION ET D'EXPORTATION
ODCO	OFFICE DE DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION
OFEC	OFFICE DES FOIRES ET D'EXPOSITIONS DE CASABLANCA
OFPPT	OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL
OMPIC	OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
ONDA	OFFICE NATIONAL DES AEROPORTS
ONHYM	OFFICE NATIONAL DES HYDROCARBURES ET DES MINES
ONICL	OFFICE NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DES CEREALES ET DES LEGUMINEUSES
ONMT	OFFICE NATIONAL MAROCAIN DU TOURISME
ONOUSC	OFFICE NATIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES SOCIALES ET CULTURELLES
ONP	OFFICE NATIONAL DES PECHEs
ONSSA	OFFICE NATIONAL DE SECURITE SANITAIRE DES PRODUITS ALIMENTAIRES
ORMVAs (9)	OFFICES REGIONAUX DE MISE EN VALEUR AGRICOLE
RADEEs (12)	REGIES AUTONOMES DE DISTRIBUTION D'EAU ET D'ELECTRICITE
RAFC	REGIE AUTONOME DES FRIGORIFIQUES DE CASABLANCA
RATs (4)	REGIES AUTONOMES DES TRANSPORTS URBAINS
TNMV	THEATRE NATIONAL MOHAMED V
UNIVERSITES (15)	UNIVERSITE

**LISTE DES ENTREPRISES PUBLIQUES SOUMISES AU CONTROLE FINANCIER DE L'ETAT
CLASSEES PAR TYPE DE CONTROLE A FIN SEPTEMBRE 2010**

CONTROLE D'ACCOMPAGNEMENT (26)

Sigle	Raison sociale
BAM	BARID AL MAGHRIB
BIOPHARMA	SOCIETE DE PRODUCTIONS BIOLOGIQUES ET PHARMACEUTIQUES VETERINAIRES
CCG	CAISSE CENTRALE DE GARANTIE
CDM	CHARBONNAGES DU MAROC
CDVM	CONSEIL DEONTOLOGIQUE DES VALEURS MOBILIERES
COMAPRA	COMPAGNIE MAROCAINE DE COMMERCIALISATION DE PRODUITS AGRICOLES
HAO	HOLDING D'AMENAGEMENT AL OMRANE
JZN	JARDIN ZOOLOGIQUE NATIONAL SA
MARCHICA MED	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE LA LAGUNE DE MARCHICA MED
MJS	MAROCAINE DES JEUX ET DES SPORTS
ONCF	OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER
ONE	OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE
ONEP	OFFICE NATIONAL DE L'EAU POTABLE
SAR	SOCIETE D'AMENAGEMENT RYAD
SEFERIF	SOCIETE D'EXPLOITATION DES MINES DU RIF
SGLN	SOCIETE DE GESTION DE LA LOTERIE NATIONALE
SMIT	SOCIETE MAROCAINE D'INGÉNIERIE TOURISTIQUE
SNDE	SOCIETE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE
SNRT	SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TELEVISION
SNTL	SOCIETE NATIONALE DES TRANSPORTS ET DE LA LOGISTIQUE
SODEA	SOCIETE DE DEVELOPPEMET AGRICOLE
SODEP	SOCIETE D'EXPLOITATION DES PORTS
SOGETA	SOCIETE DE GESTION DE TERRES AGRICOLES
SONACOS	SOCIETE NATIONALE DE COMMERCIALISATION DE SEMENCES
SONARGES	SOCIETE NATIONALE DE LA GESTION DES STADES
TELECART	SOCIETE DE TELEDECTION, DE CARTOGRAPHIE ET DE TOPOGRAPHIE

**LISTE DES ENTREPRISES PUBLIQUES SOUMISES AU CONTROLE FINANCIER DE L'ETAT
CLASSEES PAR TYPE DE CONTROLE A FIN SEPTEMBRE 2010**

CONTROLE CONVENTIONNEL (27)

Sigle	Raison sociale
ADER	AGENCE DE DEDENSIFICATION ET DE REHABILITATION DE LA MEDINA DE FES
ADM	SOCIETE NATIONALE DES AUTOROUTES DU MAROC
ATALAYOUN GR	ATALAYOUN GOLF RESORT
BAB ALBAHR	SOCIETE BAB AL BAHR
CASA AMENAGEMENT	CASABLANCA AMENAGEMENT
CASA TRANSPORTS	CASABLANCA TRANSPORTS SA
IDMAJ SAKAN	SOCIETE IDMAJ SAKAN
OCP S.A.	OCP S.A.
RAM	COMPAGNIE NATIONALE "ROYAL AIR MAROC"
SAO AGADIR	SOCIETE D'AMENAGEMENT AL OMRANE AGADIR
SAO AL BOUGHAZ	SOCIETE D'AMENAGEMENT AL OMRANE AL BOUGHAZ
SAO AL JANOUB	SOCIETE D'AMENAGEMENT AL OMRANE AL JANOUB
SAO BENI MELLAL	SOCIETE D'AMENAGEMENT AL OMRANE BENI MELLAL
SAO CASA	SOCIETE D'AMENAGEMENT AL OMRANE CASABLANCA
SAO FES	SOCIETE D'AMENAGEMENT AL OMRANE FES
SAO LAKHIYATA	SOCIETE D'AMENAGEMENT AL OMRANE SAHEL LAKHIYATA
SAO MARAKECH	SOCIETE D'AMENAGEMENT AL OMRANE MARRAKECH
SAO MEKNES	SOCIETE D'AMENAGEMENT AL OMRANE MEKNES
SAO MELLOUSSA	SOCIETE D'AMENAGEMENT AL OMRANE MELLOUSSA
SAO OUJDA	SOCIETE D'AMENAGEMENT AL OMRANE OUJDA
SAO RABAT	SOCIETE D'AMENAGEMENT AL OMRANE RABAT
SAO TAMANSOURT	SOCIETE D'AMENAGEMENT AL OMRANE TAMANSOURT
SAO TAMESNA	SOCIETE D'AMENAGEMENT AL OMRANE TAMESNA
SOREAD	SOCIETE D'ETUDES ET DES REALISATIONS AUDIOVISUELLES-2M
SOREC	SOCIETE ROYALE D'ENCOURAGEMENT DU CHEVAL
SOSIPO	SOCIETE DES SILOS PORTUAIRES
STR	SOCIETE DU TRAMWAY DE RABAT-SALE

**LISTE DES ENTREPRISES PUBLIQUES SOUMISES AU CONTROLE FINANCIER DE L'ETAT
CLASSEES PAR TYPE DE CONTROLE A FIN SEPTEMBRE 2010**

CONTROLE SPECIFIQUE (09)

Sigle	Raison sociale
ADS	AGENCE DE DEVELOPEMENT SOCIAL
ALEM	AGENCE DE LOGEMENTS ET D'EQUIPEMENTS MILITAIRES
ANPME	AGENCE NATIONALE POUR LA PROMOTION DE LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE
ANRT	AGENCE NATIONALE DE REGLEMENTATION DES TELECOMMUNICATIONS
APDN	AGENCE POUR LA PROMOTION ET LE DEVELOPPEMENT DES PREFECTURES ET PROVINCES DU NORD
APDS	AGENCE POUR LA PROMOTION ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DES PROVINCES DU SUD
FDSHII	FONDS HASSAN II POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL
FONDATION MVI	FONDATION MOHAMMED VI POUR LA PROMOTION DES OEUVRES SOCIALES DE L'EDUCATION-FORMATION
IRCAM	INSTITUT ROYAL DE LA CULTURE AMAZIGHE